Rapport sur la conjoncture économique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

Avril 2021

© AdobeStock.com

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

○ 0800 120 33 (numéro gratuit)
○ SPFEco
○ @spfeconomie
○ linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)
○ instagram.com/spfeco
○ youtube.com/user/SPFEconomie
○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :
Séverine Waterbley
Présidente du Comité de direction
Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Version internet

179-21

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Ce rapport, intitulé « Conjoncture économique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons – Avril 2021 », a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux, Richard Saka Sapu, Kris Van den Berghe et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Frederik Hoogsteyns).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date d'avril 2020 et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « Rapport sur la conjoncture économique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons - Avril 2020 ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

Cette étude a été clôturée le 21 avril 2021. Le traitement des données a été effectué en mars 2021.

Table des matières

Avant-propos 3
Executive summary 11
1. Contexte économique 13
1.1. Belgique 13
1.2. Union européenne 14
1.3. Reste du monde 14
2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi 16
2.1. Courbe de conjoncture 16
2.2. Chiffre d'affaires 17
2.3. Production selon les indices Prodcom 18
2.4. Taux d'utilisation des capacités de production 20
2.5. Emploi 22
3. Analyse sectorielle 25
3.1. Présentation du chapitre 25
3.2. Liste des indicateurs 25
3.2.1. Chiffre d'affaires 25
3.2.2. Investissements 26
3.2.3. Production (indice) 26
3.2.4. Prix à la production (indice) 26
3.2.5. Emploi 26
3.2.6. Masse salariale 27
3.2.7. Nombre d'employeurs 27
3.2.8. Créations d'entreprises 28
3.2.9. Radiations d'entreprises 28
3.2.10. Assujettis 28
3.2.11. Faillites 28
3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites 29
3.2.13. Exportations et importations 29
3.2.14. Balance commerciale 29
3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle 29
3.3.1. Les industries alimentaires en 2020 (C10) 29
3.3.2. La fabrication de boissons en 2020 (C11) 32
3.4. Fiches sectorielles 34
Industries alimentaires et fabrication de boissons (C10-C11) 34
Industries alimentaires (C10) 39
Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1) 44
Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) 47

Transformation et conservation de la viande de volaille (C10.12) 51
Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (C10.13) 54
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) . 57
Transformation et conservation de fruits et de légumes (C10.3) 61
Transformation et conservation de pommes de terre (C10.31) 65
Préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) 68
Autre transformation et conservation de fruits et de légumes (C10.39) 71
Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) 75
Fabrication d'huiles et de graisses (C10.41) 78
Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) 81
Fabrication de produits laitiers (C10.5) 84
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage (C10.51) 87
Fabrication de glaces de consommation (C10.52) 90
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés (C10.6) 93
Travail des grains (C10.61) 97
Fabrication de produits amylacés (C10.62) 100
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) 103
Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) 106
Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72) 109
Fabrication de pâtes alimentaires (C10.73) 112
Fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) 115
Fabrication de sucre (C10.81) 118
Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) 121
Transformation du thé et du café (C10.83) 124
Fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) 128
Fabrication de plats préparés (C10.85) 131
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) 135
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89) 138
Fabrication d'aliments pour animaux (C10.9) 142
Fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) 146
Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) 149
Fabrication de boissons (C11) 152
Production de boissons alcooliques distillées (C11.01) 155
Production de vin (de raisin) (C11.02) 158
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) 161
Production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) 164
Fabrication de bière (C11.05) 167
Fabrication de malt (C11.06) 170
Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07) 173

Annexes 177
Classification des activités économique selon la NACE 177

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'alimentation et dans l'industrie manufacturière 16
Graphique 2-2. Évolution du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons à court et moyen terme 17
Graphique 2-3. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons à court et moyen terme 19
Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique, dans les pays voisins et dans la zone euro dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons 20
Graphique 2-5. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %) 21
Graphique 2-6. Évolution de l'emploi (**postes de travail**) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019 et de 2016 24
Graphique 2-7. Évolution de l'emploi (**équivalents temps plein**) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019 et de 2016 24
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) 36
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) 36
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour les industries alimentaires (C10) 41
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour les industries alimentaires (C10) 41
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande; préparation de produits à base de viande (C10.1) 45
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1) 45
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) 49
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) 49
Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12) 52
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12) 52
Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13) 55
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13) 55
Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) 59
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) 59
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3) 62
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3) 62
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation, la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31) 66
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31) 66
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) 69

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) 69
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) 73
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) 73
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) 76
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) 76
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41) 79
Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41) 79
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) 82
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) 82
Graphique 3-29. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits laitiers (C10.5) 85
Graphique 3-30. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits laitiers (C10.5) 85
Graphique 3-31. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51) 88
Graphique 3-32. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51) 88
Graphique 3-33. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de glaces de consommation (C10.52) 91
Graphique 3-34. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de glaces de consommation (C10.52) 91
Graphique 3-35. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6) 94
Graphique 3-36. Partenaires commerciaux à l'importation pour le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6) 94
Graphique 3-37. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le travail des grains (C10.61) 98
Graphique 3-38. Partenaires commerciaux à l'importation pour le travail des grains (C10.61) 98
Graphique 3-39. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits amylacés (C10.62) 101
Graphique 3-40. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits amylacés (C10.62) 101
Graphique 3-41. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) 104
Graphique 3-42. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) 104
Graphique 3-43. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) 107
Graphique 3-44. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) 107
Graphique 3-45. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72) 110
Graphique 3-46. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72) 110
Graphique 3-47. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73) 113
Graphique 3-48. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73) 113
Graphique 3-49. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) 116

Graphique 3-50. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) 116
Graphique 3-51. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de sucre (C10.81) 119
Graphique 3-52. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de sucre (C10.81) 119
Graphique 3-53. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) 122
Graphique 3-54. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) 122
Graphique 3-55. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation du thé et du café (C10.83) 125
Graphique 3-56. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation du thé et du café (C10.83) 125
Graphique 3-57. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) 129
Graphique 3-58. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) 129
Graphique 3-59. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de plats préparés (C10.85) 133
Graphique 3-60. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de plats préparés (C10.85) 133
Graphique 3-61. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) 136
Graphique 3-62. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) 136
Graphique 3-63. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89) 140
Graphique 3-64. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89) 140
Graphique 3-65. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9) 143
Graphique 3-66. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9) 143
Graphique 3-67. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) 147
Graphique 3-68. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) 147
Graphique 3-69. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) 150
Graphique 3-70. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) 150
Graphique 3-71. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de boissons (C11) 153
Graphique 3-72. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de boissons (C11) 153
Graphique 3-73. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production de boissons alcooliques distillées (C11.01) 156
Graphique 3-74. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production de boissons alcooliques distillées (C11.01) 156
Graphique 3-75. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production de vin (de raisin) (C11.02) 159
Graphique 3-76. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production de vin (de raisin) (C11.02) 159
Graphique 3-77. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) 162
Graphique 3-78. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) 162

Graphique 3-79. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) 165
Graphique 3-80. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) 165
Graphique 3-81. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de bière (C11.05) 168
Graphique 3-82. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de bière (C11.05) 168
Graphique 3-83. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de malt (C11.06) 171
Graphique 3-84. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de malt (C11.06) 171
Graphique 3-85. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07) 174
Graphique 3-86. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07) 174

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, de la BNB et du Bureau fédéral du Plan 15
Tableau 2-1. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %) 20
Tableau 2-2. Nombre d'emplois en postes de travails (PDT) et en équivalents temps plein (ETP). 22
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) 34
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires (C10) 40
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1) 44
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) 48
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12) 51
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13) 54
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) 58
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3) 61
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31) 65
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) 68
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) 72
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) 75
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41) 78
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) 81
Tableau 3-15. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits laitiers (C10.5) 84
Tableau 3-16. Principaux indicateurs économiques dans l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51) 87
Tableau 3-17. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de glaces de consommation (C10.52) 90
Tableau 3-18. Principaux indicateurs économiques dans le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6) 93

Tableau 3-19. Principaux indicateurs économiques dans le travail des grains (C10.61)..... 97
Tableau 3-20. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits amylacés (C10.62)..... 100
Tableau 3-21. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7)..... 103
Tableau 3-22. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71)..... 106
Tableau 3-23. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72)..... 109
Tableau 3-24. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73)..... 112
Tableau 3-25. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8)..... 115
Tableau 3-26. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de sucre (C10.81)..... 118
Tableau 3-27. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82)..... 121
Tableau 3-28. Principaux indicateurs économiques dans la transformation du thé et du café (C10.83)..... 124
Tableau 3-29. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84)..... 128
Tableau 3-30. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de plats préparés (C10.85)..... 132
Tableau 3-31. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86)..... 135
Tableau 3-32. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89)..... 139
Tableau 3-33. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9)..... 142
Tableau 3-34. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91)..... 146
Tableau 3-35. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92)..... 149
Tableau 3-36. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de boissons (C11)..... 152
Tableau 3-37. Principaux indicateurs économiques dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01)..... 155
Tableau 3-38. Principaux indicateurs économiques dans la production de vin (de raisin) (C11.02)..... 158
Tableau 3-39. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03)..... 161
Tableau 3-40. Principaux indicateurs économiques dans la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04)..... 164
Tableau 3-41. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de bière (C11.05)..... 167
Tableau 3-42. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de malt (C11.06)..... 170
Tableau 3-43. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07)..... 173
Tableau 0-1. NACE des industries alimentaires (C10) et de la fabrication de boissons (C14)..... 177

Executive summary

Contexte économique

En Belgique et dans le reste du monde, l'**activité économique** a évolué en 2020 au rythme des mesures de confinement, prises par de nombreux gouvernements afin de tenter de limiter la propagation du coronavirus. Ainsi, **l'économie mondiale** se serait contractée de 3,3 % en 2020 et devrait connaitre un rebond de 6 % en 2021.

Selon le Bureau fédéral du Plan, la **Belgique** devrait connaître une contraction de son PIB de 6,2 % en 2020, avant que celui-ci ne se redresse quelque peu en affichant une croissance de 4,1 % en 2021. Si la Commission européenne prévoit également une croissance du PIB de 4,1 % pour la Belgique en 2021, l'OCDE est un peu plus optimiste avec un taux de croissance de 4,7 %.

À côté des effets de la pandémie de coronavirus sur son économie, mettant à mal la solvabilité de certaines entreprises, la Belgique risquait également de subir de plein fouet les conséquences d'un **Brexit** sans accord. Heureusement, l'Union européenne et le Royaume-Uni ont signé, in extremis, un accord de commerce et de coopération en décembre 2020. Le Brexit reste toutefois un processus complexe, car si la plupart des produits satisfaisant aux règles d'origine sont exemptés de droits de douane et de quota, les entreprises belges devront malgré tout s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

Notons encore que l'**Union européenne** aurait connu un recul de son PIB assez similaire à celui de la Belgique en 2020 (-6,3 %) mais profiterait d'un rebond un peu moins important pour 2021 (+3,7 %).

Conjoncture générale et principaux indicateurs

La **confiance des entrepreneurs** dans les industries alimentaires a fortement chuté en mars 2020 pour atteindre un niveau inférieur à celui observé lors de la crise économique et financière de 2008.

Les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) ont enregistré un léger recul de leur **chiffre d'affaires** en 2020 par rapport à 2019 (-1,7 %). C'est toutefois le secteur des boissons qui est le plus impacté par la crise sanitaire, la baisse du chiffre d'affaires s'y affichant à 4,6 %, contre une diminution de 1,3 % dans les industries alimentaires.

La **production** dans les industries alimentaire et la fabrication de boissons a diminué en 2020 par rapport à 2019. À l'instar du chiffre d'affaires, le recul de la production a été plus prononcé dans la fabrication de boissons (-14,2 %) que dans les industries alimentaires (-0,5 %). Si l'on observe les évolutions dans la **zone euro et dans les pays voisins** (selon les données d'Eurostat), le recul de la production a été moins prononcé en Belgique que dans les autres zones dans les industries alimentaires tandis que l'inverse est observé dans la fabrication de boissons.

En moyenne sur les trois premiers trimestres de 2020, le **nombre d'emplois** dans les industries alimentaires et de la fabrication des boissons (C10-C11) a progressé de 1,1 %, passant de 95.024 à 96.032 emplois. Cette augmentation s'observe tant dans les industries alimentaires (+0,9 %) que dans la fabrication de boissons (+1,9 %).

Les industries alimentaires (C10)

Les industries alimentaires ont connu une année globalement défavorable en 2020. En effet, le chiffre d'affaires a connu un recul et la production s'est légèrement affaiblie, tandis que les prix à la production ont poursuivi leur mouvement haussier. Le nombre d'employeurs a connu un repli sur les neuf premiers mois de 2020. Le commerce extérieur est en berne, avec une diminution des exportations et une augmentation des importations, résultant en un amoindrissement du solde de la balance commerciale. Plusieurs éléments ont néanmoins connu une évolution plus favorable dans les industries alimentaires en 2020, bien qu'ils soient assez peu nombreux. On constate en effet une hausse légère des investissements, une augmentation de l'emploi au cours des neuf premiers mois de l'année et une diminution des faillites et emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons que ce dernier élément doit néanmoins être analysé avec prudence au vu de la mise en place des moratoires sur les faillites en cours d'année. Enfin, la dynamique entrepreneuriale était

encore relativement vigoureuse en 2019 (dernière année complète disponible), avec un nombre de créations d'entreprises supérieur à celui des radiations.

La fabrication de boisson (C11)

la fabrication de boissons a connu une année mitigée en 2020. Si les indicateurs d'activité ont évolué négativement (le chiffre d'affaires a diminué, les investissements ont chuté, la production s'est affaiblie, tandis que les prix à la production ont légèrement grimpé), les indicateurs d'emploi sur les neuf premiers mois de l'année ont évolué favorablement (le nombre de postes de travail s'est inscrit à la hausse, de même que le nombre d'employeurs présents dans le secteur). En ce qui concerne le commerce extérieur, les exportations ont diminué, mais les importations ont connu un certain repli, impliquant dès lors une amélioration du solde de la balance commerciale. Enfin, bien que la dynamique entrepreneuriale soit positive en 2019, le nombre d'entreprises créées s'affiche à la baisse, tandis que le nombre d'entreprises radiées est en forte augmentation. De plus, le nombre d'assujettis présents dans le secteur s'est accru. Si le nombre d'entreprises ayant été déclarées en faillite est resté stable, le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites affiche en revanche une certaine hausse, atteignant ainsi un niveau record en 2020.

Le lecteur intéressé pourra trouver davantage d'informations dans le chapitre 3 du présent rapport. Celui-ci se présente sous la forme de fiches sectorielles détaillées, disponibles jusqu'au niveau à 4 chiffres de la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

La croissance économique de la Belgique, comme celle de beaucoup d'autres pays, a été profondément affectée par la crise sanitaire mondiale sans précédent. Ainsi, l'économie belge se serait contractée de 6,2 % **en 2020** à la suite notamment des mesures prises pour lutter contre la pandémie (confinement et fermeture des magasins non essentiels), tous les agrégats du PIB étant en baisse, exception faite des dépenses de consommation publique qui ont progressé de 1,4 %. Fort heureusement la deuxième vague de la pandémie et le confinement décrété ont été moins ravageurs que lors de la première vague. En effet, **selon les prévisions établies par le Bureau fédéral du Plan en février 2021**[1], l'activité économique de la Belgique devrait se redresser et afficher une croissance de 4,1 % en 2021. Celle-ci serait soutenue par les dépenses publiques, qui devraient progresser de 4,2 % en 2021, les dépenses de consommation privée (+6,1 % contre -7,7 % en 2020) et par les dépenses d'investissements (+3,3 % contre -9,0 % en 2020). Parallèlement, les exportations et les importations, après les reculs enregistrés en 2020 de respectivement 6,5 % et 5,6 %, devraient également rebondir en 2021, respectivement de 4,7 % et 4,9 %.

Selon les dernières prévisions des organismes internationaux (mars 2021), l'activité économique de la Belgique devrait renouer avec la croissance en 2021 et celle-ci devrait se chiffrer à 4,1 % selon les prévisions de la Commission européenne et 4,7 % selon celles de l'OCDE[2]. Il reste à espérer que les résurgences du virus et des nouvelles mesures qui ont été prises dans plusieurs pays, et notamment en Belgique, à la fin du mois de mars, avec un nouvel arrêt des activités jugées non essentielles, n'assombrissent pas les perspectives de croissance mondiale et de la Belgique en particulier.

En ce qui concerne les entreprises, leur **solvabilité** a été mise à rude épreuve en conséquence de la diminution de leur chiffre d'affaires, ce qui pourrait conduire à de nombreuses faillites et à une hausse durable du chômage, notamment dans certains secteurs plus touchés par l'impact des mesures sanitaires. Heureusement, un certain nombre de mesures ont été prises par le gouvernement afin de soutenir les acteurs de l'activité économique en limitant les pertes de revenus et la destruction d'emplois. Citons entre autres l'extension du système de chômage temporaire (avec un assouplissement des conditions d'accès et un relèvement de l'allocation pour les salariés), le droit passerelle et les primes pour les indépendants. Toutefois, selon les prévisions de février 2021 du Bureau fédéral du Plan, 37.000 personnes pourraient perdre leur emploi en Belgique sur la période 2020-2021.

Les **finances publiques** seront mises sous pression. Selon le projet de plan budgétaire transmis à la Commission européenne en octobre dernier, la dette passerait de 116,5 % du PIB en 2020 à 114,4 % en 2021.

Le Royaume-Uni est officiellement sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020 (**Brexit**). S'est alors ouverte une période de transition allant jusqu'au 31 décembre 2020. Celle-ci a été mise à profit pour tenter de trouver un accord définissant les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et pendant celle-ci, le Royaume Uni se devait de respecter le droit de l'Union européenne pour pouvoir conserver son accès au marché unique. C'est finalement in extremis qu'un accord de commerce et de coopération a été signé en décembre 2020 entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Celui-ci a été ratifié par le Parlement britannique et doit encore être ratifié par le Parlement européen dans le courant de l'année 2021[3], mais il a toutefois pu être mis en application à titre provisoire au 1er janvier 2021. Si l'on peut se réjouir d'avoir pu éviter un hard Brexit et que, grâce à ces accords, aucun droit de douane ni quota n'est applicable aux échanges entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, pour autant que ces produits soient

[1] Bureau fédéral du Plan, Budget économique 2021, février 2021

[2] OCDE, Les Perspectives économiques de l'OCDE, analyse pays (Belgique), mars 2021

[3] L'accord a été ratifié par le Parlement européen le 27 avril 2021.

éligibles en répondant aux règles d'origine, il n'en reste pas moins que les entreprises devront s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

Inflation

Selon le bureau fédéral du Plan[4], après avoir connu un ralentissement en passant de 1,4 % en 2019 à 0,7 % en 2020, le taux d'inflation annuel mesuré à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait s'élever à 1,4 % en 2021 et 1,7 % en 2022. Quant à l'indice santé, qui sert entre autres au calcul de l'indexation des salaires, des allocations sociales et des loyers, il suivrait le même mouvement que l'inflation globale et progresserait ainsi de 1,1 % en 2021 et de 1,8 % en 2022 contre 1 % en 2020 et 1,5 % en 2019.

1.2. Union européenne

Au même titre que la Belgique, toute l'Union européenne est également confrontée aux mêmes risques, à savoir le Brexit et l'évolution de la pandémie de Covid-19. Ainsi, selon la Commission européenne[5], après une croissance de 1,6 % en 2019, **l'Union européenne** aurait connu un recul de son PIB de l'ordre de 6,3 % en 2020, soit un recul moins sévère que celui de 7,4 % encore envisagé dans les prévisions d'automne de 2020. Elle devrait ensuite renouer avec une croissance positive de 3,7 % en 2021 et de 3,9 % en 2022. Parmi les pays de l'Union européenne les plus sévèrement touchés par la crise, se trouvent notamment l'**Espagne, la Grèce, l'Italie et la France.** Ces économies ont connu une récession économique de grande ampleur avec une baisse de leur PIB de respectivement 11 %, 10 %, 8,8 % et 8,3 % en 2020. L'activité économique de ces quatre pays devrait rebondir en 2021 avec une hausse de leur PIB de respectivement 5,6 %, 3,5 %, 3,4 % et 5,5 %. Le Royaume-Uni n'étant plus membre de l'UE, les statistiques de son PIB n'ont pas été reprises dans les prévisions économiques d'hiver 2021 de la Commission européenne.

1.3. Reste du monde

Perspectives

Selon le FMI[6], après une contraction estimée à 3,3 % en 2020, **l'économie mondiale** devrait connaître une croissance de 6,0 % en 2021, puis de 4,4 % en 2022.

Zones géographiques

Pour les **pays avancés**, la croissance économique se serait fortement dégradée en 2020, reculant de 4,7 %. Cette croissance devrait toutefois rebondir en 2021 (+5,1 %) avant de décélérer quelque peu en 2022 (+3,6 %). Les **États-Unis** verraient ainsi leur croissance économique passer de -3,5 % en 2020 à 6,4 % en 2021 et 3,5 % en 2022. Après une récession de 4,8 % en 2020, le **Japon** connaîtrait une croissance économique à hauteur de 3,3 % en 2021 et de 2,5 % en 2022. Quant à la **zone euro**, celle-ci aurait connu une récession majeure en 2020, avec un recul de son PIB de 6,6 %, mais celui-ci devrait connaître une hausse de 4,4 % en 2021 et de 3,8 % en 2022.

[4] Bureau fédéral du Plan, Indice des prix à la consommation - Prévisions d'inflation, 06 avril 2021
[5] Commission européenne, European Economic Forecast, hiver 2021.
[6] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021.

Après avoir connu un recul de leur PIB estimé à 2,2 % en 2020, l**es pays émergents et les pays en développement** devraient également observer un rebond de leur activité économique en 2021 de l'ordre de 6,7 %, suivi d'une croissance un peu plus modérée en 2022 (+5 %). Alors que la **Chine** serait le seul pays de cette zone ayant observé une évolution positive de son activité économique en 2020 (+2,3 %), elle devrait noter une forte accélération de celle-ci en 2021 (+8,4 %) avant de connaître une légère décélération en 2022 (+5,6 %). À l'instar de la Chine, l'**Inde**[7] connaîtrait quant à elle une forte croissance économique en 2021 (+12,5 %) avant que celle-ci ne ralentisse quelque peu en 2022 (+6,9 %). À noter toutefois, que contrairement à la Chine, l'Inde aurait connu une récession profonde en 2020 (-8 %).

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, de la BNB et du Bureau fédéral du Plan

Prévisions de croissance du PIB en %				
	2019	**2020 (e)**	**2021 (e)**	**2022 (e)**
Monde	2,8	-3,3	6,0	4,4
Zone euro	1,3	-6,6	4,4	3,8
États-Unis	2,2	-3,5	6,4	3,5
Japon	0,7	-4,8	3,3	2,5
Royaume-Uni	1,4	-9,9	5,3	5,1
	2019	**2020 (e)**	**2021 (e)**	**2022 (e)**
Belgique (BfP)	1,7	-6,2	4,1	-
Belgique (CE)	1,7	-6,2	3,9	3,1

(e) = estimation

Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021, Bureau fédéral du Plan, Prévisions économiques/Budget économique 2021, février 2021, et Commission européenne, European Economic Forecast, hiver 2021.

[7] Pour l'Inde, les données et les prévisions de croissance sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire. L'exercice 2020/2021 débute en avril 2020. La croissance de l'Inde sur la base de l'année civile est de -7,1 % en 2020 et de 11,3 % en 2021 (IMF)

2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi

2.1. Courbe de conjoncture

Selon les données lissées de la courbe de conjoncture pour l'alimentation, l'amélioration de **la confiance des entrepreneurs** entamée fin 2017 et qui s'est poursuivie durant 2 années consécutives a été interrompue brusquement en mars 2020. En effet, la courbe de conjoncture lissée de l'alimentation a nettement chuté en 2020 pour se reprendre dans la seconde moitié de l'année. La confiance dans ce secteur a ainsi atteint un niveau plancher bien en deçà du niveau observé lors de la crise économique et financière de 2008. À titre de comparaison, si la confiance des entrepreneurs dans l'industrie manufacturière a chuté de manière plus prononcée que pour le secteur alimentaire, elle s'est redressée plus rapidement. Toutefois, les dernières données brutes disponibles (de novembre 2020 à février 2021) montrent un regain de confiance des entrepreneurs tant dans l'industrie de l'alimentation que dans l'industrie manufacturière.

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'alimentation et dans l'industrie manufacturière

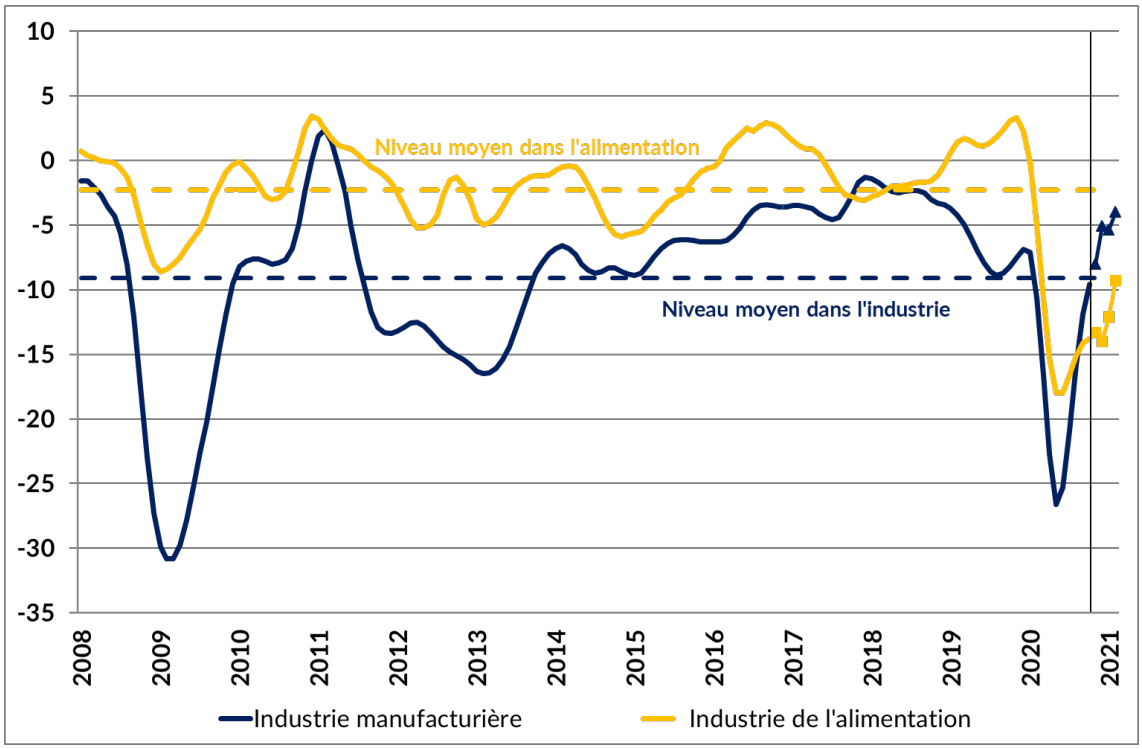

Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

2.2. Chiffre d'affaires

Les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) ont enregistré un léger recul de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019 (-1,7 %). C'est toutefois le secteur des boissons qui est le plus impacté par la crise sanitaire, la baisse du chiffre d'affaires s'affichant à 4,6 %. Les industries alimentaires ont, quant à elles, enregistré une baisse de 1,3 %.En 2020, 3 sous-secteurs sur 7[8] dans les industries alimentaires ont vu leur chiffre d'affaires progresser. Le sous-secteur 10.1 « transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande » a ainsi enregistré une hausse de 4,8 % de son chiffre d'affaires. Sur la même période, la croissance du chiffre d'affaires dans le sous-secteur 10.7 « fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » a été de de 2,1 % et celle dans le sous-secteur 10.9 « fabrication d'aliments pour animaux » de 3,7 %.

En ce qui concerne les sous-secteurs dont le chiffre d'affaires s'est inscrit à la baisse en 2020 par rapport à 2019, le sous-secteur 10.3 « transformation et conservation de fruits et de légumes » est celui qui a connu la contraction la plus marquée de son chiffre d'affaires, avec une baisse de 6,2 %, les producteurs de frites surgelées étant directement impactés par l'arrêt de l'évènementiel au niveau belge et mondial, mais également par le ralentissement du commerce mondial à la suite de la pandémie. Dans le sous-secteur 10.5 « fabrication de produits laitiers », le recul du chiffre d'affaires a été de 2,3 %, dans le sous-secteur « travail des grains; fabrication de produits amylacés », de 2,9 %, et dans le sous-secteur hétérogène 10.8 « fabrication d'autres produits alimentaires », de 3,9 %.

Concernant la fabrication de boissons, les catégories 11.05 « fabrication de bière » et 11.07 « industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » ont enregistré des reculs de respectivement 6,4 % et de 1 % de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019.

Graphique 2-2. Évolution du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons à court et moyen terme

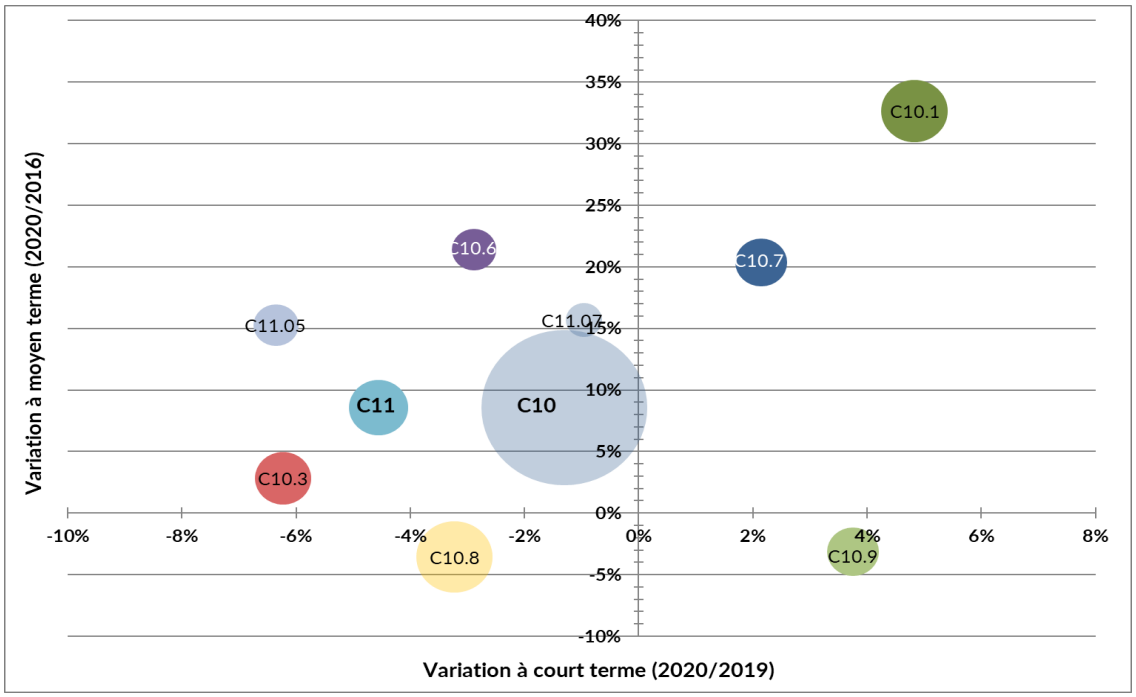

Source : Statbel, données provisoires pour le quatrième trimestre de 2020.

[8] Bien que le secteur C10 « industries alimentaires » soit composé de 9 sous-secteurs, les données du chiffre d'affaires ne sont disponibles que pour 7 d'entre eux. Le chiffre d'affaires pour la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) et la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) est confidentiel.

2.3. Production selon les indices Prodcom

La production dans les industries alimentaire et la fabrication de boissons a diminué en 2020 par rapport à 2019. Cela se vérifie dans 8 sous-secteurs sur les 13 dont les données sont disponibles. Parmi les 5 sous-secteurs ayant enregistré une hausse de leur production se trouvent les producteurs de viande, de poisson, de lait et fromage ainsi que les producteurs de grains et d'aliments pour animaux.

En ce qui concerne le secteur de l'alimentation stricte, la production a reculé de 0,5 % en 2020 en comparaison à 2019.

Parmi les sous-secteurs qui le composent, le sous-secteur 10.1 « transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande » a enregistré une hausse de sa production de 1,2 % tandis que le sous-secteur 10.2 « transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » a progressé de 7,8 %.

Parmi les sous-secteurs de l'alimentation ayant connu un recul de leur production en 2020, le recul le plus prononcé s'observe dans le sous-secteur 10.4 « fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales » (- 20,3 %). Vient ensuite le sous-secteur 10.3 « transformation et conservation de fruits et de légumes », dont la production a diminué de 5,5 % en 2020, suivi du sous-secteurs 10.8, plus hétérogène, « fabrication d'autres produits alimentaires », et dans lequel se trouvent entre autres, le sucre, le chocolat et les condiments et le sous-secteur 10.7 « fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » qui ont connu tous deux un recul de leur production de respectivement 3,9 % et 0,2 %.

Le sous-secteur 10.5 « fabrication de produits laitiers » a enregistré une hausse de sa production de 0,6 % en 2020 et le sous-secteur 10.6 « travail des grains ; fabrication de produits amylacés » de 1,9 %.

Enfin, la production dans le sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » s'est inscrite en hausse en 2020 (+5,8 %).

En ce qui concerne la production dans la fabrication de boissons (NACE 11), celle-ci s'est contractée de 14,2 % en 2020. Les 4 catégories d'activité pour lesquelles nous disposons d'informations affichent toutes une diminution de leur production en 2020 et le recul est à deux chiffres pour 3 des 4 catégories.

La baisse la plus prononcée a été observée dans la catégorie 11.05 « fabrication de bière », où la production a diminué de près d'un cinquième (-20,1 %). Viennent ensuite les catégories 11.06 « fabrication de malt » et 11.01 « production de boissons alcooliques distillées », où la production a connu une baisse respectivement de 12 % et 10,7 % en 2020.

Avec une diminution de la production de 5,4 %, la catégorie 11.07 « industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » est celle qui a enregistré le plus faible recul.

Graphique 2-3. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons à court et moyen terme

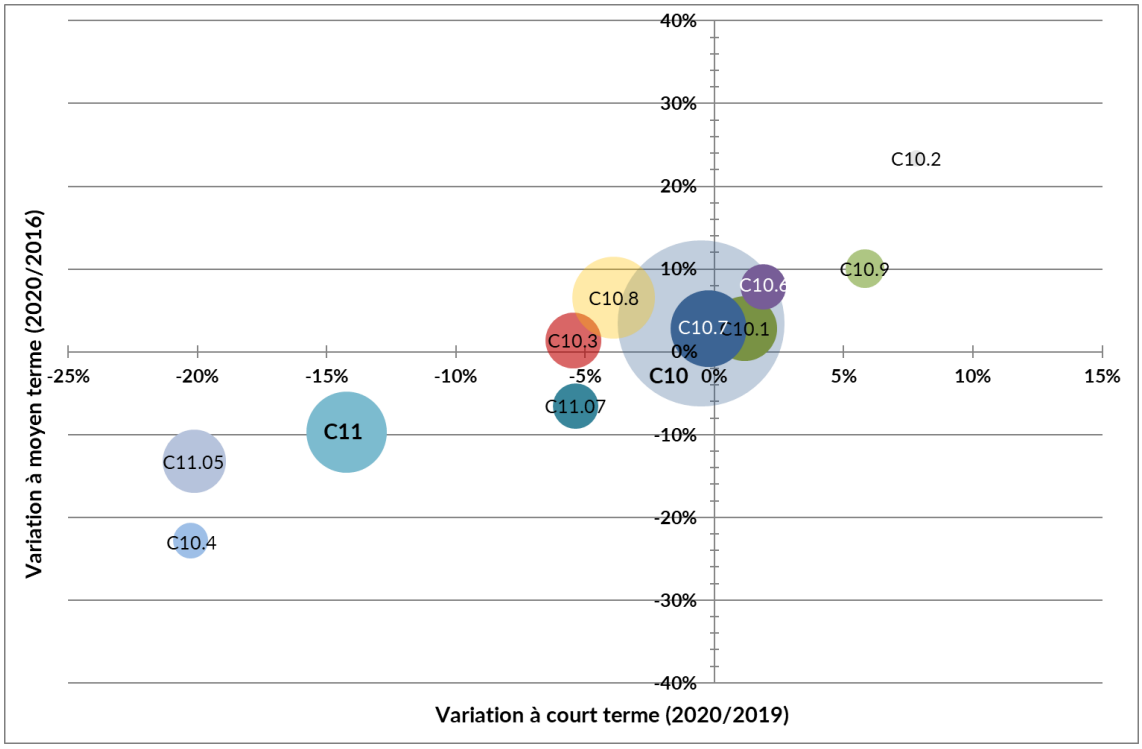

Source : Statbel, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

Le graphique 2-4 montre que la production dans les industries alimentaires (C10) s'est inscrite en baisse en 2020 par rapport à 2019 tant en Belgique que dans la zone euro et dans les pays voisins de la Belgique. La diminution de la production de denrées alimentaires en Belgique est cependant moins prononcée que celle observée en zone euro et dans les pays voisins. C'est en Allemagne et dans la zone euro que le recul est le plus marqué.

En ce qui concerne la fabrication de boissons (C11), il apparaît que le recul de la production est nettement plus important que celui observé dans les industries alimentaires et ce pour l'ensemble des zones concernées. C'est en Belgique que le retrait est le plus significatif.

Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique, dans les pays voisins et dans la zone euro dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

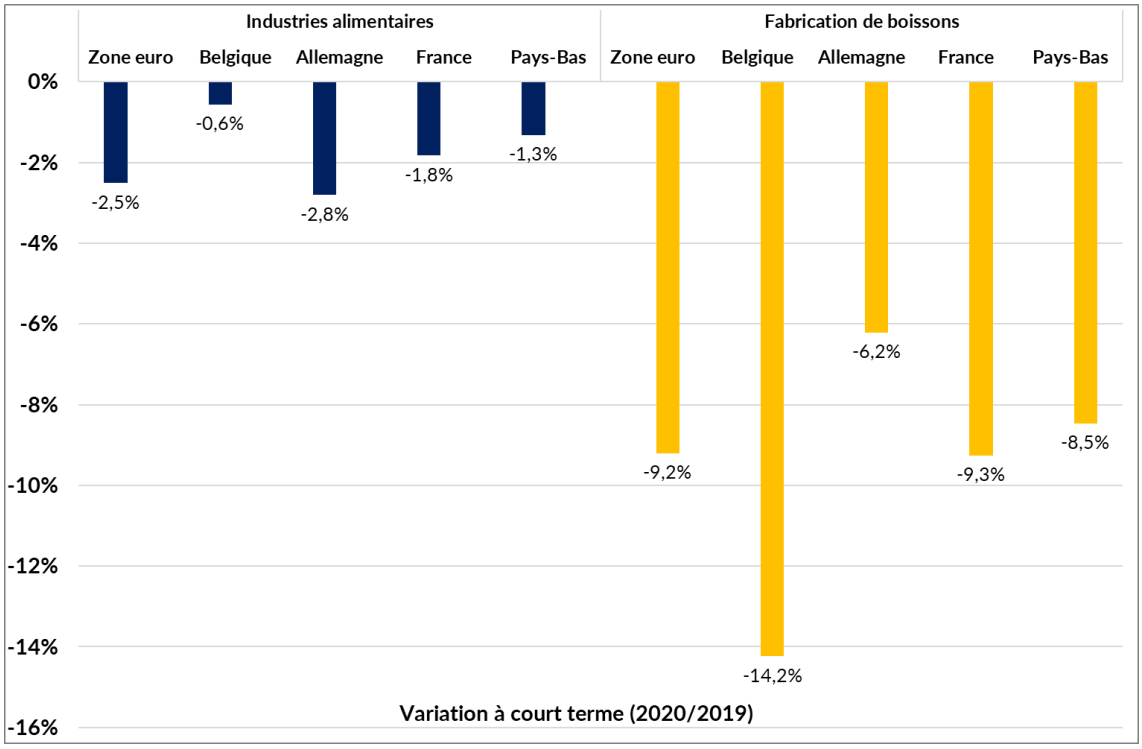

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

2.4. Taux d'utilisation des capacités de production

Tableau 2-1. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production[9] (en %)

	Moyenne 20 ans	2016	2017	2018	2019	2020	2019 IV	2020 III	2020 IV	Variation en point de pourcentage			
										2020-2016	2020-2019	2020 IV-2019 IV	2020 IV-2020 III
Ensemble de l'industrie manufacturière	79,3	80,0	81,3	80,4	79,6	75,5	78,6	76,7	78,9	-4,5	-4,1	0,3	2,2
Industrie alimentaire	75,8	77,7	77,3	79,9	79,8	76,8	79,2	76,2	76,0	-0,9	-3,0	-3,2	-0,2

Source : BNB, enquêtes sur la conjoncture.

Le taux moyen d'utilisation des capacités de production pour **l'ensemble de l'industrie manufacturière** était de 75,5 % en 2019 et a diminué de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2019 et de 4,5 points de pourcentage par rapport à 2016. En 2020, le taux d'utilisation est passé en dessous de la moyenne des 20 dernières années qui est de 79,3 %. À court terme, on peut noter une augmentation du taux d'utilisation pour l'ensemble de l'industrie manufacturière si on compare le quatrième trimestre au troisième trimestre de 2020 (+2,2 points de pourcentage) ainsi qu'une légère augmentation si on compare le quatrième trimestre de 2020 avec le quatrième trimestre de 2019 (+0,3 point de pourcentage).

Le taux d'utilisation des capacités de production **des industries alimentaires** est presque toujours plus bas que pour l'industrie manufacturière, à l'exception du premier et du quatrième trimestre de 2019 et du premier et du deuxième trimestre de 2020. En 2020, le taux d'utilisation pour les industries alimentaires a diminué à 76,8 %, 3 points de pourcentage de moins qu'en 2019 et on a observé une diminution de 0,9 point de pourcentage en comparaison avec 2016. Depuis le premier trimestre de 2016, le taux d'utilisation des capacités de production des industries alimentaires se situe au-dessus de la moyenne des 20 dernières années, avec une lourde chute au quatrième

[9] Le taux d'utilisation des capacités de production est mesuré sur la base d'une étude trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre) de la NBB. Les résultats d'octobre (M10) sont liés au taux d'utilisation de septembre. Le taux d'utilisation moyen est calculé comme suit : (M4y+M7y+M10y+M1y+1)/4.

trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2020, mais le taux d'utilisation reste au-dessus de la moyenne des 20 dernières années qui est de 75,8 %.

Le **taux moyen d'utilisation des capacités de production** de l'ensemble de l'industrie manufacturière **sur les 20 dernières années** (79,3 %) est sensiblement plus élevé que le taux moyen d'utilisation des capacités de production des industries alimentaires (75,8 %) avec une différence de 3,5 points de pourcentage.

Graphique 2-5. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %)

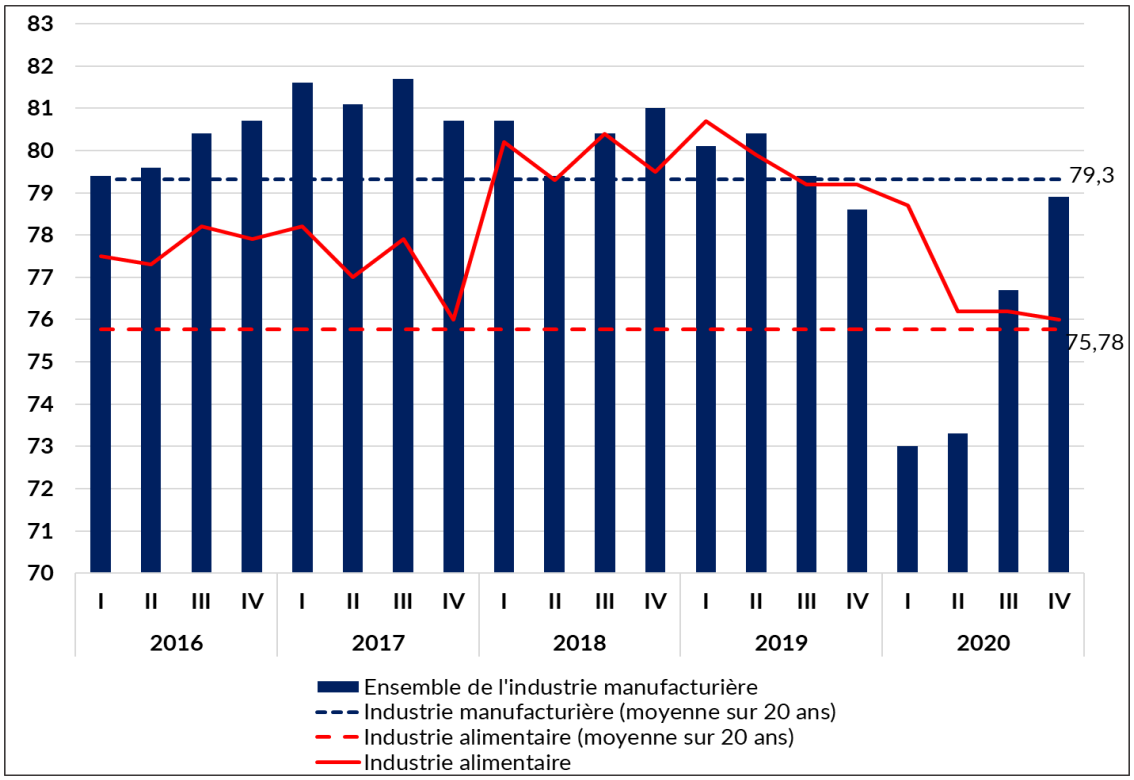

Source : BNB, enquêtes sur la conjoncture.

La **pression sur l'appareil de production des industries alimentaires** s'est clairement faite ressentir tout au long de la période d'observation, avec un taux d'utilisation des capacités toujours supérieur à la moyenne à long terme. Le taux d'utilisation des industries alimentaires est remonté après une forte diminution au quatrième trimestre de 2017, avec un important pic atteint au premier trimestre de 2018, qui se situe même plus haut que la moyenne à long terme de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

La capacité de production des industries alimentaires était même plus élevée au quatrième trimestre de 2019 que la capacité de production de l'ensemble de l'industrie manufacturière avec une différence de 0,6 point de pourcentage. Au deuxième trimestre de 2020, il y a eu une forte diminution du taux d'utilisation pour l'industrie de l'alimentation à 76,2 %, soit un trimestre plus tard que pour l'industrie manufacturière, mais à l'inverse de l'industrie manufacturière, la capacité de production de l'industrie de l'alimentation est restée au-dessus de la moyenne des 20 dernières années.

En 2020, les taux d'utilisation des capacités de production des industries alimentaires et de l'ensemble de l'industrie manufacturière ont évolués différemment : le secteur des industries alimentaires a noté une diminution de la pression sur son appareil de production mais est resté au-dessus de la moyenne à long terme de 75,8 % tandis que le taux d'utilisation de l'ensemble de l'industrie manufacturière s'est rétabli après avoir diminué fortement au premier trimestre de 2020. Le taux d'utilisation de l'ensemble de l'industrie manufacturière s'est rétabli au quatrième trimestre de 2020 aux alentours de la moyenne à long terme située à 79,3 %.

2.5. Emploi

Dans le cadre de ce rapport, l'emploi est analysé (sur la base de son volume) au travers du concept « postes de travail » qui correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée (trimestre). Cependant, pour permettre au lecteur de se faire une idée de ce que représentent les postes de travail en matière d'équivalent temps plein (ETP), nous avons repris en annexe un tableau de correspondance détaillé des ETP.

L'analyse conjoncturelle de l'emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11) a été réalisée sur la base des statistiques officielles, c'est-à-dire les données statistiques centralisées de l'ONSS regroupées selon la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, dans sa version belge, NACE-BEL2008.

En moyenne sur les trois premiers mois de 2020, le nombre d'emplois[10] calculés en postes de travail des industries alimentaires et de la fabrication des boissons (C10-C11) a progressé de 1,1 %, passant de 95.024 à 96.032 emplois. Cette augmentation s'observe tant dans l'industrie de l'alimentation (+0,9 %) que dans la fabrication de boissons (+1,9 %).

Tableau 2-2. Nombre d'emplois en postes de travails (PDT) et en équivalents temps plein (ETP).

Variation à un an d'écart en %

NACE	2017*		2018*		2019*		2020*	
	PDT	ETP	PDT	ETP	PDT	ETP	PDT	ETP
C10-C11	1,9%	2,5%	2,4%	2,9%	2,2%	2,0%	1,1%	-3,6%
C10	1,8%	2,3%	2,0%	2,5%	2,1%	1,9%	0,9%	-3,3%
C11	3,1%	3,8%	5,3%	5,2%	3,3%	2,8%	1,9%	-5,6%

Source : ONSS et calculs propres.
(*) Moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois.

On constate cependant que, s'il y a une décélération dans l'évolution du nombre de postes de travail sur les trois premiers trimestres de 2020 à un an d'écart, le nombre d'emplois, mesuré en équivalents temps plein, des industries alimentaires et de la fabrication des boissons (C10-C11) recule (-3,6 %, passant de 79.316 à 67.349 ETP). Cette détérioration s'observe tant dans les industries alimentaires (-3,3 %) que dans la fabrication de boissons (-5,6 %). Cette divergence dans la dynamique d'évolution entre les deux concepts (postes de travail et équivalents temps plein) s'observe déjà en 2019 pour les industries alimentaires (C10), où l'on notait une très légère accélération dans la croissance des postes de travail sur les trois premiers trimestres de 2019, à un an d'écart, tandis que l'évolution du nombre d'équivalents temps plein décélérait sur la même période de référence..

Les sous-secteurs 10.8 « fabrication d'autres produits alimentaires » et 10.9 « fabrication d'aliments pour animaux » ont enregistré une diminution des **postes de travail** sur cette période

[10] Il s'agit des données centralisées de l'ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

(-0,8 % et -8,7 %). Tous les autres sous-secteurs des industries alimentaires ont vu leur nombre moyen de postes de travail progresser en moyenne sur les 3 premiers trimestres de 2020 par rapport à la même période de 2019, mais ce sont les sous-secteurs 10.3 « transformation et conservation de fruits et de légumes » et 10.5 « fabrication de produits laitiers » qui ont enregistré les hausses les plus marquées (de respectivement 4,4 % et 2,7 %). Dans le secteur de la fabrication des boissons, et pour les catégories importantes en matière d'emploi, le nombre moyen de postes de travail sur les neuf premiers mois de 2020 a progressé de manière dynamique dans les catégories 11.01 « production de boissons alcooliques distillées » (+8,3 %) et 11.5 « fabrication de bière » (+3,7 %) tandis qu'il s'est quasiment stabilisé dans la catégorie 11.07 « industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+0,1 %). En revanche, l'emploi a reculé dans la catégorie 11.06 « fabrication de malt » (-12,7 %).

Sur le plan des **équivalents temps plein (ETP),** l'image est quelque peu différente. En effet, comme mentionné plus haut, le nombre d'ETP a diminué dans les industries alimentaires sur les trois premiers trimestres de 2020 à un an d'écart et tous les sous-secteurs marquent un recul du nombre d'ETP sur cette période à l'exception des sous-secteurs 10.3 « transformation et conservation de fruits et de légumes » et 10.5 « fabrication de produits laitiers » qui ont enregistré respectivement une hausse des ETP de 0,7 % et 1,1 % sur cette même période de référence. Quant au secteur de la fabrication des boissons, s'il est en recul en matière de nombre d'ETP sur les trois premiers mois de 2020 en glissement annuel, les catégories importantes en matière d'ETP le sont également, exception faite de la catégorie 11.01 « production de boissons alcooliques distillées » (+0,6 %).

Sur une plus longue période, en comparant la moyenne des neuf premiers mois de 2020 à celle de 2016, à l'exception des sous-secteurs 10.9 « fabrication d'aliments pour animaux » et 10.6 « travail des grains ; fabrication de produits amylacés » qui observent un recul de respectivement 6 % et 2,4 % du **nombre de postes de travail**, l'ensemble des sous-secteurs des industries alimentaires a enregistré une augmentation du nombre de postes de travail. Les sous-secteurs 10.3 « transformation et conservation de fruits et de légumes » (+23,1 %) et 10.4 « fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales » (+18,9 %) ont enregistré, quant à eux, des hausses à deux chiffres. Parmi les catégories importantes sur le plan des postes de travail dans le secteur de la fabrication des boissons, les catégories 11.01 « production de boissons alcooliques distillées » et 11.05 « fabrication de bières » enregistrent également une progression à deux chiffres de l'emploi (PDT) en moyenne sur les neuf premiers mois de 2020 en comparaison à la même période de 2016, avec une hausse respective de 48,8 % et 23,5 %, alors que l'emploi n'a que faiblement progressé dans la catégorie 11.07 « industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+1,9 %) et s'est même replié dans la catégorie 11.06 « fabrication de malt » (-13,7 %).

En ce qui concerne les **équivalents temps pleins (ETP)**, si leur progression sur longue période est moins importante que celle des PDT, ce sont néanmoins les mêmes sous-secteurs qui accusent un recul de leur nombre sur longue période, à savoir les sous-secteurs 10.9 « fabrication d'aliments pour animaux » (-7,2 %) et 10.6 « travail des grains ; fabrication de produits amylacés » (-3,1 %), à l'exception près du sous-secteur 10.2 « transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » (-2,4 %). Quant à la fabrication des boissons, le même constat peut être tiré pour les ETP que pour les PDT, exception faite de la catégorie 11.07 « industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » qui, contrairement aux postes de travail, observe une évolution négative du nombre d'équivalents temps plein sur longue période (-3,2 %).

Graphique 2-6. Évolution de l'emploi (**postes de travail**) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019 et de 2016

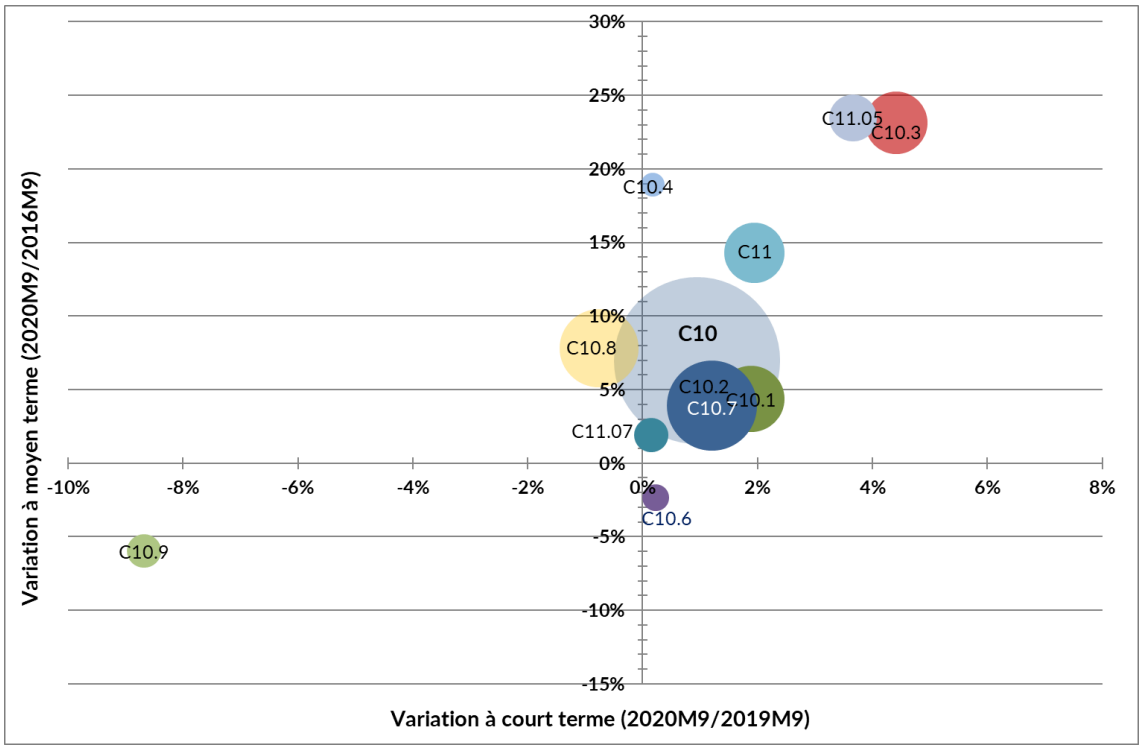

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

Graphique 2-7. Évolution de l'emploi (**équivalents temps plein**) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019 et de 2016

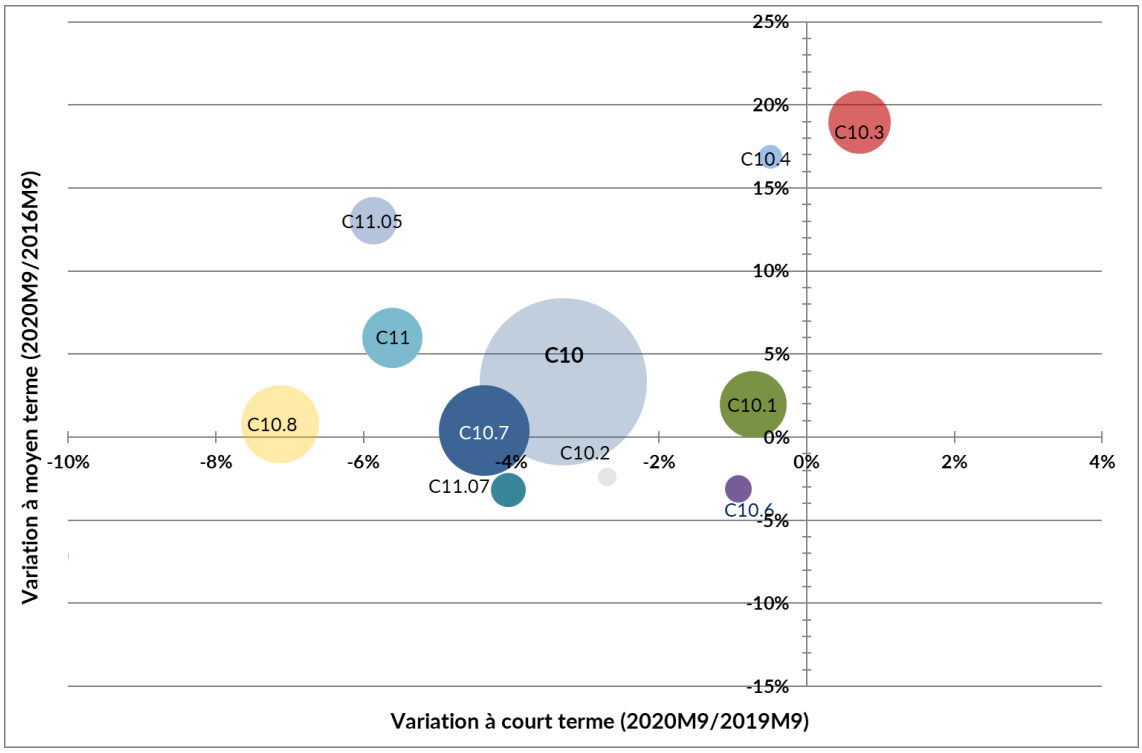

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons jusqu'à un niveau de détail de 4 chiffres selon la nomenclature NACE.

Les fiches se composent d'une description des activités comprises dans le secteur ainsi que d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents. Les divers indicateurs qui le composent sont :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'assujettis,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Les unités utilisées sont le million d'euros pour le commerce extérieur et les indicateurs d'activité, à l'exception de la production et du prix à la production qui sont exprimés en indices. L'emploi, le nombre d'employeurs, et les indicateurs de dynamique entrepreneuriale sont exprimés en unités. La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 3.2. du présent rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, celles-ci seront indiquées par la mention « n.a. » (not available) dans le tableau de données. Si les données sont confidentielles, elles sont marquées par un « C » (confidential) dans le tableau de données.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2020. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2019 figurent également sur le graphique.

Enfin, un bref commentaire expliquant les évolutions récentes du secteur complète chaque fiche.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autre biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Production (indice)

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, en termes de valeur ajoutée à coût de facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête Prodcom, enquête mensuelle sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODuits de la COMmunauté européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2010=100

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées ONSS. Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement (6). Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.),
- les travailleurs de la pêche maritime,
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés,
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et l'horeca,
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui, au cours du trimestre concerné, a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales ayant la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis

Définition : La population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : Une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions:

- L'entreprise n'est plus capable de payer ses factures ;
- L'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite.[11]

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Suite à cela, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

En raison des mesures prises pendant la crise du Covid-19 et du confinement qu'elle a causé, les tribunaux et greffiers de l'entreprise ont limité leurs activités jusqu'au 18 mai 2020. De plus, un moratoire temporaire était d'application jusqu'au 17 juin 2020, afin de protéger les entreprises qui étaient en bonne santé avant le 18 mars 2020 contre les effets de la crise du Covid-19. À partir du 6 novembre 2020 et à la suite de la deuxième vague de coronavirus, le gouvernement a approuvé un nouveau moratoire sur les faillites jusqu'au 31 janvier 2021.

Entre les deux moratoires, l'administration fiscale et l'ONSS ont épargné des entreprises, par un moratoire de fait, en renonçant à les citer en faillite à la suite de dettes fiscales et sociales. Ce dispositif reste également en vigueur après le 1er février selon le ministre de la Justice.

Par ailleurs, durant les mois de juillet et août, les vacances judiciaires ont eu lieu. Les tribunaux sont donc restés ouverts pendant cette période mais le nombre d'audiences était réduit. C'est

[11] Statbel, faillites hebdomadaires.

pourquoi, les chiffres de Statbel sur les faillites sont habituellement plus faibles pendant cette période.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites

Définition : Outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emplois qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unité

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et ses pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept national et ne concernent que les échanges de biens. Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie. Il permet d'observer l'évolution du commerce extérieur des entreprises en Belgique.

Source des données : BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF sur la base des données de la BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

3.3.1. Les industries alimentaires en 2020 (C10)

En 2020, le **chiffre d'affaires** des industries alimentaires a légèrement baissé (-1,3 % par rapport à l'année précédente) pour se chiffrer à près de 48,3 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires des industries alimentaires est essentiellement réalisé par la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82), dont le chiffre d'affaires s'est élevé à près de 5 milliards d'euros en 2020, suivie par l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51 ; 4,9 milliards d'euros) et la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91 ; 4,2 milliards d'euros). La transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11), a connu la plus forte augmentation de chiffre d'affaires en valeur en 2020 (+469,6 millions d'euros par rapport à 2019) tandis que la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12) a connu la plus forte baisse de chiffre d'affaires en valeur (-288,2 millions d'euros).

Les **investissements** des industries alimentaires se sont élevés à près de 1,4 milliard d'euros en 2020, soit 0,5 % de plus qu'en 2019. Les investissements ont surtout été réalisés dans la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31 ; 264,8 millions d'euros), la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71 ; 183,1 millions d'euros) et la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82 ; 153,3 millions d'euros). De plus, la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31) a procédé à des investissements

plus importants en 2020 (+38,5millions d'euros par rapport à 2019). En revanche, les investissements ont le plus fortement diminué en valeur dans les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39 ; -50,7 millions d'euros par rapport à 2019).

La **production** dans les industries alimentaires a marqué un léger recul en 2020 (-0,5 % par rapport à 2019). Si la production s'est fortement accrue dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92 ; +21,2 %) et dans une moindre mesure dans la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2 ; +7,8 %), elle a en revanche fortement diminué dans la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41 ; -29,1 %) et dans la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32 ; -11,1 %).

Les **prix à la production** se sont orientés à la hausse en 2020 (+1,2 % par rapport à 2019). Les prix à la production ont notamment augmenté dans la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4 ; +8,6 %), la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (C10.13 ; +3,9 %) et la fabrication de plats préparés (C10.85 ; +3,9 %). Les industries alimentaires ont pu compter notamment sur une diminution des prix à la production dans la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2 ; -3,8 %) et l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51 ; -3,1 %) pour amoindrir l'augmentation du niveau des prix à la production dans l'ensemble du secteur.

L'**emploi** a légèrement augmenté sur les neuf premiers mois de 2020 dans les industries alimentaires (+0,9 % par rapport à la même période de 2019, soit 797 postes de travail supplémentaires). Les industries alimentaires comptent désormais 84.931 emplois, contre 84.134 emplois un an plus tôt. C'est la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) qui occupe la place prépondérante de l'emploi avec 19.424 postes de travail, soit 22,9 % des industries alimentaires. Si l'emploi a observé un recul marqué dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91 ; -334 unités) mais également dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82 ; -140 unités) et dans la transformation du thé et du café (C10.83 ; -137 unités), les hausses de l'emploi dans la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31 ; +404 unités), la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71 ; +234 unités) et l'exploitation de laiteries et fabrication de fromage (C10.51 ; +201 unités) ont plus que compensé les baisses d'emploi observées dans les autres secteurs.

La **masse salariale** s'est néanmoins orientée à la baisse sur les neuf premiers mois de 2020 dans les industries alimentaires (-0,2 % par rapport à la même période de 2019). Elle se chiffre désormais à 1.939,1 millions d'euros contre 1.943 millions d'euros un an plus tôt. Comme pour l'emploi, c'est la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) qui représente la plus grande part de la masse salariale des industries alimentaires, avec 302,1 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2020, et ce malgré une diminution de 3,8 millions d'euros par rapport à la même période de 2019. C'est toutefois dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) que la diminution a été la plus marquée (-12,9 millions d'euros en glissement annuel). En revanche, la masse salariale a augmenté de façon notable dans la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31 ; +9 millions d'euros).

Les industries alimentaires ont comptabilisé 4.035 **employeurs** sur les neuf premiers mois de 2020, soit 44 employeurs de moins que sur la même période de 2019. La plupart des employeurs sont actifs dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71), où 2.509 employeurs sont présents sur les neuf premiers mois de 2020. Ce nombre a diminué de 49 unités en glissement annuel, soit le recul le plus important du nombre d'employeurs enregistré sur cette période. Parmi les 9 sous-secteurs (codes NACE à trois chiffres) qui composent les industries alimentaires, seuls 3 d'entre eux ont connu une hausse de leur nombre d'employeurs. Il s'agit de la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3 ; +5 employeurs), la fabrication de produits laitiers (C10.5 ; +7 employeurs) et la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8 ; +8 employeurs).

En 2019, les industries alimentaires ont vu la **création** de 658 nouvelles entreprises, contre 611 entreprises créées en 2018. Ces nouvelles entreprises ont essentiellement vu le jour dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71), où 293 nouvelles entreprises ont vu le jour en 2019, contre 298 créations d'entreprises en 2018. C'est toutefois dans la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72) que le nombre de créations d'entreprises a le plus diminué, avec 10 créations d'entreprises de moins par rapport à 2018, portant ainsi à 29 le nombre d'entreprises créées en 2019 dans ce secteur. Les variations nettes positives ont été les plus importantes en 2019 dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie

(C10.82 ; +22 créations), la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11 ; +15 créations) et la fabrication de glaces de consommation (C10.52 ; +8 créations).

Les industries alimentaires ont subi 566 **radiations d'entreprises** en 2019, contre 459 entreprises radiées en 2018. Les entreprises radiées font essentiellement partie des secteurs de la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71), où 309 radiations d'entreprises ont été répertoriées, soit 42 radiations de plus qu'en 2018. La transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) a aussi connu une forte augmentation des entreprises radiées en 2019, avec 22 entreprises radiées supplémentaires par rapport à 2018. Par ailleurs, si la plupart des secteurs composant les industries alimentaires ont également connu des radiations d'entreprises supplémentaires en 2019, quatre ont affiché un recul des radiations d'entreprises en 2019. Il s'agit de la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (C10.13 ; -1 radiation), la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2 ; -7 radiations), les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39 ; -1 radiation) et la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92 ; -1 radiation).

En 2019, 8.259 **entreprises assujetties** étaient présentes dans les industries alimentaires, ce qui représente une augmentation de 1,0 % par rapport à 2018. Ces entreprises assujetties se situent essentiellement dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71), où 4.328 assujettis sont dénombrés, soit plus de la moitié (52,4 %) des entreprises assujetties actives dans les industries alimentaires. C'est dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) et dans la fabrication de glaces de consommation (C10.52) que le nombre d'entreprises assujetties a le plus augmenté en 2019 (avec respectivement 30 et 28 assujettis de plus qu'en 2018). En revanche, c'est dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71 ; 23 assujettis de moins) et la transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11 ; 9 assujettis de moins) que le nombre d'assujettis a le plus diminué.

Les industries alimentaires ont connu 58 **faillites** en 2020, une évolution positive par rapport à 2019, où 126 faillites avaient été observées. C'est par ailleurs le plus faible nombre de faillites depuis 2016. Toutefois, au vu de la pandémie de Covid-19, deux moratoires sur les faillites ont été mis en place par le gouvernement en cours d'année 2020 afin d'éviter que de trop nombreuses entreprises soient déclarées en faillite à cause de la situation exceptionnelle vécue. Ces moratoires peuvent donc être un facteur explicatif de cette forte diminution du nombre de faillites en 2020. Les faillites enregistrées en 2020 sont essentiellement localisées dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71 ; 42 faillites), et dans une moindre mesure dans les secteurs de la transformation et la conservation de la viande et la préparation de produits à base de viande (C10.1 ; 5 faillites) et de la fabrication d'autres produits alimentaires (C108 ; 4 faillites). Notons encore que si tous les secteurs ont connu une évolution favorable ou neutre des faillites en 2020, la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73) fait office d'exception puisqu'elle a connu une faillite de plus qu'en 2019.

À la suite de ces faillites, 133 **emplois** ont été **perdus** dans les industries alimentaires en 2020. Il s'agit d'une forte diminution par rapport à 2019, où les faillites avaient occasionné la perte de 848 emplois. Les faillites étaient cependant plus nombreuses également. De plus, à l'instar des faillites, il s'agit du plus petit nombre d'emplois perdus en conséquence de faillites depuis 2016. En 2020, la quasi-totalité des emplois perdus à la suite de faillites se situe dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71 ; 114 emplois perdus) et, dans une moindre mesure, dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82 ; 6 emplois perdus).

Les **exportations** des industries alimentaires ont atteint près de 23,7 milliards d'euros en 2020 et sont destinées majoritairement au marché intra-européen (17,8 milliards d'euros). Il s'agit d'une réduction des exportations de 2,1 % par rapport à 2019. Les exportations des industries alimentaires concernent essentiellement les produits de laiteries et de fromages (C10.51) qui représentent 12,6 % des exportations des industries alimentaires, soit près de 3 milliards d'euros. Les exportations de produits laitiers et de fromages accusent toutefois la plus forte diminution en valeur en 2020 (-239,7 millions d'euros par rapport à 2019). En revanche, les exportations d'huiles et de graisses (C10.41) affichent la meilleure progression en valeur en 2020 (+170,2 millions d'euros). Avec près de 2,8 milliards d'euros, les exportations de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) comptent pour une part importante dans les exportations des industries alimentaires (11,9 %). Elles sont suivies des exportations de viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) et des autres transformations et conservations de fruits et de légumes

(C10.39) qui occupent également une part importante, de 9,1 % chacune. En 2020, les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation des industries alimentaires sont les Pays-Bas (4,8 milliards d'euros), la France (4,7 milliards d'euros), l'Allemagne (3,3 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (2 milliards d'euros). Notons encore que les exportations vers le Royaume-Uni ont marqué un recul de 3,9 % en 2020, soit à un rythme supérieur que le recul des exportations vers l'Allemagne (-1,4 %) mais inférieur à celui des exportations vers la France (-6,2 %).

Contrairement aux exportations, les **importations** des industries alimentaires ont progressé en 2020 (+3,9 % par rapport à 2019) et ont atteint 18,2 milliards d'euros. Les importations des industries alimentaires sont essentiellement originaires du marché intra-européen (15,9 milliards d'euros). La Belgique importe essentiellement des produits de laiteries et de fromages (C10.51), ces produits comptant pour 3,1 milliards d'euros, soit 17 % des importations belges des industries alimentaires en 2020. Ces importations de produits de laiteries et de fromages ont diminué de 190,4 millions d'euros en 2020, soit la baisse la plus prononcée en valeur enregistrée cette année. La Belgique importe aussi beaucoup d'huiles et de graisses (C10.41), de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) et des autres transformations et conservation de fruits et de légumes (C10.39). Par ailleurs, ce sont les importations d'huiles et de graisses (C10.41) qui ont le plus augmenté en valeur en 2020 (+333,3 millions d'euros). En 2020, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont encore une fois les pays voisins de la Belgique, à savoir les Pays-Bas (6,9 milliards d'euros), la France (3,6 milliards d'euros) et l'Allemagne (2,4 milliards d'euros). Remarquons encore que les importations des industries alimentaires en provenance du Royaume-Uni ont chuté de près d'un cinquième en 2020 (-20,2 %) et se sont limitées à 561,4 millions d'euros.

Enfin, la **balance commerciale** des industries alimentaires a présenté un solde excédentaire en 2020, celui-ci s'élevant à 5,6 milliards d'euros, soit 1,2 milliard d'euros de moins qu'en 2019. Notons également que le solde de la balance commerciale est positif depuis de nombreuses années mais a atteint son niveau le plus bas en 2020. Enfin, la majorité des secteurs composant les industries alimentaires possède une balance commerciale positive.

En **conclusion**, les industries alimentaires ont connu une année globalement défavorable en 2020. En effet, le chiffre d'affaires a connu un recul et la production s'est légèrement affaiblie tandis que les prix à la production ont poursuivi leur mouvement haussier. Le nombre d'employeurs a baissé sur les neuf premiers mois de 2020. Le commerce extérieur est en berne, avec une diminution des exportations et une augmentation des importations, résultant en un amoindrissement du solde de la balance commerciale. Plusieurs éléments ont néanmoins connu une évolution plus favorable dans les industries alimentaires en 2020, bien qu'ils soient assez peu nombreux. On a en effet observé une hausse légère des investissements, une augmentation de l'emploi au cours des neuf premiers mois de l'année et une diminution des faillites et emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons que ce dernier élément doit néanmoins être analysé avec prudence au vu de la mise en place des moratoires sur les faillites en cours d'année. Enfin, la dynamique entrepreneuriale était encore relativement vigoureuse en 2019 (dernière année complète disponible), avec un nombre de créations d'entreprises supérieur à celui des radiations.

3.3.2. La fabrication de boissons en 2020 (C11)

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de boissons a baissé de 4,6 % par rapport à 2019 et s'est ainsi limité à 6,1 milliards d'euros contre 6,4 milliards d'euros un an plus tôt. Ce chiffre d'affaires provient essentiellement de la fabrication de bière (C11.05) et de l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07), respectivement pour 3,5 milliards d'euros et 2,3 milliards d'euros. Ces deux secteurs ont par ailleurs connu un recul de leur chiffre d'affaires en 2020. À l'instar du chiffre d'affaires, les **investissements** se sont également affichés à la baisse en 2020 (-17,7 % par rapport à 2019) et ont atteint 338,6 millions d'euros contre 411,2 millions d'euros un an plus tôt. Ces investissements ont été réalisés presque exclusivement dans la fabrication de bière (C11.05) pour 275,3 millions d'euros et dans l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07) pour 54,3 millions d'euros.

La **production** de boissons a subi un recul marqué en 2020 (-14,2 %) et a atteint un niveau relativement bas comparativement à la production enregistrée ces dernières années dans ce secteur. La production a chuté dans tous les secteurs de la fabrication de boisson, de 10,7 % pour la production de boissons alcooliques distillées (C11.01), de 20,1 % pour la fabrication de bière

(C11.05), de 12 % pour la fabrication de malt (C11.06) et de 5,4 % pour l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07).

En revanche, les **prix à la production** ont augmenté en 2020 dans la fabrication de boissons (+1,9 % par rapport à 2019). Les prix à la production ont augmenté de 0,3 % dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01), de 1,6 % dans la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) et de 2,9 % dans la fabrication des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07).

Le secteur de la fabrication de boissons compte 11.101 **emplois** sur les neuf premiers mois de 2020, soit 1,9 % de plus que sur la même période de 2019 (212 postes de travail supplémentaires). Ces emplois se situent majoritairement dans la fabrication de bière (C11.05) et dans l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07) qui dénombrent 6.819 et 3.623 emplois respectivement en 2020. Seules la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) et la fabrication de malt (C11.06) ont connu une diminution de leur nombre d'emplois en première partie d'année 2020, respectivement de 63 et 22 postes de travail.

Malgré l'augmentation de l'emploi, la **masse salariale** a baissé de 3,8 % sur les neuf premiers mois de 2020 et s'est limitée à 336,5 millions d'euros dans la fabrication de boissons. Celle-ci provient presque entièrement de la fabrication de bière (C11.05) et de l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07), respectivement pour 205,6 millions d'euros et 114,4 millions d'euros.

Le **nombre d'employeurs** présents dans la fabrication de boissons s'élève à 200 au cours des neuf premiers mois de 2020, soit 9 employeurs supplémentaires par rapport à la même période de 2019 (+4,4 %). Les employeurs se situent principalement dans la fabrication de bière (C11.05 ; 136 employeurs), et dans une moindre mesure dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01 ; 26 employeurs) et l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 20 employeurs). En première partie d'année 2020, seule la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) a observé une diminution de son nombre d'employeurs d'une unité.

En 2019, la fabrication de boissons a enregistré la **création de 123 entreprises**, soit 3 créations d'entreprises de moins qu'en 2018. Ces créations d'entreprises concernent essentiellement les secteurs de la fabrication de bière (C11.05 ; 77 entreprises créées), la production de boissons alcooliques (C11.01 ; 21 entreprises créées) et l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 10 entreprises créées). Par ailleurs, le mouvement baissier observé dans les créations d'entreprises pour la fabrication de boissons provient de la diminution du nombre d'entreprises créées dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01) et dans la production de vin de raisin (C11.02) avec respectivement 2 et 8 entreprises de moins créées par rapport à 2018. Le nombre d'entreprises créées est resté stable à deux unités dans la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) et a augmenté dans les quatre autres secteurs.

La fabrication de boissons a connu 50 **radiations d'entreprises** en 2019, soit 21 entreprises radiées supplémentaires par rapport à 2018 et le nombre le plus important depuis plusieurs années. Ces radiations d'entreprises se localisent essentiellement dans la fabrication de bière (C11.05) avec 29 entreprises radiées enregistrées, soit une augmentation de 14 entreprises radiées par rapport à 2018 dans ce secteur. Le nombre de radiations d'entreprises a également connu une hausse dans la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03 ; 2 radiations supplémentaires), la fabrication de malt (C11.06 ; 1 radiation supplémentaire) et l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 4 radiations supplémentaires).

En 2020, la fabrication de boissons a répertorié 4 **faillites** d'entreprises. Ces faillites sont localisées dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01 ; 2 faillites), dans la fabrication de bière (C11.05 ; 1 faillite) et dans l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 1 faillite). Le résultat observé en 2020 ne diffère pas du nombre de faillites enregistré pour les années précédentes, étant donné que depuis 2016 le secteur enregistre au plus 4 faillites annuellement. Toutefois, compte tenu des moratoires mis en place en cours d'année 2020, il n'est pas improbable que le nombre de faillites s'oriente à la hausse en 2021.

En 2020, ces 4 faillites ont occasionné la **perte de 21 emplois**. Ces emplois perdus se trouvent dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01 ; 3 emplois perdus) et de l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 18 emplois perdus). Par ailleurs, il s'agit d'une forte augmentation du nombre d'emplois perdus à la suite de faillites, celui-ci étant égal à 3 unités

en 2019. De plus, le résultat observé en 2020 est relativement élevé par rapport aux emplois perdus sur l'ensemble de la période.

Les **exportations** de boissons ont généré 3,1 milliards d'euros en 2020. Il s'agit d'un léger recul par rapport au pic atteint en 2019 (3,2 milliards d'euros). C'est la baisse des exportations de malt (C11.06 ; -49,8 millions d'euros), de bières (C11.05 ; -15 millions d'euros) et des boissons alcooliques distillées (C11.01 ; -11,3 millions d'euros) qui est essentiellement à l'origine du mouvement observé pour les exportations de boissons dans leur ensemble. Avec 1,8 milliard d'euros, les exportations de bières (C11.05) représentent d'ailleurs la majorité (56,7 %) des exportations de boissons en 2020. Les exportations d'eau et d'autres boissons rafraîchissantes (C11.07) ont augmenté (+35,3 millions d'euros) mais n'ont pas permis de compenser les diminutions enregistrées dans d'autres secteurs. En 2020, les **principaux partenaires commerciaux à l'exportation** de la Belgique pour les boissons sont la France (778,1 millions d'euros), les Pays-Bas (679,4 millions d'euros) et les États-Unis (247,5 millions d'euros). Notons encore que les exportations de boissons destinées au Royaume-Uni se sont affichées à la hausse (+5,7 % en 2020).

En 2020, les **importations** de boissons se sont limitées à 2,35 milliards d'euros, le plus faible niveau atteint depuis plusieurs années, à la suite d'une diminution de 4,7 % (soit 116,2 millions d'euros de moins) par rapport à 2019. La Belgique a essentiellement importé deux types de boissons, à savoir le vin de raisin (C11.02 ; 919,3 millions d'euros) et les eaux et autres boissons rafraîchissantes (C11.07 ; 816,7 millions d'euros). Par ailleurs, les importations de l'ensemble des secteurs de la fabrication de boissons ont enregistré une baisse en 2020, qui concerne essentiellement les importations de vin de raisin (C11.02 ; -47,4 millions d'euros), de malt (C11.06 ; - 24,1 millions d'euros) et de boissons alcooliques distillées (C11.01 ; -20,9 millions d'euros). En 2020, les **principaux partenaires commerciaux à l'importation** de la Belgique pour les boissons sont la France (977,1 millions d'euros), les Pays-Bas (441,4 millions d'euros), l'Allemagne (206,6 millions d'euros) et l'Italie (200,6 millions d'euros). Les importations de boissons en provenance du Royaume-Uni ont connu un recul marqué en 2020 (-29,8 % par rapport à 2019).

Enfin, la **balance commerciale** de la fabrication de boissons a présenté un solde excédentaire en 2020, celui-ci atteignant 797,3 millions d'euros, soit 69,9 millions d'euros de plus qu'en 2019. Le solde de la balance commerciale est positif depuis de nombreuses années et s'améliore chaque année depuis 2016. Notons toutefois des disparités au niveau des secteurs composant la fabrication de boissons. Ainsi, si le solde commercial dans la fabrication de vin de raisin (C11.02) est négatif en 2020 (-805,1 millions d'euros), ce déficit est largement compensé par l'excédent commercial enregistré dans la fabrication de bière (C11.05 ; 1,6 milliard d'euros).

En **conclusion**, la fabrication de boissons a connu une année mitigée en 2020. Si les indicateurs d'activité ont évolué négativement (le chiffre d'affaires a baissé, les investissements ont chuté, la production s'est affaiblie, tandis que les prix à la production ont légèrement grimpé), les indicateurs d'emploi sur les neuf premiers mois de l'année ont évolué favorablement (le nombre de postes de travail s'est inscrit à la hausse, de même que le nombre d'employeurs présents dans le secteur). En ce qui concerne le commerce extérieur, les exportations ont diminué, mais les importations se sont davantage repliées, impliquant dès lors une amélioration du solde de la balance commerciale. Enfin, bien que la dynamique entrepreneuriale soit positive en 2019, le nombre d'entreprises créées s'affiche à la baisse tandis que le nombre d'entreprises radiées est en forte augmentation. De plus, le nombre d'assujettis présents dans le secteur s'est accru. Si le nombre d'entreprises ayant été déclarées en faillite est resté stable, le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites s'est en revanche orienté à la hausse et a atteint un niveau record en 2020.

3.4. Fiches sectorielles

Industries alimentaires et fabrication de boissons (C10-C11)

Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11)

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS

	C10-C11	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	50.055,4	52.219,5	52.223,5	55.278,3	54.350,6
			4,3%	*0,0%*	*5,8%*	*-1,7%*
	Investissements (TVA)	1.639,3	1.762,5	1.644,3	1.782,2	1.715,8
			7,5%	*-6,7%*	*8,4%*	*-3,7%*
	Indice de production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Indice des prix à la production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	89.097	90.803	92.964	95.024	96.032
			1,9%	*2,4%*	*2,2%*	*1,1%*
	Masse salariale	2.005,1	2.077,1	2.201,4	2.293,0	2.275,5
			3,6%	*6,0%*	*4,2%*	*-0,8%*
	Nombre d'employeurs	4.359	4.348	4.300	4.270	4.235
			-0,3%	*-1,1%*	*-0,7%*	*-0,8%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	592	634	737	781	n.a.
			7,1%	*16,2%*	*6,0%*	
	Radiations	416	497	488	616	n.a.
			19,5%	*-1,8%*	*26,2%*	
	Assujettis	8.561	8.715	9.010	9.168	n.a.
			1,8%	*3,4%*	*1,8%*	
	Faillites	107	110	109	130	62
			2,8%	*-0,9%*	*19,3%*	*-52,3%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	552	346	309	851	154
			-37,3%	*-10,7%*	*175,4%*	*-81,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	24.926,1	26.339,2	26.670,6	27.462,0	26.896,7
			5,7%	*1,3%*	*3,0%*	*-2,1%*
	Exportations intra-UE	18.696,4	19.639,8	19.894,7	20.337,4	19.949,8
			5,0%	*1,3%*	*2,2%*	*-1,9%*
	Exportations extra-UE	6.229,8	6.699,5	6.775,9	7.124,6	6.946,9
			7,5%	*1,1%*	*5,1%*	*-2,5%*
	Importations totales	18.913,8	20.163,9	20.148,9	19.952,6	20.512,3
			6,6%	*-0,1%*	*-1,0%*	*2,8%*
	Importations intra-UE	16.388,0	17.571,6	17.548,0	17.519,9	18.064,0
			7,2%	*-0,1%*	*-0,2%*	*3,1%*
	Importations extra-UE	2.525,8	2.592,3	2.600,9	2.432,7	2.448,3
			2,6%	*0,3%*	*-6,5%*	*0,6%*
	Balance commerciale	6.012,3	6.175,3	6.521,6	7.509,4	6.384,4

(*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11)

En millions d'euros

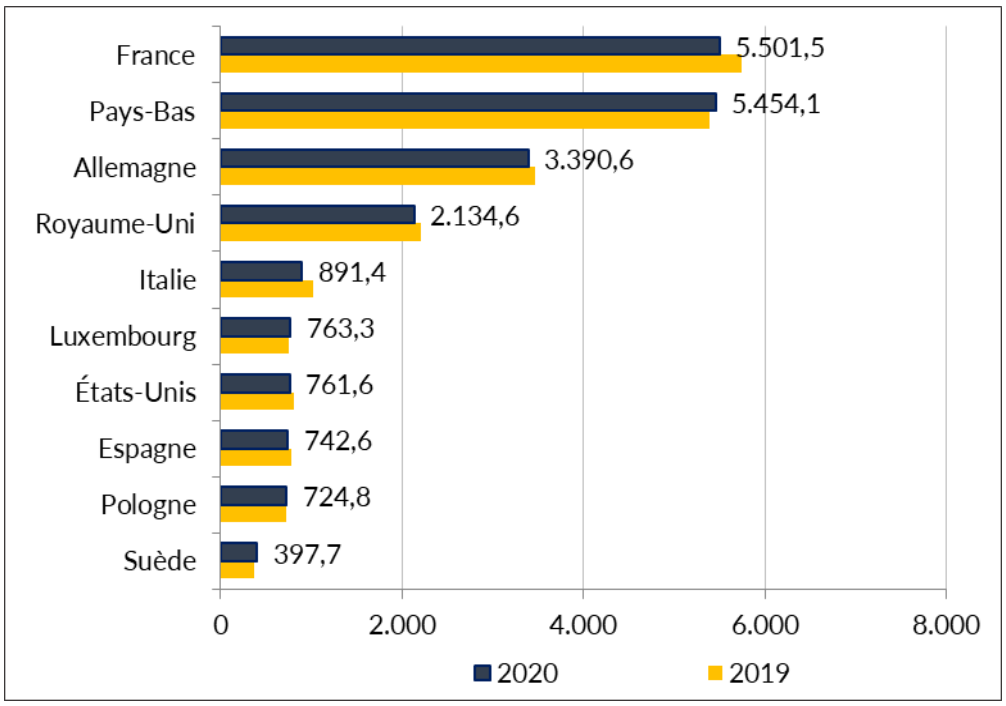

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (C10-C11)

En millions d'euros

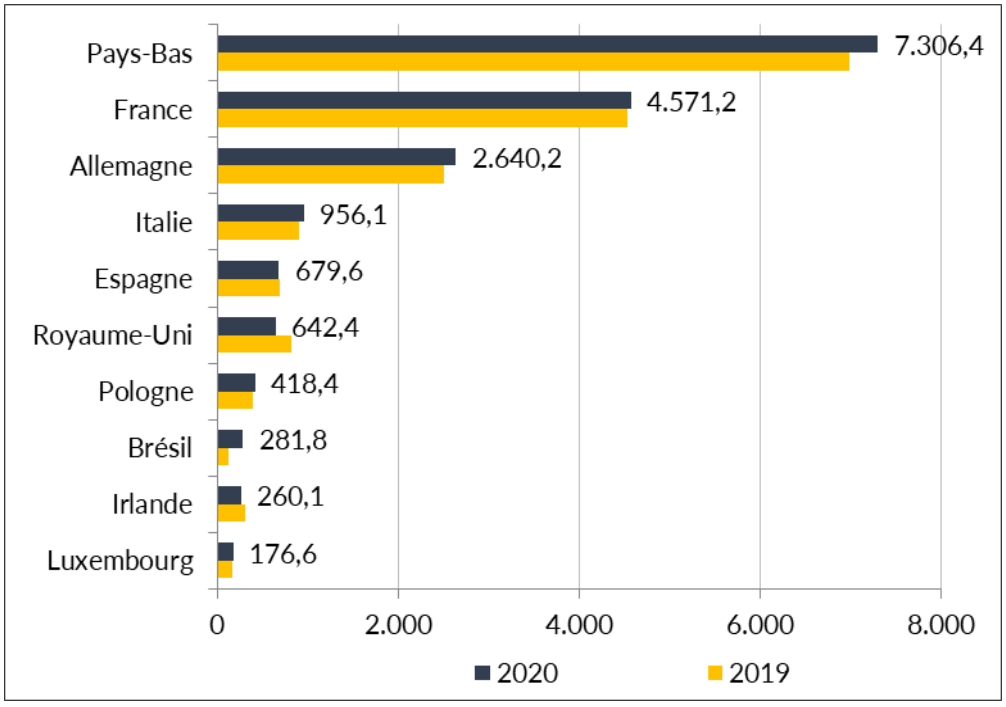

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** des secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons (C10-C11) a diminué de 1,7 % par rapport à 2019 pour atteindre 54,4 milliards d'euros. Le chiffre d'affaire de ces secteurs n'avait fait qu'augmenter de 2016 à 2019.

En 2020, les **investissements** ont diminué de 3,7 % par rapport à 2019 pour atteindre 1,7 milliard d'euros.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le **nombre d'emplois** dans l'ensemble des deux secteurs (C10-C11) a augmenté de 1,1% sur une base annuelle, passant de 95.024 à 96.032 emplois, soit le chiffre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. Sur la même période en 2016, le nombre d'emplois n'était que de 89.097.

Sur les neuf mois de 2020, la **masse salariale** a diminué de 0,8 % sur une base annuelle dans ces secteurs (C10-C11) pour atteindre 2,28 milliards d'euros.

Le nombre d'**employeurs** diminue d'année en année au cours des trois premiers trimestres de chaque année, pour atteindre un minimum de 4.253 employeurs en 2020, soit une baisse de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'**entreprises créées** (781) dans ces deux secteurs dépasse le nombre d'**entreprises radiées** (616) en 2019. En conséquence, le secteur a atteint un nombre record d'entreprises enregistrées à la TVA en 2019 (9.168).

Le nombre de **faillites** est tombé à 62 en 2020, soit une diminution de 52,3 % par rapport à l'année précédente, et le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites était de 154 en 2020. En raison des mesures prises pendant la crise du Covid-19 et du confinement associé, qui a limité les activités des tribunaux de l'entreprise et des bureaux des greffiers, ainsi que des deux moratoires établis par le gouvernement, tous ces chiffres sur les faillites doivent être considérés avec prudence.

En 2020, les **exportations** belges des secteurs C10-C11 ont diminué de 2,1 % par rapport à 2019 pour atteindre 26,9 milliards d'euros. En 2019, les exportations de ces deux secteurs étaient encore en hausse de 3%, par rapport à 2018, atteignant leur plus haut niveau pour la période 2016-2020.

Contrairement aux exportations, les **importations** ont quant à elles augmenté de 2,8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 20,5 milliards d'euros.

La **balance commerciale** des secteurs C10-C11 présente un excédent de 6,4 milliards d'euros en 2020, inférieur néanmoins à celui de 2019 qui atteignait 7,5 milliards d'euros.

En 2020, la France était le **principal débouché des exportations.** Les exportations belges vers la France se sont élevées à 5,50 milliards d'euros, soit une baisse de 4,1 % par rapport à 2019. Les Pays-Bas suivent en deuxième position avec 5,45 milliards d'euros (+1,1 % par rapport à 2019), puis l'Allemagne avec 3,4 milliards d'euros (-2,1 % par rapport à 2019) et le Royaume-Uni avec 2,1 milliards d'euros (-3,3 % par rapport à 2019). L'Italie a connu la plus forte baisse avec 891 millions d'euros (-12 % par rapport à 2019) et la plus forte augmentation est à mettre à l'actif de la Suède avec 397,7 millions d'euros (+9,3 % par rapport à 2019).

Les marchés les plus importants sont la France avec une part de marché de 20,5 %, les Pays-Bas avec une part de marché de 20,3 %, l'Allemagne avec une part de marché de 12,6 % et le Royaume-Uni avec 7,9 %. Ils représentent ensemble 61,3 % du marché des exportations.

En 2020, les Pays-Bas étaient toujours le **principal marché d'importation de la Belgique**. Ces denrées ont été importées des Pays-Bas pour 7,3 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 4,7 % par rapport à 2019.

Les pays voisins, à savoir la France, avec 4,6 milliards d'euros, et l'Allemagne, avec 2,6 milliards d'euros, étaient les deuxième et troisième plus grands marchés aux importations belges en 2020. Ensemble, les trois pays voisins représentent près de 71 % des importations totales.

Les importations en provenance du **Royaume-Uni** ont diminué de 21,6 % en 2020 par rapport à 2019, ce qui s'explique probablement par le Brexit et la pandémie de Covid19. L'Irlande a également connu une forte baisse de 14,7 % pour atteindre 260 millions d'euros en 2020.

En ce qui concerne les pays hors UE, le **Brésil** se classe huitième, avec une valeur d'importation de 281,8 millions d'euros, ce qui représente une énorme augmentation de 137,2 % par rapport à 2019.

En **conclusion**, les secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons (C10-C11) ont encore connu une année 2020 relativement bonne malgré la crise du coronavirus. Les chiffres d'affaires et les investissements ont légèrement diminué en 2020 tandis que l'emploi s'est amélioré

pour les 3 derniers trimestres de 2020 par rapport à la même période en 2019. 2019 a également vu le plus grand nombre d'entreprises enregistrées à la TVA depuis 2016. En 2020, les exportations totales ont effectivement diminué tandis que les importations ont augmenté, de sorte que la balance commerciale s'est détériorée par rapport à 2019, même si elle présente toujours un solde positif.

Industries alimentaires (C10)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant aux industries alimentaires (C10) comprend la transformation des produits de la culture, de la sylviculture et de la pêche en aliments pour l'homme ou l'animal, ainsi que la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires. Cette activité génère fréquemment des produits associés de valeur supérieure ou moindre, comme les peaux pour l'activité d'abattage ou les tourteaux pour la production d'huile. Ce secteur est organisé selon des activités reliées à différents types de produits: viandes, poissons, fruits et légumes, corps gras, produits laitiers, meunerie et travail du grain, aliments pour animaux et autres filières alimentaires.

Ce secteur ne comprend pas la préparation de plats pour consommation immédiate, comme dans les restaurants. Les activités de préparation de produits alimentaires destinés à la consommation sur place sont classées dans le secteur I56 (restauration)

Certaines activités sont toutefois considérées comme manufacturières, tels que les boulangers, pâtissiers, charcutiers, etc. qui vendent leur propre production, même s'il s'agit d'une vente au détail dans leur propre magasin. Cependant, lorsque le traitement est minimal et n'aboutit pas à une réelle transformation, l'unité est classée dans le commerce de gros et de détail (section G).

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires (C10)

	10	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	44.442,4	46.253,5	46.001,4	48.894,4	48.257,4
			4,1%	*-0,5%*	*6,3%*	*-1,3%*
	Investissements (TVA)	1.231,2	1.368,7	1.287,2	1.371,0	1.377,2
			11,2%	*-6,0%*	*6,5%*	*0,5%*
	Indice de production	102,2	104,2	105,2	106,3	105,7
			2,0%	*0,9%*	*1,0%*	*-0,5%*
	Indice des prix à la production	111,8	117,4	118,7	122,5	124,0
			5,0%	*1,2%*	*3,2%*	*1,2%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	79.384	80.792	82.426	84.134	84.931
			1,8%	*2,0%*	*2,1%*	*0,9%*
	Masse salariale	1.700,8	1.765,5	1.870,4	1.943,0	1.939,1
			3,8%	*5,9%*	*3,9%*	*-0,2%*
	Nombre d'employeurs	4.209	4.180	4.114	4.079	4.035
			-0,7%	*-1,6%*	*-0,8%*	*-1,1%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	474	514	611	658	n.a.
			8,4%	*18,9%*	*7,7%*	
	Radiations	395	467	459	566	n.a.
			18,2%	*-1,7%*	*23,3%*	
	Assujettis	7.934	7.992	8.180	8.259	n.a.
			0,7%	*2,4%*	*1,0%*	
	Faillites	103	106	107	126	58
			2,9%	*0,9%*	*17,8%*	*-54,0%*
	Emplois perdus à la suite des failltes	551	345	309	848	133
			-37,4%	*-10,4%*	*174,4%*	*-84,3%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	22.365,3	23.518,9	23.739,2	24.267,1	23.748,1
			5,2%	*0,9%*	*2,2%*	*-2,1%*
	Exportations intra-UE	17.129,1	17.906,3	18.013,7	18.280,9	17.831,3
			4,5%	*0,6%*	*1,5%*	*-2,5%*
	Exportations extra-UE	5.236,2	5.612,6	5.725,5	5.986,3	5.916,8
			7,2%	*2,0%*	*4,6%*	*-1,2%*
	Importations totales	16.530,6	17.684,1	17.674,0	17.485,1	18.161,0
			7,0%	*-0,1%*	*-1,1%*	*3,9%*
	Importations intra-UE	14.228,3	15.309,1	15.291,5	15.280,9	15.870,4
			7,6%	*-0,1%*	*-0,1%*	*3,9%*
	Importations extra-UE	2.302,2	2.375,0	2.382,5	2.204,2	2.290,7
			3,2%	*0,3%*	*-7,5%*	*3,9%*
	Balance commerciale	5.834,7	5.834,7	6.065,1	6.782,0	5.587,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.
(*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour les industries alimentaires (C10)

En millions d'euros

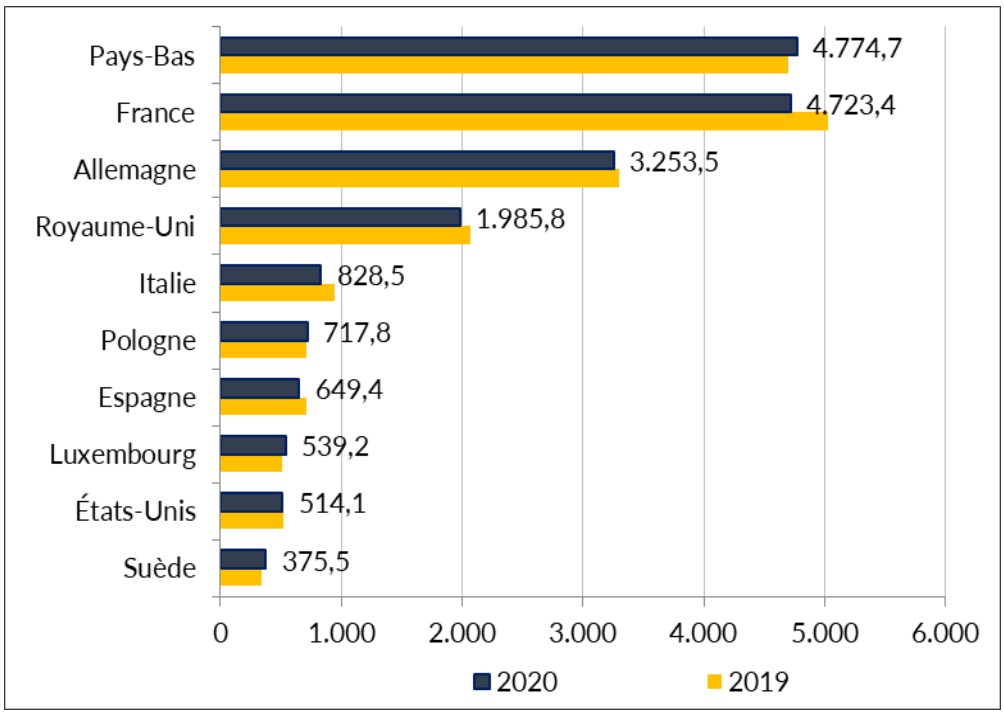

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour les industries alimentaires (C10)

En millions d'euros

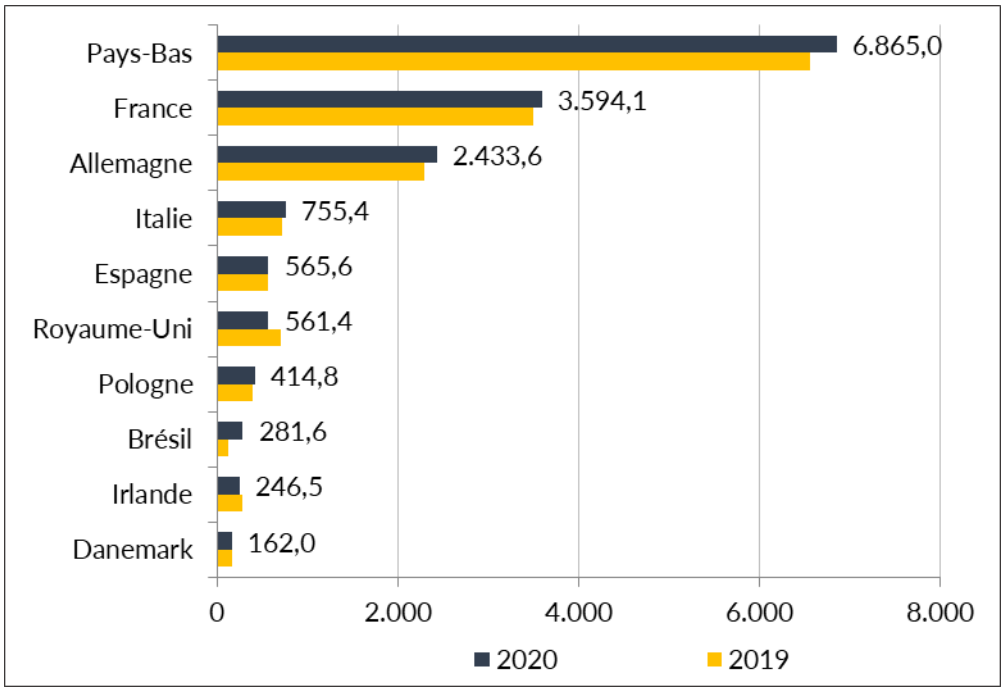

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** du secteur des industries alimentaires (C10) a diminué par rapport à 2019 (-1,3 %).

En 2020, les **investissements** ont légèrement augmenté, de 0,5 % par rapport à 2019, mais ont tout de même atteint leur plus haut niveau pour la période 2016-2020.

En 2020, la **production** du secteur en Belgique a diminué (-0,5 %).

En 2020, **l'indice des prix à la production** en Belgique a augmenté (+1,2 %), poursuivant par conséquent la hausse enregistrée sur la période 2016-2019.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a légèrement augmenté (+0,9 %, sur une base annuelle), passant de 84.134 à 84.931. Il s'agit de la quatrième augmentation annuelle consécutive et le nombre d'emplois atteint ainsi son plus haut niveau sur la période analysée.

En revanche, la **masse salariale** a légèrement diminué sur les trois trimestres de 2020 (-0,2% sur une base annuelle). Ainsi, après avoir atteint un pic en 2019, la masse salariale a atteint 1,93 milliard d'euros sur les neuf premiers mois de 2020, un chiffre qui reste très proche de son meilleur niveau.

Le nombre d'**employeurs** diminue chaque année au cours de la période d'analyse dans ce secteur et a fini par atteindre un minimum de 4.035 employeurs au cours des neuf premiers mois de 2020, soit une baisse de 1,1 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente 44 employeurs de moins.

Il y a eu 58 **faillites** enregistrées en 2020. En 2019, il y en avait 126. Toutefois, il faut tenir compte des mesures économiques et des moratoires adoptés par le gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid.

En 2020, les **exportations** belges du secteur C10 ont diminué de 2,1 % par rapport à 2019, passant de 24,3 milliards d'euros à 23,7 milliards d'euros. En 2019, les exportations avaient encore augmenté de 2,2%, par rapport à 2018, atteignant leur plus haut niveau de la période.

Contrairement aux exportations, les **importations** ont augmenté en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 17,5 milliards d'euros à 18,2 milliards d'euros (+3,9 %), atteignant ainsi leur plus haut niveau sur la période 2016-2020.

Alors que la **balance commerciale** affichait encore un excédent de 6,8 milliards d'euros en 2019, le solde commercial était de 5,6 milliards d'euros en 2020. L'excédent commercial s'est détérioré probablement à cause de la pandémie de Covid.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le **marché le plus important pour la Belgique en termes d'exportations**. Les exportations belges vers les Pays-Bas se sont élevées à 4,8 milliards d'euros. Il s'agit également d'une augmentation de 1,5 % par rapport à 2019. Les Pays-Bas reprennent ainsi la première place à la France.

Les autres voisins de la Belgique ont également joué un rôle important pour les exportations en 2020. La **France** (4,7 milliards d'euros), l'Allemagne (3,3 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (1,99 milliard d'euros) étaient respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus gros marchés pour les produits alimentaires belges (C10), les trois voisins continentaux et le Royaume-Uni représentant ensemble plus de 60 % des exportations totales. Les exportations vers le Royaume-Uni ont diminué de 3,9 % par rapport à 2019.

Outre le Royaume-Uni, et en ce qui concerne les pays tiers, les **États-Unis** occupent la neuvième place du top 10, avec une valeur d'exportation de 514,1 millions d'euros, soit une part de 2,2 % des exportations du secteur.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient de loin le **marché d'importation le plus important pour la Belgique**. Les denrées alimentaires importées des Pays-Bas se sont élevées à 6,9 milliards d'euros. Il s'agit également d'une augmentation de 4,6 % par rapport à 2019.

Les autres voisins continentaux de la Belgique ont également été importants pour les importations en 2020. La **France** (3,6 milliards d'euros) et **l'Allemagne** (2,4 milliards d'euros) étaient les deuxième et troisième plus grands marchés pour les importations belges, les trois voisins continentaux représentant ensemble plus de 70 % des importations totales.

Les importations en provenance du **Royaume-Uni** ont diminué de 20,2 % en 2020, par rapport à 2019. Probablement à cause du Brexit et de la pandémie de Covid.

Outre le Royaume-Uni et en ce qui concerne les pays tiers, le **Brésil** occupe la huitième place dans le top 10 des importations du secteur avec une valeur d'importation de 281,6 millions d'euros, soit une part de 1,6% des importations belges de produits alimentaires (C10). Par rapport à 2019, cela représente une augmentation de pas moins de 137,5 %, puisqu'en 2019, la valeur des importations en provenance du Brésil était de 119 millions d'euros.

En **conclusion**, le secteur C10 a enregistré un résultat mitigé, mais solide compte tenu de la pandémie de Covid-19 en 2020. En effet, le chiffre d'affaires et la production ont légèrement diminué, tandis que les investissements et l'emploi ont légèrement augmenté. La balance commerciale s'est détériorée beaucoup plus fortement, mais est restée largement positive.

Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et la conservation de la viande et la préparation de produits à base de viande (C10.1) comprend la transformation et la conservation de la viande de boucherie, la transformation et la conservation de la viande de volaille de boucherie ainsi que la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille.

Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1)

	101	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	5.897,8	6.161,3	6.006,6	7.461,6	7.822,4
			4,5%	*-2,5%*	*24,2%*	*4,8%*
	Investissements (TVA)	151,2	146,3	139,3	147,1	154,0
			-3,2%	*-4,8%*	*5,6%*	*4,7%*
	Indice de production	103,4	104,9	103,8	105,1	106,3
			1,4%	*-1,0%*	*1,3%*	*1,2%*
	Indice des prix à la production	103,1	106,9	106,5	113,7	113,3
			3,7%	*-0,4%*	*6,8%*	*-0,3%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	13.001	12.969	13.151	13.318	13.569
			-0,2%	*1,4%*	*1,3%*	*1,9%*
	Masse salariale	247,6	250,3	261,7	266,6	275,6
			1,1%	*4,5%*	*1,9%*	*3,4%*
	Nombre d'employeurs	420	406	400	400	391
			-3,3%	*-1,5%*	*-0,1%*	*-2,2%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	46	57	53	68	n.a.
			23,9%	*-7,0%*	*28,3%*	
	Radiations	53	66	50	74	n.a.
			24,5%	*-24,2%*	*48,0%*	
	Assujettis	974	962	978	964	n.a.
			-1,2%	*1,7%*	*-1,4%*	
	Faillites	16	20	15	25	5
			25,0%	*-25,0%*	*66,7%*	*-80,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	183	91	95	310	4
			-50,3%	*4,4%*	*226,3%*	*-98,7%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	3.827,4	4.089,1	3.944,3	3.970,9	3.785,7
			6,8%	*-3,5%*	*0,7%*	*-4,7%*
	Exportations intra-UE	3.311,9	3.561,9	3.464,7	3.553,3	3.389,7
			7,5%	*-2,7%*	*2,6%*	*-4,6%*
	Exportations extra-UE	515,5	527,2	479,6	417,6	396,0
			2,3%	*-9,0%*	*-12,9%*	*-5,2%*
	Importations totales	2.088,7	2.210,6	2.292,5	2.293,7	2.342,9
			5,8%	*3,7%*	*0,1%*	*2,1%*
	Importations intra-UE	1.828,0	1.959,7	2.021,4	2.063,2	2.127,7
			7,2%	*3,1%*	*2,1%*	*3,1%*
	Importations extra-UE	260,7	250,9	271,1	230,5	215,2
			-3,8%	*8,0%*	*-15,0%*	*-6,6%*
	Balance commerciale	1.738,7	1.878,5	1.651,8	1.677,2	1.442,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.
(*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande; préparation de produits à base de viande (C10.1)

En millions d'euros

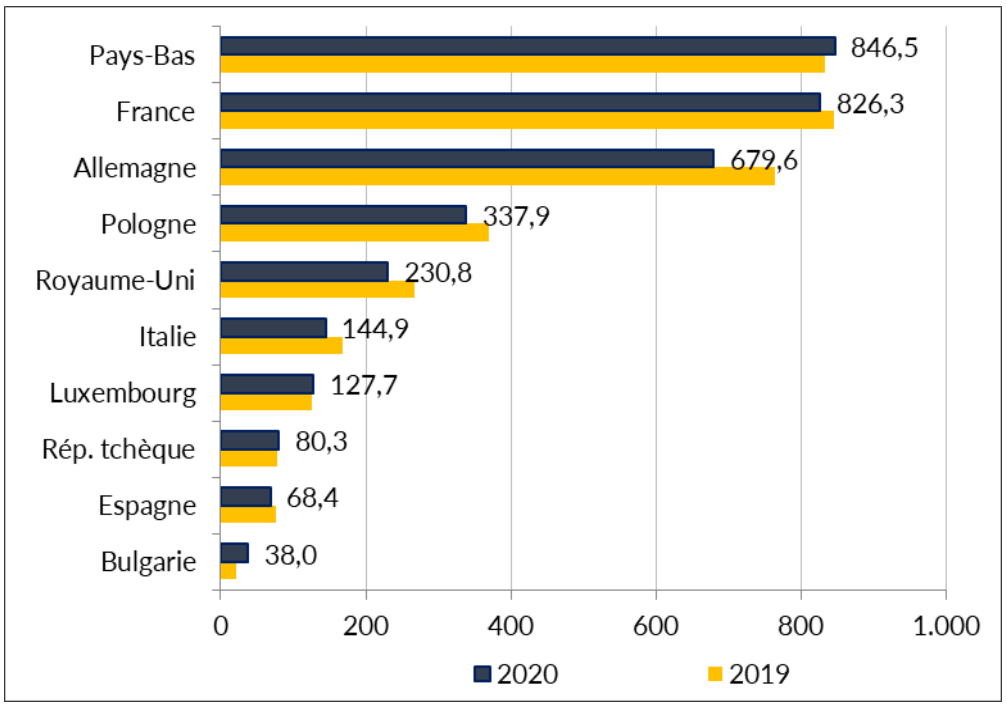

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande (C10.1)

En millions d'euros

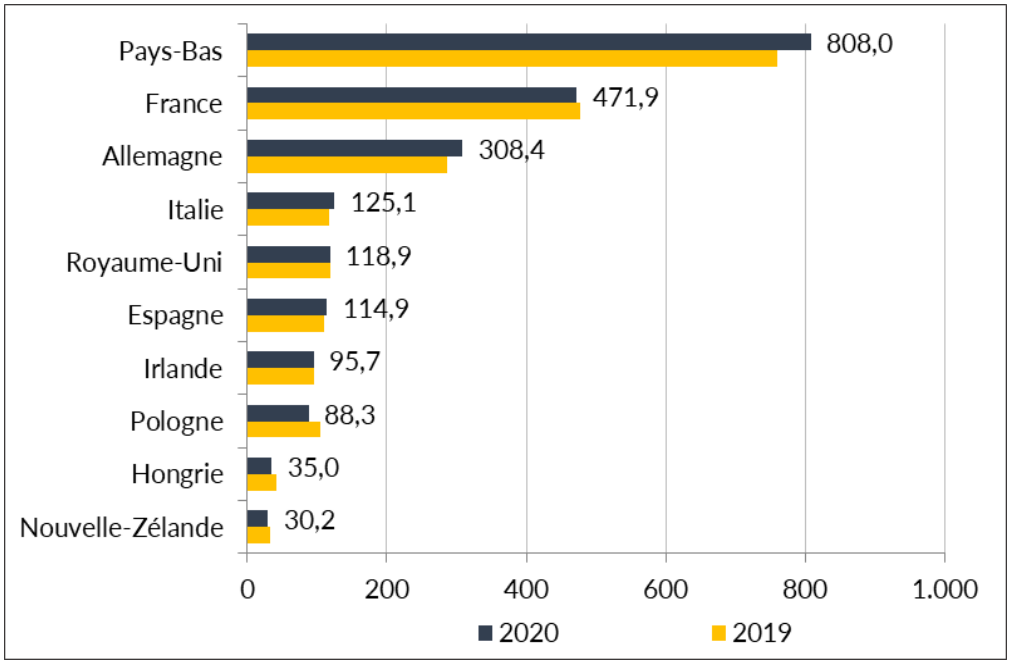

Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la transformation et la conservation de viande et préparation de produits à base de viande s'est affiché à la hausse pour la deuxième année consécutive en 2020 (+4,8 %) et atteint ainsi un pic sur la période d'observation avec un peu plus de 7,8 milliards d'euros. Après avoir connu une tendance baissière entre 2016 et 2018, les **investissements** s'orientent à la hausse

et atteignent également un pic en 2020 (+4,7 % par rapport à 2019) avec 154 millions d'euros. La **production** a crû pour la deuxième année consécutive (+1,2 % en 2020) et a atteint son niveau le plus élevé sur la période d'analyse en 2020. En revanche, les **prix à la production** ont légèrement diminué par rapport à 2019 (-0,3 %), année pendant laquelle les prix ont été les plus élevés sur la période d'observation.

Sur les neuf premiers mois de 2020, la transformation et conservation de la viande et la préparation de produits à base de viande comptait **13.569 postes de travail**, soit 1,9 % de plus que pendant la même période de 2019. L'emploi atteint ainsi son meilleur résultat sur la période d'observation. La **masse salariale** s'est également accrue sur la même période, atteignant 275,6 millions d'euros contre 266,6 millions d'euros un an plus tôt. Elle suit par ailleurs une tendance haussière sur l'ensemble de la période d'analyse. En revanche, le **nombre d'employeurs** a diminué sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel. Le secteur compte ainsi 391 employeurs contre 400 employeurs un an plus tôt. Le nombre d'employeurs s'affiche d'ailleurs en dessous de son niveau de 2016.

En 2019, le secteur a connu la **création de 68 nouvelles entreprises**, soit 15 entreprises supplémentaires créées par rapport à 2018, et atteint ainsi un pic sur la période d'observation. Les **radiations d'entreprises** se sont par contre orientées à la hausse en 2019 (74 entreprises radiées contre 50 entreprises radiées en 2018), où elles observent leur moins bon résultat. Avec un nombre de radiations supérieur à celui des créations, le secteur a été destructeur net d'entreprises en 2019. Il dénombre ainsi 964 **entreprises assujetties** à la TVA, soit 14 entreprises de moins qu'en 2018.

En 2020, 5 entreprises ont été déclarées en **faillite** contre 25 faillites enregistrées en 2019. Les **emplois perdus** occasionnés par ces faillites sont passés de 310 en 2019 à 4 en 2020.

En 2020, les **exportations** totales du secteur ont affiché une baisse (-4,7 % à un an d'écart) et ont atteint près de 3,8 milliards d'euros. Ce mouvement s'explique à la fois par une diminution des exportations intra-européennes (-4,6 %), qui représentent la majorité des exportations du secteur, et des exportations extra-européennes (-5,2 %). Par ailleurs, ces dernières ont connu leur résultat annuel le plus faible sur la période d'observation après trois années de recul. Les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation en 2020 sont les Pays-Bas (846,5 millions d'euros), la France (826,3 millions d'euros) et l'Allemagne (679,6 millions d'euros). Parmi les principaux partenaires à l'exportation, ce sont les exportations destinées à la Bulgarie qui ont connu la meilleure progression (+77,9 % par rapport à 2019) tandis que les exportations destinées à l'Italie et au Royaume-Uni ont le plus reculé, respectivement de 14,1 % et de 13,5 %.

Les **importations** totales ont connu un mouvement contraire à celui des exportations en 2020 en progressant de 2,1 % en glissement annuel pour se chiffrer à plus de 2,3 milliards d'euros. La hausse des importations totales est imputable uniquement aux importations intra-européennes qui ont progressé de 3,1 % par rapport à 2019 et ont atteint leur meilleur résultat annuel sur la période d'observation. Les importations intra-européennes du secteur représentent d'ailleurs la majeure partie des importations totales de ces produits. En revanche, les importations extra-européennes ont marqué un recul de 6,6 % par rapport à 2019. En 2020, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont les pays voisins de la Belgique, à savoir les Pays-Bas (808 millions d'euros), la France (471,9 millions d'euros) et l'Allemagne (308,4 millions d'euros). Dans la liste des 10 fournisseurs les plus importants du marché belge, les importations se sont le plus fortement accrues en provenance de l'Allemagne (+7,8 % par rapport à 2019) tandis qu'elles ont fortement baissé en provenance de la Pologne (-16,4 %) et de la Hongrie (-15,5 %).

La **balance commerciale** du secteur est excédentaire sur la période d'observation mais s'éloigne davantage de son meilleur niveau observé en 2017. En 2020, elle connaît son plus faible résultat à la suite du repli des exportations et de la hausse des importations et son excédent atteint un peu plus de 1,4 milliard d'euros.

En **conclusion**, la transformation et la conservation de viande et la préparation de produits à base de viande a connu une année globalement bonne en 2020 malgré la crise sanitaire. En effet, les indicateurs d'activité sont tous au vert, avec la hausse du chiffre d'affaires et des investissements, une augmentation de la production et la diminution des prix à la production. L'emploi se porte globalement bien sur les neuf premiers mois de 2020, le secteur connaissant une augmentation du nombre de postes de travail et de la masse salariale. Toutefois, le nombre d'employeurs a légèrement chuté et apporte un peu d'ombre au tableau. En 2020, le nombre de faillites et emplois

perdus à la suite de ces faillites affichent leur plus faible résultat, bien que cela puisse être la conséquence directe du moratoire instauré par le gouvernement. Enfin, le commerce extérieur a connu quelques soucis, les exportations s'étant repliées, les importations ayant augmenté et le solde de la balance commercial s'étant dégradé.

Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) comprend l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage, à la préparation et à l'emballage de la viande (bœuf, porc, agneau, lapin, mouton, chameau, ...), la production de viandes de boucherie, fraîches, congelées ou surgelées, en carcasses et la production de viandes de boucherie, fraîches, congelées ou surgelées, en morceaux. Ce code comprend également l'abattage et la transformation des baleines à terre ou à bord de bateaux spécialement équipés, la production de cuirs et de peaux bruts provenant de l'activité des abattoirs (y compris le délainage), la fonte et le raffinage du saindoux et d'autres graisses animales comestibles, la transformation des abats, la production de farine de viandes et de farine d'os, la préparation de boyaux naturels, la production de laine de délainage en suint (y compris laine lavée à dos).

Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11)

	1011	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.652,3	2.833,3	2.255,8	3.339,0	3.808,6
			6,8%	*-20,4%*	*48,0%*	*14,1%*
	Investissements (TVA)	49,7	60,0	46,9	53,1	56,1
			20,7%	*-21,9%*	*13,3%*	*5,7%*
	Indice de production	103,1	107,1	102,4	100,4	103,3
			3,8%	*-4,4%*	*-2,0%*	*2,9%*
	Indice des prix à la production	107,5	113,5	109,8	120,0	117,9
			5,6%	*-3,3%*	*9,3%*	*-1,8%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	4.771	4.894	5.000	5.108	5.223
			2,6%	*2,2%*	*2,2%*	*2,2%*
	Masse salariale	84,7	88,3	93,1	92,9	96,7
			4,3%	*5,4%*	*-0,1%*	*4,0%*
	Nombre d'employeurs	189	181	180	176	173
			-4,2%	*-0,4%*	*-2,6%*	*-1,5%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	37	43	33	48	n.a.
			16,2%	*-23,3%*	*45,5%*	
	Radiations	36	52	35	57	n.a.
			44,4%	*-32,7%*	*62,9%*	
	Assujettis	615	604	610	601	n.a.
			-1,8%	*1,0%*	*-1,5%*	
	Faillites	13	15	14	19	2
			15,4%	*-6,7%*	*35,7%*	*-89,5%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	167	12	94	132	1
			-92,8%	*683,3%*	*40,4%*	*-99,2%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.293,3	2.498,0	2.335,3	2.314,4	2.163,7
			8,9%	*-6,5%*	*-0,9%*	*-6,5%*
	Exportations intra-UE	2.027,0	2.215,8	2.078,9	2.122,4	1.980,4
			9,3%	*-6,2%*	*2,1%*	*-6,7%*
	Exportations extra-UE	266,3	282,2	256,4	192,0	183,3
			6,0%	*-9,1%*	*-25,1%*	*-4,5%*
	Importations totales	967,4	1.046,7	1.043,2	1.047,8	1.071,7
			8,2%	*-0,3%*	*0,4%*	*2,3%*
	Importations intra-UE	772,4	851,1	832,2	862,0	892,5
			10,2%	*-2,2%*	*3,6%*	*3,5%*
	Importations extra-UE	195,0	195,7	211,0	185,8	179,3
			0,3%	*7,8%*	*-11,9%*	*-3,5%*
	Balance commerciale	1.325,9	1.451,3	1.292,1	1.266,6	1.091,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11)

En millions d'euros

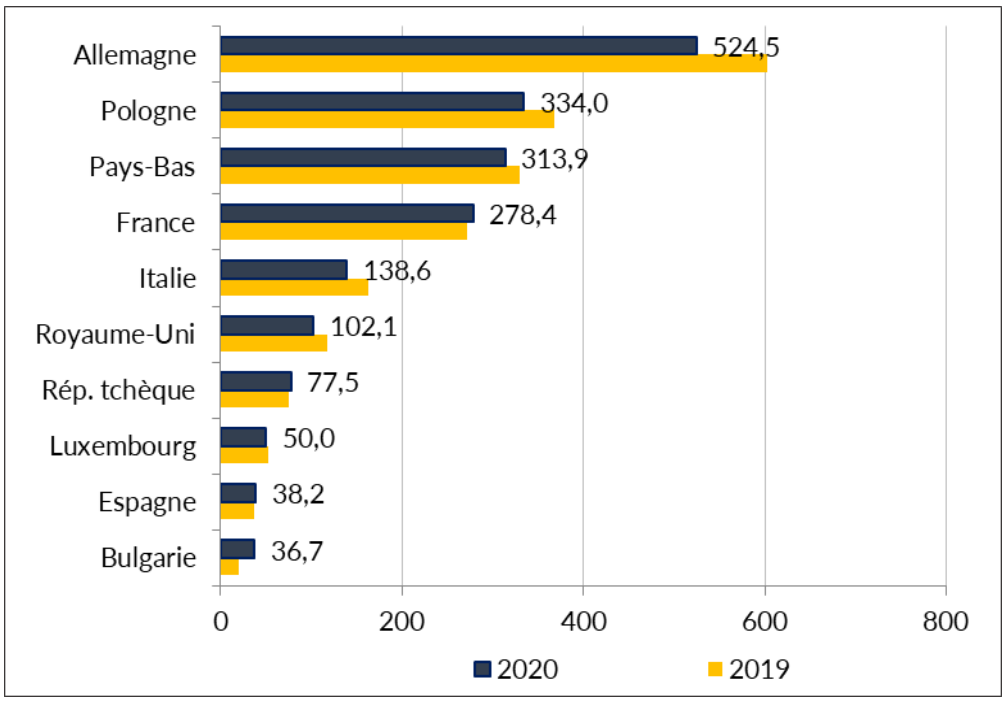

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11)

En millions d'euros

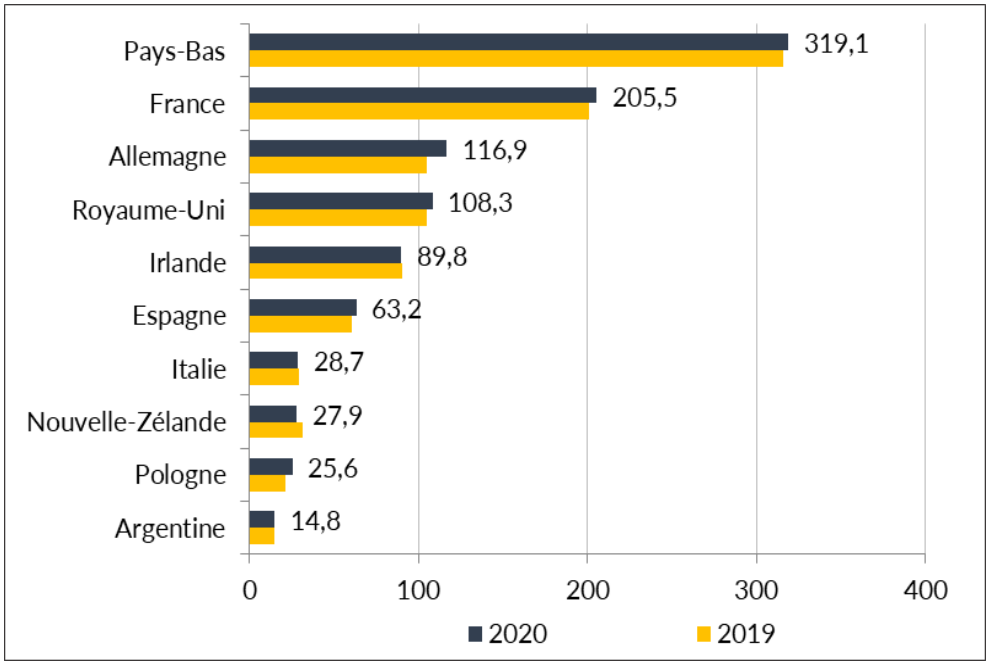

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** du secteur de la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11) est passé à 3,8 milliards d'euros, ce qui constitue une augmentation de 14,1% par rapport à 2019. Le chiffre d'affaires pour 2020 est le plus élevé depuis la période 2016-2020.

En 2020, les **investissements** ont augmenté de 5,7 % par rapport à 2019 pour atteindre 56 millions d'euros. L'indice de **production** a augmenté de 2,9 % pour atteindre 103,3, tandis que l'indice des **prix à la production** a diminué de 1,8 % pour atteindre 117,9 par rapport à l'année précédente.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 2,2% sur une base annuelle, passant de 5.108 à 5.223 emplois, ce qui est le nombre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. Sur la même période de 2016, le nombre d'emplois n'était que de 4.771.

La **masse salariale** a augmenté de 4 % sur une base annuelle au cours des trois premiers trimestres de 2020, tandis que le nombre d'**employeurs** a diminué de 1,5 % pour atteindre 173.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** (48) est inférieur au nombre d'**entreprises radiées** (57). En conséquence, le nombre d'entreprises enregistrées à la TVA tombe à 601, soit le nombre le plus bas pour la période 2016-2020.

Le nombre de **faillites** en 2020 n'était que de 2 mais n'est pas représentatif en raison des activités limitées des tribunaux de l'entreprise et des bureaux de greffiers pendant le lockdown et les 2 moratoires sur les faillites.

En 2020, les **exportations** belges du secteur de la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille, ont diminué de 6,5% par rapport à 2019 pour atteindre 2,2 milliards d'euros. Les **importations** ont augmenté de 2,3 % à 1,1 milliard d'euros par rapport à l'année précédente. La **balance commerciale** en 2020 présente un excédent de 1,1 milliard d'euros qui est toutefois inférieur à l'excédent de 2019 qui était de 1,3 milliard d'euros.

En 2020, l'Allemagne a été le **principal débouché de la Belgique** en termes **d'exportations** avec 524,5 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 12,9% par rapport à 2019.

La Pologne arrive en deuxième position avec 334 millions d'euros, suivie par les Pays-Bas avec 313,9 millions d'euros et la France avec 278,4 millions d'euros. Ensemble, ces 4 pays représentent plus des deux tiers (67,1%) des exportations belges de viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille. Les exportations vers le Royaume-Uni ont fortement diminué de 13,2 % pour atteindre 102,1 millions d'euros, mais la plus forte baisse a été enregistrée en Italie, où les exportations ont diminué de 14,5 % pour atteindre 138,6 millions d'euros. La Bulgarie, quant à elle, a connu la plus forte augmentation, soit 90 %, pour atteindre 36,7 millions d'euros.

En 2020, les Pays-Bas ont été le **principal marché d'importation de la Belgique** avec 319,1 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 1,1% par rapport à 2019. Les Pays-Bas représentent ainsi près de 30% des importations totales.

Les pays voisins, la France avec 205,5 millions d'euros (+2,1 % par rapport à 2019) et l'Allemagne avec 116,9 millions d'euros (+11,2 % par rapport à 2019) suivent en deuxième et troisième position respectivement. Ces 3 pays ont représenté plus de la moitié (59,9%) des importations belges de viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille. Le Royaume-Uni a connu une augmentation de 3,2% pour atteindre 108,3 millions d'euros et prend de ce fait la quatrième place.

La Nouvelle-Zélande a enregistré la plus forte baisse, de 11,9 %, à 27,9 millions d'euros, et la Pologne la plus forte hausse, de 19,7 %, à 25,6 millions d'euros.

En **conclusion**, la transformation et la conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille (C10.11), a connu une bonne année 2020 avec un chiffre d'affaires en hausse et des investissements en augmentation. En outre, l'emploi a également augmenté pour les 9 premiers mois de 2020 sur une base annuelle, tandis que le nombre d'entreprises soumises à la TVA a diminué en 2019. En 2020, les exportations totales ont diminué tandis que les importations ont augmenté, de sorte que la balance commerciale s'est détériorée par rapport à 2019.

Transformation et conservation de la viande de volaille (C10.12)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et conservation de la viande de volaille (C10.12) comprend l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage, à la préparation et à l'emballage de volailles, la production de viandes de volailles en portions individuelles, fraîches, congelées ou surgelées, l'extraction de graisses de volailles comestibles, la transformation des abats comestibles de volailles et la production de plumes et de duvets.

Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12)

Indicateurs d'activité	**Chiffre d'affaires (TVA)**	1.313,8	1.297,0	1.643,2	1.588,5	1.300,3
			-1,3%	*26,7%*	*-3,3%*	*-18,1%*
	Investissements (TVA)	22,5	22,5	18,1	23,8	20,2
			-0,2%	*-19,4%*	*31,1%*	*-14,8%*
	Indice de production	104,5	104,4	111,5	114,2	116,2
			0,0%	*6,7%*	*2,5%*	*1,7%*
	Indice des prix à la production	95,6	96,7	99,7	101,8	99,5
			1,1%	*3,1%*	*2,1%*	*-2,3%*
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	**Emploi**	2.523	2.605	2.627	2.570	2.600
			3,2%	*0,9%*	*-2,2%*	*1,2%*
	Masse salariale	48,3	51,0	52,4	52,4	53,5
			5,4%	*2,8%*	*0,0%*	*2,1%*
	Nombre d'employeurs	60	61	59	63	62
			1,1%	*-2,7%*	*6,2%*	*-1,6%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	**Créations**	4	2	6	12	n.a.
			-50,0%	*200,0%*	*100,0%*	
	Radiations	3	6	5	8	n.a.
			100,0%	*-16,7%*	*60,0%*	
	Assujettis	103	100	103	100	n.a.
			-2,9%	*3,0%*	*-2,9%*	
	Faillites	0	5	1	3	2
				-80,0%	*200,0%*	*-33,3%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	79	1	171	3
				-98,7%	*17000,0%*	*-98,2%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	**Exportations totales**	745,9	770,0	787,6	763,5	711,6
			3,2%	*2,3%*	*-3,1%*	*-6,8%*
	Exportations intra-UE	591,0	617,5	653,2	631,9	587,0
			4,5%	*5,8%*	*-3,3%*	*-7,1%*
	Exportations extra-UE	154,9	152,4	134,4	131,6	124,6
			-1,6%	*-11,9%*	*-2,1%*	*-5,3%*
	Importations totales	409,3	448,0	491,3	511,1	476,9
			9,5%	*9,7%*	*4,0%*	*-6,7%*
	Importations intra-UE	402,5	439,8	482,2	502,3	469,9
			9,3%	*9,6%*	*4,2%*	*-6,4%*
	Importations extra-UE	6,8	8,2	9,1	8,8	7,0
			21,1%	*11,1%*	*-3,3%*	*-20,4%*
	Balance commerciale	336,6	322,0	296,3	252,4	234,7

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12)

En millions d'euros

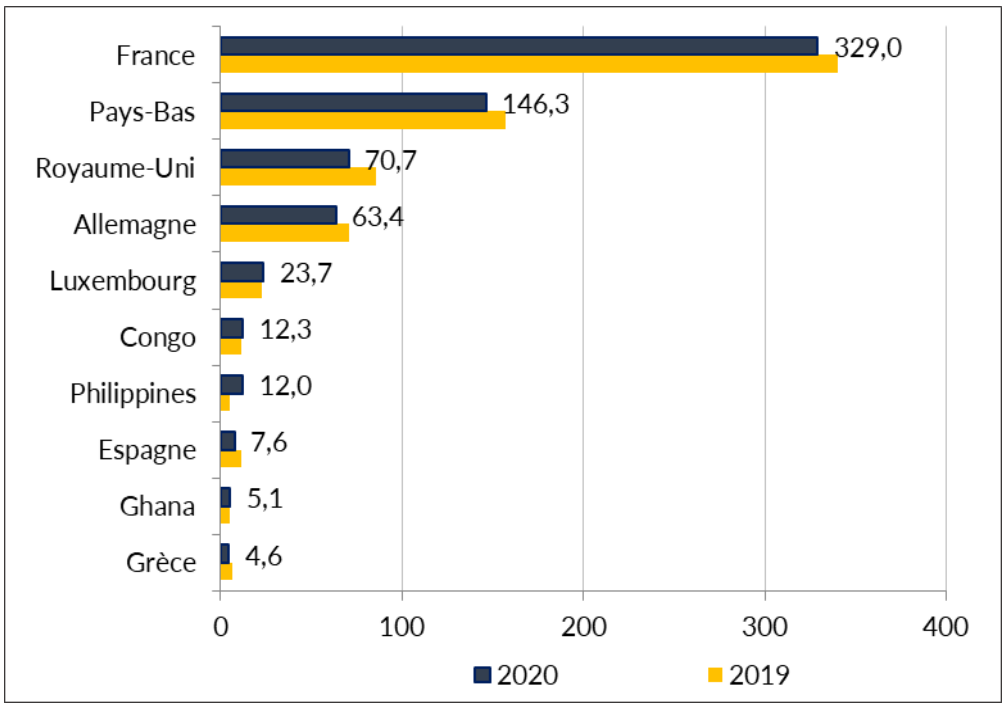

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de la viande de volaille (C10.12)

En millions d'euros

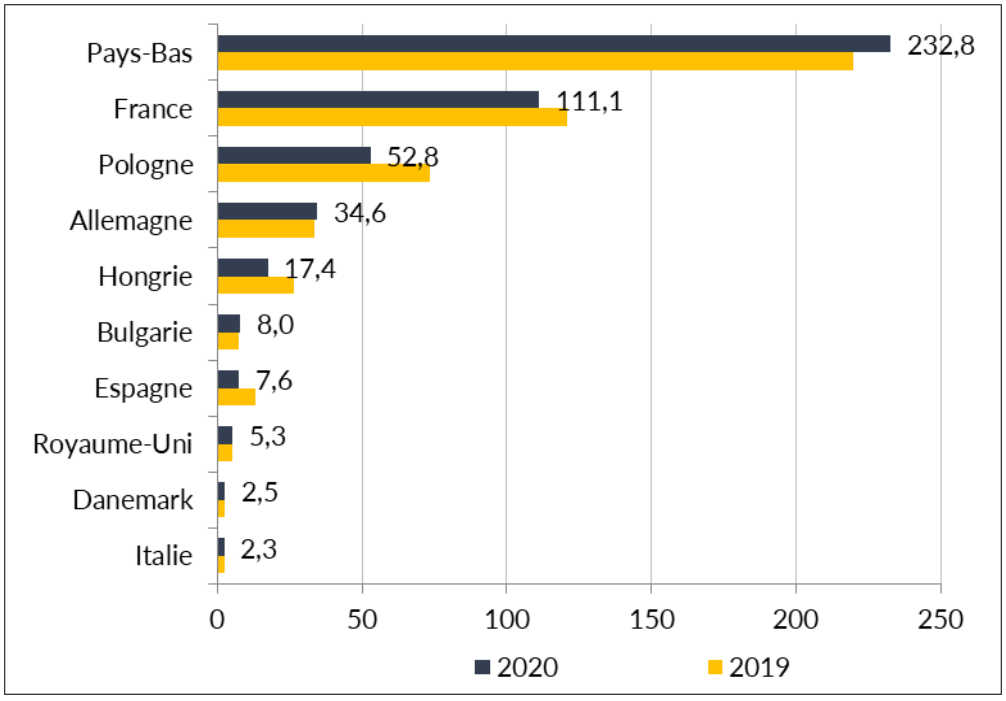

Source : BNB, concept national.

En 2020, **le chiffre d'affaires** du secteur de la transformation et conservation de la viande de volaille (C10.12) a diminué par rapport à 2019 (-18,1 %) confirmant ainsi le mouvement baissier observé en 2019 (-3,3 %), et s'établit à près de 1,3 milliard d'euros.

À l'instar du chiffre d'affaires, **les investissements** ont également régressé en 2020 (-14,8 %), atteignant un total de 20,2 millions d'euros contre 23,8 millions d'euros un an auparavant.

L'**indice de production** a augmenté de 1,7 % en 2020 pour la troisième année consécutive. A contrario, **l'indice des prix à la production** a quant à lui diminué de 2,3 % en 2020. Il s'agit de la première diminution de l'indice des prix à la production sur la période d'observation.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci est en hausse sur les neuf premiers mois de 2020 (+1,2 %, à un an d'écart), après la baisse de 2,2 % pour la même période de 2019. Sur les neuf premiers mois de 2020, le secteur employait 2.600 personnes. À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** a augmenté au cours des trois premiers trimestres de 2020 (+2,1 %), atteignant ainsi 53,5 millions d'euros (soit le plus haut niveau sur toute la période d'observation).

Le **nombre d'employeurs** a diminué sur l'ensemble des neuf premiers mois de 2020, pour atteindre un total de 62 employeurs. Le secteur a perdu une entreprise par rapport à la même période de 2019 (-1,6 %).

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (12 unités) en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (8 unités), faisant de cette industrie un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 100 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019. Le secteur a enregistré **2 faillites** en 2020, soit une unité en moins par rapport à 2019, et ces faillites ont occasionné la **perte de trois emplois**.

En 2020, les **exportations** ont diminué de 6,8 % par rapport à 2019. Elles ont affiché leur deuxième baisse consécutive et ont atteint 711,6 millions d'euros de biens exportés, soit leur plus faible niveau sur la période d'observation. En 2020, 82,5 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (587 de 711,6 millions d'euros). Parallèlement, les **importations** ont également diminué en 2020 (6,7 %) et se chiffraient à près de 476,9 millions d'euros. En 2020, 98,5 % de ces importations sont des importations intra-UE (469,9 de 476,9 millions d'euros). Sur l'ensemble de la période d'observation, les exportations sont supérieures aux importations. Ainsi, la **balance commerciale** affiche un solde positif de 234,7 millions d'euros en 2020, mais celui-ci est en diminution par rapport à 2019 et atteint en 2020 un niveau plancher sur la période d'observation.

En 2020, les trois **principaux débouchés à l'exportation** pour le secteur sont la France (329,0 millions d'euros), les Pays-Bas (146,3 millions d'euros) et le Royaume-Uni (70,7 millions d'euros). Par ailleurs, les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 76,7 % des exportations du secteur en 2020. Ces trois pays ont enregistré une diminution de leurs exportations en 2020. La diminution a été plus marquée pour le Royaume-Uni (-17,5 %), suivi du Pays-Bas (-6,7 %) et de la France (-3,4 %). La France, pays prépondérant, compte pour 46,2 % des exportations totales du secteur.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** pour le secteur sont les Pays-Bas (232,8 millions d'euros), la France (111,1 millions d'euros) et la Pologne (52,8 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 83,2 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays seuls les Pays-Bas ont enregistré une hausse des importations belges de ce secteur en provenance de chez eux en 2020 par rapport à 2019 (+5,9 %) alors que les deux autres pays (la France et la Pologne) ont connu un mouvement inverse des importations belges en provenance de chez eux, celles-ci ayant reculé de respectivement 8,1 % et 28,1 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représente un poids de 48,8 % dans les importations totales.

En **conclusion**, le secteur de **la transformation et conservation de la viande de volaille** (C10.12) a rencontré quelques difficultés en 2020, notamment avec le recul du chiffre d'affaires, des investissements, des échanges commerciaux et la détérioration de l'excédent commercial. Par ailleurs, le nombre d'employeurs est en baisse sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel. Parmi les points positifs, notons la hausse de la production, de l'emploi et de la masse salariale et la diminution des prix à la production.

Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (C10.13)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (C10.13) comprend la production de viandes séchées, salées ou fumées, la production de produits surgelés à base de viande et la production de produits de charcuterie (saucisses, salamis, boudins, andouillettes, cervelas, mortadelles, pâtés, rillettes, jambons cuits, etc.).

Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13)

Indicateurs d'activité	**Chiffre d'affaires (TVA)**	1.931,6	2.031,0	2.107,6	2.534,1	2.713,5
			5,1%	*3,8%*	*20,2%*	*7,1%*
	Investissements (TVA)	79,0	63,9	74,4	70,3	77,7
			-19,1%	*16,4%*	*-5,5%*	*10,5%*
	Indice de production	103,4	102,8	102,6	106,7	106,2
			-0,6%	*-0,2%*	*4,0%*	*-0,5%*
	Indice des prix à la production	100,5	102,7	105,5	109,2	113,4
			2,3%	*2,7%*	*3,6%*	*3,9%*
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	**Emploi**	5.707	5.470	5.524	5.639	5.746
			-4,1%	*1,0%*	*2,1%*	*1,9%*
	Masse salariale	114,5	111,1	116,3	121,3	125,4
			-3,0%	*4,7%*	*4,3%*	*3,4%*
	Nombre d'employeurs	170	164	160	161	156
			-3,7%	*-2,2%*	*0,4%*	*-3,1%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	**Créations**	5	12	14	8	n.a.
			140,0%	*16,7%*	*-42,9%*	
	Radiations	14	8	10	9	n.a.
			-42,9%	*25,0%*	*-10,0%*	
	Assujettis	256	258	265	263	n.a.
			0,8%	*2,7%*	*-0,8%*	
	Faillites	3	0	0	3	1
			-100,0%			*-66,7%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	16	0	0	7	0
			-100,0%			*-100,0%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	**Exportations totales**	788,2	821,2	821,4	893,1	910,4
			4,2%	*0,0%*	*8,7%*	*1,9%*
	Exportations intra-UE	693,9	728,6	732,6	799,0	822,3
			5,0%	*0,5%*	*9,1%*	*2,9%*
	Exportations extra-UE	94,3	92,6	88,8	94,0	88,1
			-1,8%	*-4,0%*	*5,8%*	*-6,3%*
	Importations totales	712,0	716,0	758,0	734,8	794,2
			0,5%	*5,9%*	*-3,1%*	*8,1%*
	Importations intra-UE	653,1	668,9	707,0	699,0	765,3
			2,4%	*5,7%*	*-1,1%*	*9,5%*
	Importations extra-UE	58,9	47,1	51,1	35,9	28,9
			-20,1%	*8,5%*	*-29,7%*	*-19,4%*
	Balance commerciale	76,2	105,2	63,4	158,2	116,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13)

En millions d'euros

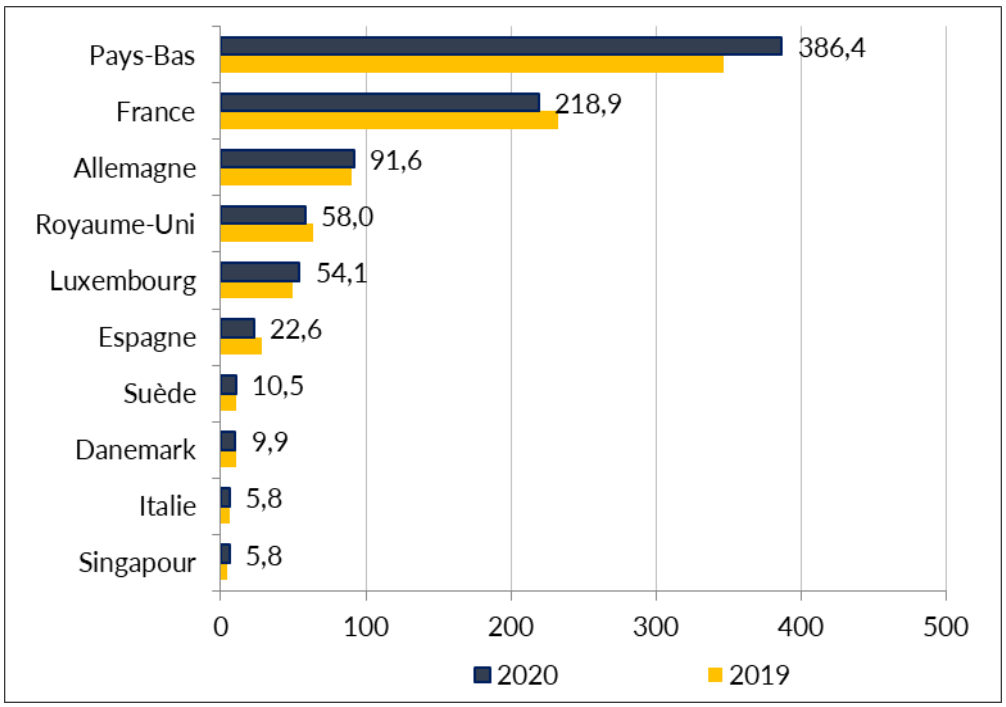

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13)

En millions d'euros

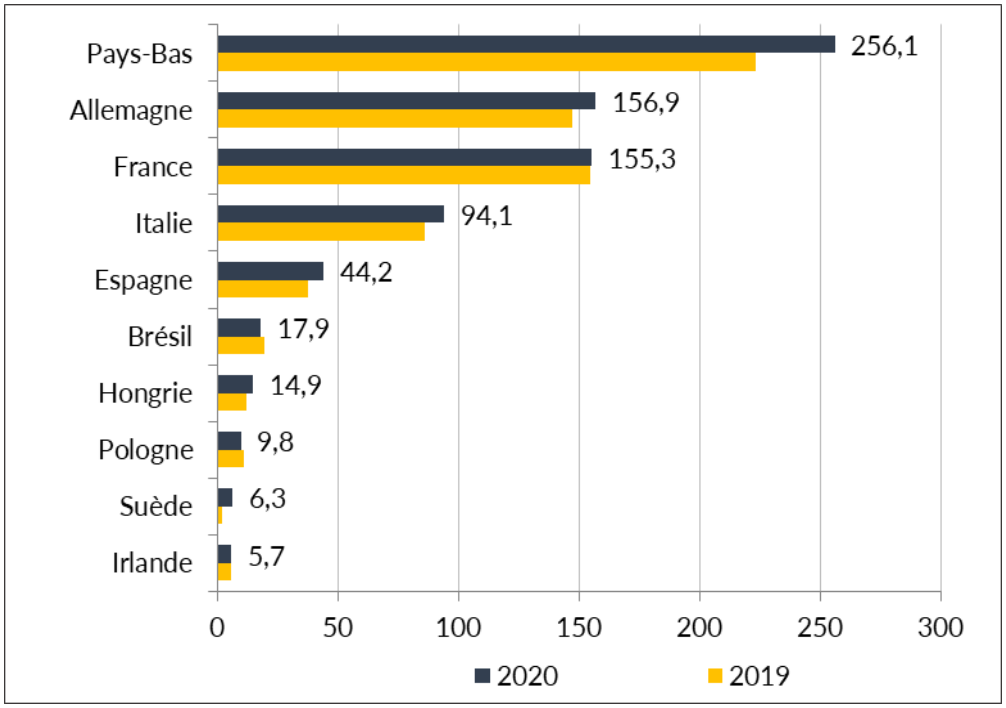

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.31) a augmenté par rapport à 2019 (+7,1 %) pour atteindre le plus haut niveau sur les 5 dernières années. Les **investissements** ont également augmenté de 10,5 % sur cette période tandis

que la **production** y a légèrement diminué (-0,5 %). En 2020, l'indice des **prix à la production** de ce secteur a augmenté de 3,9 %, en glissement annuel. Il s'agit de la 4e hausse consécutive et en accélération successive sur la période d'observation.

En moyenne sur les 9 premiers mois de 2020, le **nombre d'emplois** a continué de progresser, enregistrant la troisième hausse consécutive depuis 2017 comparativement à la même période d'observation pour atteindre son plus haut niveau sur la période 2016-2020. Il en est de même pour la masse salariale.

Le **nombre d'employeurs** diminue presque chaque année depuis 2016 dans le secteur pour atteindre 156 employeurs en moyenne sur les neuf premiers mois de 2020, soit une baisse de 14 employeurs comparativement à la même période de 2016.

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le nombre d'entreprises créées (8) est inférieur au nombre d'entreprises radiées (9). En conséquence, le secteur compte désormais 263 entreprises assujetties à la TVA. Il y a eu 1 faillite en 2020 qui n'a occasionné aucune perte d'emploi.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 1,9 % par rapport à 2019, atteignant leur plus haut niveau sur la période d'observation, passant de 893,1 millions d'euros à 910,4 millions d'euros. En 2019, les exportations avaient encore augmenté de 8,7 % par rapport à 2018.

Le top 3 des pays de destination des exportations de ce secteur est constitué des principaux pays voisins (Pays-Bas, France et Allemagne) qui à eux seuls représentent 76,6 % des exportations. Parmi ces 3 pays, la croissance des exportations a été très marquée vers les Pays-Bas (+11,6 %, nettement dominant avec un poids de plus de 42 %), modérée vers l'Allemagne (+1,5 %) et négative vers la France (-6 %).

Comme les exportations, les **importations** ont crû de 8,1 % en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 734,8 millions d'euros à 794,2 millions d'euros. En 2019, les importations avaient diminué de 3,1 % par rapport à 2018.

Le top 3 des pays fournisseurs des importations de ce secteur est constitué également des mêmes pays voisins (71,6 % des importations). Les importations en provenance des Pays-Bas ont crû de 14,6 %, celles venant d'Allemagne de 6,6 % et celles issues de France de 0,4 %.

La **balance commerciale** continue d'être excédentaire en 2020 bien qu'elle se soit inscrite en retrait par rapport à 2019, année qui comptabilisait le plus haut niveau de balance commerciale observé sur la période.

En **conclusion**, le secteur de la préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille (10.13) a affiché un résultat positif en 2020. Ainsi, le chiffre d'affaires, la production et l'emploi moyen des neuf premiers mois de 2020 ont progressé à un an d'écart et malgré la diminution observée du surplus de la balance commerciale, les exportations ont continué de croître en 2020.

Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) comprend la préparation et la conservation de poissons, de crustacés et de mollusques : congélation, surgélation, séchage, cuisson, fumage, salage, saumurage, mise en conserve, etc. ; la préparation de produits à base de poissons, de crustacés et de mollusques : filets de poisson, laitances, caviar et ses succédanés, etc. ; la production de farines de poissons destinées à l'alimentation humaine ou animale ; la production de farines et de solubles à partir de poissons et d'autres animaux aquatiques impropres à la consommation humaine ; les activités des navires se livrant uniquement à la transformation et à la conservation du poisson et la transformation d'algues marines.

Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2)

	102	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	4,6	9,1	7,6	13,8	15,8
			98,4%	*-16,1%*	*81,0%*	*14,9%*
	Indice de production	90,8	89,2	98,7	104,0	112,1
			-1,8%	*10,7%*	*5,3%*	*7,8%*
	Indice des prix à la production	137,3	151,5	148,7	149,0	143,3
			10,3%	*-1,8%*	*0,2%*	*-3,8%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	997	1.001	1.004	1.017	1.032
			0,4%	*0,3%*	*1,4%*	*1,4%*
	Masse salariale	20,5	20,9	22,4	21,5	22,2
			1,8%	*7,3%*	*-4,0%*	*3,2%*
	Nombre d'employeurs	30	32	32	31	31
			5,5%	*0,0%*	*-2,1%*	*0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	8	5	2	2	n.a.
			-37,5%	*-60,0%*	*0,0%*	
	Radiations	1	2	9	2	n.a.
			100,0%	*350,0%*	*-77,8%*	
	Assujettis	56	60	55	56	n.a.
			7,1%	*-8,3%*	*1,8%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	464,9	547,6	509,0	511,9	496,5
			17,8%	*-7,0%*	*0,6%*	*-3,0%*
	Exportations intra-UE	445,5	526,7	486,3	490,7	480,3
			18,2%	*-7,7%*	*0,9%*	*-2,1%*
	Exportations extra-UE	19,4	20,9	22,8	21,2	16,3
			7,5%	*9,0%*	*-6,9%*	*-23,1%*
	Importations totales	1.158,6	1.278,4	1.232,5	1.187,7	1.169,8
			10,3%	*-3,6%*	*-3,6%*	*-1,5%*
	Importations intra-UE	768,9	841,6	817,7	794,0	789,7
			9,5%	*-2,8%*	*-2,9%*	*-0,5%*
	Importations extra-UE	389,7	436,8	414,8	393,7	380,1
			12,1%	*-5,0%*	*-5,1%*	*-3,5%*
	Balance commerciale	-693,7	-730,8	-723,5	-675,8	-673,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2)

En millions d'euros

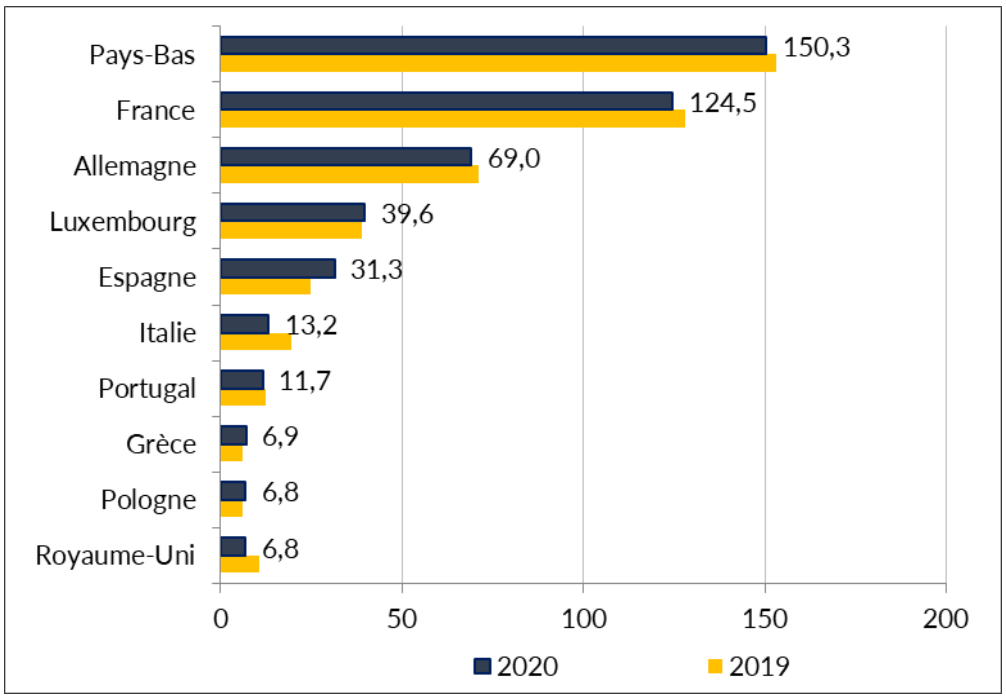

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2)

En millions d'euros

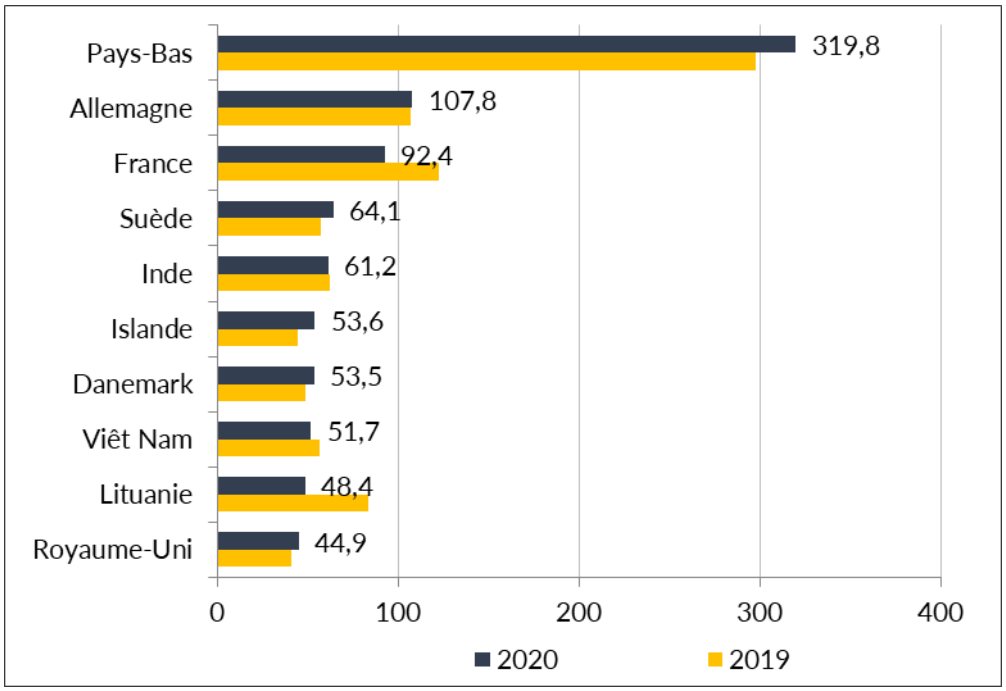

Source : BNB, concept national.

En 2020, les **investissements** dans la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) ont augmenté de manière significative, de 14,9 % par rapport à 2019 pour atteindre 15,8 millions d'euros, soit son niveau le plus élevé pour la période 2016-2020.

En 2020, la **production** en Belgique a également augmenté (+7,8 %), atteignant son plus haut niveau pour la période 2016-2020.

À l'inverse, l'indice des **prix à la production** en Belgique a baissé en 2020 (-3,8 %).

Au cours des neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 1,4 % sur une base annuelle, soit de 1.017 à 1.032 emplois. L'emploi suit une tendance haussière sur l'ensemble de la période d'observation et atteint ainsi un pic en 2020.

La **masse salariale** a renoué avec une croissance positive au cours des neuf premiers mois de 2020 (+3,2 %, à un an d'écart) après avoir connu un recul de 4 % sur la même période de 2019. Elle s'élève ainsi à 22,2 millions d'euros, ce qui est proche de son pic enregistré en 2018 (22,4 millions d'euros).

Le **nombre d'employeurs** est resté stable pour l'ensemble des trois premiers trimestres de 2020. Ainsi, à l'instar de 2019, 31 employeurs ont été dénombrés sur cette période.

Il n'y a eu aucune **faillite** en 2020, et donc aucune perte d'emploi due aux faillites.

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 3 % par rapport à 2019, passant de 511,9 millions d'euros à 496,5 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** ont diminué par rapport à l'année précédente, passant de 1,19 milliard à 1,17 milliard d'euros (-1,5 %).

Alors que la balance commerciale présentait encore un déficit de 675,8 millions d'euros en 2019, le solde commercial était de 673,2 millions d'euros en 2020.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le **principal débouché des exportations belges**. 150,3 millions d'euros de poissons, crustacés et mollusques belges (C10.2) ont été exportés vers les Pays-Bas. Cela représente une diminution de 1,8 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les exportations en 2020. La **France** (124,5 millions d'euros), l'**Allemagne** (69 millions d'euros) et le **Luxembourg** (39,6 millions d'euros) ont été respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus gros marchés. Ensemble, ils ont représenté plus des trois quarts (77,2 %) des exportations belges.

Alors que l'Espagne a enregistré une forte augmentation des exportations de ce secteur à 26,1 %, le contraire s'est produit pour l'Italie (-31,8 %) et le **Royaume-Uni** (-35,4 %). On peut supposer que le **Brexit** a joué un rôle à cet égard.

Quant aux pays non-membres de l'UE, aucun d'entre eux ne figure dans le top 10, à l'exception du Royaume-Uni.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient de loin **le marché d'importation le plus important pour la Belgique**. Les importations en provenance des Pays-Bas se sont élevées à 319,8 millions d'euros, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2019.

Les autres voisins continentaux de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les importations en 2020. L'**Allemagne** (107,8 millions d'euros) et la **France** (92,4 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands marchés pour les importations belges, les trois voisins continentaux représentant ensemble 44,5 % des importations totales.

Les importations en provenance du **Royaume-Uni** ont augmenté de 10 % en 2020, par rapport à 2019. Cela place le Royaume-Uni à la dixième place.

Outre le Royaume-Uni et en ce qui concerne les pays non-membres de l'UE, dans le top 10 des importations, l'**Inde** (61,2 millions d'euros) et le **Vietnam** (51,7 millions d'euros) occupent respectivement les cinquième et huitième places.

En **conclusion**, la transformation et la conservation de poisson, de crustacés et de mollusques (C10.2) a enregistré un résultat plutôt positif en 2020. Entre autres, les investissements, la production, l'emploi (sur les neuf premiers mois de 2020) ont augmenté et le déficit commercial s'est légèrement amélioré.

Transformation et conservation de fruits et de légumes (C10.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et conservation de fruits et de légumes (C10.3) comprend la transformation et la conservation de pommes de terre, la préparation de jus de fruits et de légumes et les autres transformations et conservations de fruits et de légumes.

Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3)

	103	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	5.481,1	5.500,8	5.679,9	6.010,8	5.636,5
			0,4%	*3,3%*	*5,8%*	*-6,2%*
	Investissements (TVA)	337,6	455,0	388,5	349,5	345,0
			34,8%	*-14,6%*	*-10,0%*	*-1,3%*
	Indice de production	98,0	98,9	102,5	105,1	99,4
			0,9%	*3,7%*	*2,5%*	*-5,5%*
	Indice des prix à la production	118,8	124,5	125,8	136,5	136,0
			4,8%	*1,0%*	*8,6%*	*-0,4%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	9.649	10.098	10.748	11.378	11.881
			4,7%	*6,4%*	*5,9%*	*4,4%*
	Masse salariale	222,3	232,2	254,8	272,0	282,5
			4,5%	*9,7%*	*6,8%*	*3,9%*
	Nombre d'employeurs	104	110	111	112	117
			6,1%	*0,6%*	*1,2%*	*4,5%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	29	28	27	33	n.a.
			-3,4%	*-3,6%*	*22,2%*	
	Radiations	15	8	18	18	n.a.
			-46,7%	*125,0%*	*0,0%*	
	Assujettis	249	265	271	282	n.a.
			6,4%	*2,3%*	*4,1%*	
	Faillites	3	0	2	5	2
			-100,0%		*150,0%*	*-60,0%*
	Emplois perdus à la suite des failltes	43	0	3	1	0
			-100,0%		*-66,7%*	*-100,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	4.031,5	3.832,7	4.048,3	4.342,0	4.238,3
			-4,9%	*5,6%*	*7,3%*	*-2,4%*
	Exportations intra-UE	2.771,3	2.620,6	2.707,1	2.802,4	2.686,3
			-5,4%	*3,3%*	*3,5%*	*-4,1%*
	Exportations extra-UE	1.260,2	1.212,1	1.341,2	1.539,6	1.552,1
			-3,8%	*10,6%*	*14,8%*	*0,8%*
	Importations totales	2.030,2	1.909,8	1.923,5	2.009,8	2.298,2
			-5,9%	*0,7%*	*4,5%*	*14,4%*
	Importations intra-UE	1.515,4	1.527,1	1.579,3	1.630,4	1.745,6
			0,8%	*3,4%*	*3,2%*	*7,1%*
	Importations extra-UE	514,8	382,6	344,2	379,4	552,6
			-25,7%	*-10,0%*	*10,2%*	*45,6%*
	Balance commerciale	2.001,2	1.922,9	2.124,7	2.332,2	1.940,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3)

En millions d'euros

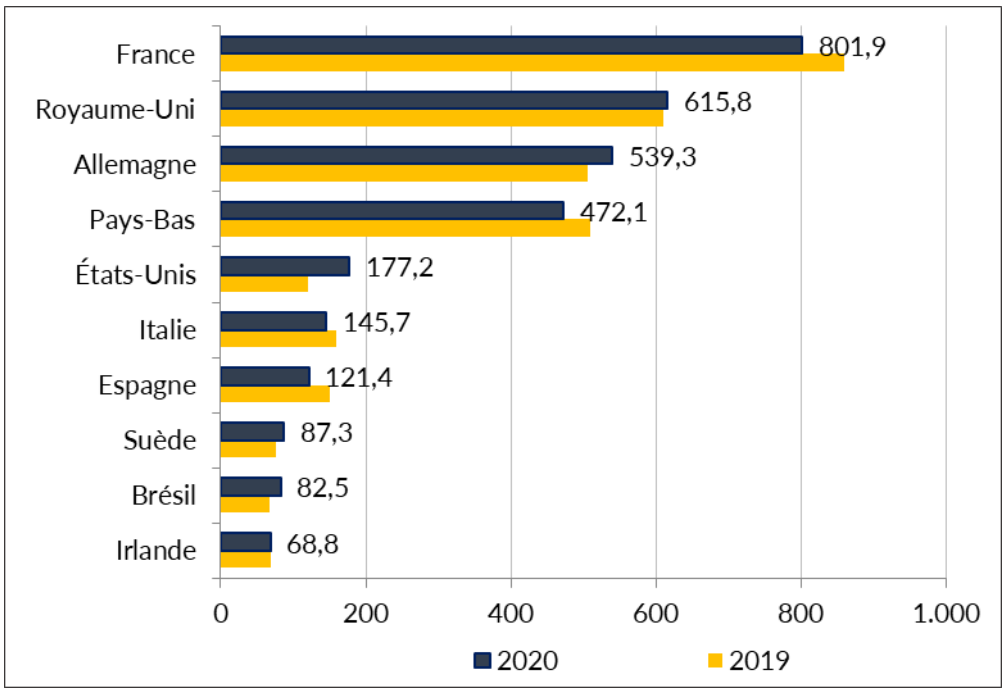

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de fruits et de légumes (C10.3)

En millions d'euros

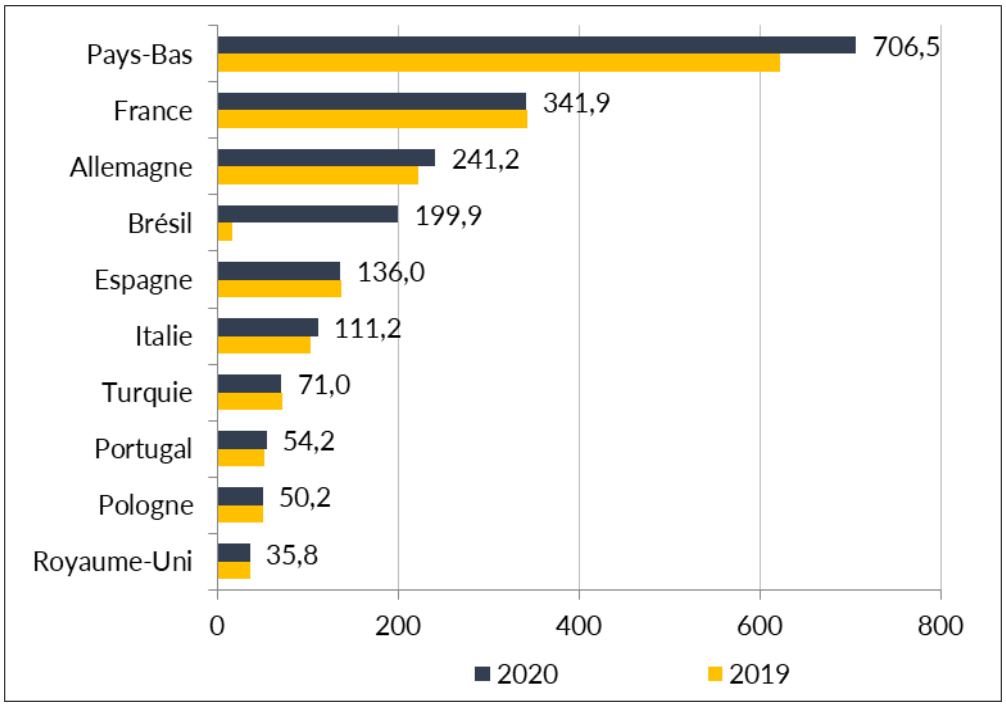

Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la transformation et la conservation de fruits et de légumes s'est replié en 2020 (-6,2 %) alors qu'il connaissait précédemment une certaine hausse. Il s'est donc limité à 5,6 milliards d'euros contre 6 milliards d'euros en 2019, année de pic. Les **investissements**

suivent une trajectoire baissière depuis 2018, qui s'est poursuivie en 2020 (-1,3 % en glissement annuel). Ils s'élèvent à 345 millions d'euros.

La **production** a reculé en 2020 (-5,5 %). Il s'agit du premier recul de la production observé depuis 2016. Il en est de même pour les **prix à la production** qui ont connu leur seule diminution sur la période d'analyse en 2020 (-0,4 %).

Sur les neuf premiers mois de 2020, le **nombre d'emplois** s'est accru en glissement annuel (+4,4 %), atteignant 11.881 postes de travail contre 11.378 un an plus tôt. L'emploi atteint ainsi son meilleur résultat sur la période d'observation. La **masse salariale** suit également une tendance haussière depuis plusieurs années, et celle-ci s'est poursuivie sur les neuf premiers mois de 2020, où elle s'est chiffrée à 282,5 millions d'euros (+3,9 % par rapport à la même période de 2019). Le **nombre d'employeurs** s'oriente lui aussi à la hausse depuis 2016 et a atteint son plus haut résultat sur les neuf premiers mois de 2020 (117 employeurs) avec une hausse de 5 employeurs par rapport à la même période de 2019.

Les **créations d'entreprises** sont passées de 27 entreprises créées en 2018 à 33 entreprises créées en 2019, soit une progression de 22,2 %. Le **nombre d'entreprises radiées** est resté stable en 2019 avec 18 radiations d'entreprises. La dynamique entrepreneuriale est donc positive étant donné que les créations d'entreprises sont supérieures aux radiations d'entreprises en 2019. Le **nombre d'assujettis** suit une trajectoire haussière depuis plusieurs années. En 2019, 282 assujettis ont été recensés, contre 271 assujettis un an plus tôt.

Deux entreprises ont été forcées de mettre la clef sous la porte en 2020, sans toutefois occasionner de **perte d'emplois**. La situation s'est améliorée par rapport à 2019, où 5 entreprises avaient été déclarées en **faillite** et un emploi avait été perdu.

En 2020, les **exportations** totales de fruits et de légumes ont diminué de 2,4 % par rapport à 2019, année de leur meilleur résultat, et elles se sont limitées à un peu plus de 4,2 milliards d'euros. Si les exportations extra-européennes de fruits et de légumes ont légèrement augmenté en glissement annuel (+0,8 %) et ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'analyse, les exportations intra-européennes se sont par contre repliées (-4,1 %), tirant les exportations totales vers le bas en raison de leur importance prépondérante. Les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation en 2020 sont la France (801,9 millions d'euros), le Royaume-Uni (615,8 millions d'euros) et l'Allemagne (539,3 millions d'euros). Les exportations vers ces trois pays représentent près de la moitié (46,2 %) des exportations totales de fruits et de légumes. Parmi les principaux partenaires à l'exportation, c'est aux États-Unis que les exportations ont connu la meilleure progression (+47,1 % par rapport à 2019), tandis que les exportations destinées à l'Espagne ont le plus chuté (-19,3 %).

Les **importations** totales de fruits et de légumes ont connu une progression assez marquée en 2020 (+14,4 % par rapport à 2019) et ont atteint 2,3 milliards d'euros, le meilleur résultat sur la période d'observation. Ce résultat provient à la fois d'une hausse des importations intra-européennes (+7,1 %) et d'une énorme augmentation des importations extra-européennes (+45,6 %). En 2020, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont les pays voisins de la Belgique, à savoir les Pays-Bas (706,5 millions d'euros), la France (341,9 millions d'euros) et l'Allemagne (241,2 millions d'euros). Les importations en provenance de ces trois pays représentent d'ailleurs plus de la moitié (56,1 %) des importations totales de fruits et de légumes. Dans la liste des 10 fournisseurs les plus importants du marché belge de fruits et de légumes, les importations se sont le plus fortement accrues en provenance du Brésil (de 16,1 millions d'euros en 2019 à 199,9 millions d'euros en 2020).

La **balance commerciale** est excédentaire sur la période d'observation, bien que l'excédent se soit réduit en 2020 par rapport à 2019, sous l'effet d'une diminution des exportations et d'une forte hausse des importations. L'excédent commercial atteint dès lors 1,9 milliard d'euros contre 2,3 milliards d'euros un an plus tôt.

En **conclusion**, 2020 est une année assez mitigée pour le secteur de la transformation et la conservation de fruits et de légumes. Si les indicateurs d'emploi se sont bien portés (hausse de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs) sur les neuf premiers mois de 2020, les indicateurs d'activité ont tous marqué un recul (diminution du chiffre d'affaires, des investissements et de la production) sur 2020 dans son ensemble. Par ailleurs, les exportations ont marqué un recul, alors que les importations se sont accrues, entrainant un amoindrissement du

solde de la balance commerciale. En 2019, la dynamique entrepreneuriale était positive, et en 2020, les faillites et emplois perdus à la suite de ces faillites ont baissé, mais rappelons que cela pourrait résulter du moratoire mis en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Transformation et conservation de pommes de terre (C10.31)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation et conservation de pommes de terre (C10.31) comprend d'une part la transformation et la conservation de pommes de terre (la transformation et la conservation de pommes de terre ; la production de purée de pommes de terre déshydratées ; la production de produits apéritifs à base de pommes de terre ; la production de pommes chips à base de pommes de terre ; la fabrication de farines et de fécules de pommes de terre et l'épluchage industriel de pommes de terre) et d'autre part la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (la production de pommes de terre précuites surgelées et la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre).

Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31)

	1031	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.927,4	3.111,3	3.167,9	3.547,5	3.288,2
			6,3%	*1,8%*	*12,0%*	*-7,3%*
	Investissements (TVA)	257,4	334,2	259,8	226,3	264,8
			29,8%	*-22,3%*	*-12,9%*	*17,0%*
	Indice de production	97,3	102,4	108,3	113,6	112,3
			5,2%	*5,8%*	*4,9%*	*-1,2%*
	Indice des prix à la production	126,2	129,2	129,6	151,0	147,9
			2,4%	*0,3%*	*16,5%*	*-2,0%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	4.945	5.457	5.911	6.359	6.763
			10,4%	*8,3%*	*7,6%*	*6,4%*
	Masse salariale	122,4	133,3	147,9	158,7	167,6
			8,9%	*10,9%*	*7,3%*	*5,6%*
	Nombre d'employeurs	38	39	38	39	43
			0,9%	*-0,9%*	*2,6%*	*10,2%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	4	5	6	4	n.a.
			25,0%	*20,0%*	*-33,3%*	
	Radiations	0	1	3	4	n.a.
				200,0%	*33,3%*	
	Assujettis	68	71	75	73	n.a.
			4,4%	*5,6%*	*-2,7%*	
	Faillites	0	0	0	1	1
						0,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	1	0
						-100,0%
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.620,6	1.679,5	1.804,3	2.125,1	1.969,2
			3,6%	*7,4%*	*17,8%*	*-7,3%*
	Exportations intra-UE	1.006,8	993,5	1.012,1	1.161,4	1.044,3
			-1,3%	*1,9%*	*14,7%*	*-10,1%*
	Exportations extra-UE	613,8	686,0	792,2	963,6	924,8
			11,8%	*15,5%*	*21,6%*	*-4,0%*
	Importations totales	149,0	188,1	180,7	182,6	197,0
			26,3%	*-3,9%*	*1,0%*	*7,9%*
	Importations intra-UE	141,0	174,0	165,9	170,9	189,0
			23,4%	*-4,6%*	*3,0%*	*10,6%*
	Importations extra-UE	7,9	14,1	14,8	11,6	8,0
			77,9%	*4,9%*	*-21,3%*	*-31,3%*
	Balance commerciale	1.471,7	1.491,4	1.623,6	1.942,5	1.772,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation, la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31)

En millions d'euros

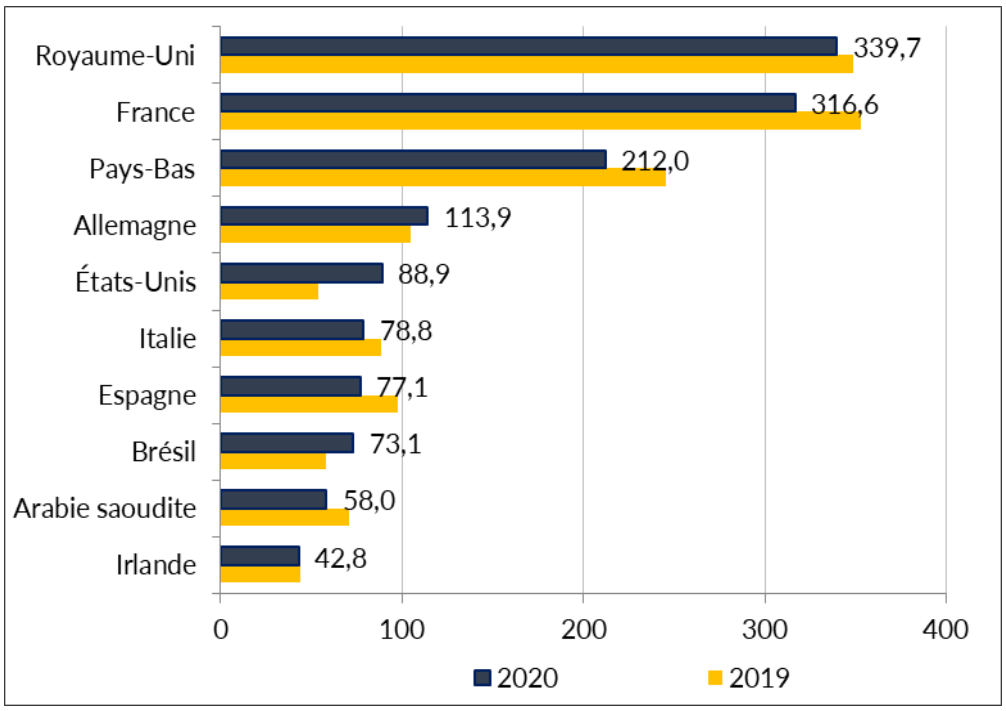

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation et la conservation de pommes de terre (C10.31)

En millions d'euros

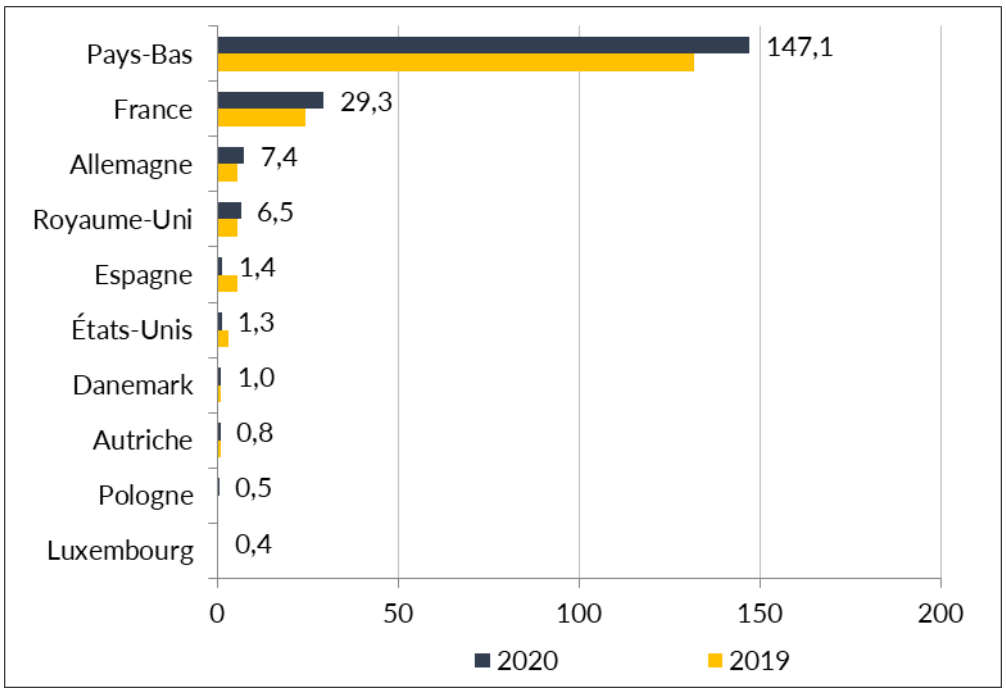

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la transformation et de la conservation des pommes de terre (C10.31) a diminué, passant à 3,3 milliards d'euros, ce qui représente une baisse de 7,3 % par rapport à 2019.

Les **investissements** ont augmenté en 2020 pour atteindre 264,8 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à 2019. L'indice de la **production** a diminué de 1,2 % pour atteindre 112,3 et l'indice des prix à la production a diminué de 2 % pour atteindre 147,9.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 6,4 % sur une base annuelle, passant de 6.359 en 2019 à 6.763 emplois, ce qui est le nombre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. Sur la même période, en 2016, le nombre d'emplois n'était que de 4.945.

Sur les trois trimestres de 2020, la **masse salariale** a augmenté de 5,6 % sur une base annuelle pour atteindre 167,6 millions, tandis que le nombre d'**employeurs** est passé à 43 sur la même période, soit une augmentation de 10,2 % par rapport à l'année précédente.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** (4) est égal au nombre d'**entreprises radiées** (4). Il y avait 73 entreprises assujetties à la TVA en 2019, soit une diminution de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

Il y a eu 1 **faillite** en 2020, mais en raison des activités limitées des tribunaux de l'entreprise et des bureaux de greffiers pendant le confinement et les deux moratoires temporaires, ces données ne sont pas représentatives.

En 2020, les **exportations** belges de pommes de terre ont diminué de 7,3 % par rapport à 2019 pour atteindre 1,97 milliard d'euros. En 2019, les exportations de pommes de terre avaient encore augmenté de 17,8 %, par rapport à 2018, atteignant leur plus haut niveau pour la période 2016-2020. La crise du corona et l'annulation d'événements (festivals, concerts, concours, etc.) ont eu un fort impact sur les exportations de pommes de terre/frites.

Les **importations** de pommes de terre ont augmenté de 7,9 % par rapport à l'année précédente, passant ainsi à 197 millions d'euros, principalement en raison de la hausse des importations intra-UE28.

La **balance commerciale** en 2020 présente toujours un excédent de 1,8 milliard d'euros mais est inférieure à l'excédent de 2019 qui était de 1,9 milliard d'euros.

En 2020, le Royaume-Uni était **le principal marché de la Belgique pour les exportations de pommes de terre** (C10.31) avec 339,7 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 2,7 % par rapport à 2019. La France arrive en deuxième position avec 316,6 millions d'euros, soit une baisse de plus de 10 % par rapport à 2019 et les Pays-Bas prennent la troisième place avec 212 millions d'euros, soit une baisse de près de 14 % par rapport à 2019. Ces trois pays représentent 44,1 % des exportations totales.

En outre, les États-Unis (+64,3 %), le Brésil (+26,7 %) et l'Allemagne (+8,9 %) ont enregistré des augmentations notables des exportations belges en 2020, tandis que les plus fortes baisses en pourcentage ont été enregistrées vers l'Espagne (-21 %), l'Arabie saoudite (-17,7 %) et les Pays-Bas (-13,7 %).

En 2020, les Pays-Bas ont été l**e principal marché à l'importation de la Belgique pour les pommes de terre** (C10.31) avec 147,1 millions d'euros ce qui représente une augmentation de près de 12 % par rapport à 2019 et les Pays-Bas représentent ainsi près des trois quarts (74,7 %) du marché d'importation total. En deuxième position, on trouve la France avec 29,3 millions d'euros (+21,2 % par rapport à 2019), suivie de l'Allemagne avec 7,4 millions d'euros (+32,3 % par rapport à 2019) et du Royaume-Uni avec 6,5 millions d'euros (+14,6 %).

En **conclusion**, la transformation et la conservation des pommes de terre (C10.31) a connu une année mitigée en 2020. D'une part, les ventes ont diminué alors que les investissements ont augmenté et l'emploi s'est dynamisé. Ce secteur a vu le nombre d'employeurs augmenter pour les 9 premiers mois de 2020 sur une base annuelle. Toutefois, les exportations ont fortement diminué en 2020 tandis que les importations ont augmenté, de sorte que l'excédent de la balance commerciale s'est détérioré par rapport à 2019.

Préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) comprend la préparation de jus de fruits et légumes (jus de tomate, jus d'orange, jus de pamplemousse, jus d'ananas, jus de raisin, jus de pomme, mélanges de jus de fruits et légumes et autres jus de fruits et légumes) ainsi que la production de concentrés à partir de fruits et légumes frais.

Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32)

	1032	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	103,0	74,0	114,8	110,2	108,3
			-28,1%	*55,1%*	*-4,0%*	*-1,8%*
	Investissements (TVA)	8,0	2,9	8,2	9,6	17,3
			-64,3%	*186,6%*	*16,8%*	*80,5%*
	Indice de production	63,6	38,8	39,3	39,1	34,8
			-38,9%	*1,2%*	*-0,4%*	*-11,1%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	138	132	142	140	161
			-4,1%	*7,1%*	*-0,9%*	*14,5%*
	Masse salariale	2,8	2,8	3,0	3,2	3,0
			-0,8%	*8,8%*	*5,6%*	*-6,2%*
	Nombre d'employeurs	15	17	17	16	18
			13,6%	*0,0%*	*-6,0%*	*12,8%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	14	7	9	11	n.a.
			-50,0%	*28,6%*	*22,2%*	
	Radiations	7	3	5	5	n.a.
			-57,1%	*66,7%*	*0,0%*	
	Assujettis	54	59	61	67	n.a.
			9,3%	*3,4%*	*9,8%*	
	Faillites	2	0	1	1	1
			-100,0%		*0,0%*	*0,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	42	0	3	0	0
			-100,0%		*-100,0%*	
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	400,5	117,0	128,0	130,7	118,3
			-70,8%	*9,4%*	*2,1%*	*-9,5%*
	Exportations intra-UE	237,6	91,6	96,0	96,6	83,0
			-61,4%	*4,8%*	*0,6%*	*-14,1%*
	Exportations extra-UE	162,9	25,4	31,9	34,1	35,3
			-84,4%	*25,7%*	*6,7%*	*3,4%*
	Importations totales	434,4	274,0	263,8	228,3	400,6
			-36,9%	*-3,7%*	*-13,4%*	*75,4%*
	Importations intra-UE	243,7	219,5	223,8	202,4	193,3
			-9,9%	*1,9%*	*-9,6%*	*-4,5%*
	Importations extra-UE	190,7	54,5	40,0	26,0	207,3
			-71,4%	*-26,6%*	*-35,1%*	*697,8%*
	Balance commerciale	-34,0	-157,0	-135,8	-97,7	-282,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32)

En millions d'euros

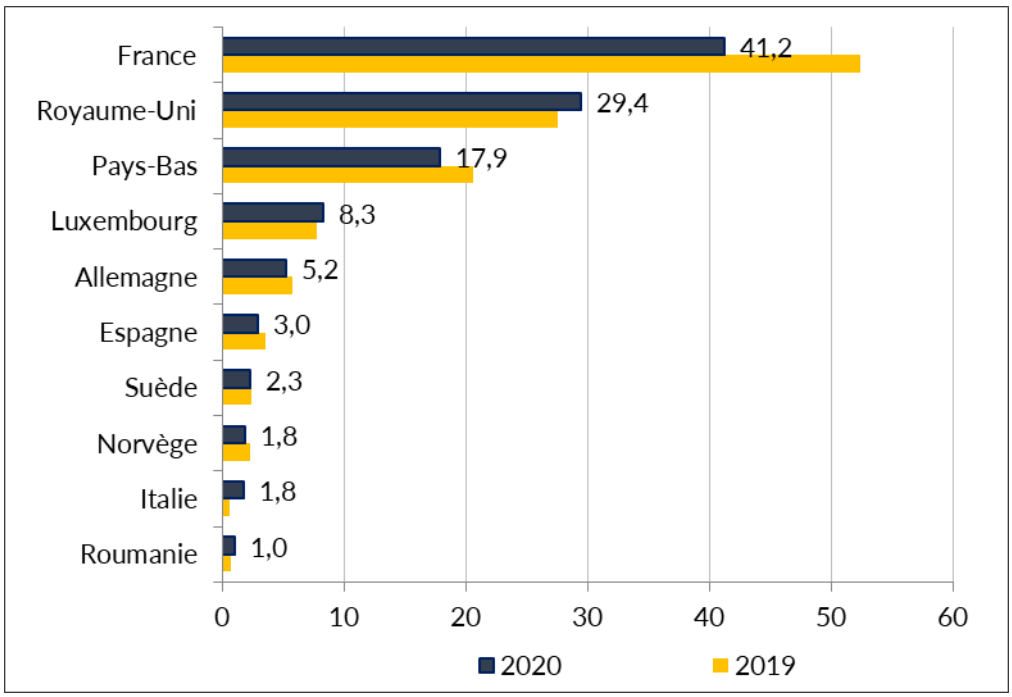

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32)

En millions d'euros

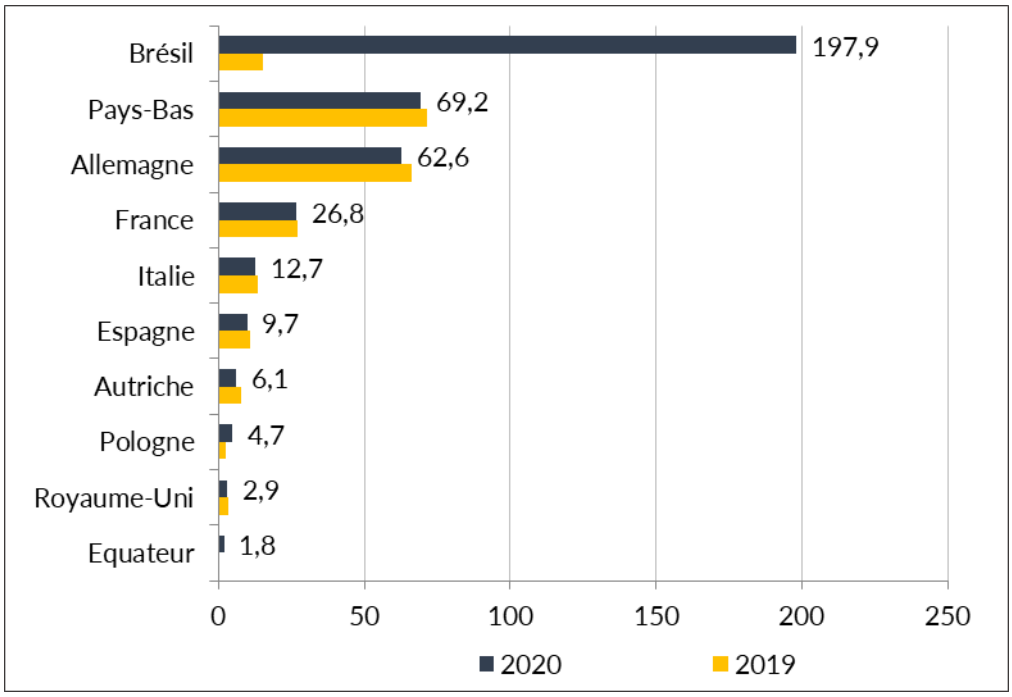

Source : BNB, concept national.

En 2020, **le chiffre d'affaires** du secteur de la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) a diminué par rapport à 2019 (-1,8 %) confirmant ainsi le mouvement baissier observé en 2019

(-4,0 %), et s'est établi à 108,3 millions d'euros.

Contrairement au chiffre d'affaires, **les investissements** ont quant à eux progressé pour la troisième année consécutive en 2020 (+80,5 %), atteignant un total de 17,3 millions d'euros, soit le plus haut niveau observé sur la période 2016-2020, contre 9,6 millions d'euros un an auparavant.

L'**indice de production** a diminué de 11,1 % en 2020, il s'agit du deuxième recul consécutif. Les données relatives à l'**indice des prix à la production** sont confidentielles.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci est en hausse de 14,5 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel, après avoir reculé de 0,9 % sur la même période de 2019. Au cours des neuf premiers mois de 2020, le secteur employait 161 personnes, soit le plus haut niveau d'emploi sur la période observée. Malgré la progression de l'emploi, la **masse salariale** a cependant diminué de 6,2 % sur cette même période, atteignant 3 millions d'euros.

Le **nombre d'employeurs** a augmenté sur l'ensemble des trois trimestres de 2020 pour atteindre un total de 18 employeurs (+12,8 %), soit deux unités de plus qu'en 2019 et également le niveau le plus élevé sur toute la période d'observation.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (11 unités) dans le secteur en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (5 unités), faisant de cette industrie un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 67 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019. Tout comme en 2019, le secteur n'a enregistré en 2020 qu'une seule **faillite** n'ayant occasionné aucune **perte d'emplois**. En 2020, les **exportations** du secteur ont diminué de 9,5 % par rapport à 2019 et ont atteint 118,3 millions d'euros de biens exportés. En 2020, 70,2 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (83 de 118,3 millions d'euros). À l'inverse, après trois diminutions successives, les **importations** du secteur ont augmenté en 2020 (+75,4 %) et se chiffrent à près de 400,6 millions d'euros. Ces importations sont soutenues à 51,8 % par des importations extra-UE (207,3 de 400,6 millions d'euros). Sur l'ensemble de la période d'observation, les exportations sont inférieures aux importations. Ainsi, la **balance commerciale** a affiché un solde négatif de 282,3 millions d'euros en 2020, soit le déficit commercial le plus élevé sur la période d'observation.

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** sont la France (41,2 millions d'euros), le Royaume-Uni (29,4 millions d'euros) et les Pays-Bas (17,9 millions d'euros). Par ailleurs, les exportations belges de ce secteur destinées à ces trois pays représentent 74,9 % des exportations totales du secteur en 2020. De ces trois pays, seul le Royaume-Uni a enregistré une hausse des exportations belges qui lui sont destinées par rapport à 2019 (+6,9 %), alors que la France, dont le poids est prépondérant dans les exportations totales du secteur (34,8 %), a vu les exportations qui lui sont destinées diminuer de 21,4 % par rapport à 2019. Les exportations destinées aux Pays-Bas ont quant à elles reculé de 13,3 % par rapport à 2019.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** pour le secteur sont le Brésil (197,9 millions d'euros), les Pays-Bas (69,2 millions d'euros) et l'Allemagne (62,6 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 82,3 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays, seul le Brésil a enregistré une très forte hausse des importations belges en 2020 par rapport à 2019 (+1.192,3 %, celles-ci étant passées de 15,3 millions à 197,9 millions), alors que les deux autres pays (les Pays-Bas et l'Allemagne) ont vu les importations belges diminuer par rapport à 2019, soit respectivement -3,0 % et -5,7 %. Le Brésil, pays prépondérant, compte pour 49,4 % des importations totales du secteur.

En conclusion, le secteur de la préparation de jus de fruits et de légumes (C10.32) rencontre quelques difficultés en 2020, notamment avec le recul du chiffre d'affaires, de la production, de la masse salariale (sur les neufs mois de 2020) et la diminution des exportations qui accentue le déficit de la balance commerciale. On y observe cependant quelques améliorations notamment en matière d'investissements et, pour les neuf premiers mois de 2020, d'emploi, et de nombre d'employeurs.

Autre transformation et conservation de fruits et de légumes (C10.39)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant aux autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) comprend à la fois la transformation et conservation de légumes, sauf fabrication de légumes surgelés (la production de produits alimentaires principalement à base de légumes, à l'exception des légumes surgelés et des plats préparés surgelés ou en conserve ; la conservation des légumes : séchage, immersion dans l'huile ou le vinaigre, mise en conserve, etc. ; la fabrication de confitures de légumes ; la préparation d'aliments préparés périssables à base de légumes : salades et salades mélangées, emballées ; légumes pelés et coupés ; tofu (caillé de soja)), la transformation et conservation de fruits, sauf fabrication de fruits surgelés (la production de produits alimentaires principalement à base de fruits, à l'exception des fruits et noix surgelés et des plats préparés surgelés ou en conserve à base de fruits ; la conservation de fruits : congélation, séchage, immersion, mise en conserve, etc. ; la fabrication de confitures, marmelades et de gelées ; la fabrication de pulpes de fruits ; le grillage de fruits à coque ; la fabrication d'aliments et de pâtes à base de fruits à coque ; la préparation d'aliments préparés périssables à base de fruits (salade de fruits) et la fabrication de légumes et de fruits surgelés (la fabrication de légumes et de fruits surgelés et l'élaboration de produits alimentaires surgelés à base de légumes et fruits).

Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39)

	1039	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.450,7	2.315,5	2.397,2	2.353,1	2.240,0
			-5,5%	*3,5%*	*-1,8%*	*-4,8%*
	Investissements (TVA)	72,2	118,0	120,5	113,6	62,9
			63,3%	*2,2%*	*-5,7%*	*-44,7%*
	Indice de production	102,1	102,2	104,0	104,2	94,3
			0,1%	*1,7%*	*0,2%*	*-9,5%*
	Indice des prix à la production	107,0	109,4	111,3	113,9	115,0
			2,2%	*1,7%*	*2,3%*	*1,0%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	4.565	4.508	4.695	4.879	4.957
			-1,2%	*4,1%*	*3,9%*	*1,6%*
	Masse salariale	97,0	96,1	103,8	110,1	111,8
			-1,0%	*8,0%*	*6,0%*	*1,6%*
	Nombre d'employeurs	51	55	56	57	56
			7,8%	*1,8%*	*2,4%*	*-1,7%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	11	16	12	18	n.a.
			45,5%	*-25,0%*	*50,0%*	
	Radiations	8	4	10	9	n.a.
			-50,0%	*150,0%*	*-10,0%*	
	Assujettis	127	135	135	142	n.a.
			6,3%	*0,0%*	*5,2%*	
	Faillites	1	0	1	3	0
			-100,0%		*200,0%*	*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	0	0	0	0
			-100,0%			
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.010,4	2.036,2	2.116,0	2.086,2	2.150,9
			1,3%	*3,9%*	*-1,4%*	*3,1%*
	Exportations intra-UE	1.526,9	1.535,5	1.598,9	1.544,4	1.558,9
			0,6%	*4,1%*	*-3,4%*	*0,9%*
	Exportations extra-UE	483,5	500,7	517,0	541,8	592,0
			3,6%	*3,3%*	*4,8%*	*9,3%*
	Importations totales	1.446,9	1.447,6	1.479,0	1.598,9	1.700,6
			0,1%	*2,2%*	*8,1%*	*6,4%*
	Importations intra-UE	1.130,7	1.133,6	1.189,6	1.257,1	1.363,4
			0,3%	*4,9%*	*5,7%*	*8,5%*
	Importations extra-UE	316,2	314,0	289,4	341,8	337,2
			-0,7%	*-7,8%*	*18,1%*	*-1,3%*
	Balance commerciale	563,5	588,5	636,9	487,3	450,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39)

En millions d'euros

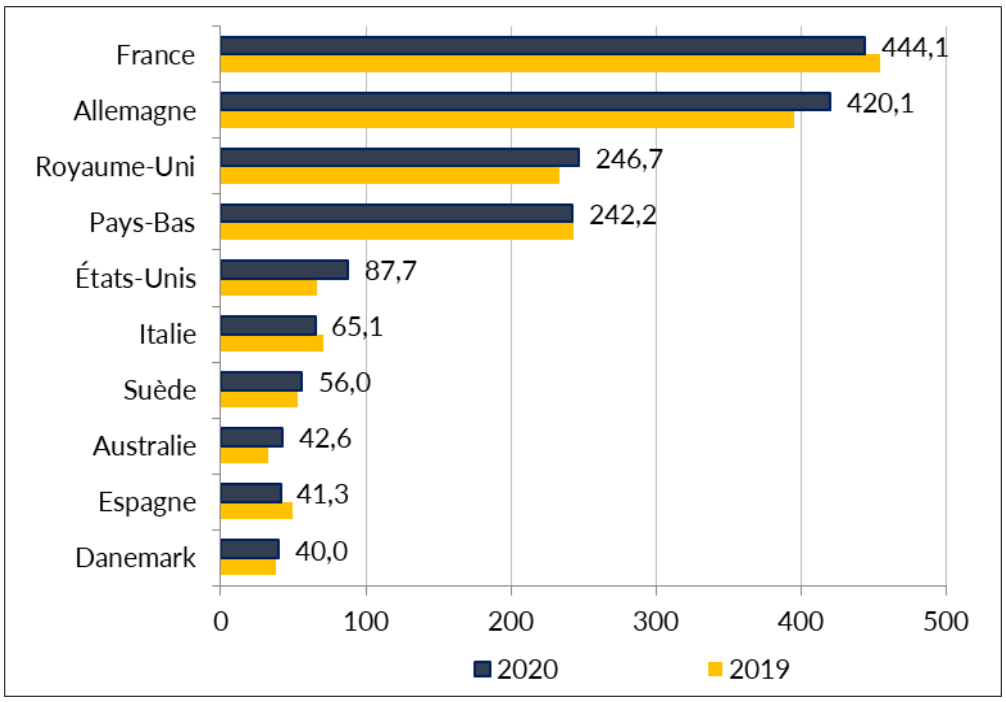

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour les autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39)

En millions d'euros

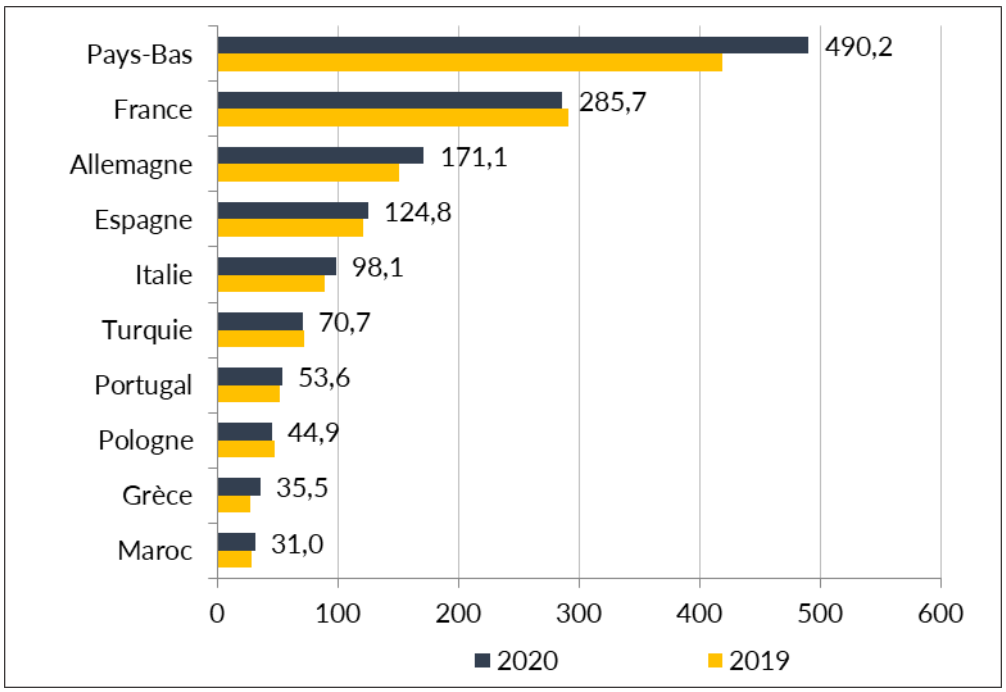

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** relatif aux autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) a diminué par rapport à 2019 (-4,8 %) pour atteindre son plus bas niveau sur les 5 dernières années. Les **investissements** ont également nettement reculé en 2020 (-44,7 %). La **production** a également enregistré une baisse (-9,5 %). En 2020, l'indice des **prix à la production**

de ce secteur a augmenté de 1 %, ce qui représente la 4e hausse successive sur les 5 dernières années.

En 2020, le **nombre d'emplois** a continué de progresser pour atteindre 4.957 unités en moyenne sur les neuf premiers mois de 2020, enregistrant la troisième hausse consécutive depuis 2017 comparativement aux mêmes périodes de référence et atteignant ainsi en 2020 le niveau le plus haut de la période 2016-2020. Le **nombre d'employeurs** est resté quasi stable (56 à la place de 57 en 2019).

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le nombre d'entreprises créées (18) dans le secteur est supérieur au nombre d'entreprises radiées (9). En conséquence, le secteur compte désormais 142 entreprises assujetties à la TVA. Il n'y a pas eu de faillite enregistrée en 2020.

Au cours de 2020, les **exportations** belges de ce secteur ont augmenté de 3,1 % par rapport à 2019 et ont atteint leur plus haut niveau de la période 2016-2020, passant de 2.086,2 millions d'euros à 2.150,9 millions d'euros. Ce sont principalement les exportations en dehors de l'Union européenne qui ont progressé en 2020 (+9,3 %).

Le top 3 des pays de destination des exportations est constitué de pays voisins (France, Allemagne et Royaume-Uni), qui à eux trois représentent 51,7 % des exportations totales de ce secteur. Parmi ces trois pays, les exportations ont reculé de 2,3 % à destination de la France, tandis qu'elles se sont montrées dynamiques tant vers l'Allemagne (+6,4 %) que vers le Royaume-Uni (+5,7 %).

Comme les exportations, les **importations** ont crû en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 1.598,9 millions d'euros à 1.700,6 millions d'euros (+6,4 %).

Le top 3 des pays fournisseurs des importations est constitué des pays voisins limitrophes qui représentent ensemble 55,7 % des importations totales du secteur. En 2020, les importations depuis les Pays-Bas ont crû de 17 % et celles issues d'Allemagne de 13,6 % alors qu'elles se sont inscrites en léger retrait depuis la France.

La **balance commerciale** continue d'être excédentaire en 2020 bien qu'elle ait enregistré une baisse par rapport à 2019 et atteint même son plus bas niveau sur la période 2016-2020.

En **conclusion**, le secteur des autres transformations et conservations de fruits et de légumes (C10.39) a affiché des résultats contrastés en 2020. Le chiffre d'affaires et la production ont reculé cette année alors que les échanges commerciaux ont été relativement dynamiques. De plus l'emploi est haussier depuis 2017, en moyenne sur les neuf premiers mois.

Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) comprend la fabrication d'huiles et de graisses brutes et raffinées d'origine végétale ou animale, à l'exception de la production et du raffinage du saindoux et d'autres graisses animales comestibles.

Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4)

	104	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	29,0	21,6	27,5	24,7	32,2
			-25,5%	*27,4%*	*-10,0%*	*30,0%*
	Indice de production	103,6	112,2	110,0	100,3	80,0
			8,4%	*-2,0%*	*-8,8%*	*-20,3%*
	Indice des prix à la production	102,8	109,5	118,3	119,8	130,1
			6,6%	*8,0%*	*1,3%*	*8,6%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.439	1.432	1.523	1.709	1.712
			-0,5%	*6,4%*	*12,2%*	*0,2%*
	Masse salariale	56,2	62,2	69,6	77,6	74,1
			10,7%	*11,9%*	*11,6%*	*-4,5%*
	Nombre d'employeurs	20	20	22	23	23
			1,7%	*10,0%*	*3,0%*	*1,5%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	0	1	5	n.a.
			-100,0%		*400,0%*	
	Radiations	0	1	0	2	n.a.
				-100,0%		
	Assujettis	33	34	37	38	n.a.
			3,0%	*8,8%*	*2,7%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.672,6	1.665,8	1.663,8	1.617,5	1.687,9
			-0,4%	*-0,1%*	*-2,8%*	*4,4%*
	Exportations intra-UE	1.455,6	1.420,0	1.425,1	1.390,4	1.400,3
			-2,4%	*0,4%*	*-2,4%*	*0,7%*
	Exportations extra-UE	217,0	245,8	238,7	227,0	287,6
			13,3%	*-2,9%*	*-4,9%*	*26,7%*
	Importations totales	1.927,8	2.062,9	1.915,7	1.955,3	2.243,5
			7,0%	*-7,1%*	*2,1%*	*14,7%*
	Importations intra-UE	1.597,5	1.671,9	1.584,5	1.631,4	1.965,4
			4,7%	*-5,2%*	*3,0%*	*20,5%*
	Importations extra-UE	330,3	391,0	331,2	323,9	278,0
			18,4%	*-15,3%*	*-2,2%*	*-14,2%*
	Balance commerciale	-255,2	-397,0	-251,9	-337,9	-555,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4)

En millions d'euros

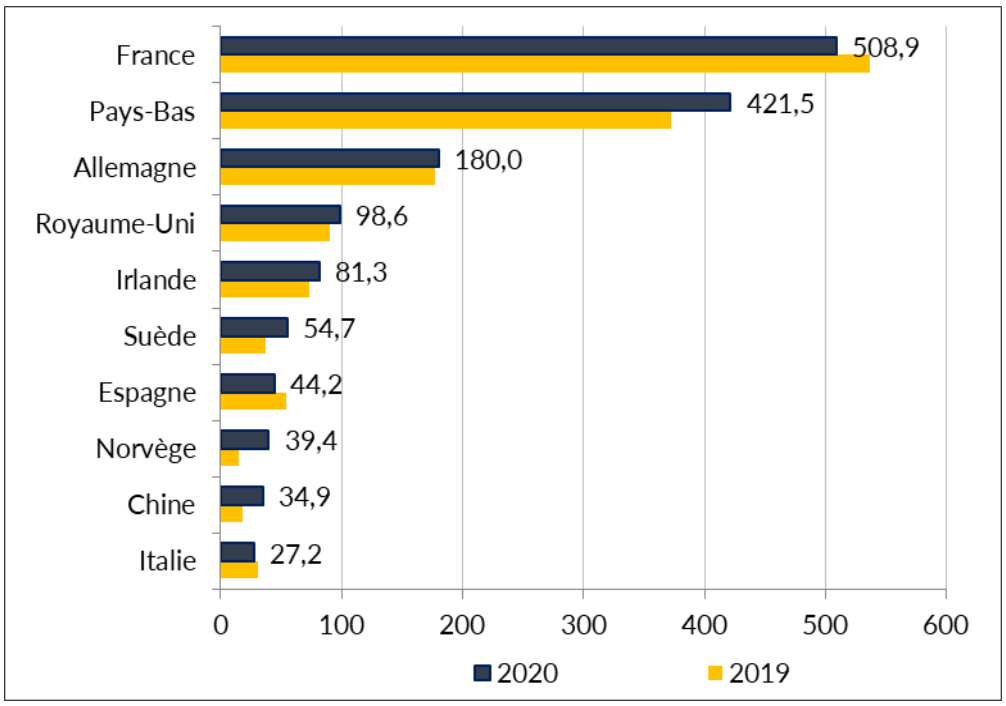

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4)

En millions d'euros

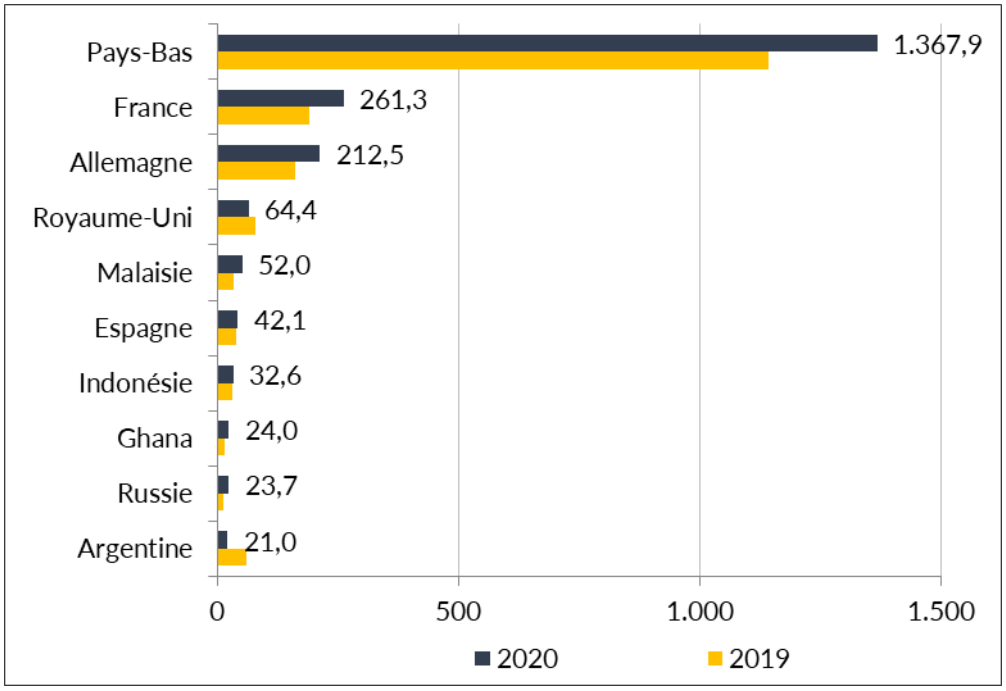

Source : BNB, concept national.

En 2020, les **investissements** dans la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) ont fortement augmenté, à savoir de 30 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 32,2 millions d'euros et leur niveau le plus élevé pour la période 2016-2020.

En 2020, cependant, la **production** en Belgique a fortement diminué (-20,3 %). Il s'agissait déjà de la troisième baisse annuelle consécutive. L'indice de production a par conséquent atteint son niveau le plus bas pour la période 2016-2020.

À l'inverse, l'**indice des prix à la production** en Belgique a non seulement augmenté en 2020 (+8,6 %) mais il a également atteint son plus haut niveau pour la période.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 0,2 % sur une base annuelle, passant de 1.709 en 2019 à 1.712 en 2020, soit le nombre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. En 2017, le nombre d'emplois n'était que de 1.432.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la **masse salariale** a diminué de 4,5 % sur une base annuelle pour atteindre 74,1 millions d'euros, tandis que le nombre d'**employeurs** est resté stable à 23.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** (5) a dépassé le nombre d'**entreprises radiées** (2) et l'on comptait 38 entreprises assujetties à la TVA, soit une augmentation de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

Aucune faillite n'a été enregistrée en 2020 ou durant la période 2016-2020.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 4,4 % par rapport à 2019, passant de 1,6 milliard à 1,7 milliard d'euros.

Comme les exportations, les **importations** ont augmenté par rapport à l'année précédente, passant de près de 2 milliards d'euros à 2,2 milliards d'euros (+14,7 %).

Tant les exportations que les importations ont atteint leurs niveaux les plus élevés pour la période considérée en 2020.

Alors que la **balance commerciale** présentait encore un déficit de 337,9 millions d'euros en 2019, le solde commercial s'est élevé à 555,6 millions d'euros en 2020.

En 2020, la **France** était le **principal marché de la Belgique**. Les exportations vers la France ont rapporté 508,9 millions d'euros. Cela représente une diminution de 5,2 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également d'importants marchés en 2020. Les **Pays-Bas** (421,5 millions d'euros), l'**Allemagne** (180 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (98,6 millions d'euros) ont été respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus gros acheteurs. Ensemble, ils ont représenté plus de 71,6 % des exportations belges. Le Royaume-Uni a également enregistré une hausse annuelle de 9,9 %.

En outre, la **Suède** (+45,3 %), la **Norvège** (+168,4 %) et la **Chine** (+91,8 %) ont toutes enregistré des augmentations significatives de leurs exportations en 2020.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient de loin **le marché d'importation le plus important pour la Belgique**. Les importations en provenance des Pays-Bas se sont élevées à 1,4 milliard d'euros. Il s'agit également d'une augmentation de 19,8 % par rapport à 2019. Les Pays-Bas détiennent ainsi une part de 61 % des importations totales.

Les autres voisins continentaux de la Belgique ont également été d'importants marchés en 2020 (C10.4). La **France** (261,3 millions d'euros) et l'**Allemagne** (212,5 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands marchés pour les importations belges, ces trois voisins continentaux représentant ensemble plus de 82 % des importations totales.

Les importations du secteur en provenance du **Royaume-Uni** ont diminué de 18,4 % en 2020 par rapport à 2019. Toutefois, le Royaume-Uni reste en quatrième position, avec une part de 2,9 % des importations totales.

Outre le Royaume-Uni, et en ce qui concerne les pays hors UE du top 10, trois pays ont enregistré des augmentations notables de leurs importations : la **Malaisie** (+59,9%), le **Ghana** (+73,4%) et la **Russie** (+94%). Ces pays se sont classés respectivement aux cinquième, huitième et neuvième rangs. L'**Argentine**, en dixième position, a connu une forte baisse des importations (-64,9 %). Un autre pays non-membre de l'UE reste dans le classement : l'**Indonésie**, à la septième place.

En **conclusion**, la fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales (C10.4) a connu une bonne année 2020 grâce à des investissements en forte hausse, mais l'emploi a stagné pour les 9 premiers mois de 2020 par rapport à la même période de l'année précédente. En outre, les importations ont augmenté beaucoup plus que les exportations, de sorte que le déficit de la balance commerciale a continué à se creuser en 2020.

Fabrication d'huiles et de graisses (C10.41)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41) comprend la production d'huiles végétales brutes (huiles d'olive, de soja, de palme, de coco, de tournesol, de coton, de navette, de colza, de moutarde, de lin, etc.) ; la production de farines de graines, de noix ou d'amandes oléagineuses, non déshuilées ; la production d'huiles végétales raffinées : huiles d'olive, de soja, etc. ; le traitement des huiles végétales : soufflage, cuisson, déshydratation, hydrogénation, etc. ; la production d'huiles et de graisses animales non comestibles ; l'extraction d'huiles de poissons ou de mammifères marins ; la production de linters de coton, de tourteaux et d'autres résidus de la production d'huile.

Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41)

	1041	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	109,5	127,1	126,4	113,9	80,7
			16,0%	*-0,5%*	*-9,9%*	*-29,1%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	924	955	1.047	1.219	1.236
			3,3%	*9,7%*	*16,4%*	*1,4%*
	Masse salariale	40,1	46,2	54,2	60,5	58,2
			15,4%	*17,3%*	*11,5%*	*-3,7%*
	Nombre d'employeurs	15	15	17	18	18
			2,3%	*13,3%*	*3,9%*	*1,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	0	1	4	n.a.
			-100,0%		*300,0%*	
	Radiations	0	1	0	2	n.a.
				-100,0%		
	Assujettis	29	29	31	33	n.a.
			0,0%	*6,9%*	*6,5%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.066,5	1.063,9	1.089,7	1.077,2	1.247,4
			-0,2%	*2,4%*	*-1,1%*	*15,8%*
	Exportations intra-UE	916,8	897,4	926,2	920,7	1.005,7
			-2,1%	*3,2%*	*-0,6%*	*9,2%*
	Exportations extra-UE	149,7	166,5	163,4	156,5	241,7
			11,3%	*-1,9%*	*-4,3%*	*54,5%*
	Importations totales	1.831,1	1.966,0	1.821,6	1.855,2	2.188,6
			7,4%	*-7,3%*	*1,8%*	*18,0%*
	Importations intra-UE	1.504,2	1.580,6	1.497,2	1.539,4	1.912,8
			5,1%	*-5,3%*	*2,8%*	*24,3%*
	Importations extra-UE	326,9	385,5	324,4	315,8	275,8
			17,9%	*-15,8%*	*-2,7%*	*-12,7%*
	Balance commerciale	-764,7	-902,1	-732,0	-778,0	-941,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41)

En millions d'euros

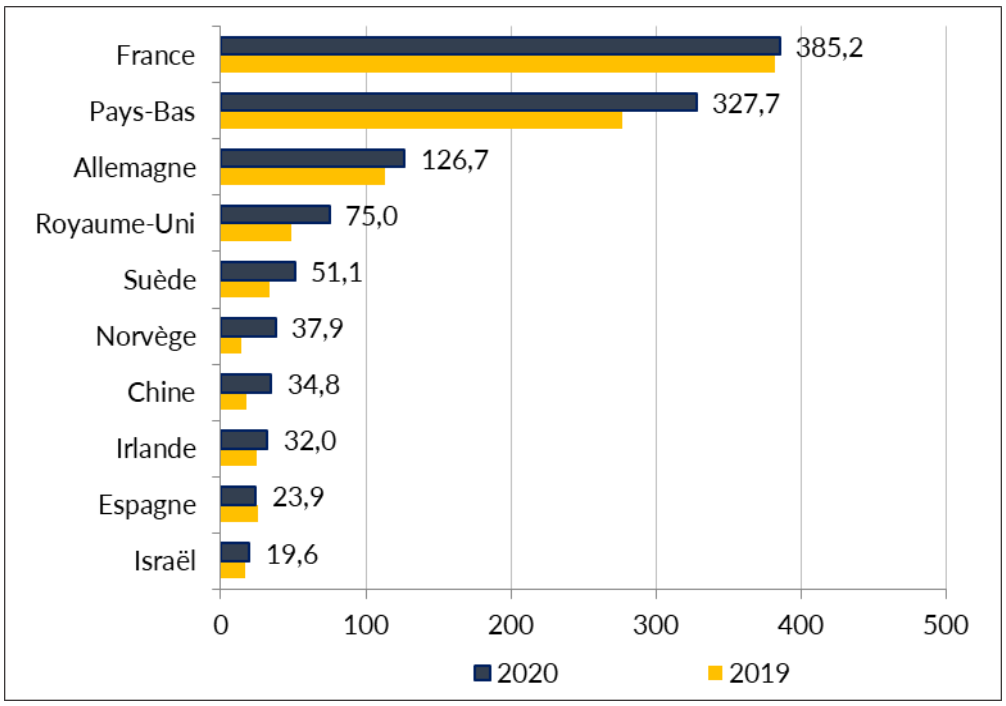

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'huiles et de graisses (C10.41)

En millions d'euros

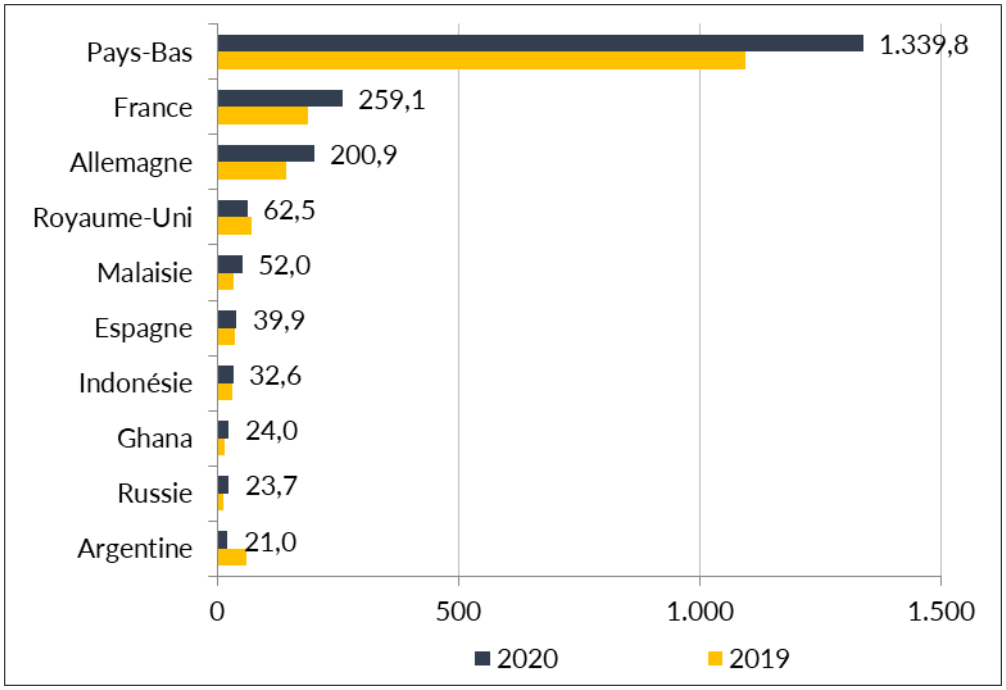

Source : BNB, concept national.

Les données statistiques pour le **chiffre d'affaires**, les **investissements** et les **prix à la production** pour la fabrication d'huiles et de graisses sont confidentielles. En ce qui concerne la **production**, celle-ci a reculé pour la troisième année consécutive et a atteint son niveau le plus faible en 2020.

L'**emploi** suit une trajectoire haussière depuis plusieurs années. Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'emplois s'est élevé à 1.236 (soit 1,4 % par rapport à la même période de 2019). Toutefois, la **masse salariale** s'affiche en repli sur les neuf premiers mois de 2020 (-3,7 % en glissement annuel) et se limite à 58,2 millions d'euros. Ce résultat contraste avec la tendance haussière observée les années précédentes. Le secteur compte 18 **employeurs** sur les neuf premiers mois de 2020, soit le même nombre que sur la même période de 2019.

En 2019, le secteur a enregistré 4 **créations d'entreprises**, soit 3 entreprises supplémentaires par rapport à 2018. Le secteur a enregistré deux **radiations d'entreprises** alors qu'il n'avait pas subi de radiation en 2018. La dynamique entrepreneuriale reste néanmoins positive en 2019. Le **nombre d'assujettis** s'est une nouvelle fois accru en 2019 et a ainsi atteint son meilleur résultat sur la période d'analyse avec 33 assujettis.

Sur l'ensemble de la période d'analyse, le secteur n'a pas enregistré de **faillite** ni d'**emploi perdus** à la suite de faillites.

Les **exportations** totales se sont affichées à la hausse en 2020 (+15,8 %) après avoir connu un recul l'année précédente (-1,1 %). Elles se chiffrent désormais à plus de 1,2 milliard d'euros, leur meilleur résultat sur la période d'observation. Ce résultat provient d'un accroissement des exportations intra-européennes (+9,2 %) et extra-européennes (+54,5 %). Les pays voisins de la Belgique constituent ses **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation en 2020, avec en tête la France (385,2 millions d'euros), suivie par les Pays-Bas (327,7 millions d'euros) et l'Allemagne (126,7 millions d'euros). Les exportations destinées à ces trois pays représentent d'ailleurs plus de deux tiers (67,3 %) des exportations belges de ces biens. Parmi les 10 principaux marchés à l'exportation, seules l'Espagne a enregistré une diminution des exportations en 2020 (- 8,1 %), tandis que les meilleures progressions ont été enregistrées pour la Norvège (+172,3 %) et la Chine (+94,9 %).

À l'instar des exportations, les **importations** totales se sont également accrues en 2020 (+18 %), atteignant ainsi leur meilleur résultat sur la période d'analyse avec près de 2,2 milliards d'euros. Si les importations intra-européennes ont augmenté en 2020 (+24,3 %), les importations extra-européennes ont cependant poursuivi leur tendance baissière avec une diminution de 12,7 % et ont atteint leur moins bon résultat sur la période d'observation. **Les importations belges proviennent essentiellement** des Pays-Bas (1,3 milliard d'euros), qui représentent à eux seuls 61,2 % des importations belges de ces produits. Les importations en provenance de la France (259,1 millions d'euros) et de l'Allemagne (200,9 millions d'euros) complètent le podium des partenaires de la Belgique à l'importation. Si les importations se sont réduites en provenance de l'Argentine (-64,9 %) et du Royaume-Uni (-12,1 %), elles se sont en revanche accrues en provenance des autres pays, où les meilleures progressions ont été enregistrées pour la Russie (+94 %) et le Ghana (+73,4 %).

La **balance commerciale** présente un déficit commercial sur l'ensemble de la période d'observation. En 2020, le déficit s'est accru à la suite de l'augmentation plus marquée des importations que des exportations. Dès lors, la balance commerciale affiche son moins bon résultat de la période d'analyse en 2020 (-941,1 millions d'euros).

En **conclusion**, la fabrication d'huiles et de graisses a connu une année relativement favorable en 2020. L'emploi s'est accru sur les neuf premiers mois de 2020, tout comme le nombre d'employeurs. En 2020, le secteur n'a pas connu de faillite et les exportations ont fortement crû. Rappelons qu'en 2019, la dynamique entrepreneuriale était également positive. Toutefois, quelques éléments viennent nuancer quelque peu ces observations positives. Il s'agit notamment de la forte diminution de la production, de l'augmentation des importations et de la dégradation du solde de la balance commerciale.

Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) comprend la fabrication de margarine ; la fabrication de mélanges et d'autres pâtes à tartiner similaires et la fabrication de graisses composées pour la cuisson des aliments.

Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42)

	1042	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	92,4	86,7	82,5	76,8	74,2
			-6,2%	*-4,8%*	*-6,8%*	*-3,4%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	515	477	476	490	475
			-7,4%	*-0,2%*	*2,9%*	*-2,9%*
	Masse salariale	16,1	15,9	15,3	17,1	15,9
			-1,1%	*-3,6%*	*11,7%*	*-7,2%*
	Nombre d'employeurs	5	5	5	5	5
			0,0%	*0,0%*	*0,0%*	*0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	0	0	0	1	n.a.
	Radiations	0	0	0	0	n.a.
	Assujettis	4	5	6	5	n.a.
			25,0%	*20,0%*	*-16,7%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	606,1	601,9	574,1	540,3	440,5
			-0,7%	*-4,6%*	*-5,9%*	*-18,5%*
	Exportations intra-UE	538,8	522,7	498,9	469,7	394,6
			-3,0%	*-4,6%*	*-5,8%*	*-16,0%*
	Exportations extra-UE	67,3	79,3	75,3	70,6	45,9
			17,8%	*-5,0%*	*-6,2%*	*-34,9%*
	Importations totales	96,6	96,8	94,1	100,1	54,9
			0,2%	*-2,8%*	*6,4%*	*-45,1%*
	Importations intra-UE	93,2	91,3	87,3	91,9	52,6
			-2,1%	*-4,4%*	*5,4%*	*-42,8%*
	Importations extra-UE	3,4	5,5	6,8	8,2	2,3
			62,4%	*22,9%*	*19,9%*	*-71,9%*
	Balance commerciale	509,5	505,1	480,0	440,2	385,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42)

En millions d'euros

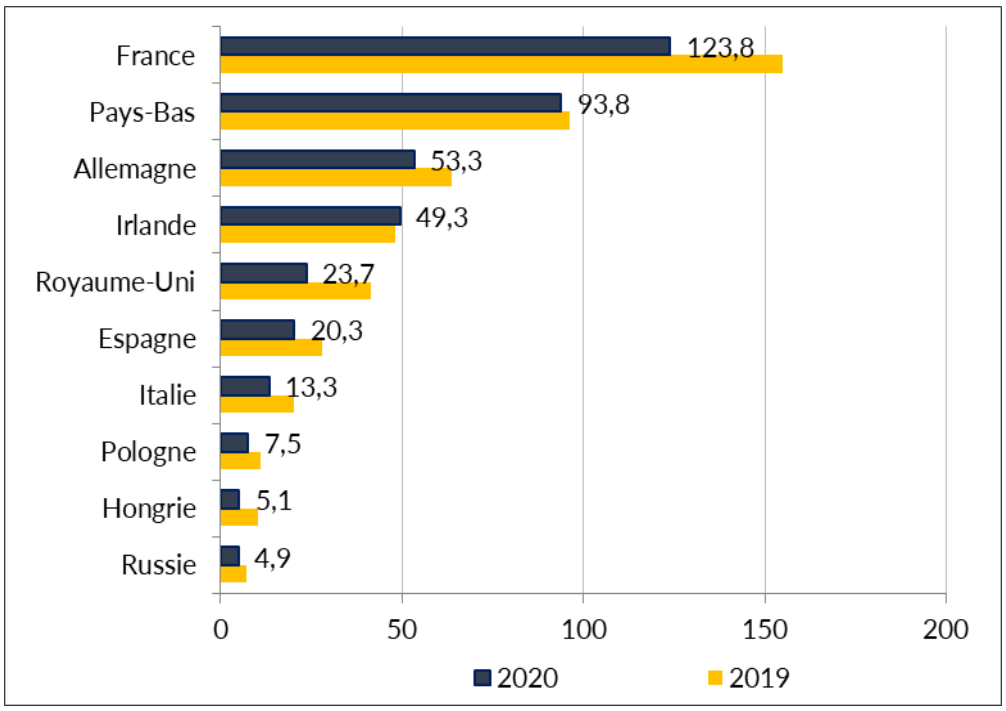

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42)

En millions d'euros

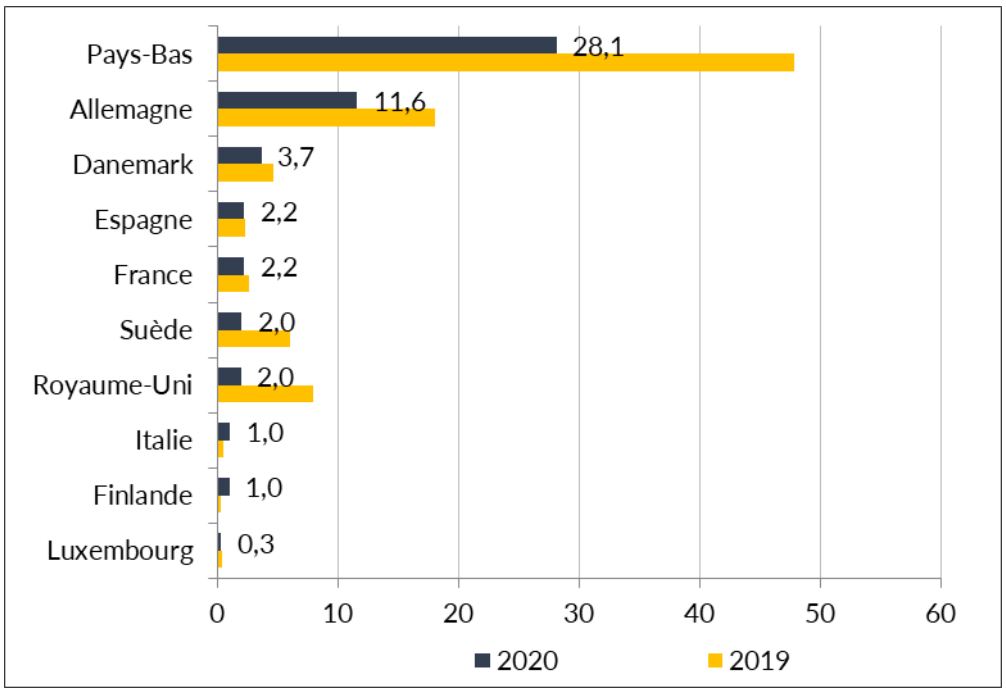

Source : BNB, concept national.

Les données concernant le **chiffre d'affaires** et les **investissements** pour la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) sont confidentielles. L'indice de

production a diminué de 3,4 % par rapport à 2019, atteignant 74,2, soit son plus bas niveau pour la période 2016-2020.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a diminué de 2,9 % sur une base annuelle, passant de 490 en 2019 à 475 en 2020, ce qui constitue le plus faible nombre d'emplois depuis la période d'observation 2016-2020.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la **masse salariale** a diminué de 7,2 % sur une base annuelle pour atteindre 15,9 millions d'euros tandis que le nombre d'**employeurs** est resté stable à 5.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** était de 1 tandis que le nombre d'**entreprises radiées** était de 0. Le nombre d'entreprises soumises à la TVA était de 5.

En 2020, il n'y a pas eu de **faillite** comme les années précédentes.

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 18,5 %, passant à 440,5 millions d'euros, par rapport à 2019. Les **importations** ont diminué de 45,1 %, passant à 54,9 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Tant les exportations que les importations ont atteint leur niveau le plus bas en 2020.

La **balance commerciale** affiche un excédent de 385,6 millions d'euros en 2020, mais inférieur à celui de 2019 qui était de 440,2 millions d'euros.

En 2020, la France était le **principal marché de la Belgique** avec 123,8 millions d'euros, ce qui représente une baisse de plus de 20 % par rapport à 2019. Les Pays-Bas suivent avec 93,8 millions d'euros (-2,3 % par rapport à 2019) et la troisième place revient à l'Allemagne avec 53,3 millions d'euros (-16,5 % par rapport à 2019) suivie de près par l'Irlande avec 49,3 millions d'euros (+2,4 % par rapport à 2019). Ces quatre pays représentent 72,7 % des exportations totales.

Les exportations totales ont diminué de près de 100 millions d'euros en glissement annuel en 2020, soit une baisse de 18,5 %. Les baisses de pourcentage les plus importantes ont été enregistrées pour les exportations vers la Hongrie (-50,1 %), le Royaume-Uni (-42,9 %), l'Italie (-34,3 %) et la Pologne (-31,8 %).

Le marché des importations a globalement diminué de plus de 45 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 45,1 %.

En 2020, les Pays-Bas ont été le **principal importateur pour la Belgique** avec 28,1 millions d'euros, ce qui représente une diminution de plus de 41 % par rapport à 2019. L'Allemagne suit avec 11,6 millions d'euros (-36 %), puis le Danemark avec près de 4 millions d'euros (-21,3 %). Ces 3 pays représentent 78,9 % du total des exportations belges.

En **conclusion**, la plupart des indicateurs économiques concernant la fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires (C10.42) sont confidentiels. L'emploi a diminué pour les 3 premiers trimestres de 2020 par rapport à l'année précédente et le nombre d'employeurs est resté stable pour 2020. Les exportations et les importations ont fortement chuté en 2020 et la balance commerciale a connu la pire situation depuis des années.

Fabrication de produits laitiers (C10.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits laitiers (C10.5) comprend l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage ainsi que la fabrication de glaces de consommation.

Tableau 3-15. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits laitiers (C10.5)

	105	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.986,9	5.478,5	5.727,3	5.486,9	5.358,0
			9,9%	*4,5%*	*-4,2%*	*-2,3%*
	Investissements (TVA)	106,0	106,4	88,1	116,3	136,8
			0,3%	*-17,2%*	*32,0%*	*17,7%*
	Indice de production	102,1	92,7	95,0	98,0	98,5
			-9,2%	*2,5%*	*3,1%*	*0,6%*
	Indice des prix à la production	102,4	129,9	132,6	131,5	127,9
			26,9%	*2,0%*	*-0,8%*	*-2,8%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	7.146	7.267	7.320	7.372	7.573
			1,7%	*0,7%*	*0,7%*	*2,7%*
	Masse salariale	175,1	181,4	190,0	196,2	199,1
			3,6%	*4,7%*	*3,3%*	*1,5%*
	Nombre d'employeurs	166	173	180	195	202
			4,0%	*3,9%*	*8,7%*	*3,6%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	39	56	51	62	n.a.
			43,6%	*-8,9%*	*21,6%*	
	Radiations	26	30	28	43	n.a.
			15,4%	*-6,7%*	*53,6%*	
	Assujettis	543	582	607	645	n.a.
			7,2%	*4,3%*	*6,3%*	
	Faillites	5	3	5	4	3
			-40,0%	*66,7%*	*-20,0%*	*-25,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	2	1	11	19	4
			-50,0%	*1000,0%*	*72,7%*	*-78,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.787,6	3.435,8	3.529,6	3.573,4	3.357,5
			23,3%	*2,7%*	*1,2%*	*-6,0%*
	Exportations intra-UE	2.247,1	2.726,7	2.873,0	2.808,4	2.577,3
			21,3%	*5,4%*	*-2,2%*	*-8,2%*
	Exportations extra-UE	540,4	709,1	656,5	765,0	780,2
			31,2%	*-7,4%*	*16,5%*	*2,0%*
	Importations totales	2.918,8	3.564,2	3.631,3	3.423,8	3.235,7
			22,1%	*1,9%*	*-5,7%*	*-5,5%*
	Importations intra-UE	2.776,3	3.345,9	3.358,9	3.201,0	3.120,4
			20,5%	*0,4%*	*-4,7%*	*-2,5%*
	Importations extra-UE	142,5	218,3	272,4	222,7	115,3
			53,2%	*24,8%*	*-18,2%*	*-48,2%*
	Balance commerciale	-131,2	-128,4	-101,8	149,7	121,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-29. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits laitiers (C10.5)

En millions d'euros

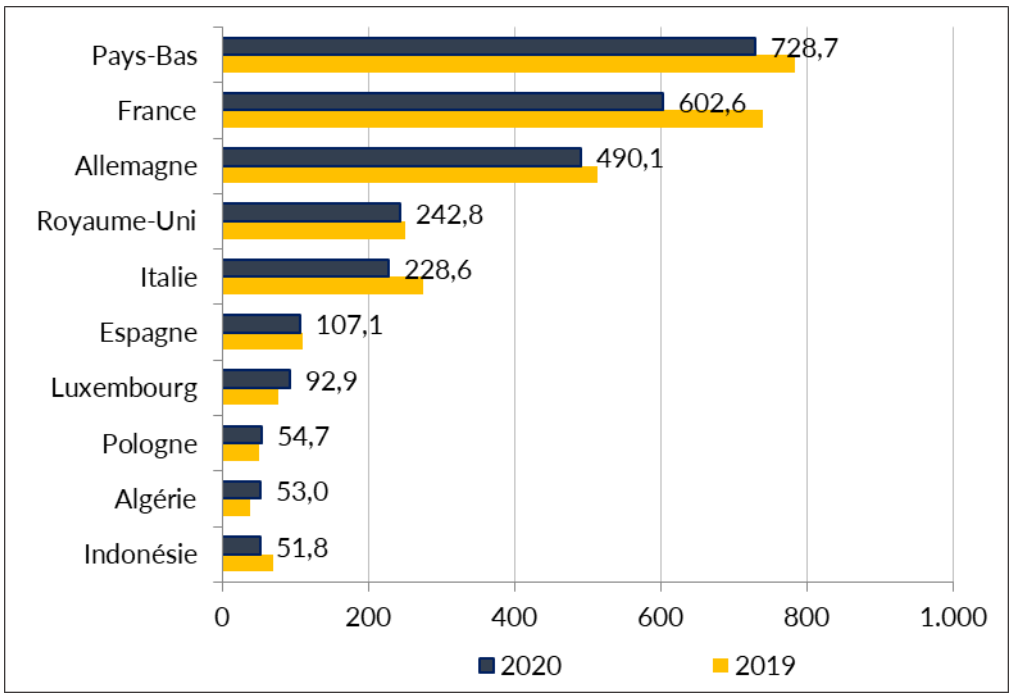

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-30. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits laitiers (C10.5)

En millions d'euros

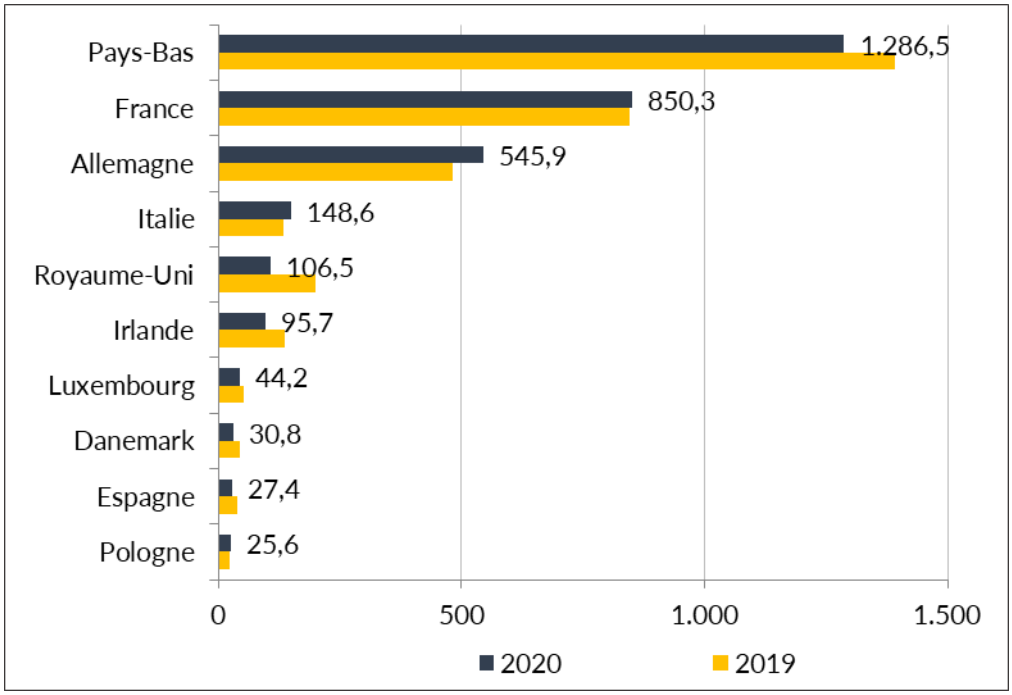

Source : BNB, concept national.

En 2020, **le chiffre d'affaires** du secteur de la fabrication de produits laitiers (C10.5) a diminué par rapport à 2019 (-2,3 %) confirmant ainsi le mouvement baissier observé en 2019 (-4,2 %), et s'établit à 5,4 milliards d'euros.

À l'inverse du chiffre d'affaires, **les investissements** ont quant à eux progressé pour la deuxième année consécutive en 2020 (+17,7 %), atteignant un total de 136,8 millions d'euros, soit le plus haut niveau sur la période d'observation, contre 116,3 millions d'euros un an auparavant.

L'**indice de production** a augmenté de 0,6 % en 2020 pour la troisième année consécutive. A contrario, **l'indice des prix à la production** a quant à lui diminué de 2,8 % en 2020. Il s'agit de la deuxième diminution consécutive de l'indice des prix à la production sur la période d'observation.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci est en hausse de 2,7 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel, pour la quatrième année consécutive. Ainsi, le secteur employait 7.573 personnes, soit le plus haut niveau d'emploi sur la période observée. À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** a également augmenté sur les neuf premiers mois de 2020 (+1,5 %, à un an d'écart) et a atteint ainsi 199,1 millions, soit le plus haut niveau sur toute la période d'observation.

Le **nombre d'employeurs** est également en augmentation sur l'ensemble des trois premiers trimestres de 2020 et ce pour la quatrième année consécutive, pour atteindre ainsi un total de 202 employeurs (+3,6 %), soit sept unités de plus par rapport à la même période de 2019. Le secteur a ainsi atteint son niveau le plus élevé, sur la période d'observation, sur le plan du nombre d'employeurs.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (62 unités) en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (43 unités), faisant de ce secteur un créateur net d'entreprises. Ces deux indicateurs sont en hausse par rapport à l'année précédente. Le secteur compte désormais 645 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019. Le secteur a enregistré **3 faillites** en 2020, soit une unité en moins qu'en 2019, et celles-ci ont occasionné la **perte de 4 emplois**.

En 2020, les **exportations** du secteur ont diminué de 6,0 % par rapport à 2019 et ont atteint près de 3,4 milliards d'euros de biens exportés. En 2020, 76,8 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (2,6 de 3,4 milliards d'euros). À l'instar des exportations, les **importations** ont diminué en 2020 (-5,5 %). Il s'agit du deuxième recul consécutif. En 2020, elles se chiffrent à près de 3,2 milliards d'euros. Ces importations sont constituées à 96,4 % par des importations intra-UE (3,1 de 3,2 milliards d'euros). La **balance commerciale** a affiché, pour la deuxième année consécutive, un solde positif de 121,8 millions d'euros en 2020, mais en diminution par rapport à l'excédent de 2019 (149,7 millions d'euros).

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** pour le secteur sont les Pays-Bas (728,7 millions d'euros), la France (602,6 millions d'euros) et l'Allemagne (490,1 millions d'euros). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 54,2 % des exportations du secteur en 2020. Cependant, les exportations à destination de ces trois pays (les Pays-Bas, la France et l'Allemagne) ont diminué en 2020 par rapport à 2019, de respectivement 6,9 %, 18,6 % et 4,5 %. Les Pays-Bas comptent pour 21,7 % des exportations totales du secteur.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont Les Pays-Bas (1,3 milliard d'euros), la France (850,3 millions d'euros) et l'Allemagne (545,9 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 82,9 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays, seuls les Pays-Bas ont enregistré une baisse des importations belges du secteur en 2020 par rapport à 2019 (-7,6 %) alors que les importations issues des deux autres pays (la France et l'Allemagne) se sont inscrites à la hausse par rapport à 2019, avec respectivement +07 % et +13,3 %. Les Pays-Bas comptent pour 39,8 % dans les importations totales du secteur.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de produits laitiers (C10.5) a affiché un résultat plutôt positif en 2020. En effet, exception faite de la diminution du chiffre d'affaires et des exportations, la plupart des autres indicateurs ont progressé en 2020. Il s'agit notamment des investissements, de la production, et, pour les neuf premiers mois de 2020, de l'emploi et du nombre d'employeurs.

Exploitation de laiteries et fabrication de fromage (C10.51)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51) comprend la production de laits liquides frais, pasteurisés, stérilisés, homogénéisés et/ou ayant subi un chauffage ultracourt (U.H.T.) ; la production de boissons à base de lait ; la production de crèmes de laits liquides frais, pasteurisées, stérilisées, homogénéisées ; la fabrication de laits en poudre ou de laits concentrés, édulcorés ou non ; la production de lait ou de crème sous forme solide ; la production de beurre ; la production de yoghourt ; la production de fromages ou de caillebotte ; la production de lactosérum ; la production de caséine ou de lactose.

Tableau 3-16. Principaux indicateurs économiques dans l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51)

	1051	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.534,2	4.999,2	5.235,2	4.999,5	4.855,2
			10,3%	*4,7%*	*-4,5%*	*-2,9%*
	Investissements (TVA)	91,0	89,7	74,2	102,0	120,8
			-1,5%	*-17,2%*	*37,4%*	*18,4%*
	Indice de production	101,8	91,2	94,1	98,3	99,1
			-10,5%	*3,2%*	*4,5%*	*0,9%*
	Indice des prix à la production	102,2	132,0	134,2	132,5	128,4
			29,2%	*1,6%*	*-1,2%*	*-3,1%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	5.694	5.808	5.919	5.981	6.182
			2,0%	*1,9%*	*1,0%*	*3,4%*
	Masse salariale	148,5	154,0	162,0	168,5	171,3
			3,7%	*5,2%*	*4,0%*	*1,7%*
	Nombre d'employeurs	86	92	99	107	109
			6,2%	*7,6%*	*8,1%*	*2,2%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	10	17	17	20	n.a.
			70,0%	*0,0%*	*17,6%*	
	Radiations	4	7	6	12	n.a.
			75,0%	*-14,3%*	*100,0%*	
	Assujettis	167	178	187	197	n.a.
			6,6%	*5,1%*	*5,3%*	
	Faillites	3	1	1	0	0
			-66,7%	*0,0%*	*-100,0%*	
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	0	0	0	0
			-100,0%			
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.463,0	3.096,2	3.188,8	3.233,4	2.993,7
			25,7%	*3,0%*	*1,4%*	*-7,4%*
	Exportations intra-UE	1.970,4	2.434,7	2.572,0	2.505,2	2.258,1
			23,6%	*5,6%*	*-2,6%*	*-9,9%*
	Exportations extra-UE	492,5	661,5	616,8	728,2	735,6
			34,3%	*-6,8%*	*18,1%*	*1,0%*
	Importations totales	2.783,3	3.419,0	3.483,6	3.272,1	3.081,7
			22,8%	*1,9%*	*-6,1%*	*-5,8%*
	Importations intra-UE	2.641,9	3.202,4	3.211,8	3.050,2	2.967,5
			21,2%	*0,3%*	*-5,0%*	*-2,7%*
	Importations extra-UE	141,3	216,6	271,8	221,9	114,1
			53,3%	*25,5%*	*-18,4%*	*-48,6%*
	Balance commerciale	-320,3	-322,8	-294,8	-38,7	-87,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-31. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51)

En millions d'euros

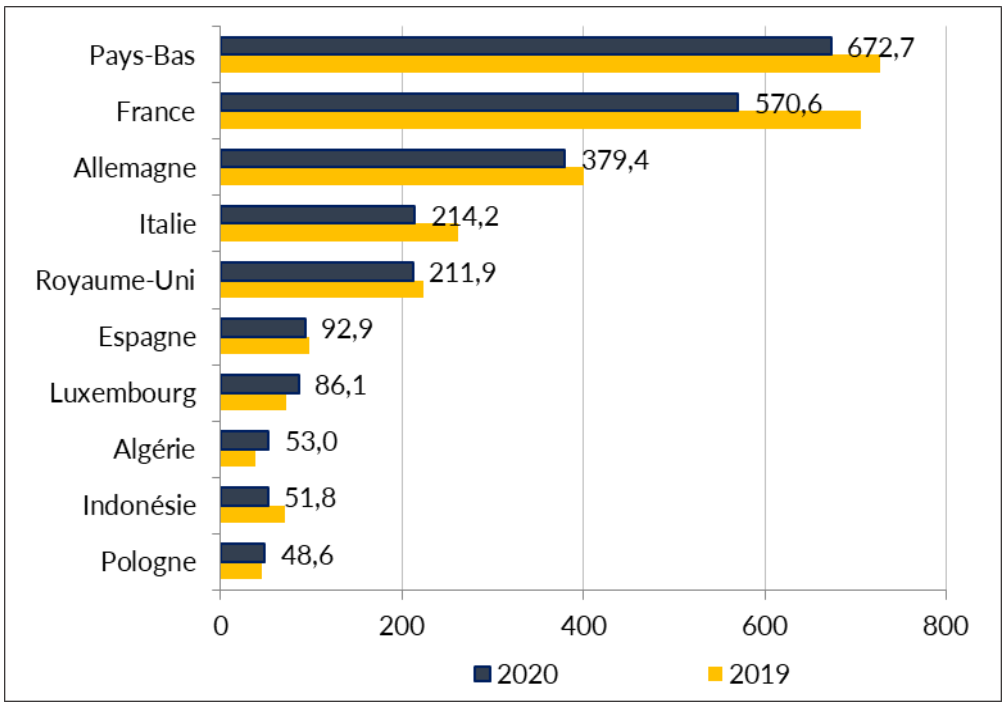

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-32. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage (C10.51)

En millions d'euros

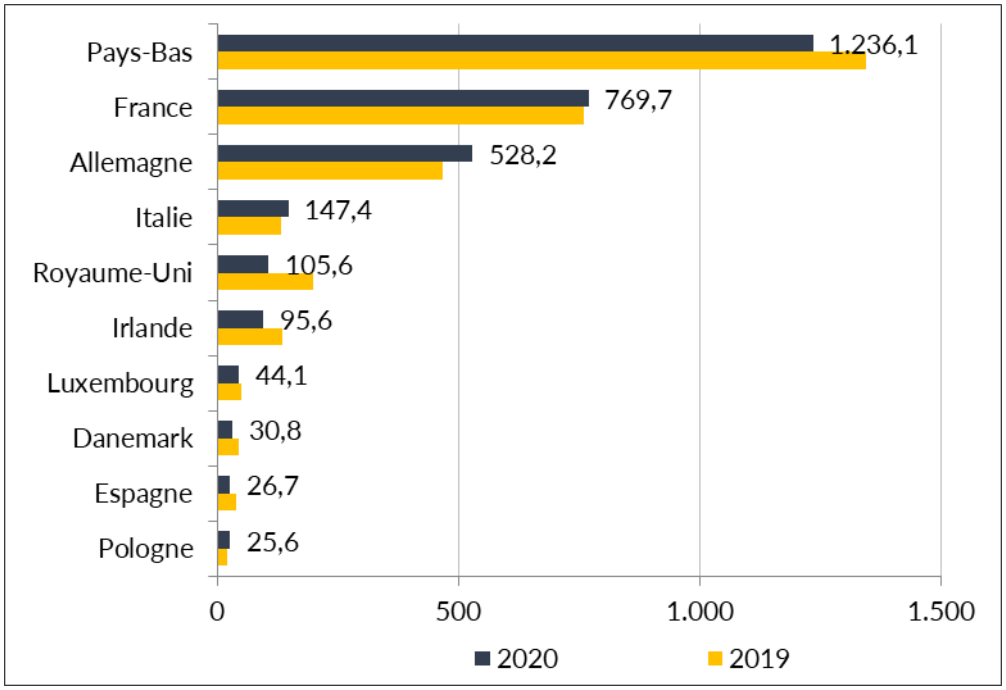

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans l'exploitation de laiteries et de la fabrication de fromage (C10.51) a diminué de 2,9 % par rapport à 2019, soit le deuxième recul successif observé. Les **investissements** ont quant à eux nettement progressé sur cette période (+18,4 %) et la **production**

a également connu une légère augmentation (+0,9 %). En 2020, l'indice des **prix à la production** de ce secteur en Belgique a reculé de 3,1 %.

En 2020, le **nombre d'emplois** a continué de progresser pour atteindre 6.182 postes de travail en moyenne sur les neuf premiers mois de 2020. Il s'agit de la quatrième hausse consécutive depuis 2016 de l'emploi moyen, ce qui a permis au secteur d'atteindre en 2020 son niveau le plus haut sur la période d'observation. Le **nombre d'employeurs** est également en hausse (109 en moyenne sur les 3 premiers trimestres, contre 86 en 2016 pour la même période de référence). La masse salariale a également progressé au cours des 9 premiers mois de 2020 (+1,7 % en glissement annuel), atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 2016 (pour la même période de comparaison).

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le **nombre d'entreprises créées** (20 est supérieur au nombre d'entreprises radiées (12). En conséquence, le secteur compte désormais 197 entreprises assujetties à la TVA. Il n'y a pas eu de faillite enregistrée en 2019 ni en 2020.

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont reculé de 7,4 % par rapport à 2019, passant de 3.233,4 millions d'euros à 2.993,7 millions d'euros. Ce sont principalement les exportations au sein de l'Union européenne qui ont reculé en 2020 (-9,9 %).

Le top 3 des pays destinataires des exportations de ce secteur est constitué de pays voisins (Pays-Bas, France et Allemagne), qui à eux 3 représentent 54,2 % des exportations. Les exportations à destination de ces trois pays ont toutefois reculé en 2020. Ainsi, la diminution des échanges vers les Pays-Bas était de 7,6 %, celle des échanges à destination de la France de 19,2 % et pour finir, le recul des exportations à destination de l'Allemagne s'est limité à 5,1 %.

Comme les exportations, les **importations** ont reculé en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 3.272,1 millions d'euros à 3.081,7 millions d'euros (-5,8 %).

Le top 3 des pays fournisseurs des importations est constitué des pays voisins limitrophes, qui représentent ensemble 82,2 % des importations totales de ce secteur. Les importations depuis les Pays-Bas ont reculé de 8 % alors que celles en provenance de la France ont progressé de 1,2 %% et celles en provenance d'Allemagne de 12,8 %.

La **balance commerciale** continue d'être déficitaire en 2020. Par ailleurs, le déficit commercial s'est accentué par rapport à 2019.

En **conclusion**, le secteur de l'exploitation de laiteries et de la fabrication de fromage (C10.51) a affiché un résultat moins favorable en 2020 qu'en 2019, le chiffre d'affaires et le commerce extérieur ayant reculé sur l'ensemble de l'année. Toutefois, la production s'est quasi stabilisée à un an d'écart et la tendance haussière de l'emploi s'est une nouvelle fois confirmée.

Fabrication de glaces de consommation (C10.52)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de glaces de consommation (C10.52) comprend la production de crème glacée et d'autres glaces de consommation telle que les sorbets.

Tableau 3-17. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de glaces de consommation (C10.52)

	1052	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	452,7	479,4	492,1	487,4	502,9
			5,9%	*2,7%*	*-0,9%*	*3,2%*
	Investissements (TVA)	15,0	16,7	13,9	14,3	16,1
			11,3%	*-17,0%*	*3,0%*	*12,4%*
	Indice de production	103,8	102,9	101,0	94,8	93,8
			-0,9%	*-1,9%*	*-6,1%*	*-1,1%*
	Indice des prix à la production	105,8	106,1	112,4	115,3	115,3
			0,3%	*5,9%*	*2,5%*	*0,1%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.452	1.459	1.401	1.391	1.391
			0,5%	*-4,0%*	*-0,7%*	*0,0%*
	Masse salariale	26,6	27,4	28,0	27,7	27,8
			3,0%	*2,4%*	*-1,3%*	*0,3%*
	Nombre d'employeurs	80	81	81	89	93
			1,7%	*-0,4%*	*9,5%*	*5,3%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	29	39	34	42	n.a.
			34,5%	*-12,8%*	*23,5%*	
	Radiations	22	23	22	31	n.a.
			4,5%	*-4,3%*	*40,9%*	
	Assujettis	376	404	420	448	n.a.
			7,4%	*4,0%*	*6,7%*	
	Faillites	2	2	4	4	3
			0,0%	*100,0%*	*0,0%*	*-25,0%*
	Emplois perdus à la suite des failltes	1	1	11	19	4
			0,0%	*1000,0%*	*72,7%*	*-78,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	324,6	339,6	340,8	340,0	363,7
			4,6%	*0,4%*	*-0,2%*	*7,0%*
	Exportations intra-UE	276,7	292,0	301,1	303,3	319,2
			5,5%	*3,1%*	*0,7%*	*5,2%*
	Exportations extra-UE	47,9	47,6	39,8	36,8	44,6
			-0,7%	*-16,5%*	*-7,5%*	*21,2%*
	Importations totales	135,5	145,2	147,7	151,7	154,0
			7,1%	*1,8%*	*2,7%*	*1,6%*
	Importations intra-UE	134,4	143,5	147,1	150,8	152,9
			6,8%	*2,5%*	*2,5%*	*1,4%*
	Importations extra-UE	1,2	1,7	0,6	0,8	1,2
			46,1%	*-62,4%*	*28,2%*	*42,7%*
	Balance commerciale	189,1	194,4	193,1	188,4	209,7

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-33. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de glaces de consommation (C10.52)

En millions d'euros

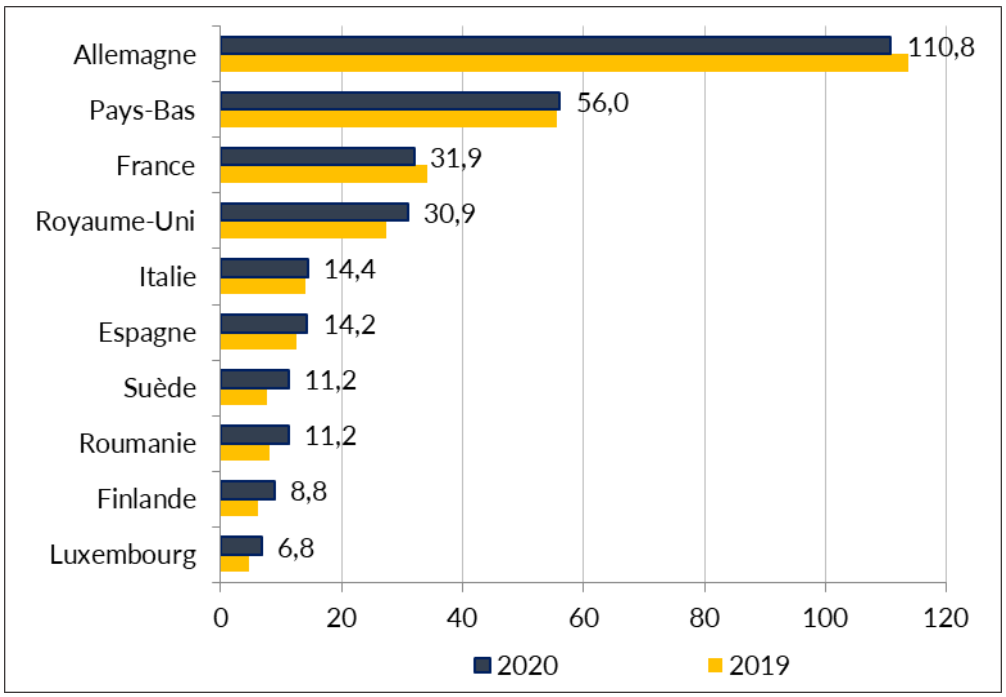

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-34. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de glaces de consommation (C10.52)

En millions d'euros

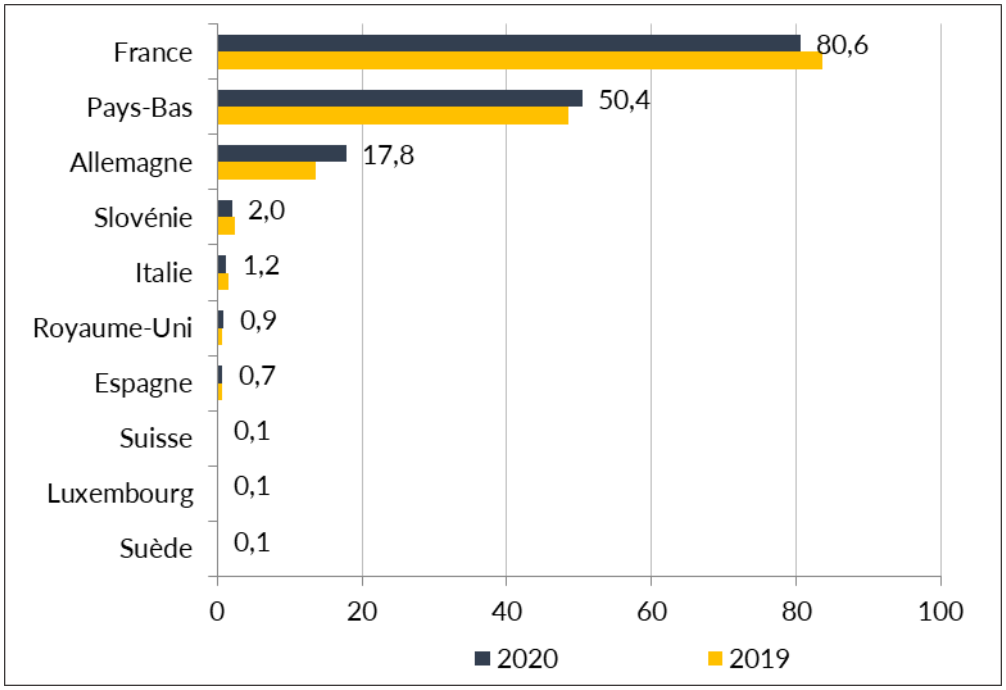

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de glaces de consommation (C10.52) a augmenté de 3,2 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 502,9 millions d'euros et également son plus haut niveau pour la période 2016-2020.

En 2020, les **investissements** ont également augmenté, de 12,4 % par rapport à 2019, pour atteindre une valeur totale de 16,1 millions d'euros.

En 2020, la **production** en Belgique a diminué (-1,1 %), par rapport à 2019. Il s'agissait déjà de la quatrième baisse annuelle consécutive, ce qui a conduit à son niveau le plus bas.

En 2020, l'**indice des prix à la production** en Belgique a légèrement augmenté (+0,1 %). Il s'agit de la quatrième augmentation annuelle consécutive.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** est resté au même niveau qu'en 2019, soit à 1.391. Sur la même période en 2017, il y avait encore 1.459 emplois disponibles.

La **masse salariale** a augmenté de 0,3 % sur une base annuelle au cours des trois premiers trimestres de 2020 pour atteindre 27,8 millions d'euros, tandis que le nombre d'**employeurs** est passé à 93, contre seulement 89 pour la même période en 2019.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** a été de 42 tandis que le nombre d'**entreprises radiées** a été de 31. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA était de 448 en 2019, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 2018.

Il y a eu 3 **faillites** en 2020, soit **une** de moins qu'en 2019.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 7 % par rapport à 2019, passant de 340 millions d'euros à 363,7 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** ont augmenté en 2020 par rapport à l'année précédente (+1,6 %), passant de 151,7 millions d'euros à 152,9 millions d'euros.

Par conséquent, la **balance commerciale** présente un excédent de 209,7 millions d'euros en 2020, en hausse par rapport à l'excédent commercial de 188,4 millions d'euros en 2019.

En 2020, la **France** était le **principal marché d'importation de la Belgique**. Les importations en provenance de France se sont élevées à 80,6 millions d'euros. Cela représente une diminution de 3,6 % par rapport à 2019. Cela signifie également une part d'importation de plus de la moitié (52,3 %) pour la France uniquement.

Les autres voisins continentaux de la Belgique ont également été d'importants marchés pour les importations. Les **Pays-Bas** (50,4 millions d'euros) et l'**Allemagne** (17,8 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands marchés pour les importations belges, ces trois voisins continentaux représentant ensemble 96,6 % des importations totales.

En **conclusion**, la fabrication de glaces de consommation (C10.52) a connu une bonne année 2020 avec un chiffre d'affaires et des investissements en hausse. L'esprit d'entreprise dans ce secteur s'est amélioré tandis que l'emploi est resté stable pour les 9 premiers mois de 2020 sur une base annuelle et la balance commerciale s'est également améliorée en 2020 en raison de l'augmentation des exportations.

Travail des grains ; fabrication de produits amylacés (C10.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6) comprend la mouture de farines ou de semoules à partir de céréales ou de légumes, la mouture, le nettoyage et le polissage du riz, ainsi que la fabrication de mélanges de farines ou de pâtes préparés à partir de ces produits. Elle comprend également la mouture du maïs et des légumes par voie humide et la fabrication d'amidon et de produits amylacés.

Tableau 3-18. Principaux indicateurs économiques dans le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6)

	106	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.897,0	3.136,9	3.524,7	3.621,1	3.516,6
			8,3%	*12,4%*	*2,7%*	*-2,9%*
	Investissements (TVA)	42,9	48,9	56,0	70,2	48,8
			14,0%	*14,5%*	*25,3%*	*-30,5%*
	Indice de production	97,8	98,0	94,2	103,5	105,5
			0,2%	*-3,9%*	*10,0%*	*1,9%*
	Indice des prix à la production	132,0	138,1	140,7	146,7	147,2
			4,6%	*1,9%*	*4,2%*	*0,4%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	2.266	2.303	2.313	2.208	2.213
			1,6%	*0,4%*	*-4,6%*	*0,2%*
	Masse salariale	74,6	77,1	82,8	82,0	81,6
			3,2%	*7,4%*	*-0,9%*	*-0,5%*
	Nombre d'employeurs	42	44	45	48	47
			4,0%	*3,1%*	*6,7%*	*-2,8%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	8	10	5	7	n.a.
			25,0%	*-50,0%*	*40,0%*	
	Radiations	3	6	3	6	n.a.
			100,0%	*-50,0%*	*100,0%*	
	Assujettis	107	113	113	110	n.a.
			5,6%	*0,0%*	*-2,7%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.747,8	1.845,8	1.852,7	1.839,7	1.873,5
			5,6%	*0,4%*	*-0,7%*	*1,8%*
	Exportations intra-UE	1.212,4	1.266,6	1.301,4	1.285,0	1.332,4
			4,5%	*2,7%*	*-1,3%*	*3,7%*
	Exportations extra-UE	535,4	579,2	551,3	554,8	541,1
			8,2%	*-4,8%*	*0,6%*	*-2,5%*
	Importations totales	1.035,0	1.073,6	1.087,6	959,0	1.058,8
			3,7%	*1,3%*	*-11,8%*	*10,4%*
	Importations intra-UE	888,6	912,2	873,0	777,0	784,2
			2,7%	*-4,3%*	*-11,0%*	*0,9%*
	Importations extra-UE	146,4	161,3	214,6	182,0	274,6
			10,2%	*33,0%*	*-15,2%*	*50,8%*
	Balance commerciale	712,8	772,2	765,1	880,7	814,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-35. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6)

En millions d'euros

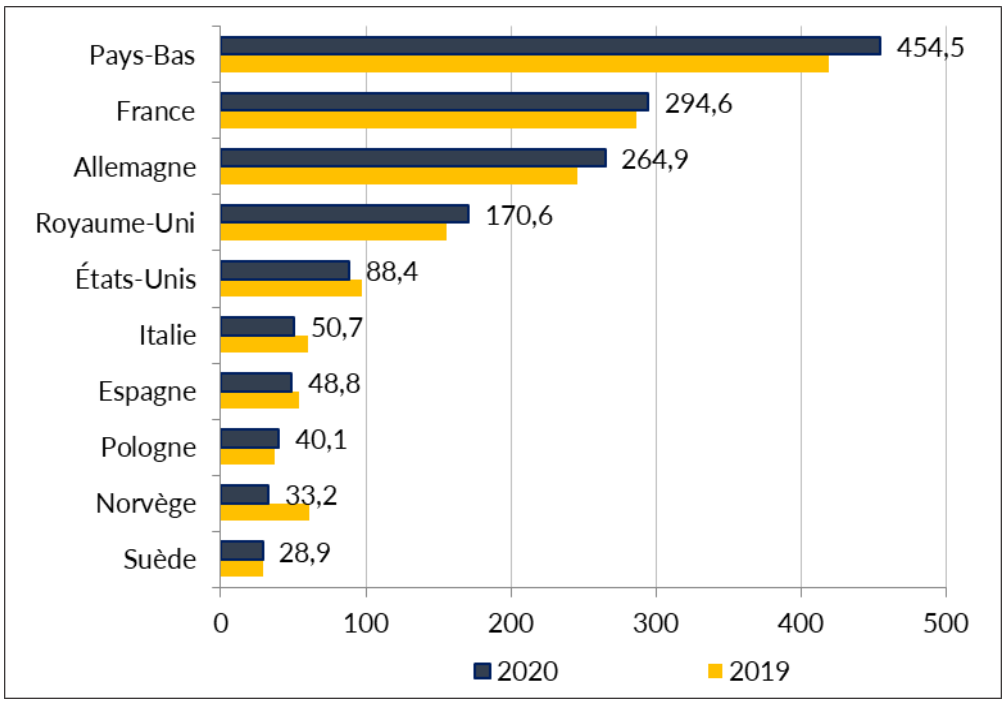

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-36. Partenaires commerciaux à l'importation pour le travail des grains et la fabrication de produits amylacés (C10.6)

En millions d'euros

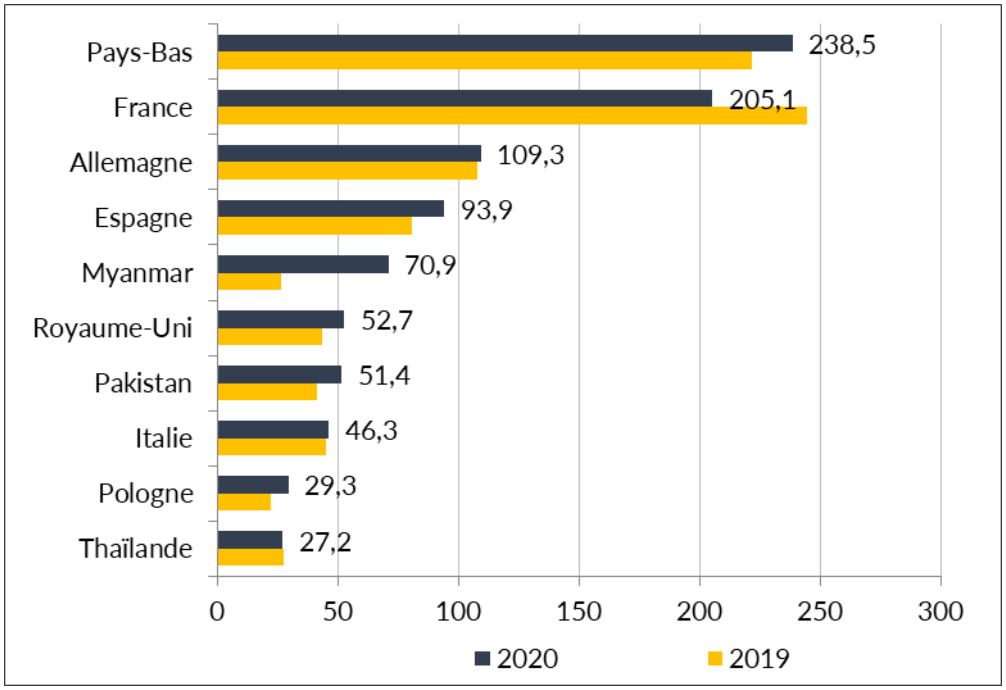

Source : BNB, concept national.

Alors qu'il connaissait une tendance haussière jusqu'en 2019, le **chiffre d'affaires** dans le travail des grains et la fabrication de produits amylacés a enregistré un recul de 2,9 % en 2020, s'abaissant ainsi à 3,5 milliards d'euros. Ce résultat reste toutefois éloigné du chiffre d'affaires de 2016

(2,9 milliards d'euros) qui était le plus faible de la période d'analyse. Les **investissements** ont connu une tendance similaire et connaissent leur unique recul de la période d'observation en 2020 (-30,5 %), se limitant ainsi à 48,8 millions d'euros, contre 70,2 millions d'euros un an plus tôt.

À l'exception d'un recul enregistré en 2018, la **production** s'oriente à la hausse. Cette hausse se poursuit d'ailleurs en 2020 (+1,9 %), où la production atteint un pic sur la période d'analyse. Depuis 2016, les **prix à la production** suivent également une trajectoire haussière, même s'ils ne se sont que très légèrement accrus en 2020 (+0,4 %), atteignant ainsi leur plus haut résultat sur la période d'observation.

Alors que l'**emploi** avait connu un niveau plancher sur les neuf premiers mois de 2019 avec 2.208 postes de travail, celui-ci a légèrement augmenté sur la même période de 2020 (+0,2 %) pour atteindre 2.213 postes de travail. Après avoir atteint un pic sur les neuf premiers mois de 2018, la **masse salariale** a reculé pour la deuxième fois consécutive au cours des neuf premiers mois de 2020 (-0,5 % en glissement annuel) et s'est limitée à 81,6 millions d'euros. Le **nombre d'employeurs** présents dans le secteur s'est réduit d'une unité, passant de 48 employeurs au cours des neuf premiers mois de 2019 à 47 employeurs pour la même période de 2020.

Le secteur comptait 7 **créations d'entreprise** en 2019 (contre 5 créations d'entreprise en 2018), soit une amélioration de la situation. En revanche, 6 **entreprises** ont été **radiées** en 2019 alors que seulement trois entreprises avaient été radiées en 2018. La dynamique entrepreneuriale est positive sur l'ensemble de la période où le nombre d'entreprises créées est chaque année supérieur au nombre d'entreprises radiées. Néanmoins, le **nombre d'assujettis** présents dans le secteur s'est réduit en 2019, s'élevant à 110 assujettis, soit trois assujettis de moins qu'en 2018.

Sur l'ensemble de la période d'analyse, le secteur n'a pas enregistré de **faillite** ni d'**emploi perdu** à la suite de faillites.

En 2020, les **exportations** totales ont connu une légère progression par rapport à 2019 (+1,8 %), après s'être légèrement affaiblies l'année précédente. Elles se chiffrent à près de 1,9 milliard d'euros en 2020, le meilleur résultat sur la période d'observation. Ce résultat provient exclusivement des exportations intra-européennes (1,3 milliard d'euros) qui atteignent également un pic sur la période d'analyse avec une croissance de 3,7 % par rapport à 2019. En revanche, les exportations extra-européennes (541,1 millions d'euros) se sont réduites de 2,5 % par rapport à 2019. Les **principaux marchés** à l'exportation en 2020 sont les Pays-Bas (454,5 millions d'euros), la France (294,6 millions d'euros) et l'Allemagne (264,9 millions d'euros). Les exportations vers ces trois pays représentent plus de la moitié (54,1 %) des exportations totales. Parmi les principaux partenaires à l'exportation, ce sont les exportations destinées au Royaume-Uni qui ont connu la meilleure progression (+9,8 % par rapport à 2019) tandis que les exportations destinées à la Norvège ont connu le recul le plus marqué (-45,7 %).

Après avoir connu leur plus bas niveau sur la période d'observation en 2019, les **importations** totales se sont orientées à la hausse en 2020 (+10,4 %) pour atteindre près de 1,1 milliard d'euros. Les importations intra-européennes (784,2 millions d'euros) se sont légèrement accrues en 2020 (+0,9 %), ce qui contraste avec les deux baisses successives connues les années précédentes. Les importations extra-européennes (274,6 millions d'euros) se sont fortement accrues (+50,8 %) après avoir reculé en 2019 et ont ainsi atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation. En 2020, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont les pays voisins de la Belgique, à savoir les Pays-Bas (238,5 millions d'euros), la France (205,1 millions d'euros) et l'Allemagne (109,3 millions d'euros). Les importations de ces trois pays représentent d'ailleurs plus de la moitié (52,2 %) des importations totales. Parmi les dix fournisseurs les plus importants du marché belge de grains et de produits amylacés, les importations se sont le plus fortement accrues en provenance du Myanmar (+165,9 % par rapport à 2019), passant de 26,7 millions d'euros à 70,9 millions d'euros tandis que la baisse la plus marquée concerne les importations issues de France (-16,2 %).

La **balance commerciale** affiche un excédent commercial sur l'ensemble de la période d'observation. En 2020, l'excédent commercial s'affiche à 814,8 millions d'euros, soit légèrement moins qu'en 2019 (880,7 millions d'euros), où elle enregistrait son meilleur résultat. Cet amoindrissement du solde de la balance commerciale en 2020 est dû à un accroissement plus prononcé des importations que des exportations.

En **conclusion**, l'évolution conjoncturelle du secteur du travail des grains et de la fabrication de produits amylacés a été mitigée. Les éléments qui ont évolué favorablement en 2020 sont la hausse de la production, la hausse des exportations et la légère augmentation de l'emploi sur les neuf premiers mois de l'année. Un point positif réside aussi dans le fait qu'aucune entreprise n'ait été déclarée en faillite. Toutefois, les éléments qui ont évolué défavorablement sont plus nombreux. Il s'agit de la baisse du chiffre d'affaires et des investissements, de la croissance légère des prix à la production, du recul du nombre d'employeurs sur les neuf premiers mois de 2020, ainsi que de la hausse plus marquée des importations ayant pour conséquence une balance commerciale affaiblie. Rappelons encore que jusqu'en 2019, la dynamique entrepreneuriale était positive.

Travail des grains (C10.61)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au travail des grains (C10.61) comprend la mouture des grains : la production de farines, de gruaux, de semoules ou d'agglomérés sous forme de pellets, de blé, de seigle, d'avoine, de maïs ou d'autres grains de céréales ; la préparation du riz : la production de riz décortiqué, blanchi, poli, glacé, étuvé ou converti ; la production de farine de riz ; la préparation des légumes : la production de farines ou de semoules de légumes à cosse secs, de racines ou de tubercules, ou de fruits à coque comestibles ; la fabrication d'aliments pour le petit déjeuner à base de céréales ; la fabrication de sons et d'autres résidus de meunerie ; la fabrication de mélanges de farines et de farines mélangées préparées pour la fabrication de pains, de gâteaux, de biscuits ou de crêpes.

Tableau 3-19. Principaux indicateurs économiques dans le travail des grains (C10.61)

	1061	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.052,6	1.408,8	1.505,3	1.529,0	1.611,4
			33,8%	*6,9%*	*1,6%*	*5,4%*
	Investissements (TVA)	29,5	29,4	34,6	47,2	29,7
			-0,4%	*17,5%*	*36,6%*	*-37,0%*
	Indice de production	99,1	102,3	97,3	110,4	113,7
			3,2%	*-4,8%*	*13,4%*	*3,0%*
	Indice des prix à la production	113,5	113,9	116,0	121,1	121,6
			0,4%	*1,8%*	*4,4%*	*0,5%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.337	1.366	1.350	1.302	1.290
			2,2%	*-1,1%*	*-3,6%*	*-0,9%*
	Masse salariale	44,6	45,6	46,8	46,5	48,6
			2,3%	*2,7%*	*-0,8%*	*4,6%*
	Nombre d'employeurs	37	39	40	43	42
			4,5%	*3,4%*	*7,5%*	*-3,1%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	7	10	4	7	n.a.
			42,9%	*-60,0%*	*75,0%*	
	Radiations	2	6	3	5	n.a.
			200,0%	*-50,0%*	*66,7%*	
	Assujettis	95	102	101	99	n.a.
			7,4%	*-1,0%*	*-2,0%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.026,8	1.089,1	1.091,9	1.072,4	1.097,1
			6,1%	*0,3%*	*-1,8%*	*2,3%*
	Exportations intra-UE	812,5	855,4	876,8	864,4	890,7
			5,3%	*2,5%*	*-1,4%*	*3,1%*
	Exportations extra-UE	214,2	233,7	215,1	208,1	206,4
			9,1%	*-7,9%*	*-3,3%*	*-0,8%*
	Importations totales	637,5	671,4	720,0	705,9	813,3
			5,3%	*7,2%*	*-2,0%*	*15,2%*
	Importations intra-UE	496,0	517,2	516,8	533,6	550,6
			4,3%	*-0,1%*	*3,3%*	*3,2%*
	Importations extra-UE	141,4	154,2	203,2	172,3	262,7
			9,0%	*31,8%*	*-15,2%*	*52,5%*
	Balance commerciale	389,3	417,7	371,9	366,6	283,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-37. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le travail des grains (C10.61)

En millions d'euros

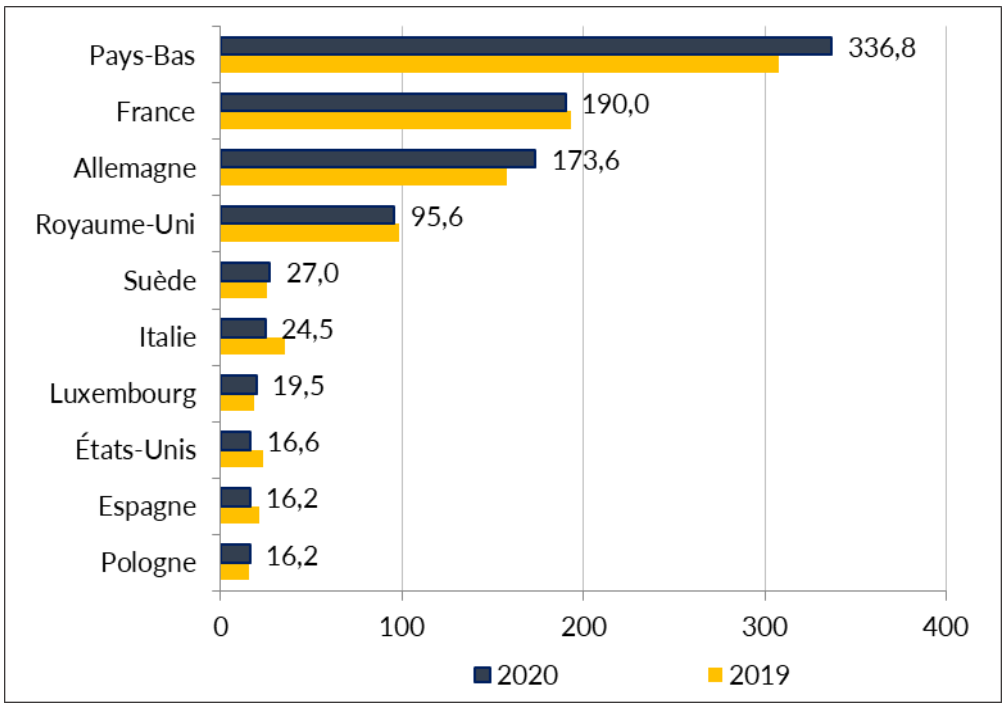

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-38. Partenaires commerciaux à l'importation pour le travail des grains (C10.61)

En millions d'euros

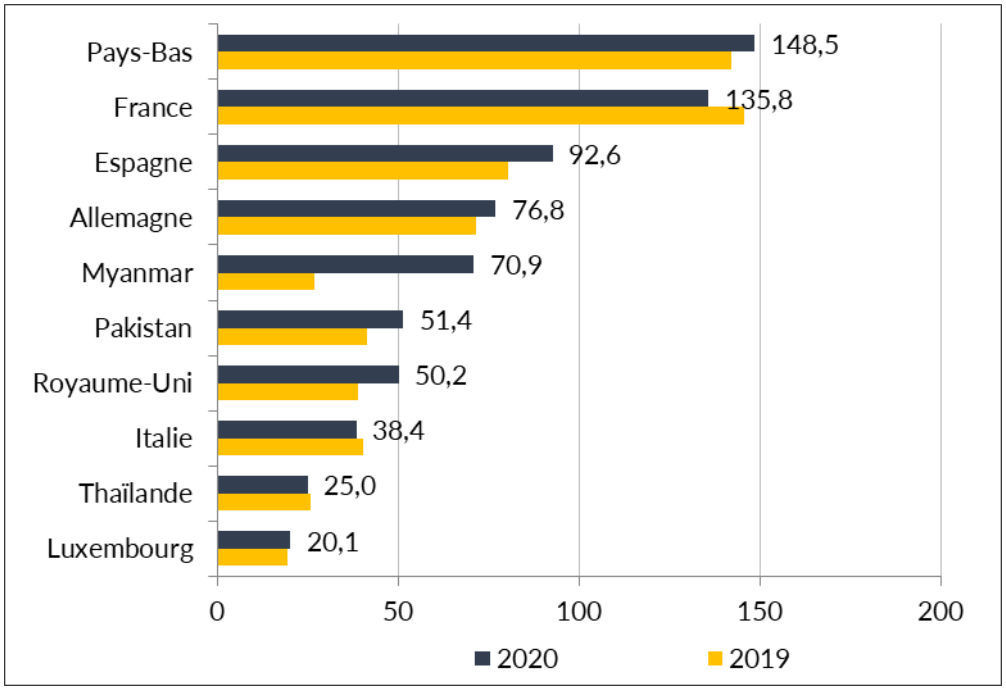

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** du travail des grains (C10.61) a augmenté de 5,4 % par rapport à 2019 pour atteindre 1,6 milliard d'euros. Cela en fait également le chiffre d'affaires le plus élevé pour la période 2016-2020.

Les **investissements** ont diminué de 37 % pour atteindre près de 30 millions d'euros en 2020. L'**indice de la production** a augmenté de 3 % à 113,7 et l'**indice des prix à la production** a connu une légère augmentation de 0,5 % à 121,6.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a diminué de 0,9 % sur une base annuelle, passant de 1.302 en 2019 à 1.290 en 2020 ce qui est le chiffre le plus bas depuis la période d'observation 2016-2020. À la même période en 2017, le nombre d'emplois était encore de 1.366.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la **masse salariale** a augmenté de 4,6 % sur une base annuelle pour atteindre 48,6 millions, tandis que le nombre d'employeurs est passé à 42, en baisse de 3,1 % par rapport à la même période de 2019.

Le nombre d'**entreprises créées** (7) dépasse le nombre d'**entreprises radiées** (5) en 2019. Il y avait 99 entreprises assujetties à la TVA en 2019, soit une diminution de 2 % par rapport à 2018.

Aucune **faillite** n'a été enregistrée depuis 2016.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 2,3 % par rapport à 2019 pour atteindre 1,1 milliard d'euros. Les **importations** ont augmenté de 15,2 % par rapport à l'année précédente, passant à 813,3 millions d'euros, principalement en raison des importations en provenance de pays tiers à l'UE28 (+ 52,5 %).

La **balance commerciale** en 2020 présente un excédent de 283,8 millions d'euros, mais celui-ci est inférieur à l'excédent de 2019 qui était de 366,6 millions d'euros.

En 2020, les Pays-Bas ont été le p**rincipal marché de la Belgique pour les exportations** avec 336,8 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 9,5 % par rapport à 2019. La France suit avec 190 millions d'euros (-1,5 % par rapport à 2019), la troisième place revient à l'Allemagne avec 173,6 millions d'euros (+10,2 % par rapport à 2019), suivie par le Royaume-Uni avec 95,6 millions d'euros (-2,9 % par rapport à 2019). Ces quatre pays représentent 72,6 % des exportations totales de la Belgique.

Les plus fortes baisses en pourcentage pour les exportations ont été enregistrées en Italie (-30,4 %), aux États-Unis (-28,5 %) et en Espagne (-23,5 %).

En 2020, les Pays-Bas ont été le **principal importateur pour la Belgique** avec 148,5 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport à 2019. Elle est suivie par la France avec 135,8 millions d'euros (-6,7 %), l'Espagne avec près de 93 millions d'euros (+15,2 %), l'Allemagne avec 76,8 millions d'euros (+7,3 %) et le Myanmar avec 70,9 millions d'euros (+165,9 %). Les quatre premiers pays représentent plus de la moitié (55,8 %) des importations belges de produits du travail des grains.

En **conclusion**, la fabrication de produits du travail des grains (C10.61) a enregistré des ventes en hausse mais des investissements en baisse en 2020. Sur les 9 premiers mois de 2020, l'emploi et l'entrepreneuriat ont reculé sur une base annuelle, tandis que la balance commerciale s'est détériorée en 2020, les importations ayant augmenté plus que les exportations.

Fabrication de produits amylacés (C10.62)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits amylacés (C10.62) comprend la fabrication de produits amylacés à partir de riz, de pommes de terre, de maïs, etc. ; la mouture du maïs par voie humide ; la fabrication de glucose, de sirop de glucose, de fructose, de sirop de fructose, de sucre inverti, de maltose, d'inuline, etc. ; la fabrication de gluten ; la fabrication de dextrines et autres amidons modifiés ; la fabrication de tapioca et de succédanés du tapioca à partir d'amidon ; la fabrication d'huile de maïs ; l'élaboration de résidus d'amidonnerie.

Tableau 3-20. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits amylacés (C10.62)

	1062	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.844,5	1.728,1	2.019,4	2.092,1	1.905,1
			-6,3%	*16,9%*	*3,6%*	*-8,9%*
	Investissements (TVA)	13,4	19,5	21,4	22,9	19,0
			45,7%	*9,9%*	*7,0%*	*-17,0%*
	Indice de production	95,9	91,9	89,5	93,8	94,0
			-4,2%	*-2,6%*	*4,8%*	*0,2%*
	Indice des prix à la production	145,6	156,3	160,5	166,9	166,8
			7,3%	*2,7%*	*4,0%*	*0,0%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	929	937	963	906	923
			0,9%	*2,7%*	*-5,9%*	*1,9%*
	Masse salariale	30,1	31,4	35,9	35,6	33,0
			4,6%	*14,2%*	*-1,0%*	*-7,1%*
	Nombre d'employeurs	5	5	5	5	5
			0,0%	*0,0%*	*0,0%*	*0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	0	1	0	n.a.
			-100,0%		*-100,0%*	
	Radiations	1	0	0	1	n.a.
			-100,0%			
	Assujettis	12	11	12	11	n.a.
			-8,3%	*9,1%*	*-8,3%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	721,1	756,7	760,7	767,3	776,5
			4,9%	*0,5%*	*0,9%*	*1,2%*
	Exportations intra-UE	399,9	411,2	424,6	420,6	441,7
			2,8%	*3,2%*	*-0,9%*	*5,0%*
	Exportations extra-UE	321,2	345,5	336,2	346,7	334,8
			7,6%	*-2,7%*	*3,1%*	*-3,4%*
	Importations totales	397,6	402,2	367,6	253,2	245,5
			1,2%	*-8,6%*	*-31,1%*	*-3,0%*
	Importations intra-UE	392,6	395,1	356,2	243,4	233,6
			0,6%	*-9,8%*	*-31,7%*	*-4,0%*
	Importations extra-UE	5,0	7,1	11,3	9,8	11,9
			43,5%	*58,6%*	*-13,9%*	*22,1%*
	Balance commerciale	323,5	354,5	393,2	514,1	531,0

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-39. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits amylacés (C10.62)

En millions d'euros

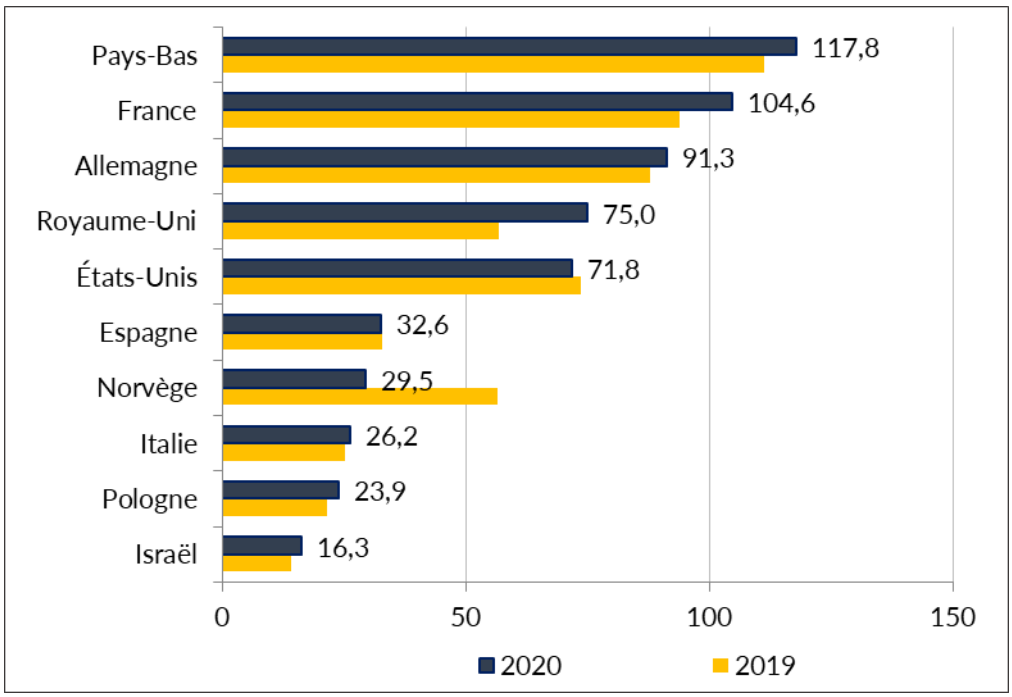

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-40. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits amylacés (C10.62)

En millions d'euros

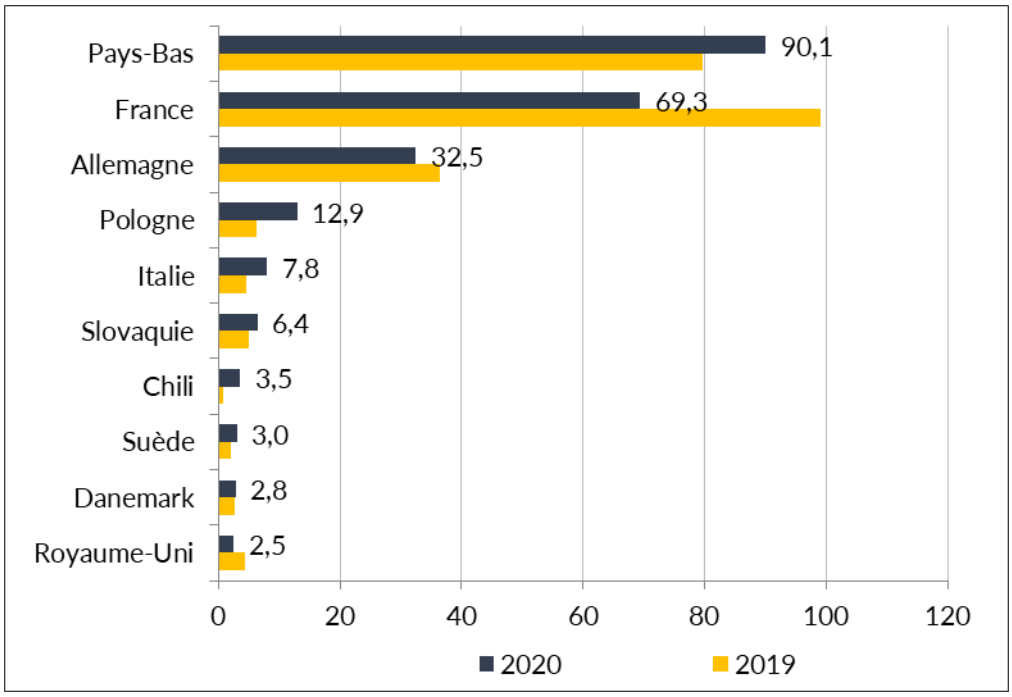

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** relatif à la fabrication de produits amylacés (C10.62) a diminué par rapport à 2019 (-8,9 %) et s'établit à plus de 1,9 milliard d'euros. Les **investissements** ont

également nettement reculé en 2020 (- 17,0 %), atteignant un total de 19 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros un an auparavant.

L'**indice de production** a légèrement augmenté en 2020 (+0,2 %). Il s'agit de la deuxième hausse consécutive. À l'inverse, en quasi-stagnation, **l'indice des prix à la production** a quant à lui très légèrement diminué en 2020 (-0,06 %). Il s'agit de la première diminution de l'indice des prix à la production sur la période d'observation.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci s'est inscrit à la hausse sur les neuf premiers mois de 2020 (+1,9 %), inversant ainsi le mouvement baissier de 2019 et atteignant 923 unités. Cependant, malgré la performance du secteur en matière d'emplois, la **masse salariale** a diminué sur cette même période de 2020 (-7,1 %), revenant à 33 millions d'euros. Le **nombre d'employeurs** est quant à lui en stagnation depuis plusieurs années, s'affichant à 5 unités sur les neuf premiers mois de chaque année depuis le début de la période d'observation.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. En 2019, le dynamisme entrepreneurial du secteur s'est détérioré avec une **entreprise radiée**, aucune **entreprise créée** et donc la diminution du **nombre d'assujettis** à la TVA (passant de 12 à 11 unités). Le secteur n'a enregistré ni **faillite** ni **perte d'emplois** due aux faillites.

En 2020, les **exportations** ont augmenté de 1,2 % par rapport à 2019. Elles ont affiché leur quatrième hausse consécutive sur la période d'observation et ont atteint 776,5 millions d'euros de biens exportés. En 2020, 56,9 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (441,7 de 776,5 millions d'euros). A contrario, les **importations** ont diminué en 2020 (-3,0 %), et ont atteint 245,5 millions d'euros. Encore plus que pour les exportations, les importations du secteur sont constituées à 95,2 % d'importations intra-UE (233,6 de 245,5 millions d'euros). La **balance commerciale** a affiché un solde positif sur toute la période d'observation et celui-ci n'a cessé d'augmenter sur cette période. En 2020, l'excédent de la balance commerciale de ce secteur se chiffre à 531,0 millions d'euros , soit son niveau le plus haut sur la période 2016-2020

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** sont les Pays-Bas (117,8 millions d'euros), la France (104,6 millions d'euros) et l'Allemagne (91,3 millions). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 40,4 % des exportations en 2020. Par ailleurs, les exportations à destination des Pays-Bas, de la France, et de l'Allemagne se sont inscrites à la hausse en 2020 par rapport à 2019 avec respectivement 5,9 %, 11,5 % et 3,8 %.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont les Pays-Bas (90,1 millions d'euros), la France (69,3 millions d'euros) et l'Allemagne (32,5 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 78,2 % des importations en 2020. De ces trois pays, seuls les Pays-Bas ont enregistré une hausse des importations belges de ce secteur en 2020 par rapport à 2019 (+13,1 %) alors que les deux autres pays (la France et l'Allemagne) ont enregistré un recul des importations belges de respectivement 30,1 % et 10,6 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représentent un poids de 36,7 % dans les importations totales du secteur.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de produits amylacés (C10.62) rencontre quelques difficultés en 2020, comme en témoigne le recul de son chiffre d'affaires, des investissements et de la masse salariale (pour les neuf premiers mois). Cependant, on y observe également quelques éléments positifs comme la hausse de la production (même si très légère), la hausse des exportations et de l'emploi (sur les neuf premiers mois de 2020).

Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) comprend la production de produits de boulangerie, de pâtes alimentaires et d'autres produits similaires.

Tableau 3-21. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7)

	107	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	**Chiffre d'affaires (TVA)**	3.886,1	3.920,2	3.842,2	4.578,9	4.677,1
			0,9%	*-2,0%*	*19,2%*	*2,1%*
	Investissements (TVA)	255,8	236,4	206,7	249,8	266,6
			-7,6%	*-12,6%*	*20,8%*	*6,7%*
	Indice de production	106,0	104,0	104,2	109,2	109,0
			-1,9%	*0,2%*	*4,9%*	*-0,2%*
	Indice des prix à la production	122,6	121,7	123,0	125,0	124,9
			-0,8%	*1,1%*	*1,6%*	*-0,1%*
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	**Emploi**	23.827	24.041	24.199	24.461	24.756
			0,9%	*0,7%*	*1,1%*	*1,2%*
	Masse salariale	370,8	388,2	408,0	422,4	421,4
			4,7%	*5,1%*	*3,5%*	*-0,2%*
	Nombre d'employeurs	2.833	2.793	2.716	2.654	2.600
			-1,4%	*-2,8%*	*-2,3%*	*-2,0%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	**Créations**	211	225	344	326	n.a.
			6,6%	*52,9%*	*-5,2%*	
	Radiations	248	277	281	333	n.a.
			11,7%	*1,4%*	*18,5%*	
	Assujettis	4.585	4.521	4.593	4.581	n.a.
			-1,4%	*1,6%*	*-0,3%*	
	Faillites	70	75	75	78	44
			7,1%	*0,0%*	*4,0%*	*-43,6%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	308	230	183	372	115
			-25,3%	*-20,4%*	*103,3%*	*-69,1%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	**Exportations totales**	1.577,3	1.618,5	1.743,1	1.756,7	1.646,5
			2,6%	*7,7%*	*0,8%*	*-6,3%*
	Exportations intra-UE	1.206,6	1.228,6	1.279,5	1.319,4	1.247,8
			1,8%	*4,1%*	*3,1%*	*-5,4%*
	Exportations extra-UE	370,7	389,9	463,7	437,3	398,7
			5,2%	*18,9%*	*-5,7%*	*-8,8%*
	Importations totales	961,3	982,1	999,1	1.029,3	995,2
			2,2%	*1,7%*	*3,0%*	*-3,3%*
	Importations intra-UE	913,4	933,1	946,9	976,2	946,1
			2,2%	*1,5%*	*3,1%*	*-3,1%*
	Importations extra-UE	47,9	49,0	52,2	53,1	49,1
			2,3%	*6,5%*	*1,8%*	*-7,6%*
	Balance commerciale	616,0	636,4	744,0	727,5	651,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-41. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7)

En millions d'euros

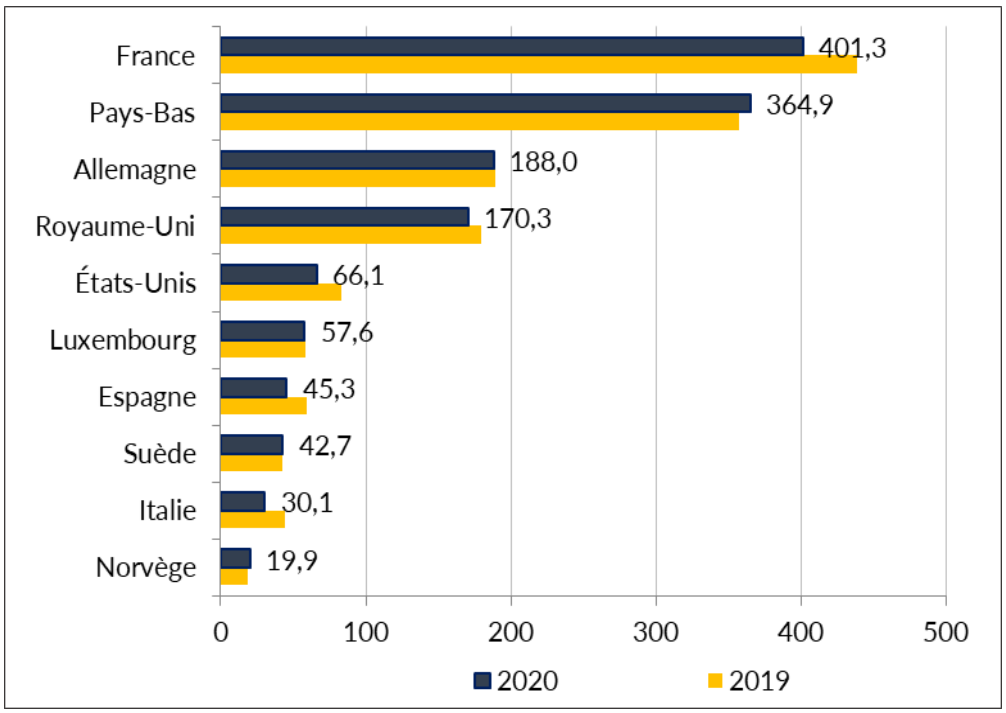

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-42. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7)

En millions d'euros

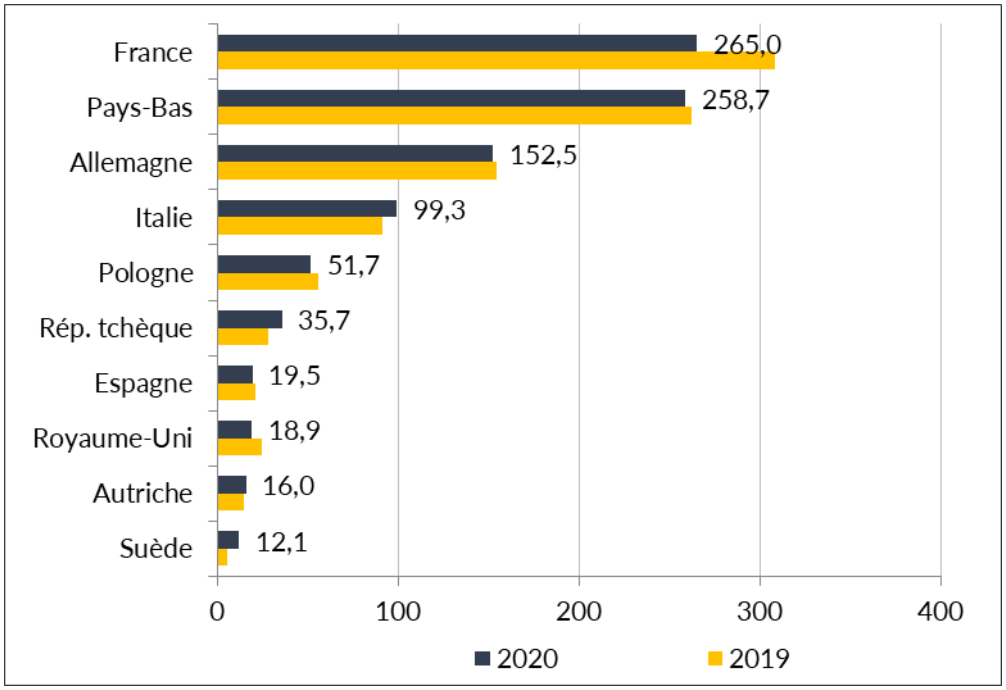

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) a augmenté par rapport à 2019 (+2,1 %) pour atteindre le plus haut niveau sur les 5 dernières années. Les **investissements** ont également augmenté de 6,7 % sur cette période

tandis que la **production** y a légèrement diminué (-0,2 %). En 2020, l'indice des **prix à la production** de ce secteur a diminué de 0,1 %.

En 2020, le **nombre d'emplois** moyen sur les 9 premiers mois de 2020 a poursuivi sa progression, enregistrant la quatrième hausse consécutive depuis 2016 et atteignant ainsi son niveau le plus haut de la période 2016-2020.

Le **nombre d'employeurs** moyen sur les 9 premiers mois diminue chaque année depuis 2016 dans ce secteur pour atteindre 2.600 employeurs en 2020, soit une baisse de 233 employeurs depuis 2016.

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le nombre d'entreprises créées (326) est inférieur au nombre d'entreprises radiées (333). En conséquence, le secteur compte désormais 4.581 entreprises assujetties à la TVA. Il y a eu 78 faillites en 2019 et 44 en 2020, ces dernières ayant occasionné 115 pertes d'emplois.

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont diminué de 6,3 % par rapport à 2019, mettant fin à 3 années de hausses consécutives. En 2020, les exportations ont atteint leur plus bas niveau de la période 2016-2020, passant de 1.756,7 millions d'euros en 2019 à 1.646,5 millions d'euros en 2020.

Le top 3 des pays de destination pour les exportations est constitué des 3 principaux pays voisins (France, Pays-Bas et Allemagne), qui à eux seuls représentent 57,9 % des exportations totales du secteur. Le recul des exportations a été plus marqué pour les exportations à destination de la France (-8,6 %) que pour les exportations vers l'Allemagne (-0,6 %) tandis que les exportations à destination des Pays-Bas ont crû de 2,3 %.

Comme les exportations, les **importations** ont reculé en 2020 par rapport à 2019, passant de 1.029,3 millions d'euros à 995,2 millions d'euros (-3,3 %). En 2019, les importations avaient augmenté de 3 % par rapport à 2018.

Le top 3 des pays fournisseurs des importations est constitué des mêmes pays voisins, qui représentent ensemble 67,9 % du total des importations. Les importations en provenance de la France se sont nettement réduites (-14,1 %) alors que celles issues des Pays-Bas et de l'Allemagne ont connu une baisse plus modérée (respectivement -1,4 % et -1,2 %).

La **balance commerciale** continue d'être excédentaire en 2020 bien qu'elle se soit inscrite en retrait par rapport à 2019.

En **conclusion**, bien que pénalisé par le recul des échanges commerciaux (principalement vis-à-vis de la France), le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (C10.7) a enregistré une année plutôt favorable en 2020 avec des indicateurs d'activité haussiers tels que le chiffre d'affaires, les investissements ou encore l'emploi.

Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) comprend d'une part la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche (fabrication à l'échelle industrielle de produits de boulangerie frais ou surgelés, principalement destinés à être livrés au commerce de détail, aux entreprises horeca, aux collectivités..., comme les pains et petits pains ; les pâtisseries, gâteaux, tourtes, tartes, crêpes, gaufres... et les autres produits de boulangerie frais ou surgelés ainsi que la fabrication de pâtes destinées à la cuisson et de produits de boulangerie précuits) et d'autre part la fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche (fabrication artisanale de produits de boulangerie : pains et petits pains ; pâtisserie, gâteaux, tourtes, tartes, crêpes, gaufres... et autres produits frais de boulangerie).

Tableau 3-22. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71)

Indicateurs d'activité	**Chiffre d'affaires (TVA)**	2.814,5	2.912,2	2.878,9	3.091,5	2.985,1
			3,5%	*-1,1%*	*7,4%*	*-3,4%*
	Investissements (TVA)	200,8	180,5	163,2	195,0	183,1
			-10,1%	*-9,6%*	*19,5%*	*-6,1%*
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	113,8	115,8	116,5	119,6	120,7
			1,7%	*0,6%*	*2,7%*	*0,9%*
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	**Emploi**	19.062	19.099	19.106	19.190	19.424
			0,2%	*0,0%*	*0,4%*	*1,2%*
	Masse salariale	272,9	284,8	296,1	306,0	302,1
			4,4%	*4,0%*	*3,3%*	*-1,3%*
	Nombre d'employeurs	2.739	2.694	2.616	2.558	2.509
			-1,6%	*-2,9%*	*-2,2%*	*-1,9%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	**Créations**	189	205	298	293	n.a.
			8,5%	*45,4%*	*-1,7%*	
	Radiations	234	264	267	309	n.a.
			12,8%	*1,1%*	*15,7%*	
	Assujettis	4.382	4.319	4.351	4.328	n.a.
			-1,4%	*0,7%*	*-0,5%*	
	Faillites	68	74	70	76	42
			8,8%	*-5,4%*	*8,6%*	*-44,7%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	226	228	181	371	114
			0,9%	*-20,6%*	*105,0%*	*-69,3%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	**Exportations totales**	256,2	284,2	739,5	390,7	321,5
			10,9%	*160,2%*	*-47,2%*	*-17,7%*
	Exportations intra-UE	200,2	225,2	595,3	298,6	238,8
			12,4%	*164,4%*	*-49,8%*	*-20,0%*
	Exportations extra-UE	55,9	59,1	144,1	92,0	82,7
			5,6%	*144,1%*	*-36,2%*	*-10,1%*
	Importations totales	246,3	253,2	476,9	297,3	224,1
			2,8%	*88,3%*	*-37,7%*	*-24,6%*
	Importations intra-UE	234,0	241,3	454,9	276,3	215,1
			3,1%	*88,5%*	*-39,3%*	*-22,2%*
	Importations extra-UE	12,3	12,0	22,0	21,0	9,0
			-2,8%	*83,9%*	*-4,6%*	*-57,0%*
	Balance commerciale	9,8	31,0	262,6	93,3	97,4

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-43. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71)

En millions d'euros

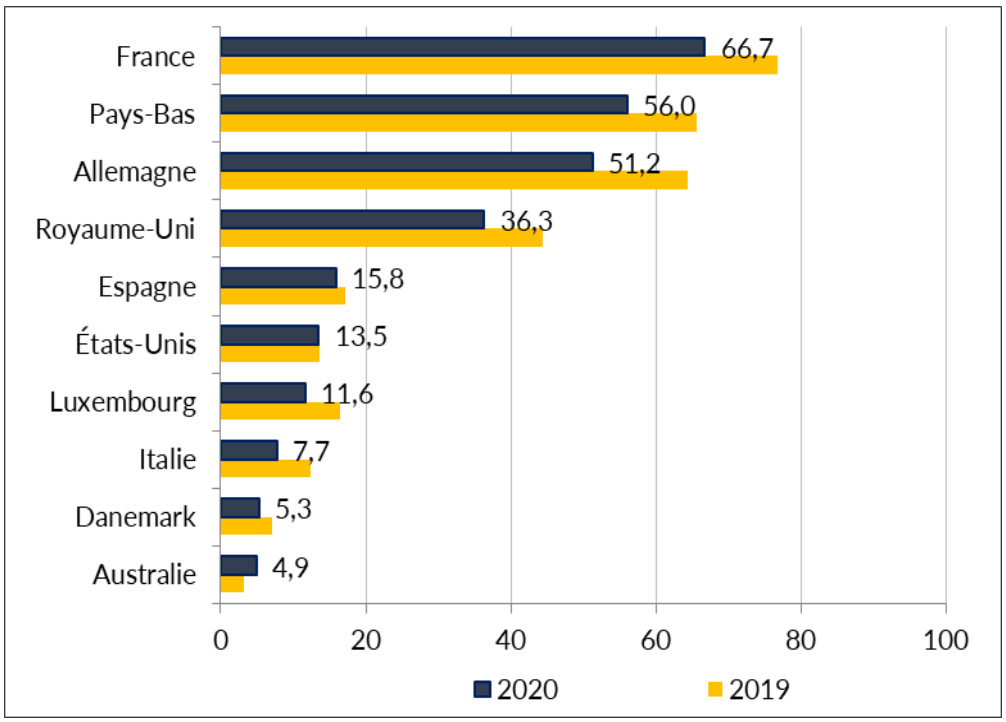

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-44. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71)

En millions d'euros

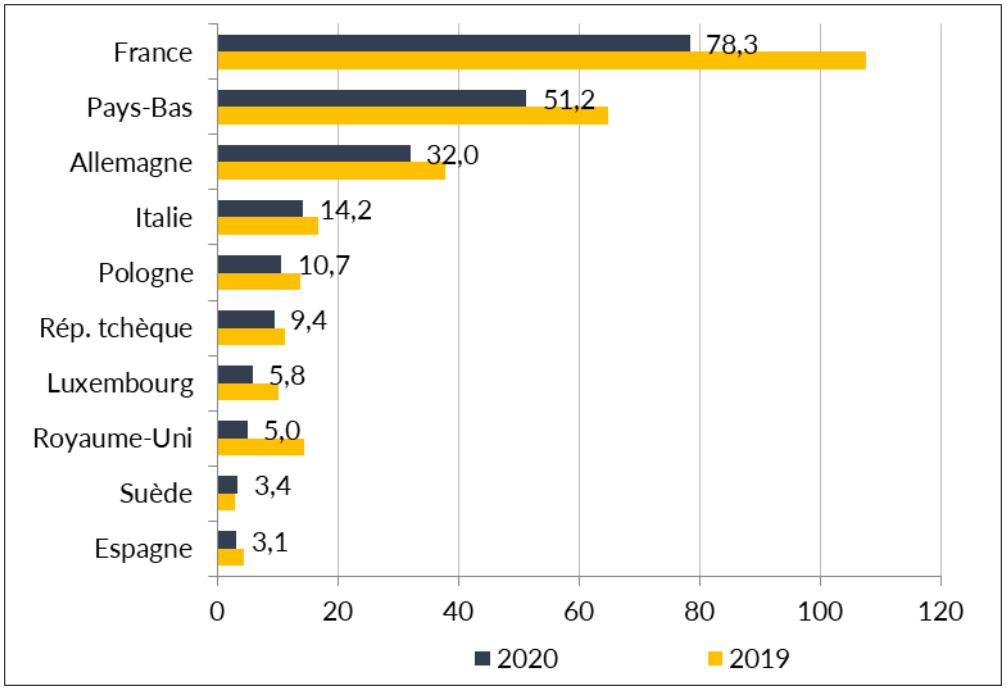

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) a diminué de 3,4 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 2,99 milliards d'euros.

En 2020, les **investissements** ont également diminué, de 6,1% par rapport à 2019, pour atteindre une valeur totale de 183,1 millions d'euros.

En 2020, l'**indice des prix à la production** en Belgique a légèrement augmenté (+0,9 %). Il s'agit de la quatrième augmentation annuelle consécutive. Cet indice atteint son niveau le plus élevé en 2020 pour la période 2016-2020.

L'**emploi** a augmenté de 1,2 % au cours des neuf premiers mois de 2020, atteignant 19.424 emplois (le niveau le plus élevé de la période d'observation). À l'inverse, la **masse salariale** a diminué de 1,3 % sur la même période pour atteindre 302,1 millions d'euros après trois hausses consécutives. Le nombre d'**employeurs** diminue chaque année depuis 2016, pour atteindre un minimum de 2.509 employeurs sur les trois premiers trimestres de 2020, soit une baisse de 1,9 % par rapport à l'année précédente.

Il y a eu 42 **faillites** en 2020. En 2019, ce chiffre était de 76. Cependant, il faut également tenir compte des mesures économiques et des moratoires du gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Ces faillites sont responsables de la perte de 114 emplois (contre 371 un an plus tôt).

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 17,7 % par rapport à 2019, passant de 390,7 millions d'euros à 321,5 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** ont diminué en 2020 par rapport à l'année précédente (-24,6 %), passant de 297,3 millions d'euros à 224,1 millions d'euros. Les importations de ce secteur ont atteint leur plus bas niveau pour la période 2016-2020.

En conséquence, la **balance commerciale** a enregistré une légère amélioration de l'excédent, à savoir de 93,3 millions d'euros en 2019 à 97,4 millions d'euros en 2020.

En 2020, la **France était le principal marché de la Belgique en termes d'exportations**. Des produits ont été exportés vers la France pour une valeur de 66,7 millions d'euros. Cela représente une diminution de 13,1 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également importants en 2020 pour les exportations. Les **Pays-Bas** (56 millions d'euros), la **France** (51,2 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (36,3 millions d'euros) ont été les deuxième, troisième et quatrième plus gros acheteurs. Ensemble, ces quatre pays ont représenté près des deux tiers (65,4%) des exportations belges. Le Royaume-Uni a également enregistré une baisse annuelle de 18,2 %.

En 2020, la **France** était le **principal marché d'importation de la Belgique**. Les importations en provenance de France se sont élevées à 78,3 millions d'euros. Cela représente également une diminution de 27,1 % par rapport à 2019. De même, cela signifie une part d'importation de plus d'un tiers (35 %) pour la France uniquement.

Les autres voisins continentaux de la Belgique étaient également importants pour les importations. Les **Pays-Bas** (51,2 millions d'euros) et l'**Allemagne** (32 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands marchés pour les importations belges, ces trois voisins continentaux représentant ensemble plus de 72 % des importations totales.

Enfin, il convient de noter que les importations totales ont diminué de pas moins de 24,6 % en 2020 par rapport à 2019. Seules les importations en provenance de Suède ont augmenté de 20,8 %, passant de 2,8 millions d'euros en 2019 à 3,4 millions d'euros en 2020.

En conclusion, la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (C10.71) a enregistré un résultat négatif en 2020. Ainsi, presque tous les indicateurs se détériorent en 2020 par rapport à 2019. Ce chiffre n'inclut pas les faillites et les pertes d'emploi qui en découlent, en raison des mesures de soutien économique et des moratoires qui ont accompagné la pandémie de Covid-19.

Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72) comprend la fabrication de biscottes, de biscuits et autres produits de boulangerie secs ; la fabrication de pâtisseries et de gâteaux de conservation ; la fabrication de produits apéritifs et d'autres produits similaires (petits biscuits, bretzels, etc.) sucrés ou salés.

Tableau 3-23. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72)

	1072	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	131,4	126,5 *-3,7%*	127,3 *0,6%*	125,4 *-1,5%*	122,0 *-2,7%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	4.179	4.338 *3,8%*	4.482 *3,3%*	4.653 *3,8%*	4.680 *0,6%*
	Masse salariale	85,7	90,5 *5,6%*	98,3 *8,6%*	102,7 *4,5%*	105,0 *2,2%*
	Nombre d'employeurs	78	82 *5,2%*	82 *0,0%*	79 *-3,7%*	75 *-4,2%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	19	18 *-5,3%*	39 *116,7%*	29 *-25,6%*	n.a.
	Radiations	13	13 *0,0%*	13 *0,0%*	22 *69,2%*	n.a.
	Assujettis	173	175 *1,2%*	209 *19,4%*	218 *4,3%*	n.a.
	Faillites	2	1 *-50,0%*	2 *100,0%*	2 *0,0%*	1 *-50,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	82	2 *-97,6%*	1 *-50,0%*	1 *0,0%*	1 *0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.236,2	1.245,9 *0,8%*	916,8 *-26,4%*	1.271,6 *38,7%*	1.223,4 *-3,8%*
	Exportations intra-UE	941,1	938,0 *-0,3%*	618,9 *-34,0%*	949,4 *53,4%*	935,0 *-1,5%*
	Exportations extra-UE	295,1	307,9 *4,3%*	297,9 *-3,3%*	322,2 *8,2%*	288,3 *-10,5%*
	Importations totales	631,2	646,0 *2,3%*	432,8 *-33,0%*	635,1 *46,7%*	662,0 *4,2%*
	Importations intra-UE	599,9	612,5 *2,1%*	405,9 *-33,7%*	606,8 *49,5%*	627,7 *3,4%*
	Importations extra-UE	31,3	33,5 *6,9%*	27,0 *-19,5%*	28,4 *5,2%*	34,3 *20,8%*
	Balance commerciale	605,0	599,9	484,0	636,5	561,4

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-45. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72)

En millions d'euros

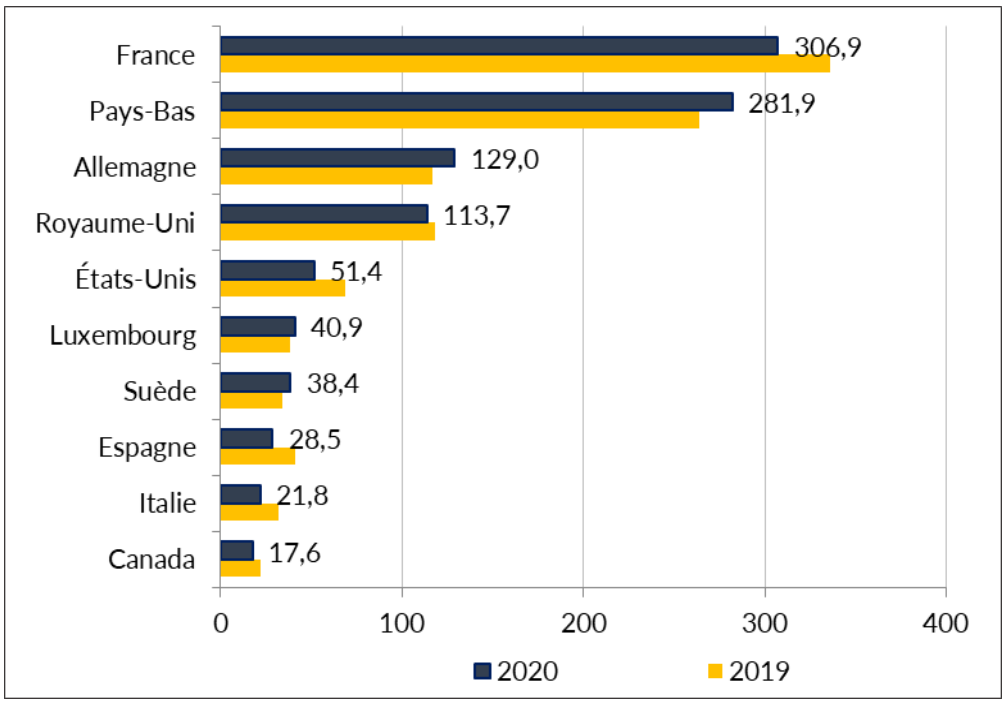

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-46. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72)

En millions d'euros

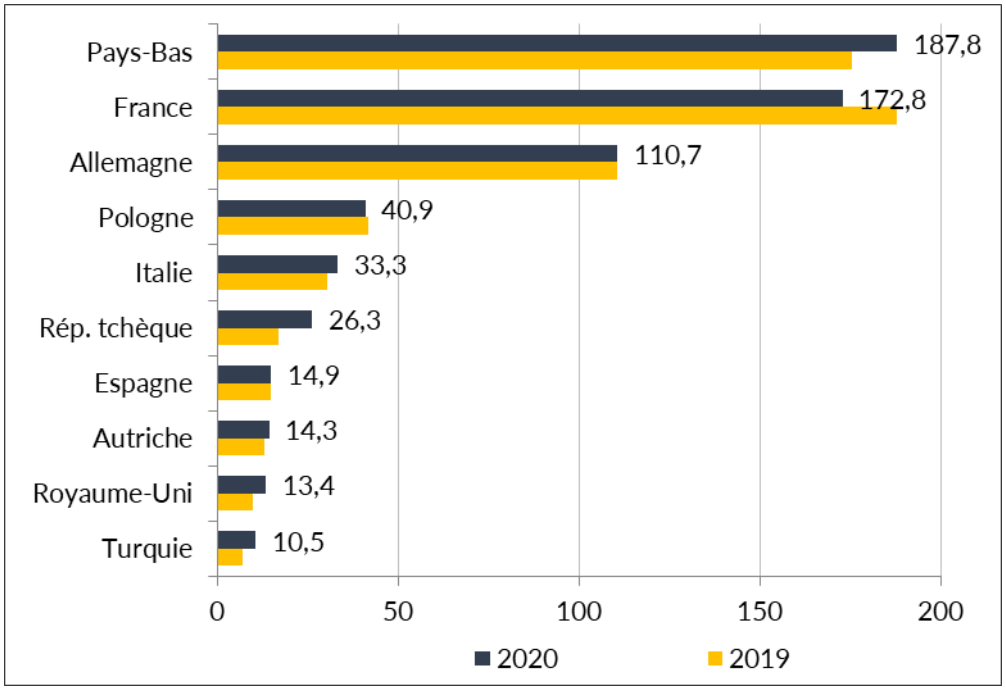

Source : BNB, concept national.

En ce qui concerne la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation (C10.72), les données afférentes au **chiffre d'affaires**, aux **investissements** et à la **production** sont

confidentielles. Les **prix à la production** suivent une trajectoire baissière depuis 2016, à l'exception d'un léger sursaut observé en 2018, et se sont réduits de 2,7 % en 2020.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, l'**emploi** s'est légèrement orienté à la hausse en glissement annuel (+0,6 %), passant de 4.653 unités à 4.680 unités. L'emploi atteint ainsi sont plus haut résultat sur la période d'observation et suit une tendance haussière depuis plusieurs années. Il en va de même pour la **masse salariale** qui a augmenté de 2,2 % au cours des neuf premiers mois de 2020 et a ainsi atteint 105 millions d'euros. En revanche, le **nombre d'employeurs** a atteint son plus bas niveau au cours des neuf premiers mois de 2020, où le secteur dénombrait 75 employeurs. Il s'agit d'une diminution de 4 employeurs par rapport à la même période de 2019.

En 2019, les **créations d'entreprise** ont diminué. Ainsi, seulement 29 nouvelles entreprises ont été créées contre 39 entreprises créées en 2018. Les **radiations d'entreprise** se sont en revanche orientées à la hausse en 2019 (22 entreprises radiées) alors que le nombre d'entreprises radiées était stable depuis plusieurs années (13 entreprises radiées). La dynamique entrepreneuriale reste toutefois positive étant donné que les créations d'entreprise sont supérieures aux radiations d'entreprise, pour l'ensemble de la période. Le nombre d'assujettis suit une trajectoire haussière entre 2016 et 2019 où le secteur atteint son meilleur résultat avec 218 entreprises assujetties (une progression de 4,3 % par rapport à 2018).

Une seule **faillite** a été déclarée en 2020. Il s'agit d'une faillite de moins par rapport à 2019. La faillite enregistrée en 2020 a occasionné la **perte d'un emploi**, soit le même nombre d'emplois perdus que les deux années précédentes.

Les **exportations** totales se sont repliées en 2020 (-3,8 %), après avoir atteint un pic sur la période d'observation en 2019. Elles se chiffrent en 2020 à plus de 1,2 milliard d'euros et sont essentiellement destinées au marché européen (935 millions d'euros). Les exportations intra-européennes se sont par ailleurs réduites de 1,5 % par rapport à 2019, tout comme les exportations extra-européennes qui ont baissé de 10,5 % par rapport à 2019 et atteignent leur plus bas niveau sur la période d'observation (288,3 millions d'euros). Les **principaux marchés à l'exportation** de la Belgique ne sont autres que ses pays voisins, avec en premier la France (306,9 millions d'euros), suivie des Pays-Bas (281,9 millions d'euros) et de l'Allemagne (129 millions d'euros). Les exportations destinées à ces trois pays représentent d'ailleurs plus de la moitié (58,7 %) des exportations totales belges pour ces produits. Parmi les dix principaux marchés, les exportations se sont fortement réduites à destination de l'Italie (-32,1 %), de l'Espagne (-30,3 %) et des États-Unis (-25,3 %) tandis qu'elles se sont accrues vers la Suède (+12,3 %) et l'Allemagne (+10,7 %).

Les **importations** totales ont connu une augmentation de 4,2 % en 2020 et ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation (662 millions d'euros). Ces importations sont presque exclusivement issues du marché européen (627,7 millions d'euros). Si les importations intra-européennes se sont accrues de 3,4 % en 2020 et ont atteint un pic, c'est également le cas pour les importations extra-européennes qui ont augmenté de 20,8 % et se sont chiffrées à 34,3 millions d'euros. Les **principaux fournisseurs** du marché belge sont également les pays voisins, à savoir les Pays-Bas (187,8 millions d'euros), la France (172,8 millions d'euros) et l'Allemagne (110,7 millions d'euros). Les importations belges provenant de ces trois pays comptent d'ailleurs pour 71,2 % des importations. Parmi les dix principaux fournisseurs de la Belgique pour ces produits, les importations se sont seulement réduites en provenance de la France (-7,9 %) et de la Pologne (-1,8 %) tandis qu'elles se sont accrues en provenance des autres pays du top 10, où les meilleures progressions ont été observées sur les importations en provenance de la République tchèque (+55 %) et de la Turquie (+54,1 %).

La **balance commerciale** présente un solde excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation. Après avoir atteint un pic en 2019 (636,5 millions d'euros), le solde s'est toutefois détérioré en 2020 (561,4 millions d'euros) sous l'effet d'une réduction des exportations et d'une augmentation des importations.

En **conclusion**, plusieurs indicateurs ont évolué favorablement en 2020. Il s'agit d'une diminution des prix à la production, d'une augmentation de l'emploi (au cours des neuf premiers mois) et d'une diminution des faillites. Néanmoins, d'autres indicateurs se sont détériorés dans la fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation en 2020, à savoir la diminution du nombre d'employeurs (au cours des neuf premiers mois), la baisse des exportations, la hausse des importations et la réduction du solde de la balance commerciale. Rappelons que la dynamique entrepreneuriale reste positive depuis plusieurs années et ce jusqu'en 2019.

Fabrication de pâtes alimentaires (C10.73)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73) comprend la fabrication de pâtes alimentaires, même cuites ou farcies, comme les macaronis, les spaghettis, les nouilles et les autres produits similaires ; la fabrication de couscous et la fabrication de produits surgelés ou conservés d'une autre manière à base de pâtes.

Tableau 3-24. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73)

	1073	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	586	604	610	618	652
			3,0%	*1,1%*	*1,3%*	*5,5%*
	Masse salariale	12,1	12,9	13,6	13,7	14,2
			6,5%	*5,3%*	*1,1%*	*3,8%*
	Nombre d'employeurs	16	17	18	17	16
			4,1%	*3,9%*	*-1,9%*	*-9,6%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	2	7	4	n.a.
			-33,3%	*250,0%*	*-42,9%*	
	Radiations	1	0	1	2	n.a.
			-100,0%		*100,0%*	
	Assujettis	30	27	33	35	n.a.
			-10,0%	*22,2%*	*6,1%*	
	Faillites	0	0	3	0	1
					-100,0%	
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	1	0	0
					-100,0%	
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	84,9	88,4	86,9	94,5	101,6
			4,1%	*-1,8%*	*8,8%*	*7,6%*
	Exportations intra-UE	65,3	65,5	65,2	71,4	74,0
			0,2%	*-0,4%*	*9,4%*	*3,7%*
	Exportations extra-UE	19,6	23,0	21,6	23,1	27,7
			17,1%	*-5,7%*	*6,8%*	*19,7%*
	Importations totales	83,7	82,9	89,4	96,8	109,2
			-1,0%	*7,8%*	*8,3%*	*12,8%*
	Importations intra-UE	79,5	79,4	86,2	93,1	103,4
			-0,1%	*8,6%*	*8,0%*	*11,1%*
	Importations extra-UE	4,2	3,5	3,2	3,7	5,8
			-16,9%	*-9,3%*	*16,9%*	*55,1%*
	Balance commerciale	1,2	5,5	-2,5	-2,3	-7,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-47. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73)

En millions d'euros

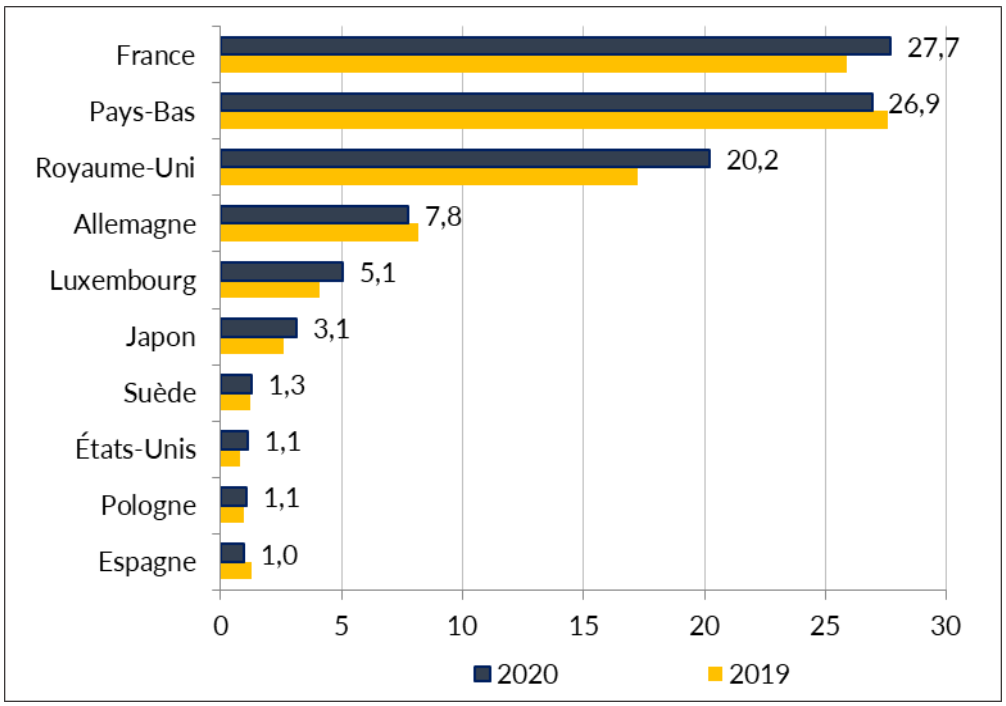

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-48. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pâtes alimentaires (C10.73)

En millions d'euros

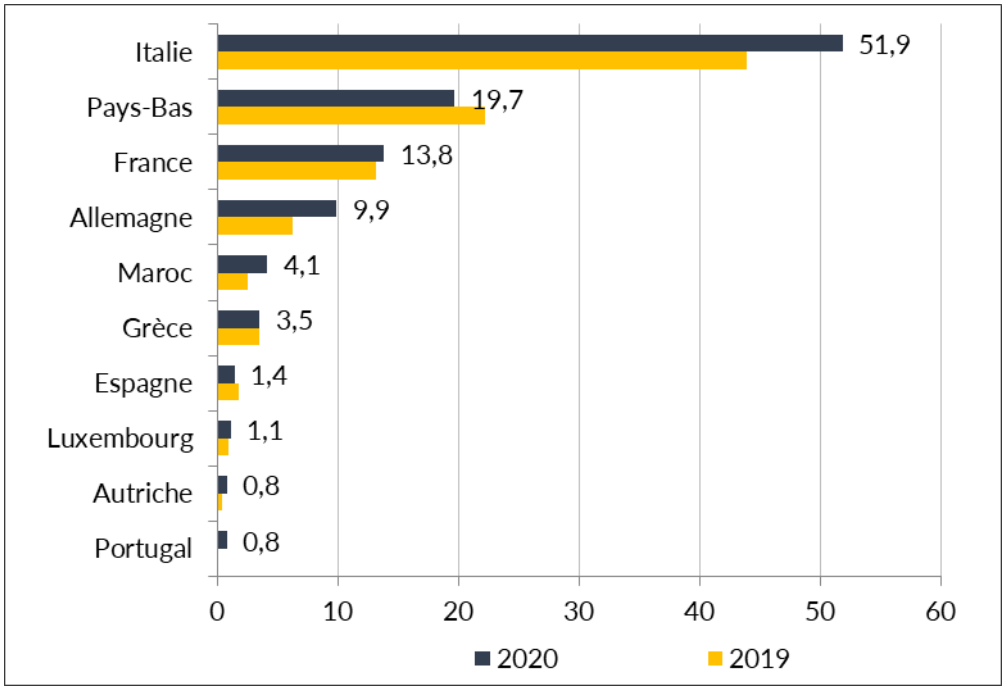

Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires, les investissements, l'indice de production et l'indice des prix de production** sont confidentiels pour la fabrication de macaronis, nouilles, couscous et autres produits similaires (C10.73).

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 5,5 % sur une base annuelle, passant de 618 en 2019 à 652 en 2020, soit le nombre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. Pour la même période de 2016, le nombre d'emplois n'était que de 586.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la **masse salariale** a augmenté de 3,8 % sur une base annuelle pour atteindre 14,2 millions.

Le nombre d'**employeurs** pour les neuf premiers mois de 2020 reste relativement stable et s'élève à 16 employés, soit 1 employeur de moins que pour la même période de 2019.

Le nombre d'**entreprises créées** (4) est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (2) en 2019. En 2019, on comptait 35 entreprises assujetties à la TVA, ce qui représente une augmentation de 6,1 % par rapport à 2018.

En 2020, il y a eu une **faillite**.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 7,6 % par rapport à 2019, atteignant 101,6 millions d'euros, soit leur plus haut niveau pour la période 2016-2020.

Les **importations** ont également augmenté de 12,8 % à 109,2 millions d'euros par rapport à l'année précédente, ce qui est également le niveau le plus élevé pour la période 2016-2020.

La **balance commerciale** affiche un déficit de 7,5 millions d'euros en 2020, ce qui est bien plus élevé que le déficit de 2019 qui n'était que de 2,3 millions d'euros.

En 2020, la France était le **principal marché de la Belgique pour l'exportation** avec 27,7 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2019. Viennent ensuite les Pays-Bas avec 26,9 millions d'euros (-2,3 %), le Royaume-Uni avec 20,2 millions d'euros (+17,4 %), l'Allemagne avec 7,8 millions d'euros (-5,3 %) et le Luxembourg avec 5,1 millions d'euros (+24,2 %). Ces quatre pays représentent 81,3 % du total des exportations belges.

Les exportations totales s'élèvent à 101,6 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 7,6 % par rapport à 2019. La plus forte baisse en pourcentage a été enregistrée en Espagne, avec près de 22,6 %.

En 2020, l'Italie était le **marché d'importation le plus important pour la Belgique** avec 51,9 millions d'euros ce qui représente une augmentation de plus de 18 % par rapport à 2019 donnant à l'Italie une part d'importation de près de 48 %. Viennent ensuite les Pays-Bas avec 19,7 millions d'euros (-11,5 %), la France avec 13,8 millions d'euros (+4,7 %), l'Allemagne avec 9,9 millions d'euros (+58,6 %) et le Maroc avec 4,1 millions d'euros (+65,5 %). Les trois premiers pays (Italie, Pays-Bas, France) représentent plus des trois quarts (78,2 %) du total des importations belges.

Les importations totales ont augmenté de 12,8 % par rapport à 2019, passant à 109,2 millions d'euros principalement grâce aux importations en provenance d'Italie qui ont enregistré une augmentation de 18,2 % par rapport à l'année précédente.

En **conclusion**, la plupart des indicateurs économiques pour les importations de macaroni, couscous et produits similaires (C10.73) sont confidentiels. L'emploi a augmenté au cours des 3 derniers trimestres de 2020 par rapport à l'année précédente et le nombre d'employeurs est resté relativement stable pour la même période de 2020. Les importations ayant augmenté plus que les exportations, le déficit de la balance commerciale s'est détérioré en 2020.

Fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) comprend la production de sucre et de confiseries, de plats préparés, de café, thé, cacao et épices, ainsi que de spécialités alimentaires périssables.

Tableau 3-25. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8)

	108	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	**Chiffre d'affaires (TVA)**	10.532,7	10.862,2	10.552,7	10.495,5	10.156,9
			3,1%	*-2,8%*	*-0,5%*	*-3,2%*
	Investissements (TVA)	242,0	269,8	305,2	317,3	304,2
			11,5%	*13,1%*	*4,0%*	*-4,1%*
	Indice de production	102,7	112,1	113,5	113,9	109,4
			9,1%	*1,3%*	*0,3%*	*-3,9%*
	Indice des prix à la production	115,4	113,7	109,5	110,4	113,0
			-1,4%	*-3,8%*	*0,8%*	*2,4%*
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	**Emploi**	17.338	17.918	18.397	18.839	18.696
			3,3%	*2,7%*	*2,4%*	*-0,8%*
	Masse salariale	434,8	449,5	474,7	492,5	478,3
			3,4%	*5,6%*	*3,8%*	*-2,9%*
	Nombre d'employeurs	460	473	480	491	499
			2,9%	*1,3%*	*2,3%*	*1,7%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	**Créations**	129	127	117	139	n.a.
			-1,6%	*-7,9%*	*18,8%*	
	Radiations	46	68	65	82	n.a.
			47,8%	*-4,4%*	*26,2%*	
	Assujettis	1.166	1.240	1.295	1.345	n.a.
			6,3%	*4,4%*	*3,9%*	
	Faillites	8	8	9	13	4
			0,0%	*12,5%*	*44,4%*	*-69,2%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	15	23	17	146	10
			53,3%	*-26,1%*	*758,8%*	*-93,2%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	**Exportations totales**	5.193,1	5.356,8	5.269,5	5.453,3	5.333,1
			3,2%	*-1,6%*	*3,5%*	*-2,2%*
	Exportations intra-UE	3.697,8	3.730,2	3.612,8	3.770,2	3.744,7
			0,9%	*-3,1%*	*4,4%*	*-0,7%*
	Exportations extra-UE	1.495,3	1.626,6	1.656,7	1.683,0	1.588,4
			8,8%	*1,8%*	*1,6%*	*-5,6%*
	Importations totales	3.634,8	3.767,6	3.750,1	3.813,1	3.879,9
			3,7%	*-0,5%*	*1,7%*	*1,8%*
	Importations intra-UE	3.260,0	3.381,2	3.349,0	3.444,8	3.534,0
			3,7%	*-1,0%*	*2,9%*	*2,6%*
	Importations extra-UE	374,8	386,5	401,0	368,2	345,8
			3,1%	*3,8%*	*-8,2%*	*-6,1%*
	Balance commerciale	1.558,3	1.589,2	1.519,4	1.640,2	1.453,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-49. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8)

En millions d'euros

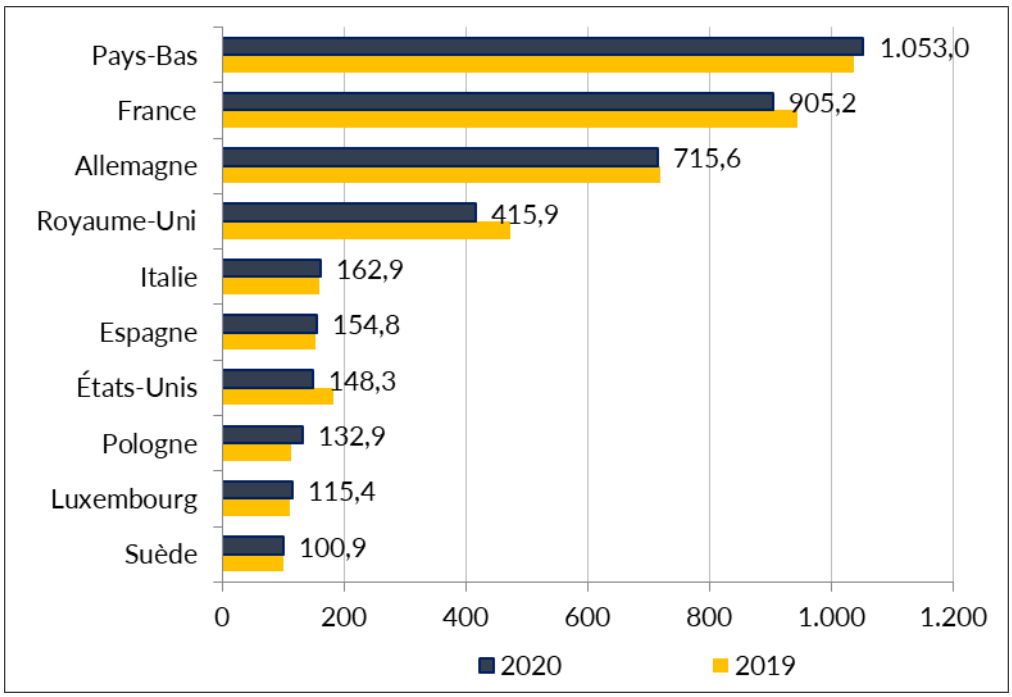

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-50. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8)

En millions d'euros

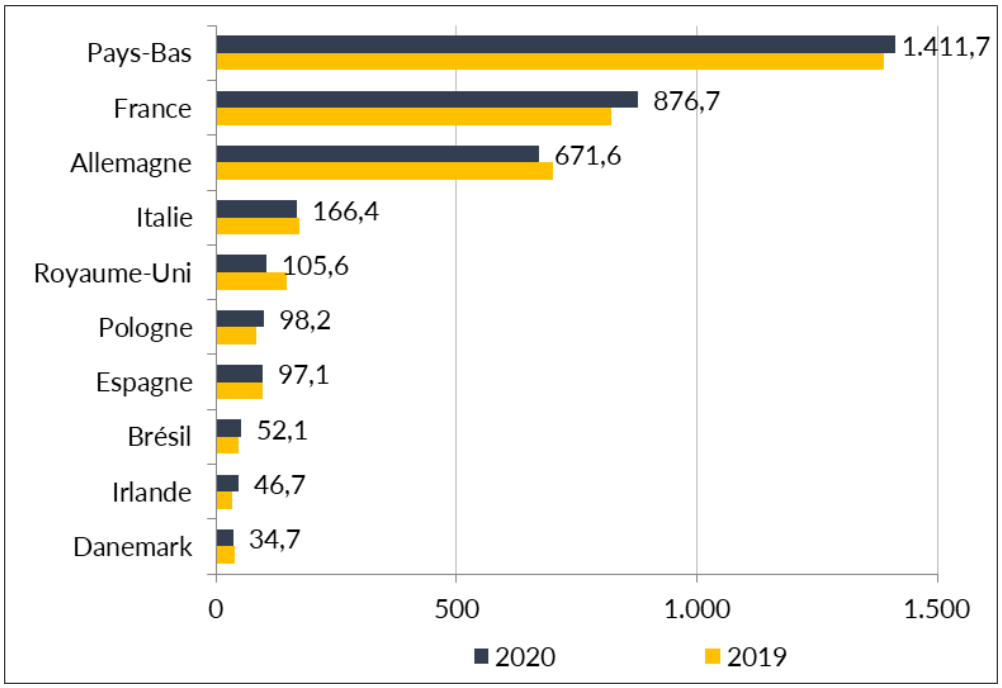

Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** du secteur de la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) a régressé de 3,2 % en 2020. Il s'agit du troisième recul consécutif (-2,8 % et -0,5 % respectivement en 2018 et 2019). Le chiffre d'affaires de ce secteur a atteint près de 10,2 milliards d'euros en 2020, soit son plus mauvais résultat sur la période d'observation.

À l'instar du chiffre d'affaires, les **investissements** ont également régressé en 2020 (-4,1 %), atteignant 304,2 millions d'euros contre 317,3 millions d'euros un an auparavant. Il s'agit toutefois du premier recul enregistré sur la période d'observation.

L'**indice de production** de ce secteur a reculé de 3,9 % en 2020, il s'agit du premier recul observé sur la période d'observation. À l'inverse, l'**indice des prix à la production**, a quant à lui augmenté de 2,4 % en 2020, confirmant ainsi le mouvement haussier observé un an auparavant (2019).

Quant à l'**emploi**, la tendance haussière constatée depuis 2017 ne se consolide pas en 2020. En effet, l'emploi a légèrement diminué au cours des neuf premiers mois de 2020 (-0,8 %, à un an d'écart) et le secteur n'employait plus que 18.696 personnes contre 18.839 sur la même période de 2019, année du pic sur la période d'observation. La **masse salariale** est en adéquation avec l'emploi et a également diminué au cours des neuf premiers mois de 2020 (-2,9 %) pour la première fois sur la période d'observation, atteignant un niveau plancher de 478,3 millions d'euros contre 492,5 millions d'euros au cours de la même période de 2019.

Le **nombre d'employeurs** a augmenté au cours des trois premiers trimestres de 2020 pour la quatrième fois depuis 2016 et a atteint un total de 499 employeurs contre 491 employeurs une année auparavant. Il s'agit du niveau le plus haut atteint sur la période d'observation. Le nombre d'employeurs a ainsi progressé de 1,7 % au cours de ces trois premiers trimestres à un an d'écart.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (139 unités) en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (82 unités, en détérioration par rapport à 2018), faisant de ce secteur un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 1.345 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019, faisant de 2019 l'année du pic sur la période d'observation en matière d'entreprises assujetties. Le secteur a enregistré **4 faillites** (en 2020, soit 9 unités de moins qu'en 2019 et ces 4 faillites ont occasionné la **perte de 10 emplois** (contre 146 emplois en 2019).

En 2020, les **exportations** ont régressé de 2,2 % par rapport à 2019, ne confirmant pas l'embellie observée en 2019, et ont atteint un peu plus de 5,3 milliards d'euros de biens exportés. En 2020, 70,2 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (3,7 de 5,3 milliards d'euros). A contrario, les **importations** ont augmenté en 2020 (+1,8 %), et ont atteint près de 3,9 milliards d'euros. Comme pour les exportations, mais de manière encore plus marquée, les importations du secteur proviennent essentiellement de l'Union européenne (91,1 %, soit 3,5 de 3,9 milliards d'euros). La **balance commerciale** a affiché, pour la quatrième année consécutive, un solde positif de près de 1,5 milliard d'euros en 2020. Bien que positif, il s'agit du niveau le plus bas d'excédent de la balance commerciale enregistré sur la période d'observation.

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** sont les Pays-Bas (1,1 milliard d'euros), la France (905,2 millions d'euros) et l'Allemagne (715,6 millions d'euros). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 50,1 % des exportations du secteur en 2020. De ces trois pays, seuls les Pays-Bas ont enregistré une hausse des exportations belges de ce secteur qui leur ont été adressées en 2020 par rapport à 2019 (+1,5 %) alors que les deux autres pays (la France et l'Allemagne) ont enregistré une diminution des exportations qui leur étaient destinées de respectivement 4,2 % et 0,5 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représentent un poids de 19,7 % dans les exportations totales du secteur.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont Les Pays-Bas (1,4 milliard d'euros), la France (876,7 millions d'euros) et l'Allemagne (671,6 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 76,3 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays, seule l'Allemagne a vu les importations belges diminuer en 2020 par rapport à celles de 2019 (-4,2 %) alors que les importations en provenance des Pays-Bas et de la France se sont inscrites à la hausse de respectivement +1,6 % et 6,8 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représentent un poids de 36,4 % dans les importations totales du secteur.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication d'autres produits alimentaires (C10.8) rencontre quelques difficultés en 2020, notamment avec la détérioration de tous les indicateurs d'activité (le chiffre d'affaires, les investissements, la production et l'indice des prix à la production), le recul de deux indicateurs d'emploi sur les neuf premiers mois de 2020 (l'emploi et la masse salariale) ainsi que le recul des exportations et la détérioration de l'excédent de la balance commerciale le portant à son niveau le plus bas sur la période observée.

Fabrication de sucre (C10.81)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de sucre (C10.81) comprend la fabrication ou le raffinage du sucre (saccharose) et des succédanés du sucre obtenus à partir de jus de canne, de betterave, d'érable et de palme ; la production de sucre de canne ou de betterave ; la production de saccharose ; la production de sucre candi ; la production de sirop de sucre ; la production de mélasse ; la production de sirop et de sucre d'érable.

Tableau 3-26. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de sucre (C10.81)

	1081	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	599,8	583,5	525,0	478,7	479,8
			-2,7%	*-10,0%*	*-8,8%*	*0,2%*
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	99,0	93,8	90,9	81,6	76,6
			-5,3%	*-3,2%*	*-10,2%*	*-6,2%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.083	1.084	1.118	1.155	1.153
			0,1%	*3,2%*	*3,2%*	*-0,2%*
	Masse salariale	34,9	35,5	37,8	39,8	40,3
			1,5%	*6,6%*	*5,3%*	*1,2%*
	Nombre d'employeurs	6	7	7	6	6
			16,7%	*0,0%*	*-14,3%*	*0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	0	0	0	0	n.a.
	Radiations	0	1	0	1	n.a.
				-100,0%		
	Assujettis	10	9	10	7	n.a.
			-10,0%	*11,1%*	*-30,0%*	
	Faillites	0	0	0	1	0
						-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	241,5	313,8	313,8	235,0	219,6
			30,0%	*0,0%*	*-25,1%*	*-6,6%*
	Exportations intra-UE	198,2	213,1	164,6	185,0	176,7
			7,5%	*-22,7%*	*12,4%*	*-4,4%*
	Exportations extra-UE	43,3	100,8	149,2	50,1	42,8
			132,8%	*48,0%*	*-66,4%*	*-14,4%*
	Importations totales	328,4	440,5	355,1	280,3	297,1
			34,1%	*-19,4%*	*-21,1%*	*6,0%*
	Importations intra-UE	270,4	363,8	292,8	226,1	245,5
			34,6%	*-19,5%*	*-22,8%*	*8,6%*
	Importations extra-UE	58,0	76,7	62,3	54,2	51,6
			32,2%	*-18,7%*	*-13,0%*	*-4,9%*
	Balance commerciale	-86,9	-126,6	-41,3	-45,3	-77,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-51. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de sucre (C10.81)

En millions d'euros

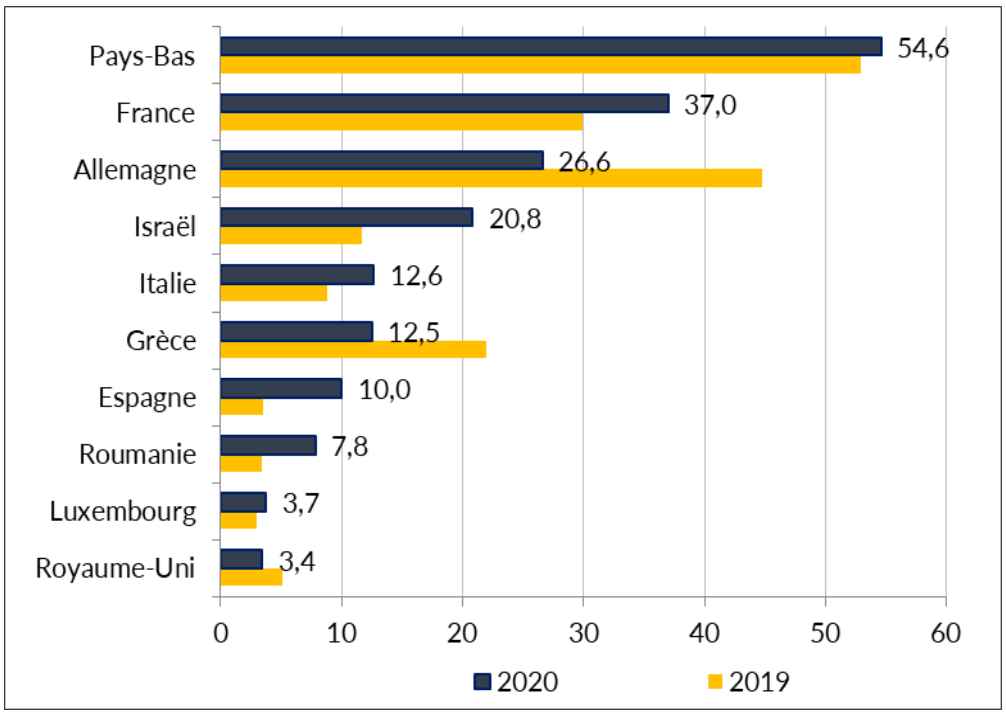

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-52. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de sucre (C10.81)

En millions d'euros

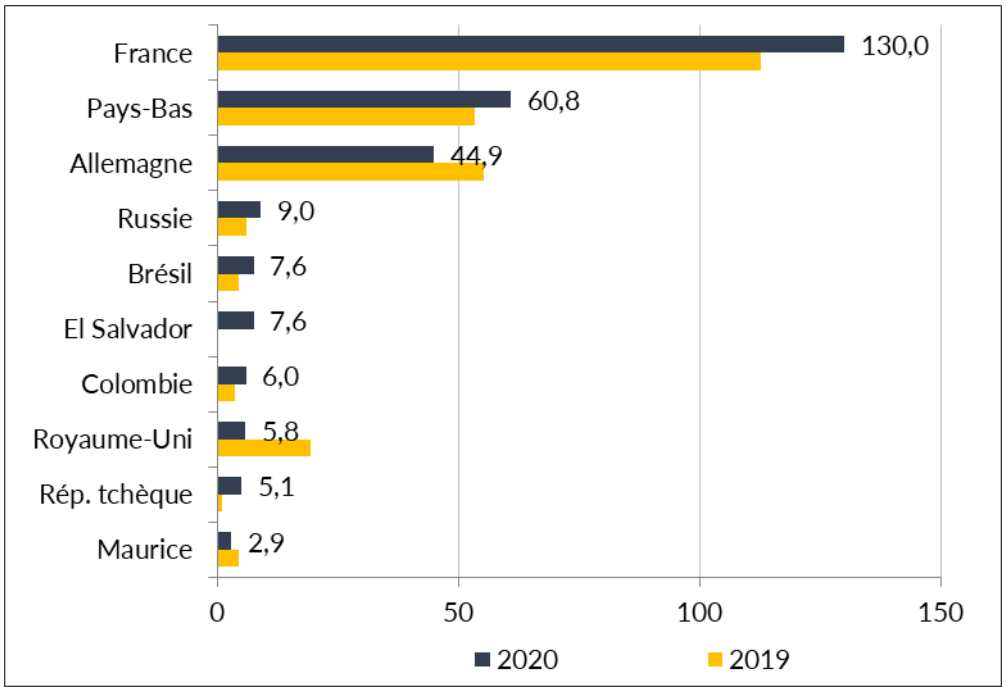

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de sucre (C10.81) a légèrement progressé de 0,2 % par rapport à 2019. La **production** de ce secteur inscrit son quatrième recul successif et enregistre son plus bas niveau sur la période 2016-2020.

En 2020, le **nombre d'emplois** moyen sur les neuf premiers mois a légèrement diminué par rapport à la même période de 2019 pour atteindre 1.153 postes de travail. Le **nombre d'employeurs** s'est stabilité pour la même période de référence et la masse salariale a progressé de 1,2 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel.

Les dernières données relatives à l'entrepreneuriat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le secteur a enregistré une radiation et une faillite sur cette année. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA s'est quant à lui réduit, passant de 10 unités en 2018 à 7 unités en 2019.

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont reculé de 6,6 % par rapport à 2019 passant de 235 millions d'euros à 219,6 millions d'euros. Ce sont principalement les exportations hors Union européenne qui ont reculé en 2020 (-14,4 %) mais leur poids relatif est plus limité.

Le top 3 des pays de destination des exportations est constitué de pays voisins (Pays-Bas, France et Allemagne) qui à eux 3 représentent 53,8 % des exportations du secteur. Les exportations à destination des Pays-Bas et de la France ont progressé (respectivement +3,2 % et +23,8 %) tandis qu'elles ont connu un recul extrêmement marqué à destination de l'Allemagne (-40,5 %).

A contrario, les **importations** ont crû en 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 280,3 millions d'euros à 297,1 millions d'euros (+6 %).

Le top 3 des pays fournisseurs des importations est constitué des pays limitrophes, qui représentent ensemble 79,3 % des importations totales du secteur. Les importations depuis la France et les Pays-Bas ont progressé respectivement de 15,4 % et de 13,9 % alors que celles en provenance de l'Allemagnes ont reculé de 18,7 %.

La **balance commerciale** continue d'être déficitaire en 2020. De plus, le déficit s'est accru par rapport à 2019.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de sucre (C10.81) a affiché un résultat moins favorable en 2020 qu'en 2019. Malgré une légère hausse du chiffre d'affaires, tous les indicateurs d'activité sont en baisse, les exportations également de même que l'emploi.

Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) comprend la fabrication de cacao, de beurre de cacao, de graisse de cacao et d'huile de cacao ; la fabrication du chocolat et de confiseries au chocolat ; la fabrication de confiseries : caramels, cachous, nougats, fondants, chocolat blanc ; la fabrication de gommes à mâcher (chewing-gums) ; la conservation dans le sucre de fruits (y compris à coque), d'écorces de fruits et d'autres parties de plantes ; la fabrication de pâte à tartiner au chocolat et de pâte à tartiner contenant du cacao ; la fabrication de bonbons et de pastilles de menthe, etc.

Tableau 3-27. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82)

	1082	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.733,0	4.793,8	4.879,6	5.191,9	4.998,5
			1,3%	*1,8%*	*6,4%*	*-3,7%*
	Investissements (TVA)	113,8	136,8	171,6	172,2	153,3
			20,2%	*25,5%*	*0,3%*	*-11,0%*
	Indice de production	103,9	117,5	117,4	117,5	110,1
			13,1%	*-0,1%*	*0,1%*	*-6,3%*
	Indice des prix à la production	120,2	110,9	106,5	109,0	109,4
			-7,7%	*-3,9%*	*2,3%*	*0,4%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	7.869	8.159	8.339	8.597	8.457
			3,7%	*2,2%*	*3,1%*	*-1,6%*
	Masse salariale	183,0	185,5	198,9	208,4	195,4
			1,3%	*7,2%*	*4,8%*	*-6,2%*
	Nombre d'employeurs	254	259	258	258	262
			2,0%	*-0,5%*	*0,3%*	*1,5%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	53	49	42	64	n.a.
			-7,5%	*-14,3%*	*52,4%*	
	Radiations	19	28	36	39	n.a.
			47,4%	*28,6%*	*8,3%*	
	Assujettis	575	605	620	650	n.a.
			5,2%	*2,5%*	*4,8%*	
	Faillites	5	3	4	7	2
			-40,0%	*33,3%*	*75,0%*	*-71,4%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	10	13	5	48	6
			30,0%	*-61,5%*	*860,0%*	*-87,5%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.899,7	2.878,6	2.734,6	2.961,4	2.828,2
			-0,7%	*-5,0%*	*8,3%*	*-4,5%*
	Exportations intra-UE	1.986,0	1.915,4	1.826,3	1.961,5	1.948,6
			-3,6%	*-4,7%*	*7,4%*	*-0,7%*
	Exportations extra-UE	913,6	963,2	908,3	999,8	879,6
			5,4%	*-5,7%*	*10,1%*	*-12,0%*
	Importations totales	1.769,1	1.712,6	1.708,0	1.828,2	1.815,2
			-3,2%	*-0,3%*	*7,0%*	*-0,7%*
	Importations intra-UE	1.680,4	1.607,0	1.570,0	1.709,4	1.723,6
			-4,4%	*-2,3%*	*8,9%*	*0,8%*
	Importations extra-UE	88,7	105,6	138,0	118,8	91,5
			19,1%	*30,7%*	*-14,0%*	*-22,9%*
	Balance commerciale	1.130,6	1.166,0	1.026,6	1.133,2	1.013,0

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-53. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82)

En millions d'euros

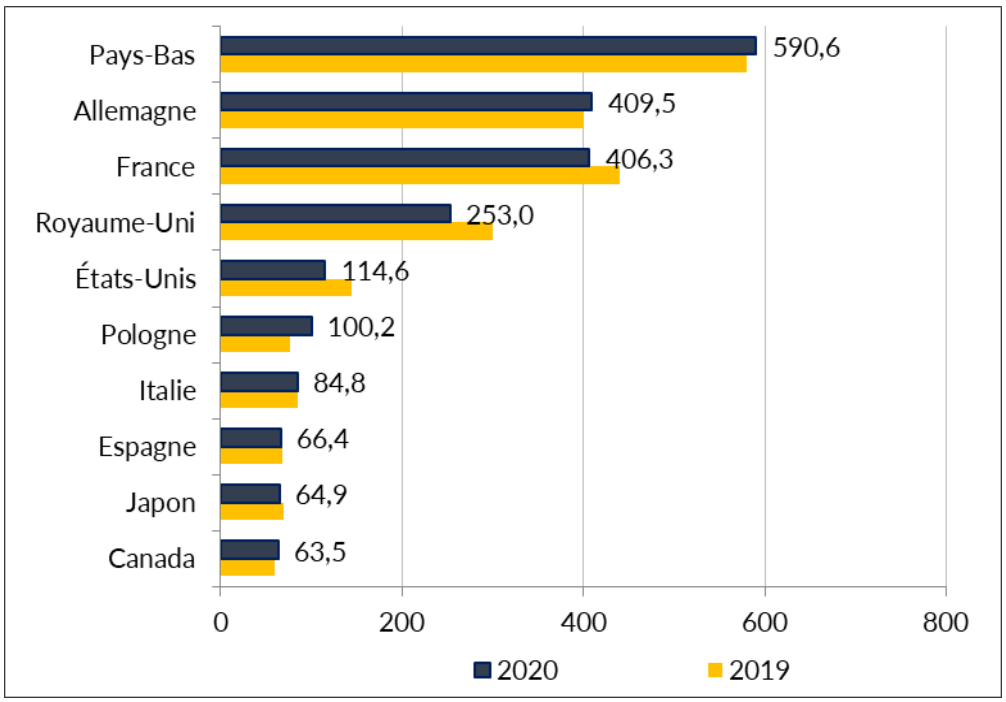

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-54. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82)

En millions d'euros

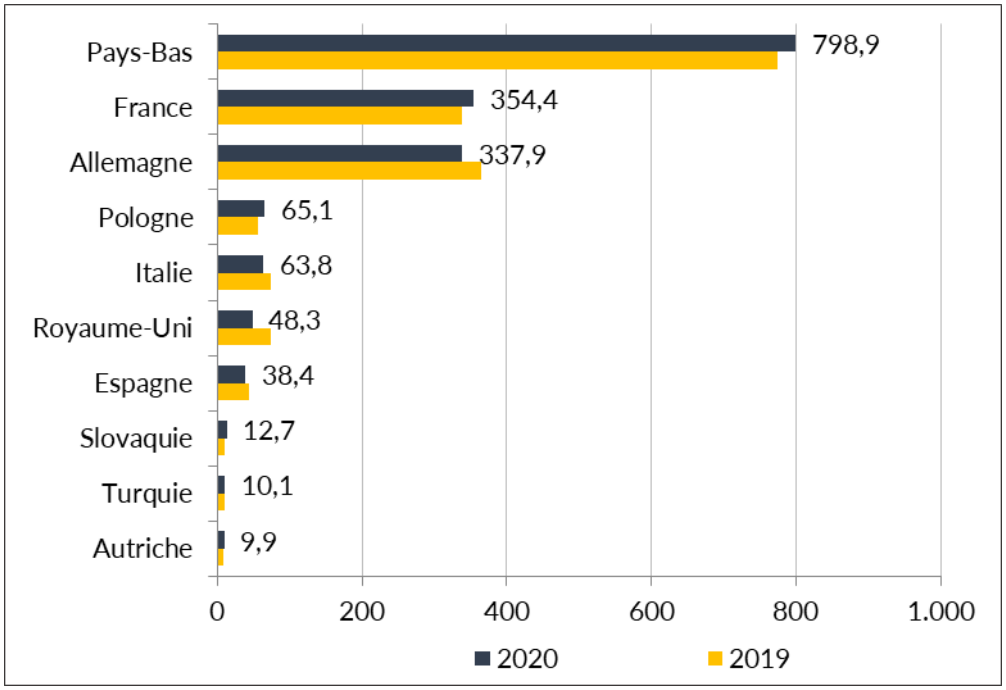

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) a diminué de 3,7 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 4,998 milliards d'euros.

En 2020, les **investissements** ont également diminué, de 11 % par rapport à 2019, pour atteindre une valeur totale de 153,3 millions d'euros.

En 2020, la **production** en Belgique a diminué (-6,3 %), par rapport à 2019.

En 2020, **l'indice des prix à la production** en Belgique a légèrement augmenté (+0,4 %). Il s'agit de la deuxième augmentation annuelle consécutive.

En 2020, le nombre d'**emplois** a stagné. Il est en effet passé de 9.470 à 9.469 emplois.

Après trois hausses consécutives, l'emploi a diminué de 1,6 % au cours des neuf premiers mois de 2020 sur une base annuelle, pour atteindre 8.457 emplois. Comme l'emploi, la masse salariale a diminué sur la même période après trois hausses consécutives (-6,2 % sur une base annuelle) pour atteindre 195,4 millions d'euros. Le nombre d'employeurs augmente de 1,5 % sur une base annuelle sur les trois premiers trimestres pour atteindre 262 unités (niveau le plus élevé de la période d'observation), consolidant ainsi la hausse observée en 2019 (+0,3).

Il y a eu 2 **faillites** en 2020, contre 7 en 2019. Ces deux faillites ont entraîné la perte de six emplois. Toutefois, il faut également tenir compte des mesures économiques et des moratoires adoptés par le Gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 4,5 % par rapport à 2019, passant de 2,96 milliards d'euros à 2,8 milliards d'euros.

Comme les exportations, les **importations** ont diminué en 2020 par rapport à l'année précédente (-0,7 %), passant de 1,83 milliard à 1,82 milliard d'euros.

La **balance commerciale** montre une légère détérioration de l'excédent en 2020, à savoir de 1,1 milliard d'euros en 2019 à 1,0 milliard d'euros en 2020.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le **principal marché de la Belgique** . Les exportations vers les Pays-Bas se sont élevées à 590,6 millions d'euros. Cela représente par ailleurs une augmentation de 1,9 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les exportations. **L'Allemagne** (409,5 millions d'euros), la **France** (406,3 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (253 millions d'euros) ont été les deuxième, troisième et quatrième plus gros acheteurs. Ensemble, ces quatre pays ont représenté plus de 58 % des exportations belges. Le Royaume-Uni a également enregistré une baisse annuelle de 15,7 %.

Outre le Royaume-Uni, parmi les pays non-membres de l'UE, les **États-Unis**, le **Japon** et le **Canada** occupent respectivement les cinquième, neuvième et dixième places.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le **principal marché d'importation de la Belgique**. Les importations en provenance des Pays-Bas se sont élevées à 798,9 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 3,2 % par rapport à 2019. De même, cela signifie une part d'importation de près de la moitié (44 %) pour les Pays-Bas uniquement.

Les autres voisins continentaux de la Belgique étaient également d'importants partenaires commerciaux à l'origine des importations. La **France** (354,4 millions d'euros) et l'**Allemagne** (337,9 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands exportateurs, ces trois voisins continentaux représentant ensemble plus de 82 % des importations belges totales.

Le **Royaume-Uni** s'est classé sixième avec des importations de 48,3 millions d'euros. Il s'agit d'une baisse de 35 % par rapport à la valeur d'importation de 74,3 millions d'euros en 2019.

Enfin, il convient de noter que les importations en provenance de Pologne ont enregistré une forte hausse (+16,2 %) en 2020.

En conclusion, compte tenu de la pandémie de Covid-19, la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie (C10.82) enregistre un résultat fortement négatif en 2020. Ainsi, tous les indicateurs ont diminué par rapport à 2019.

Transformation du thé et du café (C10.83)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la transformation du thé et du café (C10.83) comprend la décaféination et la torréfaction du café, la fabrication de produits à base de café (café moulu, café soluble, extraits et concentrés de café) ; la fabrication de succédanés du café ; la fabrication de chicorée ; le mélange du thé et du maté ; la fabrication d'extraits et de préparations à base de thé ou de maté et la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.).

Tableau 3-28. Principaux indicateurs économiques dans la transformation du thé et du café (C10.83)

	1083	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	716,5	707,3	514,1	533,6	485,0
			-1,3%	*-27,3%*	*3,8%*	*-9,1%*
	Investissements (TVA)	20,9	26,5	28,2	28,6	27,8
			26,9%	*6,5%*	*1,3%*	*-2,8%*
	Indice de production	102,3	107,0	98,1	101,0	97,3
			4,6%	*-8,3%*	*2,9%*	*-3,7%*
	Indice des prix à la production	126,9	130,7	131,4	127,3	126,2
			3,0%	*0,5%*	*-3,1%*	*-0,8%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.545	1.205	1.230	1.244	1.107
			-22,0%	*2,0%*	*1,2%*	*-11,0%*
	Masse salariale	39,5	29,3	30,3	31,0	31,3
			-26,0%	*3,6%*	*2,4%*	*0,9%*
	Nombre d'employeurs	55	56	56	59	58
			0,6%	*1,2%*	*4,1%*	*-1,1%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	11	7	14	12	n.a.
			-36,4%	*100,0%*	*-14,3%*	
	Radiations	1	6	4	5	n.a.
			500,0%	*-33,3%*	*25,0%*	
	Assujettis	113	112	122	131	n.a.
			-0,9%	*8,9%*	*7,4%*	
	Faillites	0	1	1	0	0
				0,0%	*-100,0%*	
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	3	0	0	0
				-100,0%		
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	300,5	312,6	290,3	300,4	307,5
			4,0%	*-7,1%*	*3,5%*	*2,4%*
	Exportations intra-UE	272,4	286,0	262,8	275,5	278,3
			5,0%	*-8,1%*	*4,9%*	*1,0%*
	Exportations extra-UE	28,1	26,6	27,5	24,9	29,2
			-5,5%	*3,6%*	*-9,6%*	*17,4%*
	Importations totales	262,5	281,1	298,6	309,1	309,7
			7,1%	*6,2%*	*3,5%*	*0,2%*
	Importations intra-UE	185,8	244,9	274,8	285,2	287,6
			31,8%	*12,2%*	*3,8%*	*0,9%*
	Importations extra-UE	76,7	36,2	23,8	23,9	22,1
			-52,8%	*-34,3%*	*0,6%*	*-7,9%*
	Balance commerciale	38,1	31,5	-8,3	-8,7	-2,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-55. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la transformation du thé et du café (C10.83)

En millions d'euros

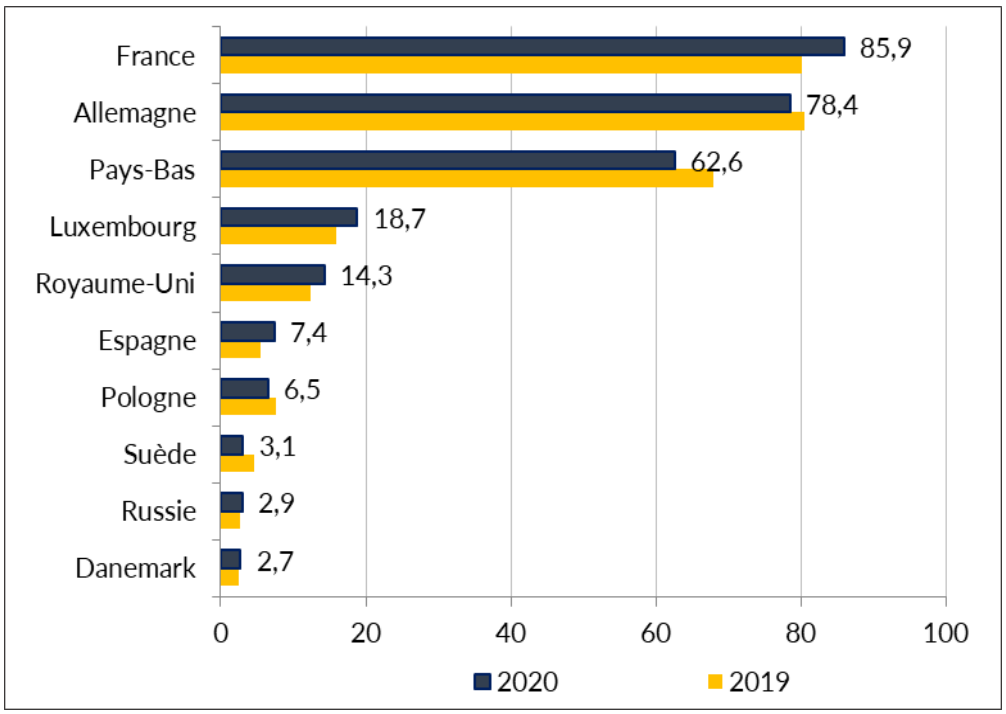

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-56. Partenaires commerciaux à l'importation pour la transformation du thé et du café (C10.83)

En millions d'euros

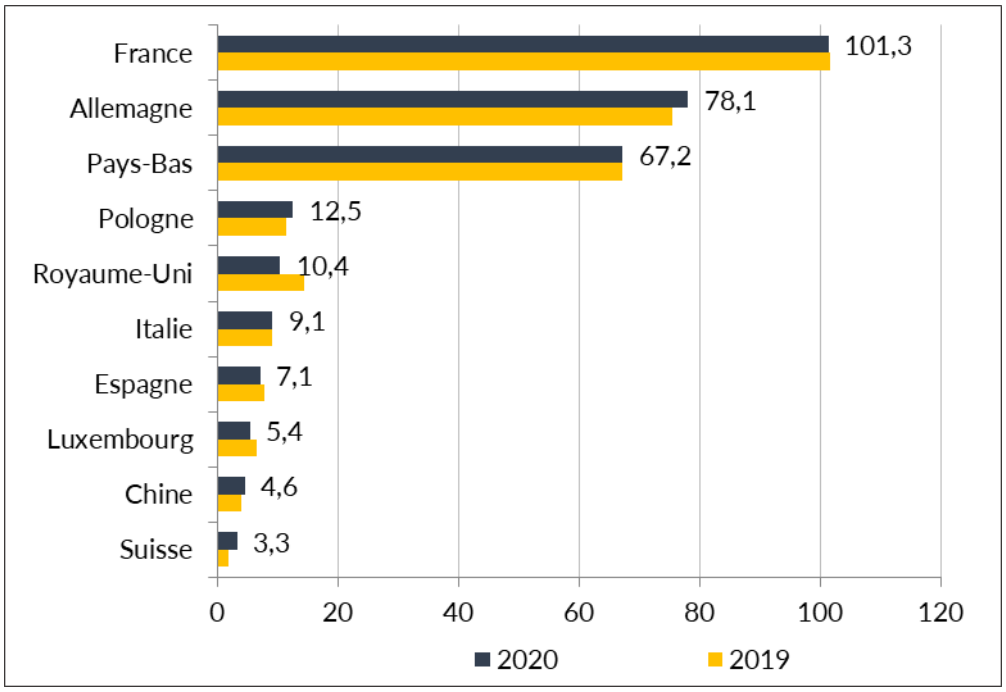

Source : BNB, concept national.

Le **chiffre d'affaires** dans la transformation du thé et du café a reculé en 2020 (-9,1 % par rapport à 2019) et a enregistré son plus faible résultat depuis 2016 avec seulement 485 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de ce secteur suit, en effet, une tendance globalement baissière, à l'exception

d'une hausse enregistrée en 2019 (+3,8 %). En revanche, si les **investissements** s'orientaient à la hausse depuis 2016, cela n'a pas été le cas en 2020, où ceux-ci ont marqué leur unique recul sur la période d'observation (-2,8 %), se limitant ainsi à 27,8 millions d'euros. La **production** évolue en dents de scie. En 2020, la production s'est affichée à la baisse (-3,7 % en glissement annuel) alors qu'elle avait connu une augmentation l'année précédente (+2,9 %). Elle atteint également son plus faible niveau sur la période d'analyse. Les **prix à la production** se sont repliés en 2020 (-0,8 % en glissement annuel) pour la deuxième année consécutive et ont atteint leur plus faible niveau sur la période sous-revue.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, le **nombre d'emplois** a baissé de 11 % par rapport à la même période de 2019, comptant ainsi 1.107 postes de travail. Cette baisse survient après deux années de hausse consécutive, mais est tellement marquée qu'elle implique que le secteur a atteint son plus bas niveau sur la période d'observation. La **masse salariale** s'est néanmoins orientée à la hausse une nouvelle fois sur les neuf premiers mois de 2020 (+0,9 %) et a atteint 31,3 millions d'euros. Le **nombre d'employeurs** s'est réduit d'une unité entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2020, passant de 59 employeurs à 58 employeurs.

En 2019, le secteur a connu 12 **créations d'entreprise** (soit 2 entreprises créées de moins qu'en 2018) et 5 **radiations d'entreprise** (soit 1 entreprise radiée de plus qu'en 2018). Toutefois, la dynamique entrepreneuriale est positive en 2019, tout comme les années précédentes, le nombre de créations étant supérieure à celui des radiations. Le **nombre d'assujettis** présents dans le secteur a atteint son meilleur résultat de la période d'observation en 2019 avec 131 entreprises assujetties. Il s'agit de 9 entreprises assujetties de plus qu'en 2018.

Pour la deuxième année consécutive, aucune **faillite** n'est à déclarer dans le secteur. Par conséquent, aucun **emploi** n'a été **perdu** à la suite de faillites.

En 2020, les **exportations** totales se sont orientées à la hausse (+2,4 %) pour la deuxième année consécutive et ont atteint 370,5 millions d'euros. Ces exportations sont majoritairement destinées au marché européen (278,3 millions d'euros). Les exportations intra-européennes se sont par ailleurs accrues de 1 % en 2020. Les exportations extra-européennes ont elles aussi connu un mouvement haussier (+17,4 %) en 2020, où elles affichent leur meilleur résultat sur la période d'observation, alors qu'elles avaient atteint un niveau plancher en 2019. En 2020, la France (85,9 millions d'euros), l'Allemagne (78,4 millions d'euros) et les Pays-Bas (62,6 millions d'euros) constituent les **principaux marchés à l'exportation** de la Belgique et représentent ensemble près de trois quarts (73,8 %) des exportations belges des produits du secteur. Si les exportations ont fortement progressé à destination de l'Espagne (+36,4 %), du Luxembourg (+18,1 %) et du Royaume-Uni (+15,7 %), elles ont néanmoins fortement chuté à destination de la Suède (-34,5 %) et de la Pologne (-14,1 %).

Les **importations** totales ont poursuivi leur tendance haussière observée sur l'ensemble de la période d'analyse et ont progressé de 0,2 % en 2020, atteignant ainsi 309,7 millions d'euros. Ces importations proviennent majoritairement du marché européen (287,6 millions d'euros). Les importations intra-européennes connaissent également une tendance haussière sur la période d'observation et se sont accrues de 0,9 % en 2020. En revanche, les importations extra-européennes suivent une trajectoire baissière sur l'ensemble de la période d'analyse, exception faite d'un léger sursaut en 2019 (+0,6 %). Elles ont baissé de 7,9 % en 2020 et se limitent ainsi à 22,1 millions d'euros. Encore une fois, les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux **partenaires commerciaux à l'importation** pour ces produits. Par ordre d'importance se trouvent la France (101,3 millions d'euros), l'Allemagne (78,1 millions d'euros) et les Pays-Bas (67,2 millions d'euros), qui représentent ensemble plus de trois quarts (79,6 %) des importations. Si la progression des importations en provenance de Suisse est importante (+71,1 %), passant de 1,9 million d'euros en 2019 à 3,3 millions d'euros en 2020, la diminution des importations en provenance du Royaume-Uni (-27,9 %) et du Luxembourg (-17 %) est également marquée.

Si la **balance commerciale** était excédentaire en 2016 et 2017, celle-ci affiche depuis un déficit commercial en raison d'exportations supérieures aux importations. C'est en 2019 que le déficit commercial était le plus important (-8,7 millions d'euros). Le solde s'est quelque peu amélioré en 2020 (-2,2 millions d'euros) en raison de la progression plus marquée des exportations que des importations.

En **conclusion**, le secteur a connu une année particulièrement difficile en 2020. Le chiffre d'affaires a reculé, de même que les investissements et la production. Le nombre d'emplois et le nombre

d’employeurs se sont également affichés à la baisse sur les neuf premiers mois de 2020. De plus, le nombre de créations d’entreprise s’est réduit en 2019 alors que les radiations se sont accrues. Heureusement, le secteur a pu compter sur plusieurs éléments pour le soutenir. Il s’agit notamment d’une baisse légère des prix à la production, de la hausse des exportations et d’une amélioration du solde de la balance commerciale en 2020. Le secteur n’a pas connu de faillite, et le nombre d’assujettis avait atteint un pic en 2019.

Fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) comprend la fabrication d'épices et de condiments (poivre, piments et poivrons, sel de qualité alimentaire, cannelle, farines de moutarde et moutardes préparées, autres épices et condiments), la fabrication de sauces (mayonnaise, ketchup, pickles, sauce tartare, etc.), la fabrication du vinaigre ainsi que la transformation du sel pour le rendre propre à la consommation humaine.

Tableau 3-29. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84)

	1084	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.058,2	1.112,7	993,2	914,1	1.075,8
			5,2%	*-10,7%*	*-8,0%*	*17,7%*
	Investissements (TVA)	20,4	22,7	15,7	17,3	24,2
			11,5%	*-31,1%*	*10,2%*	*40,5%*
	Indice de production	101,4	108,5	112,7	116,6	116,3
			7,1%	*3,9%*	*3,5%*	*-0,3%*
	Indice des prix à la production	108,7	110,9	112,7	111,9	113,3
			2,0%	*1,6%*	*-0,7%*	*1,3%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.343	1.387	1.423	1.459	1.480
			3,3%	*2,6%*	*2,5%*	*1,5%*
	Masse salariale	33,6	35,2	37,5	38,8	39,0
			4,7%	*6,6%*	*3,6%*	*0,5%*
	Nombre d'employeurs	40	39	37	37	38
			-2,5%	*-5,2%*	*1,8%*	*0,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	4	6	6	4	n.a.
			50,0%	*0,0%*	*-33,3%*	
	Radiations	1	1	1	2	n.a.
			0,0%	*0,0%*	*100,0%*	
	Assujettis	56	64	70	71	n.a.
			14,3%	*9,4%*	*1,4%*	
	Faillites	0	0	0	1	0
						-100,0%
	Emplois perdus à la suite des failltes	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	350,5	373,1	393,1	426,1	439,6
			6,4%	*5,4%*	*8,4%*	*3,2%*
	Exportations intra-UE	275,7	285,6	291,2	315,6	328,5
			3,6%	*2,0%*	*8,4%*	*4,1%*
	Exportations extra-UE	74,8	87,5	101,9	110,5	111,1
			17,0%	*16,4%*	*8,4%*	*0,5%*
	Importations totales	269,2	272,3	274,7	271,0	275,0
			1,2%	*0,9%*	*-1,3%*	*1,5%*
	Importations intra-UE	232,4	233,9	235,3	235,8	241,9
			0,6%	*0,6%*	*0,2%*	*2,6%*
	Importations extra-UE	36,7	38,5	39,4	35,2	33,1
			4,7%	*2,3%*	*-10,6%*	*-5,9%*
	Balance commerciale	81,3	100,8	118,4	155,1	164,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-57. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84)

En millions d'euros

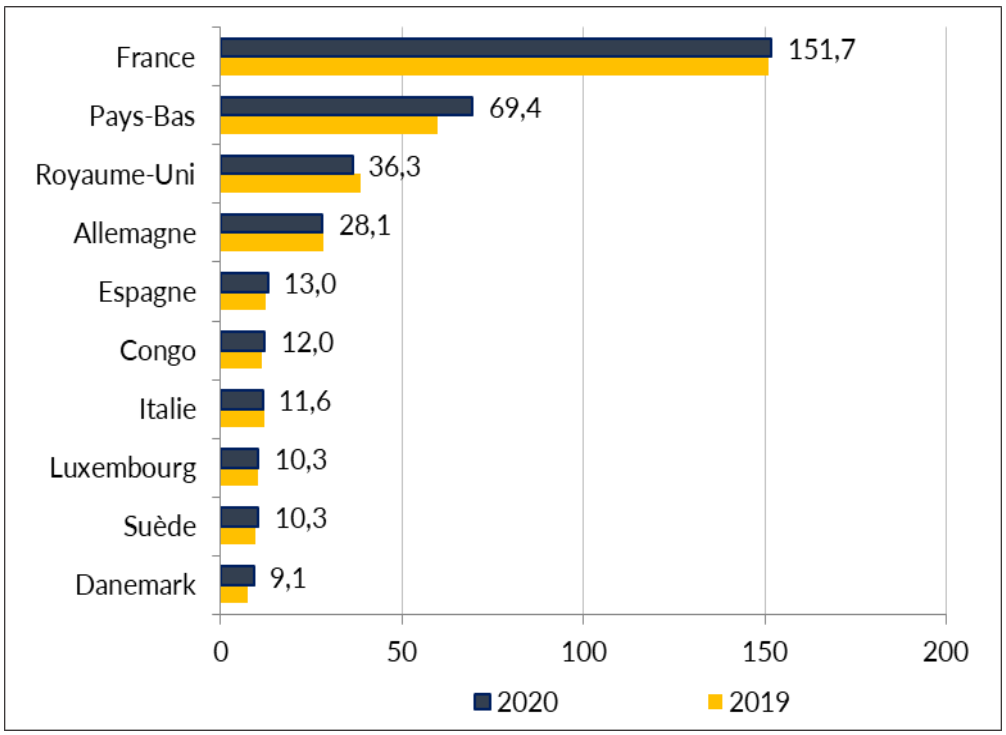

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-58. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84)

En millions d'euros

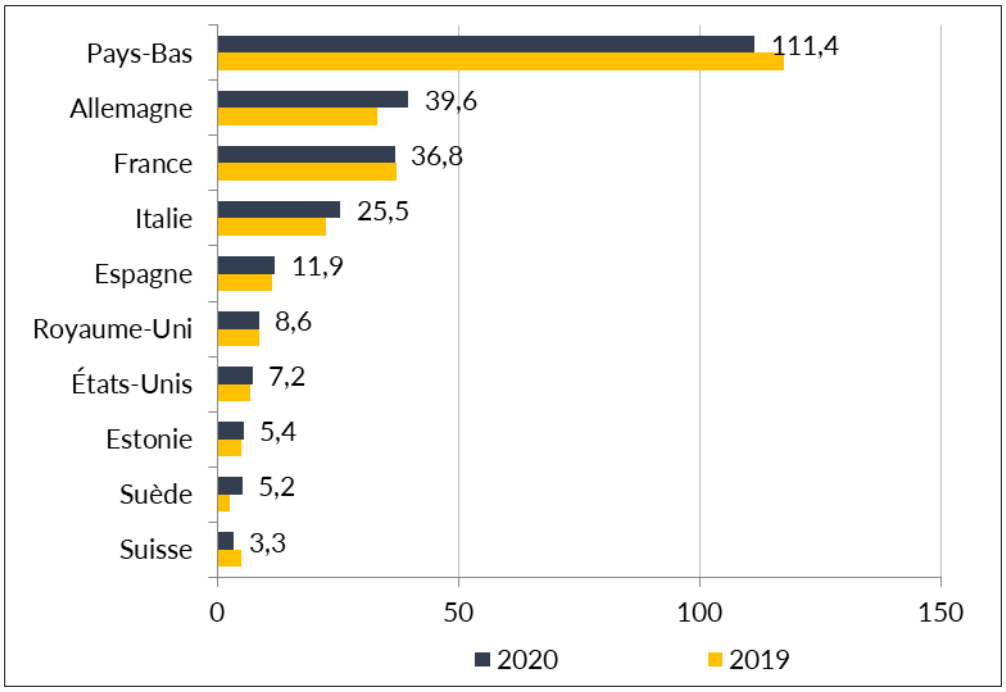

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) a augmenté de 17,7 % par rapport à 2019 pour atteindre 1,1 milliard d'euros.

Les **investissements** ont augmenté de 40,5 % pour atteindre plus de 24 millions d'euros en 2020 par rapport à 2019.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 1,5 % sur une base annuelle, passant de 1.459 en 2019 à 1.480, soit le nombre le plus élevé depuis la période d'observation 2016-2020. Sur la même période de 2016, le nombre d'emplois n'était que de 1.343.

La **masse salariale** a augmenté de 0,5 % sur une base annuelle pour atteindre 39 millions au cours des trois premiers trimestres de 2020, tandis que le nombre d'**employeurs** était de 38.

Le nombre d'**entreprises créées** (4) dépasse le nombre d'**entreprises radiées** (2) en 2019. La même année, on comptait 71 entreprises assujetties à la TVA, ce qui représente une augmentation de 1,4 % par rapport à 2018.

Aucune **faillite** n'a été enregistrée en 2020.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 3,2 % pour atteindre près de 439,6 millions d'euros par rapport à 2019. Les importations ont augmenté de 1,5 % pour atteindre 275 millions d'euros.

La **balance commerciale** en 2020 présente un excédent de 164,5 millions d'euros, ce qui constitue une amélioration par rapport à 2019 où l'excédent n'était que de 155,1 millions d'euros.

En 2020, la France était le **principal marché de la Belgique pour les exportations** avec 151,7 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 0,6 % par rapport à 2019. Suivent les Pays-Bas avec 69,4 millions d'euros (+16,2 %), le Royaume-Uni avec 36,3 millions d'euros (-6,1 %), l'Allemagne avec 28,1 millions d'euros (-0,7 %), l'Espagne avec 13 millions d'euros (+5,5 %) et le Congo avec 12 millions d'euros (+7,8 %). Les trois premiers pays (France, Pays-Bas, Royaume-Uni) représentent 58,6 % du total des exportations belges.

Les exportations totales s'élèvent à 439,6 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 3,2 % par rapport à 2019. Les plus fortes augmentations en pourcentage ont été enregistrées au Danemark, avec 23,9 %, et aux Pays-Bas, avec 16,2 %.

En 2020, les Pays-Bas ont été **le principal marché d'importation de la** avec 111,4 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 5,1 % par rapport à 2019 donnant aux Pays-Bas une part de 40,5 %. L'Allemagne suit avec 39,6 millions d'euros (+19,3 %), la France avec 36,8 millions d'euros (-0,7 %), l'Italie avec 25,5 millions d'euros (+13,6 %) et l'Espagne avec 11,9 millions d'euros (+6 %).

Les importations totales ont augmenté de 1,5 % par rapport à 2019 pour atteindre 275 millions d'euros principalement grâce à l'Allemagne qui a enregistré une augmentation de plus de 19 %. La Suède a également connu une augmentation notable de 112,1 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 5,2 millions d'euros.

En **conclusion**, la fabrication de condiments et d'assaisonnements (C10.84) a connu une bonne année 2020 avec des ventes en forte hausse et des investissements en augmentation. L'esprit d'entreprise a stagné tandis que l'emploi a légèrement augmenté pour les trois premiers trimestres de 2020 par rapport à l'année précédente et la balance commerciale s'est améliorée en 2020, les exportations ayant augmenté plus que les importations.

Fabrication de plats préparés (C10.85)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de plats préparés (C10.85) comprend la production de repas et de plats préparés (c'est-à-dire préparés, assaisonnés et cuits). Ces plats sont élaborés dans un but de conservation, par surgélation ou mise en conserve, et sont habituellement emballés et étiquetés pour la revente. Elle ne comprend donc pas la préparation de plats pour la consommation immédiate, comme dans les restaurants. Ces plats doivent être élaborés à partir d'au moins deux produits distincts, l'assaisonnement n'entrant pas en ligne de compte.

On y retrouve donc la fabrication de plats à base de viande ou de volaille, la fabrication de plats à base de poisson, la production de plats à base de légumes, y compris les plats végétariens, la fabrication de pizzas précuites, surgelées ou conservées d'une autre manière, la fabrication de pâtes préparées ainsi que la fabrication de plats locaux et nationaux.

Tableau 3-30. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de plats préparés (C10.85)

	1085	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	374,8	354,7	360,9	346,7	361,4
			-5,4%	*1,8%*	*-3,9%*	*4,2%*
	Investissements (TVA)	17,1	13,9	15,9	13,0	17,6
			-18,7%	*14,5%*	*-18,4%*	*35,9%*
	Indice de production	103,3	107,7	106,8	108,2	101,8
			4,3%	*-0,9%*	*1,3%*	*-5,9%*
	Indice des prix à la production	110,8	112,3	113,7	115,6	120,1
			1,4%	*1,2%*	*1,7%*	*3,9%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.467	1.604	1.650	1.722	1.731
			9,3%	*2,9%*	*4,3%*	*0,5%*
	Masse salariale	28,1	32,1	33,1	34,3	33,0
			14,2%	*2,9%*	*3,6%*	*-3,7%*
	Nombre d'employeurs	41	46	51	53	56
			12,2%	*10,9%*	*4,6%*	*5,6%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	33	34	27	30	n.a.
			3,0%	*-20,6%*	*11,1%*	
	Radiations	13	15	12	16	n.a.
			15,4%	*-20,0%*	*33,3%*	
	Assujettis	159	180	195	206	n.a.
			13,2%	*8,3%*	*5,6%*	
	Faillites	2	1	1	2	1
			-50,0%	*0,0%*	*100,0%*	*-50,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	4	0	2	95	1
			-100,0%		*4650,0%*	*-98,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	599,0	631,3	635,6	616,9	621,3
			5,4%	*0,7%*	*-2,9%*	*0,7%*
	Exportations intra-UE	410,6	435,1	441,4	424,6	409,9
			6,0%	*1,5%*	*-3,8%*	*-3,5%*
	Exportations extra-UE	188,4	196,2	194,1	192,3	211,4
			4,2%	*-1,1%*	*-0,9%*	*9,9%*
	Importations totales	329,8	366,9	385,8	400,4	426,5
			11,2%	*5,2%*	*3,8%*	*6,5%*
	Importations intra-UE	311,5	344,0	361,7	375,4	399,1
			10,4%	*5,1%*	*3,8%*	*6,3%*
	Importations extra-UE	18,4	22,9	24,1	25,0	27,4
			24,5%	*5,5%*	*3,5%*	*9,7%*
	Balance commerciale	269,1	264,4	249,7	216,5	194,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-59. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de plats préparés (C10.85)

En millions d'euros

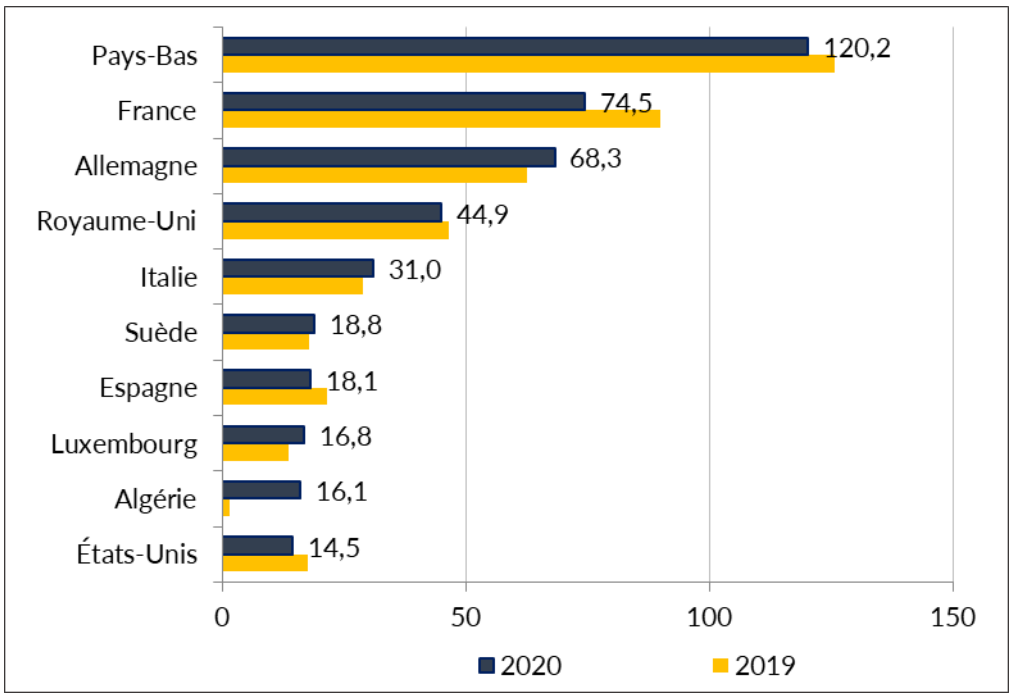

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-60. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de plats préparés (C10.85)

En millions d'euros

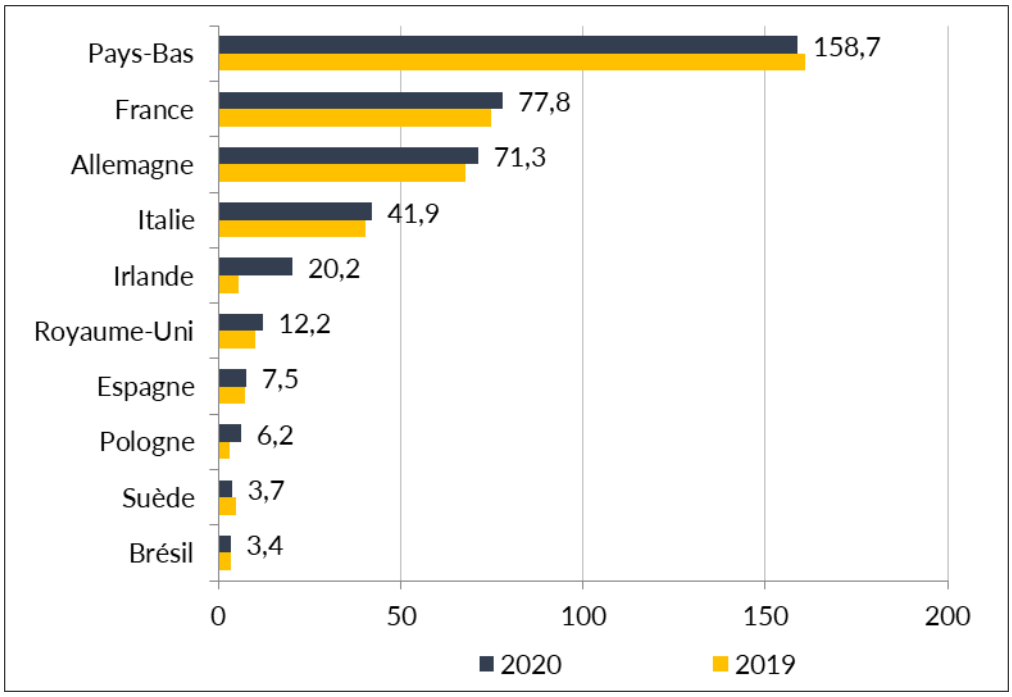

Source : BNB, concept national.

En 2020, **le chiffre d'affaires** du secteur de la fabrication de plats préparés (C10.85) a augmenté par rapport à 2019 (+4,2 %), atteignant 361,4 millions d'euros contre 346,7 millions d'euros un an auparavant.

À l'instar du chiffre d'affaires, **les investissements** ont également progressé en 2020 (+35,9 %), atteignant un total de 17,6 millions d'euros, contre 13 millions d'euros un an auparavant et faisant de l'année 2020 l'année du pic des investissements du secteur sur la période d'observation.

L'**indice de production** s'est détérioré en 2020 avec une diminution de 5,9 %, atteignant son niveau plancher sur la période 2016-2020. Parallèlement, **l'indice des prix à la production** s'est également détérioré en 2020 avec une augmentation de 3,9 %, lui permettant ainsi d'atteindre un pic sur la période d'observation.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci est en hausse de 0,5 % au cours des neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel pour la quatrième fois consécutive sur la période d'observation. Sur cette période, le secteur employait 1.731 personnes (soit le niveau le plus élevé de la période d'observation). A contrario, la **masse salariale** a diminué au cours des neuf premiers mois de 2020 (-3,7 %, à un an d'écart), atteignant 33 millions d'euros contre 34,3 millions d'euros en 2019 (année du pic sur la période d'observation).

Le **nombre d'employeurs** est en augmentation continue sur l'ensemble de la période d'observation et a augmenté de 5,6 % sur les trois premiers trimestres de 2020 par rapport à la même période de 2019, atteignant ainsi son pic avec 56 employeurs contre 53 employeurs un an auparavant.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'**entreprenariat** ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (30 unités) en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (16 unités), faisant de ce secteur un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 206 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019, faisant de 2019 l'année du pic en matière d'entreprises assujetties à la TVA sur la période d'observation. Le secteur a enregistré une **faillite** en 2020, soit une unité de moins qu'en 2019 et celle-ci n'a occasionné qu'une **perte d'emplois** (contre 95 emplois perdus en 2019).

En 2020, les **exportations** ont légèrement progressé (+0,7 %) par rapport à 2019, atteignant 621,3 millions d'euros de biens exportés. En 2020, 66 % de ces exportations sont des exportations intra-UE (409,9 de 621,3 millions d'euros). Parallèlement, les **importations** ont également augmenté en 2020 (+6,5 %), et ont atteint 426,5 millions d'euros. De même que les exportations, les importations du secteur proviennent essentiellement de l'Union européenne, mais de manière encore plus prononcée (93,6 %, soit 399,1 de 426,5 millions d'euros). La **balance commerciale** affiche sur toute la période d'observation un solde positif et celui-ci a atteint à 194,8 millions d'euros en 2020. Bien que positif, il s'agit du plus bas solde commercial du secteur enregistré sur la période d'observation.

En 2020, les trois **principaux marché à l'exportation** pour le secteur sont les Pays-Bas (120,2 millions d'euros), la France (74,5 millions d'euros) et l'Allemagne (68,3 millions d'euros). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 42,3 % des exportations du secteur en 2020. De ces trois pays, seule l'Allemagne a enregistré une hausse des exportations belges en 2020 par rapport à 2019 (+9,3 %) alors que les Pays-Bas et la France ont enregistré une diminution des exportations de respectivement 4,3 % et 17,2 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représentent un poids de 19,3 % dans les exportations totales du secteur.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont les Pays-Bas (158,7 millions d'euros), la France (77,8 millions d'euros) et l'Allemagne (71,3 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 72,2 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays, seuls les Pays-Bas ont enregistré une baisse des importations en 2020 par rapport à 2019 (-1,4 %), alors que la France et l'Allemagne ont enregistré une augmentation des importations belges de respectivement 4,2 % et +5,4 %. Les Pays-Bas, pays prépondérant, représentent un poids de 37,2 % dans les importations totales du secteur.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de plats préparés (C10.85) a rencontré peu de difficultés en 2020. Seuls deux indicateurs d'activité se sont détériorés en 2020, il s'agit de la production et de l'indice des prix à la production. Quant aux indicateurs d'emploi, seule la masse salariale s'est détériorée au cours des neuf premiers mois de 2020, en glissement annuel.

Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) comprend la fabrication de denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière (préparations pour nourrissons ; laits de suite et autres aliments du deuxième âge ; aliments pour bébés ; denrées alimentaires à valeur énergétique faible ou réduite destinées à un contrôle du poids ; aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales ; aliments pauvres en sodium, y compris les sels diététiques hyposodiques ou asodiques ; aliments sans gluten ; aliments adaptés à une dépense musculaire intense, surtout pour les sportifs ; aliments destinés à des personnes affectées d'un métabolisme glucidique perturbé (diabétiques)).

Tableau 3-31. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86)

	1086	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	106,9	116,7	115,6	39,7	52,5
			9,2%	*-1,0%*	*-65,7%*	*32,3%*
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	1.018	1.100	1.157	1.180	1.190
			8,0%	*5,2%*	*2,0%*	*0,9%*
	Masse salariale	30,2	32,6	34,3	35,1	36,8
			7,7%	*5,2%*	*2,3%*	*4,8%*
	Nombre d'employeurs	11	11	11	12	12
			0,0%	*0,0%*	*9,1%*	*2,8%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	6	7	5	n.a.
			100,0%	*16,7%*	*-28,6%*	
	Radiations	6	5	1	5	n.a.
			-16,7%	*-80,0%*	*400,0%*	
	Assujettis	68	65	67	63	n.a.
			-4,4%	*3,1%*	*-6,0%*	
	Faillites	1	0	1	0	0
			-100,0%		*-100,0%*	
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	0	0	0	0
			-100,0%			
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	68,1	74,1	90,5	76,6	71,5
			8,9%	*22,1%*	*-15,3%*	*-6,7%*
	Exportations intra-UE	43,2	52,2	53,0	45,6	46,1
			20,9%	*1,5%*	*-14,0%*	*1,2%*
	Exportations extra-UE	24,9	21,9	37,5	31,1	25,4
			-12,0%	*71,0%*	*-17,2%*	*-18,4%*
	Importations totales	71,4	74,8	83,2	89,0	95,7
			4,8%	*11,3%*	*7,0%*	*7,5%*
	Importations intra-UE	68,4	72,5	80,3	87,8	94,7
			6,0%	*10,7%*	*9,4%*	*7,8%*
	Importations extra-UE	3,0	2,3	2,9	1,2	1,0
			-23,1%	*27,4%*	*-59,1%*	*-16,3%*
	Balance commerciale	-3,3	-0,6	7,3	-12,4	-24,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-61. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86)

En millions d'euros

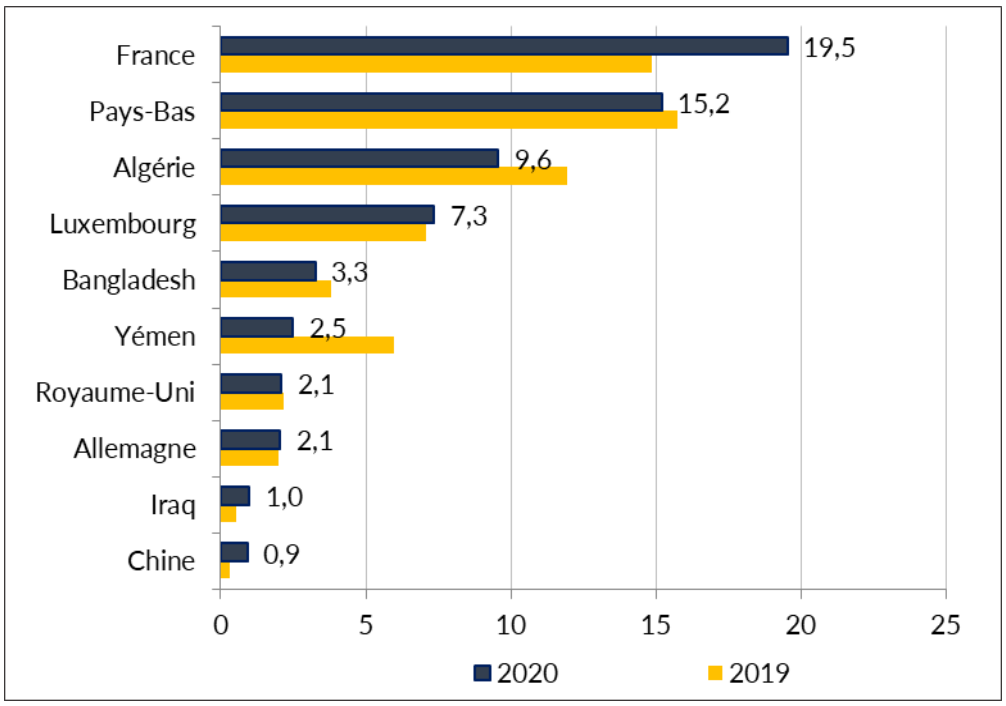

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-62. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86)

En millions d'euros

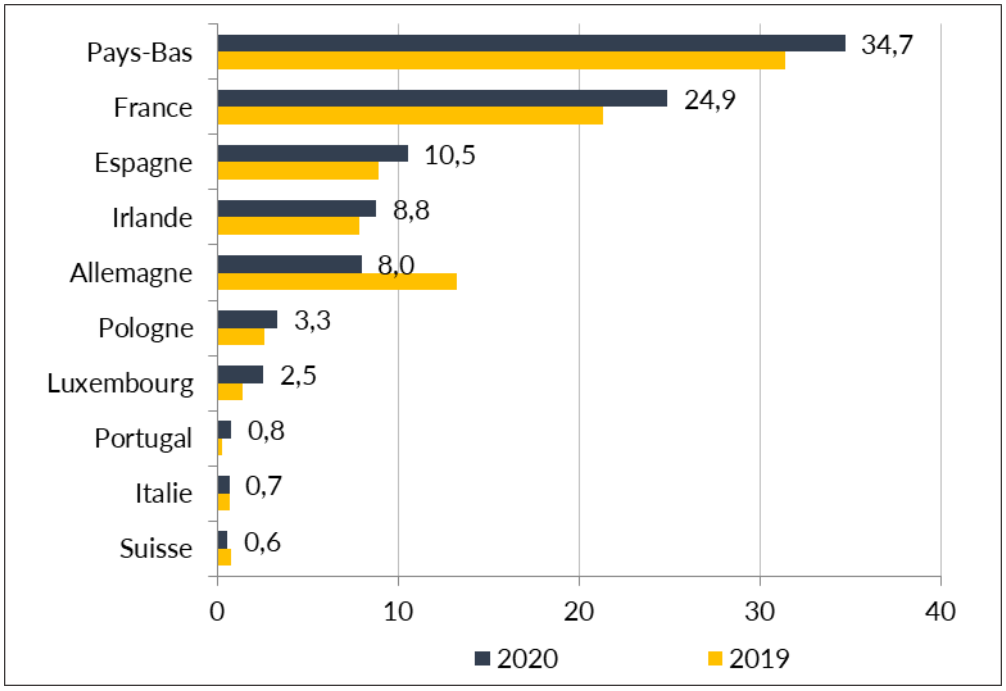

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) a nettement progressé par rapport à 2019 (32,3 %). Il avait toutefois enregistré un recul prononcé en 2019 (-65,7 %).

En 2020, le **nombre d'emplois** moyen a légèrement progressé sur les neuf premiers mois de 2020 pour atteindre 1.190 postes de travail. Le **nombre d'employeurs** moyen s'est stabilisé sur les neuf premiers mois de 2020 (12 unités). La **masse salariale** a quant à elle progressé de 4,8 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel.

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le secteur a enregistré 5 créations d'entreprises et 5 radiations d'entreprises mais aucune faillite sur cette année. Aucune faillite n'a été enregistrée en 2020. Le nombre d'assujettis s'élève quant à lui à 63 en 2019, soit 4 de moins qu'en 2018.

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont reculé de 6,7 % par rapport à 2019, passant de 76,6 millions d'euros à 71,5 millions d'euros. Ce sont principalement les exportations hors Union européenne qui ont reculé (-18,4 %) en 2020 alors que les exportations au sein de l'Union européenne ont crû de 1,2 %.

Le top 3 des pays de destination des exportations de ce secteur est constitué de la France, des Pays-Bas et de l'Algérie, qui ensemble représentent 61,9 % des exportations totales. Les exportations à destination de la France ont progressé de 31,3 % tandis que celles à destination des Pays-Bas ont reculé de 3,5 % mais beaucoup moins que celles à destination de l'Algérie (-20,1 %).

Les **importations** ont crû de 7,5 % en 2020 par rapport à 2019, passant de 89 millions d'euros à 95,7 millions d'euros.

Le top 3 des pays fournisseurs des importations de ce secteur est constitué des Pays-Bas, de la France et de l'Espagne, qui représentent ensemble 73,3 % des importations totales. Les importations en provenance des Pays-Bas, de la France et de l'Espagne ont progressé de respectivement 10,5 %, 16,8 % et 17,7 %.

Le solde de la **balance commerciale** s'est à nouveau détérioré en 2020, de sorte que son déficit a atteint 24,2 millions d'euros.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (C10.86) a affiché un meilleur résultat en 2020 qu'en 2019, comme le montre l'évolution de son chiffre d'affaires et la progression, même si plus modeste, de l'emploi. Les exportations ont toutefois poursuivi leur recul et le déficit de la balance commercial s'est creusé.

Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits alimentaires non compris ailleurs (C10.89) comprend la fabrication de préparations pour potages ou bouillons et de potages ou de bouillons préparés ; la fabrication de succédanés du miel et de sucres et mélasses caramélisés ; la préparation d'aliments préparés périssables (sandwiches, pizzas fraîches (non cuites ou précuites)) ; la fabrication de compléments alimentaires et de produits alimentaires enrichis de vitamines, protéines, etc. ; la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (la fabrication de levures ; la fabrication de poudre de levure et de flanc en poudre ; la fabrication d'extraits et de jus de viandes, de poissons, de crustacés et de mollusques ; la fabrication de sucs et extraits végétaux, matières peptiques, mucilages et épaississants ; la fabrication de succédanés de viande ; la fabrication de succédanés du lait ou du fromage ; la production d'ovoproduits et d'ovalbumine).

Tableau 3-32. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89)

	1089	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.943,6	3.193,6	3.164,3	2.990,8	2.703,9
			8,5%	*-0,9%*	*-5,5%*	*-9,6%*
	Investissements (TVA)	40,1	48,0	57,4	68,1	57,6
			19,8%	*19,5%*	*18,6%*	*-15,3%*
	Indice de production	103,0	112,5	124,4	126,0	131,2
			9,2%	*10,6%*	*1,3%*	*4,2%*
	Indice des prix à la production	127,8	129,3	122,9	127,1	128,9
			1,2%	*-5,0%*	*3,4%*	*1,5%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	3.013	3.379	3.479	3.483	3.578
			12,1%	*3,0%*	*0,1%*	*2,7%*
	Masse salariale	85,3	99,5	102,9	105,1	102,5
			16,6%	*3,4%*	*2,2%*	*-2,5%*
	Nombre d'employeurs	53	56	60	65	66
			5,7%	*7,1%*	*8,3%*	*2,1%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	25	25	21	24	n.a.
			0,0%	*-16,0%*	*14,3%*	
	Radiations	6	12	11	14	n.a.
			100,0%	*-8,3%*	*27,3%*	
	Assujettis	185	205	211	217	n.a.
			10,8%	*2,9%*	*2,8%*	
	Faillites	0	3	2	2	1
				-33,3%	*0,0%*	*-50,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	7	10	3	3
				42,9%	*-70,0%*	*0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	733,8	773,2	811,6	836,8	845,5
			5,4%	*5,0%*	*3,1%*	*1,0%*
	Exportations intra-UE	511,7	542,9	573,5	562,5	556,5
			6,1%	*5,6%*	*-1,9%*	*-1,1%*
	Exportations extra-UE	222,1	230,4	238,1	274,3	288,9
			3,7%	*3,4%*	*15,2%*	*5,3%*
	Importations totales	604,5	619,5	644,7	635,0	660,7
			2,5%	*4,1%*	*-1,5%*	*4,0%*
	Importations intra-UE	511,1	515,2	534,3	525,1	541,6
			0,8%	*3,7%*	*-1,7%*	*3,1%*
	Importations extra-UE	93,4	104,3	110,4	109,9	119,1
			11,7%	*5,8%*	*-0,5%*	*8,4%*
	Balance commerciale	129,3	153,7	166,9	201,8	184,7

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-63. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89)

En millions d'euros

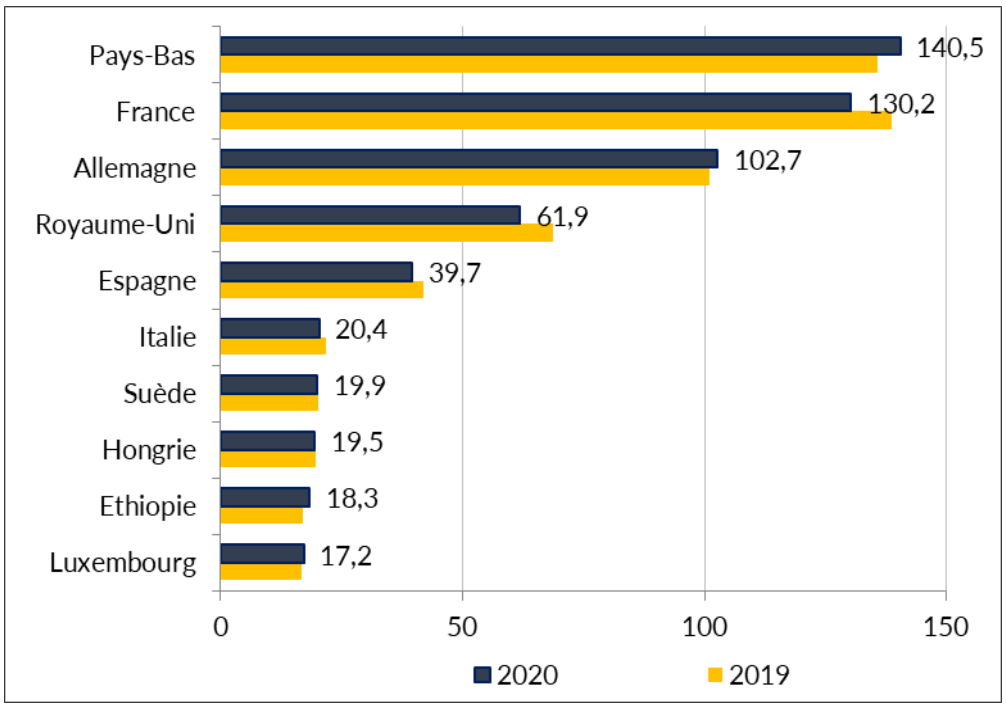

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-64. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89)

En millions d'euros

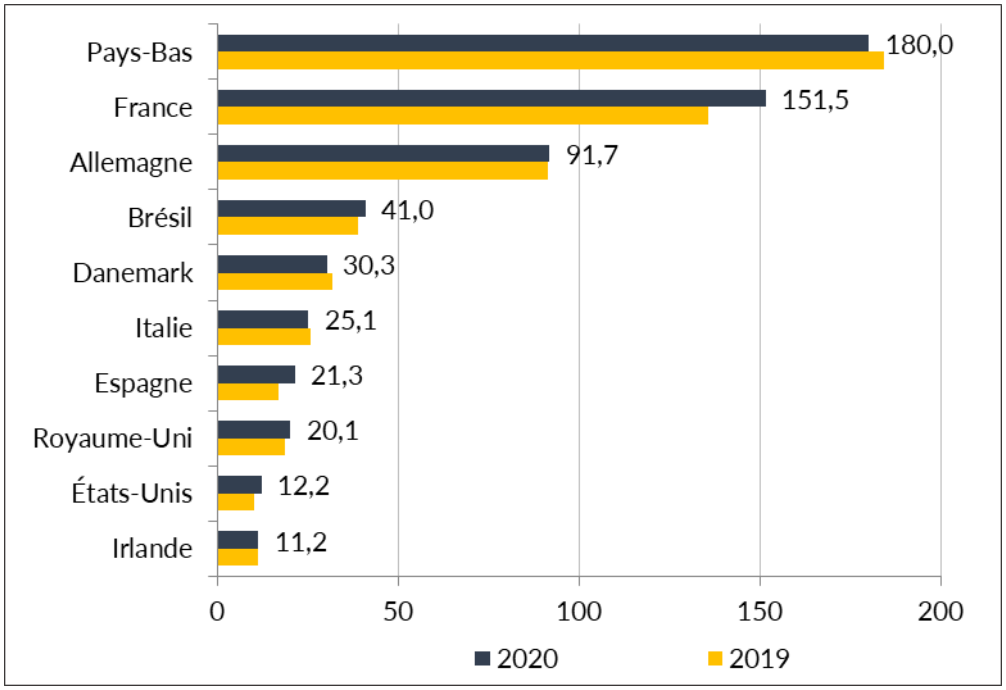

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'autres produits alimentaires, n.c.a. (C10.89) a diminué de 9,6 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 2,7 milliards d'euros. En conséquence, les ventes ont atteint leur pire résultat pour la période 2016-2020.

En 2020, les **investissements** ont également diminué, de 15,3 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 57,6 millions d'euros.

En 2020, la **production** en Belgique a augmenté de 4,2 % par rapport à 2019. Il s'agissait déjà de la quatrième augmentation annuelle consécutive. L'indice de production a ainsi atteint son plus haut niveau en 2020 pour la période 2016-2020.

En 2020, l'**indice des prix à la production** en Belgique a légèrement augmenté (+1,5 %). Il s'agit de la deuxième augmentation annuelle consécutive.

Pour les neuf premiers mois de 2020 , le nombre d'**emplois** a augmenté de 2,7 %, passant de 3.483 à 3.578 emplois.

La **masse salariale** diminue sur les neuf premiers mois de 2020 (-2,5 % sur une base annuelle.

Le nombre d'**employeurs** est resté presque constant, passant de 65 employeurs en 2019 à 66 en 2020.

Il y a eu 1 **faillite** en 2020. En 2019, ce chiffre était de 2. Cette faillite est responsable de 3 emplois perdus. Toutefois, il convient de prendre en considération les mesures économiques et les moratoires adoptés par le Gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 1 % par rapport à 2019, passant de 836,8 millions d'euros à 845,5 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** en 2020 ont augmenté par rapport à l'année précédente (+4 %), passant de 635 millions d'euros à 660,7 millions d'euros.

Tant les exportations que les importations ont atteint leurs plus hauts niveaux en 2020.

La **balance commerciale** a enregistré une légère détérioration de l'excédent en 2020. Ce dernier est en effet passé de 201,8 millions d'euros en 2019 à 184,7 millions d'euros en 2020.

En 2020, les **Pays-Bas** ont été le **principal marché des exportations belges**. Les exportations de ce secteur vers les Pays-Bas ont atteint 140,5 millions d'euros. Il s'agit également d'une augmentation de 3,4 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les exportations en 2020. La **France** (130,2 millions d'euros), l'**Allemagne** (102,7 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (61,9 millions d'euros) ont été les deuxième, troisième et quatrième plus gros acheteurs. Ensemble, ces quatre pays représentaient plus de la moitié des exportations belges. Le Royaume-Uni a également enregistré une baisse annuelle de 9,9 %.

En ce qui concerne les pays non-membres de l'UE, l'Éthiopie occupe la neuvième place après le Royaume-Uni.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le **principal marché d'importation de la Belgique**. Les importations en provenance des Pays-Bas se sont élevées à 180 millions d'euros. Toutefois, cela représente une baisse de 2,3 % par rapport à 2019. Cela représente tout de même une part d'importation de plus d'un quart (27,2 %) rien que pour les Pays-Bas.

Les autres voisins continentaux de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les importations. La **France** (151,5 millions d'euros) et l'**Allemagne** (91,7 millions d'euros) ont été les deuxième et troisième plus grands marchés des importations belges. Ces trois voisins continentaux représentent ensemble plus de 64 % des importations totales. Le **Royaume-Uni** s'est classé huitième avec des importations de 20,1 millions d'euros en 2020. Il s'agit également d'une augmentation de 8,5 % par rapport à la valeur d'importation de 18,5 millions d'euros enregistrée en 2019.

Parmi les pays non-membres de l'UE, c'est le Brésil qui a été le plus grand contributeur aux importations, avec 41 millions d'euros. Cela place le Brésil en quatrième position. Enfin, les importations en provenance d'**Espagne** et des **États-Unis** ont connu une forte augmentation avec respectivement +26 % et +22,2 % en 2020.

En conclusion, compte tenu de la pandémie de Covid-19, la fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. (C10.89) a enregistré un résultat mitigé en 2020. La production, l'emploi, le nombre d'employeurs et les flux commerciaux ont augmenté, mais le chiffre d'affaires et les investissements ont diminué.

Fabrication d'aliments pour animaux (C10.9)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9) comprend à la fois la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie.

Tableau 3-33. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9)

	109	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.878,1	4.957,7	4.251,6	4.553,5	4.724,2
			1,6%	*-14,2%*	*7,1%*	*3,7%*
	Investissements (TVA)	62,1	75,1	68,2	82,3	73,7
			21,0%	*-9,2%*	*20,6%*	*-10,5%*
	Indice de production	103,6	104,9	105,9	107,7	114,0
			1,2%	*1,0%*	*1,8%*	*5,8%*
	Indice des prix à la production	110,3	113,1	117,5	119,9	123,6
			2,5%	*3,9%*	*2,0%*	*3,1%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	3.722	3.762	3.772	3.833	3.500
			1,1%	*0,3%*	*1,6%*	*-8,7%*
	Masse salariale	99,1	103,7	106,6	112,2	104,2
			4,7%	*2,8%*	*5,3%*	*-7,1%*
	Nombre d'employeurs	134	129	129	125	124
			-4,2%	*0,0%*	*-2,8%*	*-0,8%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	6	11	16	n.a.
			100,0%	*83,3%*	*45,5%*	
	Radiations	3	9	5	6	n.a.
			200,0%	*-44,4%*	*20,0%*	
	Assujettis	221	215	231	238	n.a.
			-2,7%	*7,4%*	*3,0%*	
	Faillites	1	0	1	1	0
			-100,0%		*0,0%*	*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.063,0	1.126,7	1.178,9	1.201,7	1.329,0
			6,0%	*4,6%*	*1,9%*	*10,6%*
	Exportations intra-UE	780,8	824,9	863,9	861,0	972,7
			5,6%	*4,7%*	*-0,3%*	*13,0%*
	Exportations extra-UE	282,2	301,9	315,1	340,7	356,3
			7,0%	*4,4%*	*8,1%*	*4,6%*
	Importations totales	775,2	835,0	841,7	813,5	937,1
			7,7%	*0,8%*	*-3,4%*	*15,2%*
	Importations intra-UE	680,2	736,4	760,7	762,9	857,1
			8,3%	*3,3%*	*0,3%*	*12,4%*
	Importations extra-UE	95,1	98,5	81,0	50,6	80,0
			3,6%	*-17,8%*	*-37,6%*	*58,2%*
	Balance commerciale	287,8	291,8	337,2	388,2	391,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-65. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9)

En millions d'euros

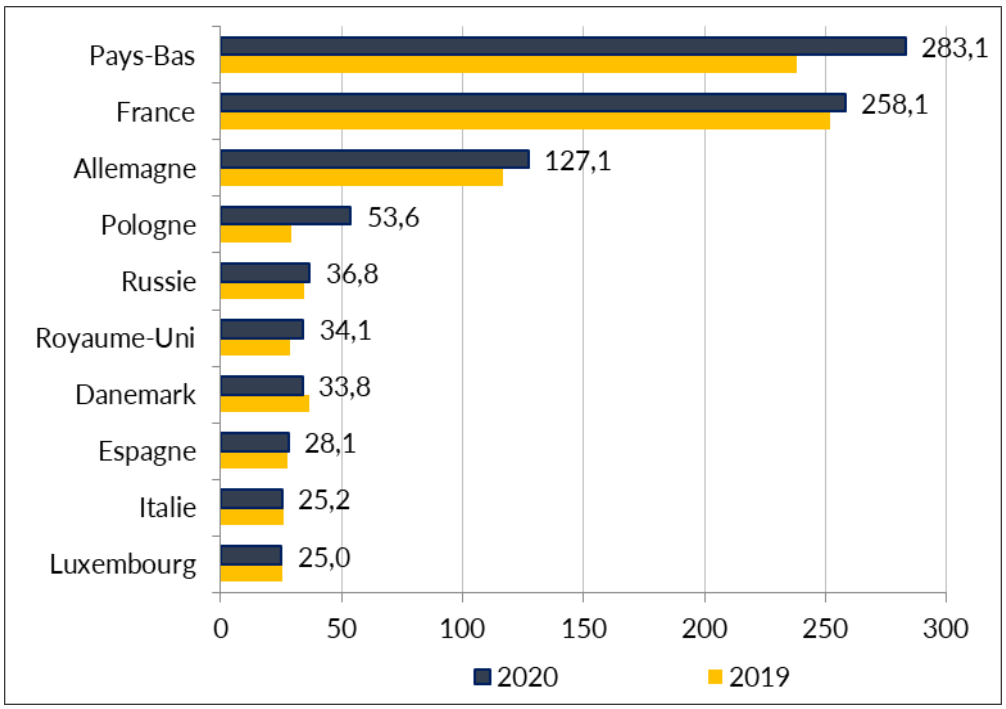

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-66. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux (C10.9)

En millions d'euros

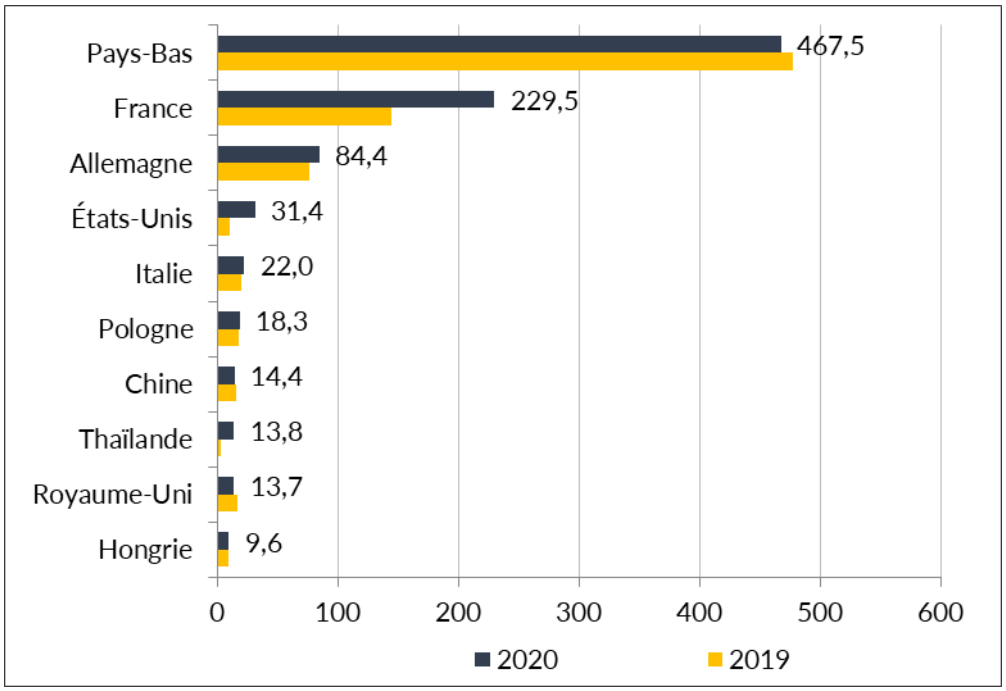

Source : BNB, concept national.

Pour la deuxième année consécutive, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'aliments pour animaux s'est affiché à la hausse en 2020 (+3,7 % par rapport à 2019), atteignant 4,7 milliards d'euros. Après avoir atteint un pic en 2019 (82,3 millions d'euros), les **investissements** dans la fabrication

d'aliments pour animaux ont subi une diminution en 2020 (-10,5 % en glissement annuel), se limitant ainsi à 73,7 millions d'euros.

La **production** d'aliments pour animaux suit une tendance haussière sur l'ensemble de la période d'observation. Dès lors, elle affiche son meilleur résultat en 2020, après avoir connu une augmentation de 5,8 % par rapport à 2019. Les **prix à la production** connaissent la même tendance haussière sur la période analysée, la hausse des prix atteignant 3,1 % en 2020 en glissement annuel.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, l'**emploi** a connu un recul de 8,7 % par rapport à la même période de l'année précédente, où il atteignait un pic. Cette diminution de l'emploi met ainsi un terme à la tendance haussière observée depuis plusieurs années et implique que l'emploi a connu un niveau plancher avec 3.500 postes de travail en 2020. Alors que la **masse salariale** connaissait elle aussi une tendance haussière depuis plusieurs années, elle s'est réduite au cours des neuf premiers mois de 2020 (-7,1 % en glissement annuel) pour se limiter à 104,2 millions d'euros. Le nombre d'employeurs s'est réduit d'une unité sur cette même période et a atteint son niveau le plus bas. La fabrication d'aliments pour animaux compte dès lors 124 employeurs sur les neuf premiers mois de 2020.

En 2019, 16 **entreprises** ont été **créées** (contre 11 entreprises créées en 2018) et 6 **entreprises** ont été **radiées** (contre 1 entreprise radiée en 2018). Dès lors, la dynamique entrepreneuriale est positive puisque le nombre de créations d'entreprise est supérieur à celui des radiations d'entreprise. Notons encore que les créations d'entreprise suivent une tendance haussière sur la période d'observation. Le nombre d'assujettis s'est accru de 3 % en 2019 et il a aussi affiché son meilleur résultat avec 238 assujettis (contre 231 assujettis en 2018).

Aucune entreprise n'a été déclarée en **faillite** en 2020. La situation s'est améliorée par rapport aux deux années précédentes, où une faillite avait été enregistrée. De plus, sur l'ensemble de la période d'observation, les faillites qui ont eu lieu n'ont pas occasionné de **perte d'emplois**.

En 2020, les **exportations totales** se sont une nouvelle fois orientées à la hausse (+10,6 %). Ces exportations suivent une tendance haussière depuis 2016 et affichent leur meilleur résultat avec un peu plus de 1,3 milliard d'euros d'aliments pour animaux exportés. Elles sont destinées majoritairement au marché intra-européen (972,7 millions d'euros). Les exportations intra-européennes et extra-européennes ont connu une augmentation en 2020, de respectivement 13 % et 4,6 %, et elles ont toutes deux enregistré un pic sur la période d'analyse. Les pays voisins de la Belgique constituent ses **principaux marchés à l'exportation** en 2020. Ainsi, les Pays-Bas (283,1 millions d'euros), la France (258,1 millions d'euros) et l'Allemagne (127,1 millions d'euros) sont les principales destinations des exportations belges de ces produits. Un peu plus de la moitié (50,3 %) de ces exportations leurs sont d'ailleurs dédiées. Si en 2020, les exportations se sont réduites vers le Danemark (-8,4 %), l'Italie (-2,5 %) et le Luxembourg (-2 %), elles se sont cependant accrues vers les autres destinations du top 10, la meilleure progression concernant les exportations vers la Pologne (+84,4 %).

Après avoir connu un léger retrait en 2019 (-3,4 %), les **importations totales** se sont accrues en 2020 (+15,2 %) et ont atteint 937,1 millions d'euros, soit leur plus haut niveau sur la période d'observation. Les importations proviennent essentiellement du marché intra-européen (857,1 millions d'euros). Ces dernières ont augmenté de 12,4 % par rapport à 2019 et ont atteint un pic. Les importations extra-européennes se sont également accrues en 2020 (+58,2 % par rapport à 2019), après avoir connu deux années avec des reculs importants. Les principaux **partenaires commerciaux à l'importation** de la Belgique sont également ses pays voisins. En 2020, on retrouve par ordre d'importance les Pays-Bas (467,5 millions d'euros), la France (229,5 millions d'euros) et l'Allemagne (84,4 millions d'euros), qui représentent ensemble 83,4 % des importations belges. Si les importations en provenance des Pays-Bas (-2 %), de la Chine (-7,7 %) et du Royaume-Uni (-18 %) se sont réduites en 2020, celles en provenance des autres pays du top 10 ont connu un mouvement haussier, où la meilleure progression s'enregistre pour la Thaïlande (+362,2 %), suivie par les États-Unis (+197,4 %).

La **balance commerciale** dispose d'un solde excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation. Par ailleurs, l'excédent commercial n'a cessé de croître depuis 2016 et atteint en 2020 son meilleur résultat (391,9 millions d'euros), sous l'effet d'une augmentation plus marquée des exportations que des importations.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux a connu une évolution mitigée en 2020. Parmi les éléments positifs se trouvent notamment la hausse du chiffre d'affaires et de la production, la baisse des faillites, l'augmentation des exportations et l'amélioration du solde de la balance commerciale. La dynamique entrepreneuriale était également positive en 2019. Toutefois, plusieurs éléments ont évolué négativement en 2020. Il s'agit de la réduction des investissements, de la hausse des prix à la production, d'une diminution du nombre d'emplois et du nombre d'employeurs ainsi que de l'augmentation des importations.

Fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) comprend la fabrication de produits pour l'alimentation des animaux de ferme, y compris les aliments concentrés pour animaux et les aliments de complément ; la préparation de produits non mélangés pour l'alimentation des animaux de ferme ; la fabrication de fourrage déshydraté ; le traitement de déchets d'abattoir pour produire des aliments pour animaux de ferme.

Tableau 3-34. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91)

	1091	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.431,3	4.538,0	3.820,6	3.971,3	4.173,3
			2,4%	*-15,8%*	*3,9%*	*5,1%*
	Investissements (TVA)	53,8	65,5	60,9	72,1	65,8
			21,7%	*-7,0%*	*18,3%*	*-8,7%*
	Indice de production	103,5	104,4	105,0	106,5	111,8
			0,9%	*0,5%*	*1,4%*	*5,0%*
	Indice des prix à la production	110,1	112,7	116,8	119,2	123,0
			2,3%	*3,6%*	*2,0%*	*3,2%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	3.660	3.708	3.713	3.771	3.437
			1,3%	*0,1%*	*1,6%*	*-8,8%*
	Masse salariale	97,7	102,5	105,3	110,8	102,8
			4,9%	*2,7%*	*5,3%*	*-7,2%*
	Nombre d'employeurs	127	122	122	115	115
			-3,4%	*-0,3%*	*-5,5%*	*-0,3%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2	3	4	9	n.a.
			50,0%	*33,3%*	*125,0%*	
	Radiations	1	7	3	5	n.a.
			600,0%	*-57,1%*	*66,7%*	
	Assujettis	189	184	196	194	n.a.
			-2,6%	*6,5%*	*-1,0%*	
	Faillites	1	0	1	0	0
			-100,0%		*-100,0%*	
	Emplois perdus à la suite des failltes	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	942,9	995,0	1.039,8	1.039,8	1.111,6
			5,5%	*4,5%*	*0,0%*	*6,9%*
	Exportations intra-UE	667,9	708,5	744,3	735,0	805,7
			6,1%	*5,1%*	*-1,2%*	*9,6%*
	Exportations extra-UE	274,9	286,6	295,5	304,7	305,9
			4,2%	*3,1%*	*3,1%*	*0,4%*
	Importations totales	523,6	571,8	587,1	573,0	637,3
			9,2%	*2,7%*	*-2,4%*	*11,2%*
	Importations intra-UE	451,7	498,5	527,6	541,9	586,4
			10,4%	*5,8%*	*2,7%*	*8,2%*
	Importations extra-UE	72,0	73,3	59,5	31,1	51,0
			1,8%	*-18,8%*	*-47,7%*	*63,9%*
	Balance commerciale	419,2	423,3	452,8	466,7	474,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-67. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91)

En millions d'euros

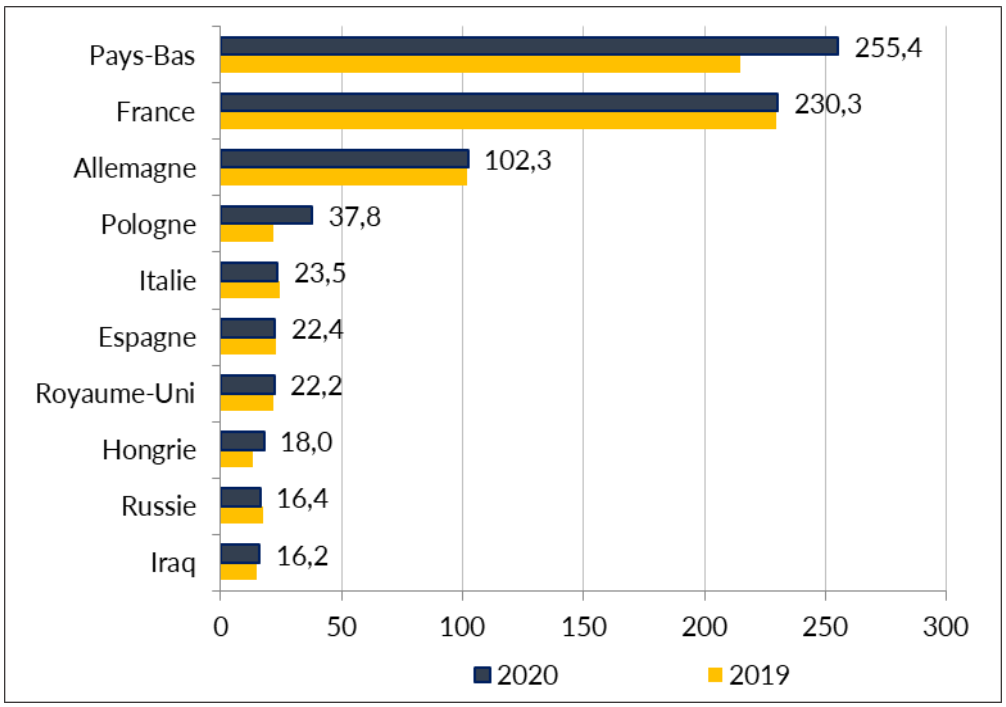

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-68. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91)

En millions d'euros

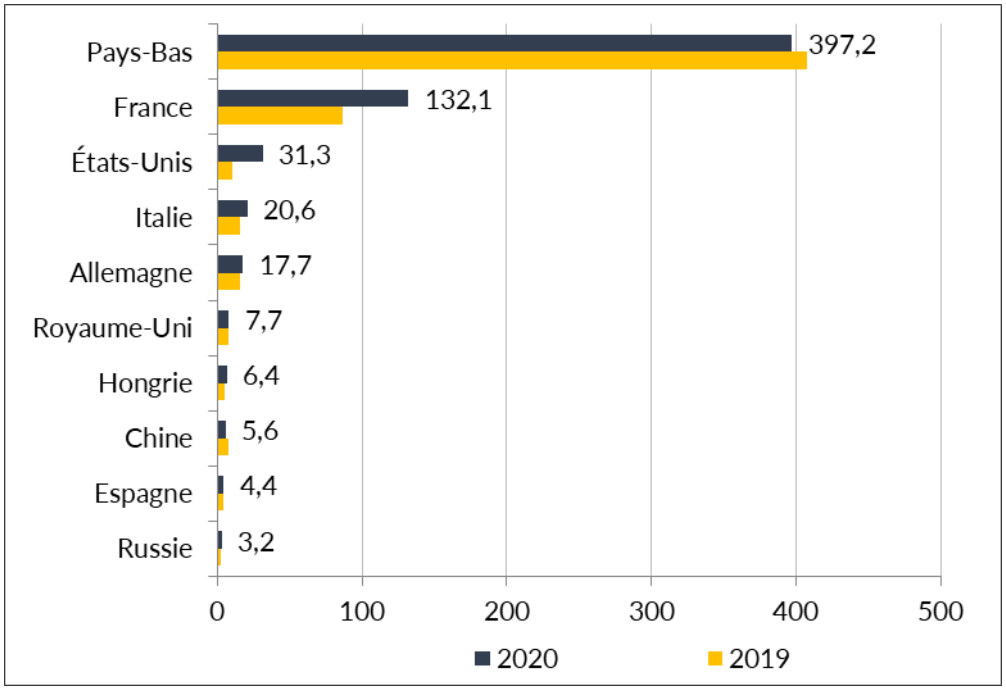

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) a augmenté de 5,1 % pour atteindre 4,17 milliards d'euros, par rapport à 2019.

Cependant, les **investissements** ont diminué de 8,7 % pour atteindre près de 66 millions d'euros en 2020 par rapport à 2019. L'**indice de la production** a augmenté de 5 % pour atteindre 111,8 et l'**indice des prix à la production** a augmenté de 3,2 % pour atteindre 123.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a diminué de 8,8 % sur une base annuelle, passant de 3.771 à 3.437, ce qui constitue le chiffre le plus bas depuis la période d'observation 2016-2020.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la **masse salariale** a diminué de 7,2 % sur une base annuelle pour atteindre 102,8 millions.

Le nombre d'**employeurs** pour les neuf premiers mois de 2020 est de 115, comme pour la même période de 2019, soit le nombre le plus bas pour la période d'observation 2016-2020, contre 127 employeurs en 2016.

En 2019, le nombre d'**entreprises créées** (9) dépasse le nombre d'**entreprises radiées** (5). Le nombre d'entreprises enregistrées à la TVA était de 194, soit une diminution de 1 % par rapport à 2018.

Aucune **faillite** n'a été enregistrée en 2020.

En 2020, les exportations belges ont augmenté de 6,9 % à 1,1 milliard d'euros par rapport à 2019 et les **importations** ont augmenté de 11,2 % à 637,3 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Tant les exportations que les importations ont atteint leur niveau le plus élevé en 2020.

La **balance commerciale** en 2020 présente un excédent de 474,3 millions d'euros, ce qui est légèrement inférieur à l'excédent de 2019 qui était de 466,7 millions d'euros.

En 2020, les Pays-Bas ont été **le principal marché de la Belgique pour l'exportation** avec 255,4 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 18,9 % par rapport à 2019. Ils sont suivis par la France avec 230 millions d'euros (+0,3 %), l'Allemagne avec 102,3 millions d'euros (+0,2 %), la Pologne avec 37,8 millions d'euros (+73,4 %) et l'Italie avec 23,5 millions d'euros (-2,9 %). Les trois premiers pays (Pays-Bas, France et Allemagne) représentent 52,9 % du total des exportations belges.

Les exportations totales s'élèvent à 1,1 milliard d'euros, ce qui représente une augmentation de près de 7 % par rapport à 2019. Les plus fortes augmentations en pourcentage ont été enregistrées en Pologne (73,4 %), en Hongrie (34,3 %) et aux Pays-Bas (18,9 %).

En 2020, les Pays-Bas ont été le **principal marché d'importation de la Belgique** avec 397,2 millions d'euros, ce qui, bien qu'en baisse de 2,5 % par rapport à 2019, confère toujours aux Pays-Bas une part de plus de 62 %. La France suit avec 132,1 millions d'euros (+52,7 %), les États-Unis avec 31,3 millions d'euros (+202,4 %), l'Italie avec 20,6 millions d'euros (+29,5 %) et l'Allemagne avec 17,7 millions d'euros (+14,9 %).

Les importations totales ont augmenté de 11,2 % à 637,3 millions d'euros par rapport à 2019, principalement grâce à la France qui a une part de 20,7 % dans les importations et qui a enregistré une augmentation de 52,7 % par rapport à 2019, suivie par les États-Unis (+202,4 %) et l'Italie (+29,5%).

En **conclusion**, la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (C10.91) a connu un chiffre d'affaires en hausse mais des investissements en baisse en 2020. Le nombre d'employeurs est resté stable tandis que l'emploi a diminué pour les trois premiers trimestres de 2020 par rapport à l'année précédente et la balance commerciale s'est légèrement améliorée en 2020, les exportations ayant augmenté plus que les importations.

Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) comprend la fabrication d'aliments préparés pour animaux de compagnie (chiens, chats, oiseaux, poissons, etc.) ainsi que le traitement de déchets d'abattoir pour produire des aliments pour animaux de compagnie.

Tableau 3-35. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92)

	1092	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	446,8	419,7	431,0	582,2	550,9
			-6,1%	*2,7%*	*35,1%*	*-5,4%*
	Investissements (TVA)	8,3	9,6	7,3	10,2	7,8
			16,3%	*-24,2%*	*40,3%*	*-23,3%*
	Indice de production	106,0	114,2	125,0	134,9	163,5
			7,7%	*9,5%*	*8,0%*	*21,2%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	62	54	60	62	63
			-12,9%	*10,5%*	*4,5%*	*1,6%*
	Masse salariale	1,3	1,1	1,3	1,4	1,4
			-13,1%	*14,3%*	*6,4%*	*1,2%*
	Nombre d'employeurs	8	6	7	10	9
			-17,4%	*5,3%*	*45,0%*	*-6,9%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	3	7	7	n.a.
			200,0%	*133,3%*	*0,0%*	
	Radiations	2	2	2	1	n.a.
			0,0%	*0,0%*	*-50,0%*	
	Assujettis	32	31	35	44	n.a.
			-3,1%	*12,9%*	*25,7%*	
	Faillites	0	0	0	1	0
						-100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	120,1	131,7	139,1	161,9	217,4
			9,6%	*5,7%*	*16,4%*	*34,3%*
	Exportations intra-UE	112,8	116,4	119,5	125,9	167,0
			3,2%	*2,7%*	*5,3%*	*32,6%*
	Exportations extra-UE	7,3	15,3	19,6	36,0	50,4
			109,3%	*28,1%*	*83,8%*	*40,2%*
	Importations totales	251,6	263,2	254,6	240,4	299,8
			4,6%	*-3,3%*	*-5,6%*	*24,7%*
	Importations intra-UE	228,5	237,9	233,2	220,9	270,8
			4,1%	*-2,0%*	*-5,2%*	*22,6%*
	Importations extra-UE	23,1	25,3	21,5	19,5	29,0
			9,4%	*-14,9%*	*-9,4%*	*49,2%*
	Balance commerciale	-131,4	-131,5	-115,5	-78,5	-82,4

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-69. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92)

En millions d'euros

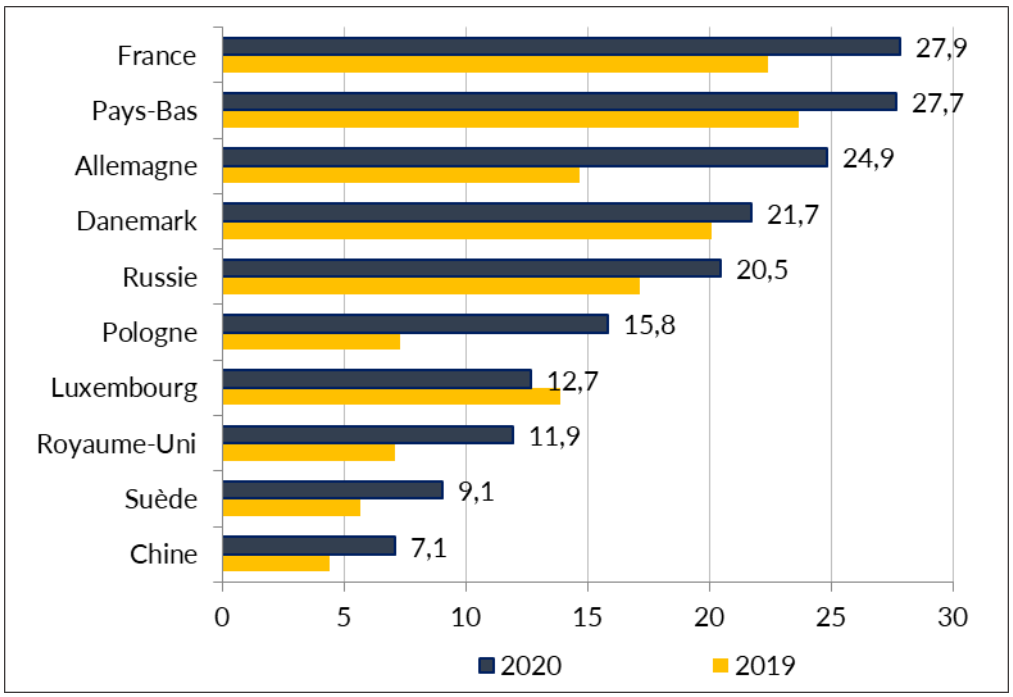

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-70. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92)

En millions d'euros

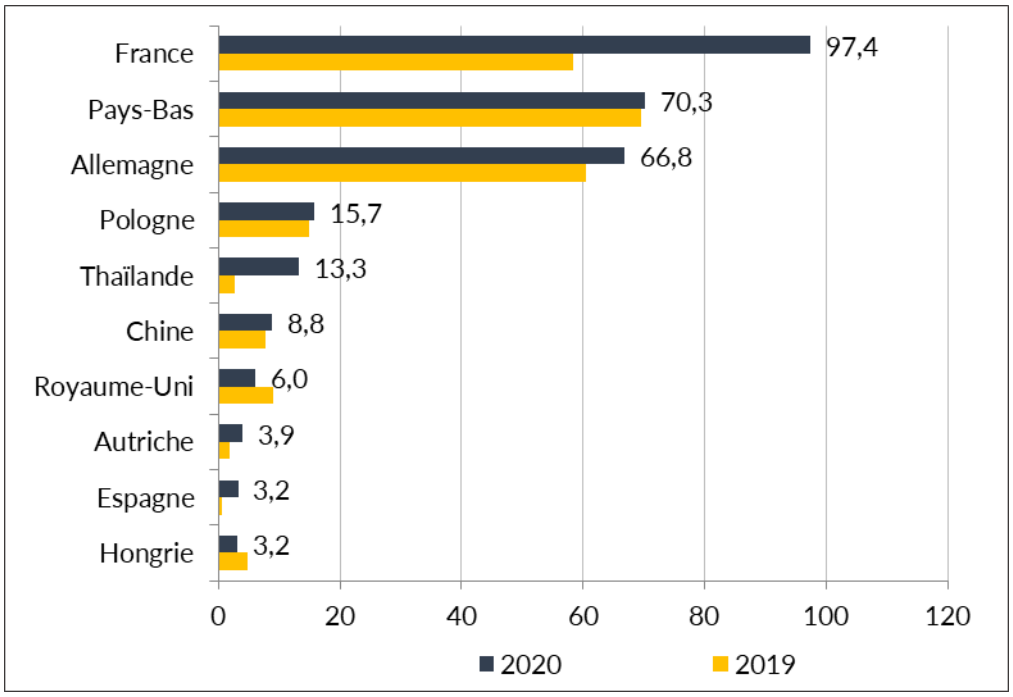

Source : BNB, concept national.

Après avoir connu deux hausses successives (+2,7 % en 2018 et +35,1 % en 2019), **le chiffre d'affaires** du secteur de la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) a diminué de 5,4 % par rapport à 2019 pour s'établir à 550,9 millions d'euros.

À l'instar du chiffre d'affaires, **les investissements** de ce secteur ont également régressé en 2020 (-23,3 %), atteignant un total de 7,8 millions d'euros contre 10,2 millions d'euros un an auparavant.

L'**indice de production** de ce secteur a augmenté de 21,2 % en 2020. Il s'agit de la quatrième hausse consécutive, portant ainsi cet indicateur à son pic.

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci a augmenté pour la troisième fois en 2020 sur la période d'observation, atteignant ainsi son niveau le plus haut de la période d'observation. En effet, l'emploi a augmenté de 1,6 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel, le secteur employant 63 personnes contre 62 personnes un an auparavant. À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** a également augmenté au cours des neuf premiers mois de 2020 (+1,2 %) et atteint ainsi 1,4 million d'euros, soit le plus haut niveau sur toute la période d'observation.

Le **nombre d'employeurs** est cependant en diminution sur les trois premiers trimestres de 2019 (-6,9 %, à un an d'écart) et comptabilise 9 employeurs.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que jusqu'en 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (7 unités) est supérieur en 2019 au nombre d'**entreprises radiées** (1 unité), faisant de cette industrie un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 44 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019. Le secteur n'a enregistré ni **faillite** ni **perte d'emplois** liée aux faillites en 2020.

En 2020, les **exportations** ont progressé (+34,3 %) par rapport à 2019, atteignant 217,4 millions d'euros de biens exportés et sont en progression continue sur la toute la période d'observation, faisant de 2020 l'année de leur meilleur résultat. En 2020, ces exportations sont essentiellement intra-UE, soit 76,8 % des exportations (167 de 217,4 millions d'euros). Parallèlement, les **importations** ont également augmenté en 2020 (+24,7 %), et ont atteint 299,8 millions d'euros. À l'instar des exportations, les importations ont également enregistré en 2020 leur meilleur résultat sur la période d'observation. Par ailleurs, tout comme les exportations, les importations du secteur sont essentiellement intra-UE, soit 90,3 % des importations (270,8 de 299,8 millions d'euros). La **balance commerciale** a affiché un déficit commercial sur toute la période d'observation, se chiffrant à 82,4 millions d'euros en 2020.

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** sont la France (27,9 millions d'euros), les Pays-Bas (27,7 millions d'euros) et l'Allemagne (24,9 millions). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 37 % des exportations du secteur en 2020. Ces trois pays ont enregistré des augmentations des exportations en 2020 par rapport à 2019, de respectivement 24,2 %, 16,9 % et 69,2 %.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont la France (97,4 millions d'euros), les Pays-Bas (70,3 millions d'euros) et l'Allemagne (66,8 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 78,2 % des importations du secteur en 2020. Ces trois pays ont enregistré des augmentations des importations belges par rapport à 2019, de respectivement 67,2 %, 1,1 % et 10,5 %. La France, pays prépondérant, représente un poids de 32,5 % dans les importations totales du secteur.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (C10.92) présente une image contrastée pour 2020, certains indicateurs étant au vert comme la production, l'emploi, la masse salariale et les échanges commerciaux, et d'autres étant au rouge, comme le chiffre d'affaires, les investissements ou encore le nombre d'employeurs. On y observe également une détérioration de la balance commerciale en 2020 à un an d'écart et ce malgré l'extraordinaire dynamise des échanges commerciaux. La balance commerciale est restée déficitaire sur toute la période d'observation.

Fabrication de boissons (C11)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de boissons (C11) comprend la fabrication de boissons, telles que les boissons non alcoolisées et les eaux minérales, la fabrication de boissons alcoolisées obtenues principalement par fermentation, de bières et de vins, ainsi que la fabrication de boissons alcoolisées distillées.

Tableau 3-36. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de boissons (C11)

	11	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	5.613,0	5.966,0	6.222,1	6.383,9	6.093,2
			6,3%	*4,3%*	*2,6%*	*-4,6%*
	Investissements (TVA)	408,1	393,8	357,1	411,2	338,6
			-3,5%	*-9,3%*	*15,2%*	*-17,7%*
	Indice de production	111,4	117,0	118,9	117,3	100,6
			5,0%	*1,6%*	*-1,3%*	*-14,2%*
	Indice des prix à la production	111,1	113,1	115,6	118,5	120,9
			1,8%	*2,2%*	*2,5%*	*1,9%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	9.713	10.011	10.538	10.890	11.101
			3,1%	*5,3%*	*3,3%*	*1,9%*
	Masse salariale	304,3	311,6	331,0	349,9	336,5
			2,4%	*6,2%*	*5,7%*	*-3,8%*
	Nombre d'employeurs	150	168	186	191	200
			12,0%	*10,7%*	*2,7%*	*4,4%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	118	120	126	123	n.a.
			1,7%	*5,0%*	*-2,4%*	
	Radiations	21	30	29	50	n.a.
			42,9%	*-3,3%*	*72,4%*	
	Assujettis	627	723	830	909	n.a.
			15,3%	*14,8%*	*9,5%*	
	Faillites	4	4	2	4	4
			0,0%	*-50,0%*	*100,0%*	*0,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	1	0	3	21
			0,0%	*-100,0%*		*600,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.560,9	2.820,4	2.931,4	3.194,9	3.148,5
			10,1%	*3,9%*	*9,0%*	*-1,5%*
	Exportations intra-UE	1.567,3	1.733,5	1.881,0	2.056,6	2.118,4
			10,6%	*8,5%*	*9,3%*	*3,0%*
	Exportations extra-UE	993,6	1.086,9	1.050,4	1.138,3	1.030,1
			9,4%	*-3,4%*	*8,4%*	*-9,5%*
	Importations totales	2.383,3	2.479,8	2.474,9	2.467,5	2.351,3
			4,0%	*-0,2%*	*-0,3%*	*-4,7%*
	Importations intra-UE	2.159,7	2.262,5	2.256,5	2.239,0	2.193,6
			4,8%	*-0,3%*	*-0,8%*	*-2,0%*
	Importations extra-UE	223,6	217,3	218,4	228,5	157,6
			-2,8%	*0,5%*	*4,6%*	*-31,0%*
	Balance commerciale	177,6	340,6	456,5	727,4	797,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-71. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de boissons (C11)

En millions d'euros

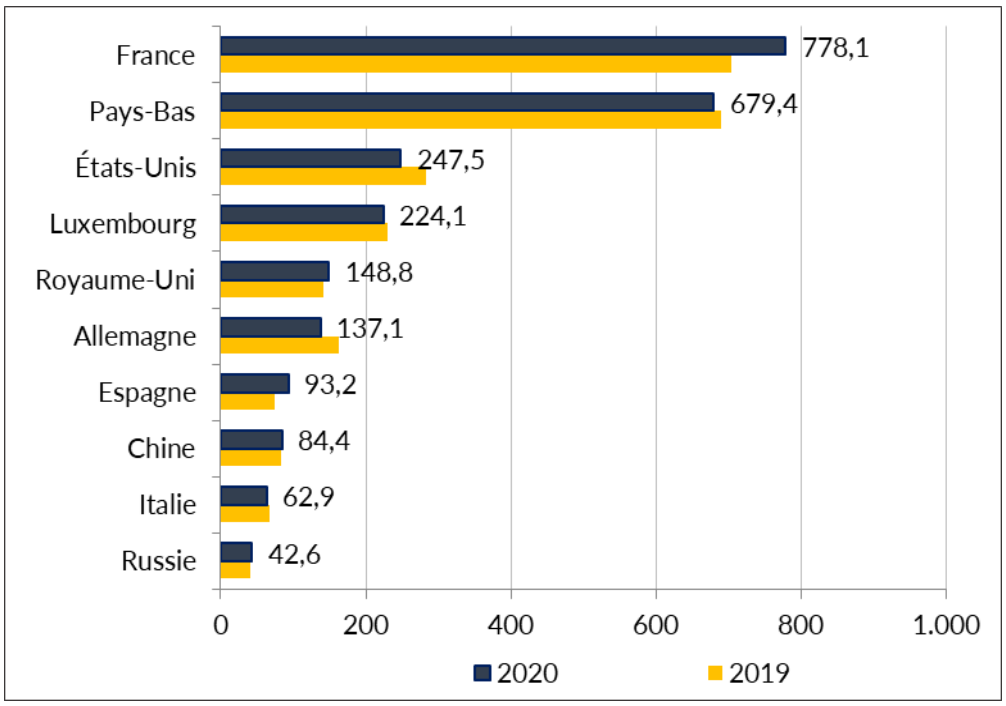

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-72. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de boissons (C11)

En millions d'euros

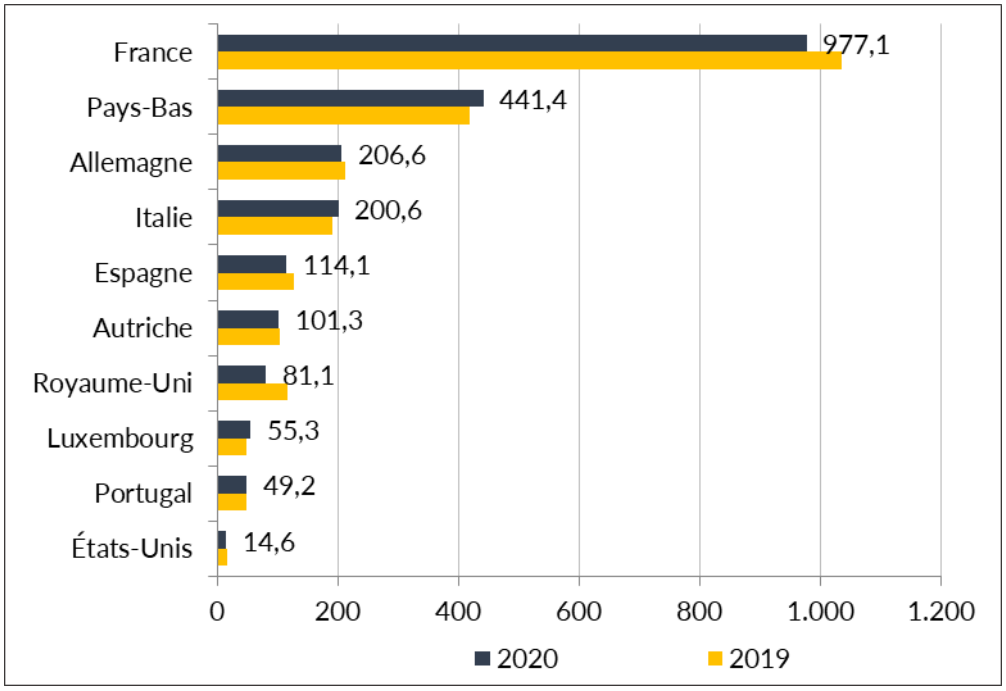

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans la fabrication de boissons (C11) a reculé par rapport à 2020 (-4,6 %) ainsi que les **investissements** (-17,7 %). La **production** a également diminué en 2020 (-14,2 %) tandis que l'indice des **prix à la production** a progressé (+1,9 %).

En 2020, le **nombre d'emplois moyen pour les neuf premiers mois de 2020** a continué de progresser, enregistrant la quatrième hausse consécutive depuis 2016 pour la même période de référence, et ce pour atteindre son niveau le plus haut de la période d'observation.

Le **nombre d'employeurs moyen** sur les neuf premiers mois a progressé également chaque année depuis 2016 pour atteindre 200 employeurs en 2020, soit une hausse de 50 unités par rapport au nombre moyen des neuf premiers mois de 2016.

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le nombre d'entreprises créées (123) est supérieur au nombre d'entreprises radiées (50). En conséquence, le secteur compte désormais 909 entreprises assujetties à la TVA (il s'agit de la troisième hausse consécutive de cet indicateur). Il y a eu 4 faillites en 2019 et également en 2020. Toutefois, le nombre de pertes d'emplois découlant de ces faillites est largement supérieur en 2020 (21 pertes d'emplois contre 3 pertes en 2019).

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont diminué de 1,5 % par rapport à 2019, mettant fin à 3 années de hausses consécutives. Alors que les exportations au sein de l'Union européenne ont continué de progresser en 2020, les exportations hors Union européenne ont marqué le pas (-9,5 %).

Le top 3 des pays de destination des exportations est constitué de la France, des Pays-Bas et des États-Unis, qui à eux seuls représentent 54,2 % des exportations totales du secteur. Parmi ces 3 pays, le recul des exportations a été plus marqué pour celles à destination des États-Unis (-12,3 %) que celles vers les Pays-Bas (-1,5 %), tandis que les exportations à destination de la France ont progressé de 10,5 %.

Comme les exportations, les **importations** ont reculé en 2020 par rapport à 2019, passant de 2.467,5 millions d'euros à 2.351,3 millions d'euros (-4,7 %). Ce sont également les échanges hors Union européenne qui affectent négativement cet indicateur.

Le top 3 des pays fournisseurs des importations du secteur est constitué des pays limitrophes, qui représentent ensemble 69,1 % du total des importations du secteur. Les importations depuis la France se sont nettement réduites (-5,6 %) alors que la baisse est plus modérée pour celles en provenance de l'Allemagne (-2,6 %). Les importations en provenance des Pays-Bas ont quant à elles progressé de 5,7 %.

Enregistrant sa quatrième hausse consécutive, la **balance commerciale** continue d'être bénéficiaire en 2020.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de boissons (C11) a été plus affecté par la crise sanitaire que celui de l'alimentation stricte notamment en raison de l'annulation de nombreux évènements (sportifs, musicaux, culturels…) aux niveaux belge et mondial. Ce secteur a été pénalisé par le recul des échanges commerciaux et en particulier ceux en dehors de l'Union européenne. À l'exception de l'emploi et du nombre d'employeurs qui progressent, les autres indicateurs d'activité tels que le chiffre d'affaires, les investissements et la production ont tous reculé en 2020.

Production de boissons alcooliques distillées (C11.01)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la production de boissons alcooliques distillées (C11.01) comprend la fabrication de boissons alcoolisées distillées propres à la consommation : whisky, cognac, gin, etc. ; la fabrication de boissons mélangées avec des boissons alcoolisées distillées ; le mélange de spiritueux distillés ; la fabrication d'alcools neutres et la fabrication de liqueurs et d'apéritifs à base d'alcool.

Tableau 3-37. Principaux indicateurs économiques dans la production de boissons alcooliques distillées (C11.01)

	1101	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	5,2	6,7	5,5	4,3	3,2
			27,9%	*-17,6%*	*-22,0%*	*-26,2%*
	Indice de production	100,7	98,3	101,2	151,1	134,9
			-2,4%	*2,9%*	*49,3%*	*-10,7%*
	Indice des prix à la production	110,6	110,8	109,2	113,2	113,5
			0,2%	*-1,4%*	*3,6%*	*0,3%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	296	332	365	407	440
			12,3%	*9,8%*	*11,4%*	*8,3%*
	Masse salariale	6,3	7,4	8,1	9,5	10,0
			17,8%	*9,1%*	*17,5%*	*5,1%*
	Nombre d'employeurs	15	20	21	22	26
			30,4%	*6,7%*	*3,1%*	*16,7%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	15	26	23	21	n.a.
			73,3%	*-11,5%*	*-8,7%*	
	Radiations	5	4	7	7	n.a.
			-20,0%	*75,0%*	*0,0%*	
	Assujettis	101	127	145	160	n.a.
			25,7%	*14,2%*	*10,3%*	
	Faillites	1	2	1	1	2
			100,0%	*-50,0%*	*0,0%*	*100,0%*
	Emplois perdus à la suite des failltes	1	0	0	2	3
			-100,0%			*50,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	202,5	255,5	261,2	287,7	276,4
			26,2%	*2,2%*	*10,1%*	*-3,9%*
	Exportations intra-UE	134,2	174,0	202,1	209,0	205,0
			29,6%	*16,1%*	*3,4%*	*-1,9%*
	Exportations extra-UE	68,2	81,5	59,1	78,7	71,4
			19,4%	*-27,4%*	*33,1%*	*-9,3%*
	Importations totales	307,8	352,4	363,7	341,3	320,4
			14,5%	*3,2%*	*-6,2%*	*-6,1%*
	Importations intra-UE	242,7	284,0	287,0	255,9	251,7
			17,0%	*1,1%*	*-10,8%*	*-1,6%*
	Importations extra-UE	65,1	68,4	76,7	85,5	68,7
			5,1%	*12,1%*	*11,4%*	*-19,6%*
	Balance commerciale	-105,3	-96,9	-102,5	-53,7	-44,0

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-73. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production de boissons alcooliques distillées (C11.01)

En millions d'euros

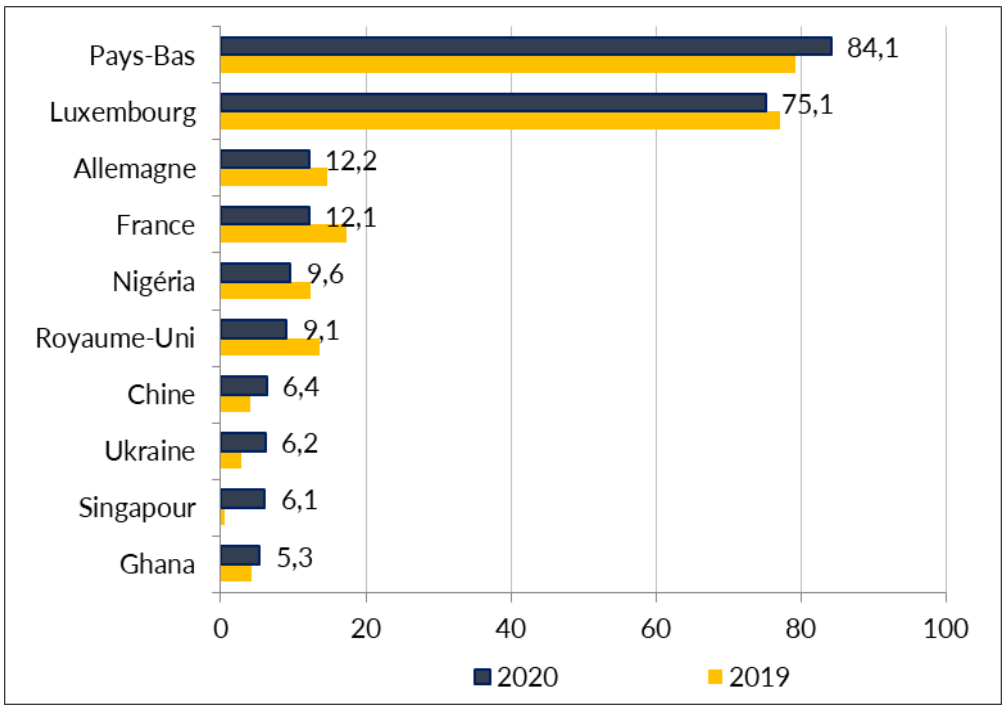

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-74. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production de boissons alcooliques distillées (C11.01)

En millions d'euros

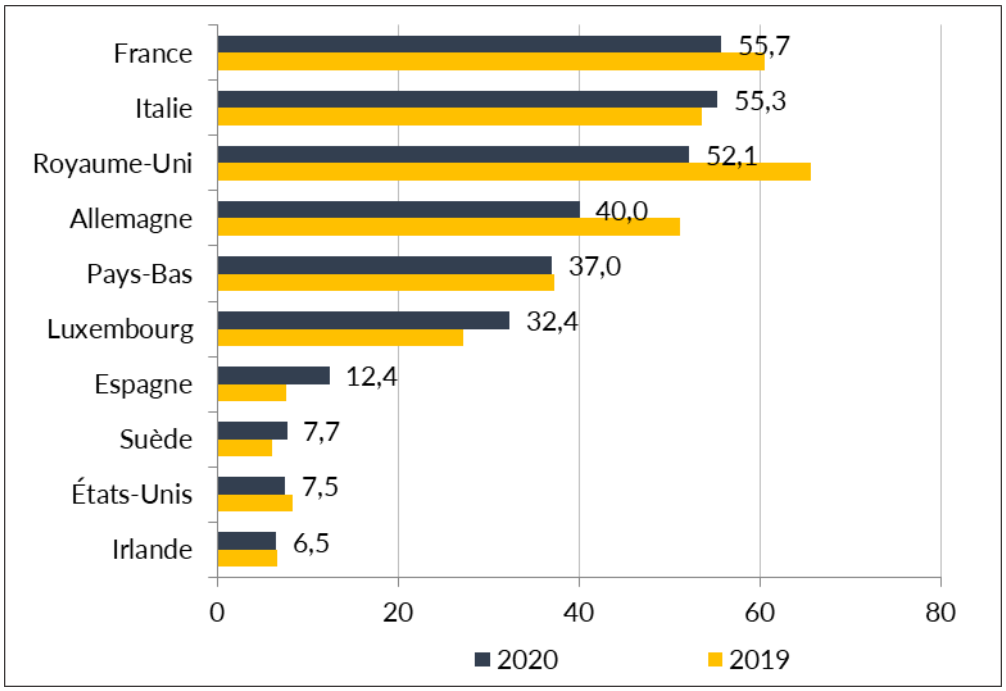

Source : BNB, concept national.

En 2020, les **investissements** dans la fabrication de boissons alcooliques distillées (C11.01) ont diminué de 26,2 % par rapport à 2019, atteignant une valeur totale de 3,2 millions d'euros, soit le plus mauvais résultat sur la période 2016-2020.

En 2020, la **production** en Belgique a diminué de 10,7 % par rapport à 2019.

En 2020, l'**indice des prix à la production** en Belgique a légèrement augmenté (+0,3 %). Il s'agit de la deuxième augmentation annuelle consécutive. En conséquence, l'indice des prix à la production a atteint son plus haut niveau pour la période 2016-2019.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a augmenté de 8,3 %, soit de 407 à 440 emplois. Il s'agit de la troisième augmentation annuelle consécutive.

La **masse salariale** augmente sur les neuf premiers mois de 2020 (+5,1 % sur un an).

Le nombre d'**employeurs** a augmenté au cours des trois premiers trimestres de 2020, passant de 22 à 26 employeurs.

Il y a eu 2 **faillites** en 2020 contre 1 en 2019. Ces 2 faillites sont responsables d'une perte de 3 emplois. Mais il faut aussi tenir compte des mesures économiques et des moratoires pris par le Gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 3,9 % par rapport à 2019, passant de 287,7 millions d'euros à 276,4 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** en 2020 ont diminué par rapport à l'année précédente (-6,1 %), passant de 341,3 millions d'euros à 320,4 millions d'euros.

La **balance commerciale** a enregistré une légère amélioration du déficit en 2020, à savoir, de -53,7 millions d'euros en 2019 à -44 millions d'euros en 2020.

En 2020, les Pays-Bas étaient le **principal marché** de la Belgique. Les exportations vers les Pays-Bas se sont élevées à 84,1 millions d'euros. Il s'agit également d'une augmentation de 6,1 % par rapport à 2019.

Les autres voisins de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les exportations belges. Le **Luxembourg** (75,1 millions d'euros), l'**Allemagne** (12,2 millions d'euros) et la **France** (12,1 millions d'euros) ont été les deuxième, troisième et quatrième acheteurs. Ensemble, ces quatre pays ont représenté environ deux tiers (66,4 %) des exportations belges. Le **Royaume-Uni** a également enregistré une baisse de 33,2 % sur une base annuelle, ce qui relègue le pays à la sixième place.

Outre le Royaume-Uni, et en ce qui concerne les pays non-membres de l'UE, le Nigeria, la Chine, l'Ukraine, Singapour et le Ghana occupent respectivement les cinquième, septième, huitième, neuvième et dixième places. L'augmentation des exportations vers **Singapour** est particulièrement frappante (+1.039,8 %).

En 2020, la France était le **principal marché d'importation** de la Belgique pour les boissons alcooliques distillées (C11.01). Les importations en provenance de France se sont élevées à 55,7 millions d'euros. Il s'agit toutefois d'une diminution de 7,9 % par rapport à 2019.

Les autres voisins continentaux de la Belgique étaient également d'importants marchés pour les importations en 2020. L'**Allemagne** (40 millions d'euros), les **Pays-Bas** (37 millions d'euros) et le **Luxembourg** (32,4 millions d'euros) ont été les quatrième, cinquième et sixième marchés pour les importations de la Belgique. L'**Italie** s'est classée deuxième avec une valeur d'importation de 55,3 millions d'euros en 2020.

Le **Royaume-Uni** se classe troisième avec des importations de 52,1 millions d'euros en 2020 malgré une baisse de 20,5 % par rapport à la valeur des importations de 2019, soit 65,6 millions d'euros.

Enfin, les importations en provenance d'**Espagne** ont enregistré une forte augmentation de 61,9 % en 2020.

En **conclusion**, compte tenu de la pandémie de Covid-19, la fabrication de boissons alcooliques distillées (C11.01) enregistre un résultat très négatif en 2020. Presque tous les indicateurs ont diminué, sauf l'emploi.

Production de vin (de raisin) (C11.02)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la production de vin de raisin (C11.02) comprend la production de vins à partir de raisins frais tels que les vins de table, les vins de pays, les vins de qualité produits dans les régions déterminées (v.q.p.r.d.), etc. ; la production de vins mousseux ; la production de vins à partir de moût de raisin concentré ; le mélange, la purification et l'embouteillage du vin ; la fabrication de vin sans alcool ou faiblement alcoolisé.

Tableau 3-38. Principaux indicateurs économiques dans la production de vin (de raisin) (C11.02)

	1102	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	3	4	11	20	36
			22,2%	*190,9%*	*84,4%*	*81,4%*
	Masse salariale	0,0	0,1	0,2	0,4	0,7
			113,1%	*214,4%*	*76,4%*	*65,2%*
	Nombre d'employeurs	3	3	5	7	8
			0,0%	*40,0%*	*42,9%*	*25,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	13	8	16	8	n.a.
			-38,5%	*100,0%*	*-50,0%*	
	Radiations	3	4	5	5	n.a.
			33,3%	*25,0%*	*0,0%*	
	Assujettis	78	80	90	91	n.a.
			2,6%	*12,5%*	*1,1%*	
	Faillites	2	0	0	0	0
			-100,0%			
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	105,1	110,6	118,3	121,9	114,2
			5,3%	*7,0%*	*3,0%*	*-6,3%*
	Exportations intra-UE	78,7	88,0	91,7	94,3	90,0
			11,9%	*4,1%*	*2,8%*	*-4,5%*
	Exportations extra-UE	26,4	22,6	26,7	27,6	24,2
			-14,4%	*18,1%*	*3,5%*	*-12,2%*
	Importations totales	885,6	940,4	940,5	966,7	919,3
			6,2%	*0,0%*	*2,8%*	*-4,9%*
	Importations intra-UE	802,3	857,2	862,2	897,3	873,8
			6,9%	*0,6%*	*4,1%*	*-2,6%*
	Importations extra-UE	83,4	83,2	78,3	69,4	45,5
			-0,2%	*-5,9%*	*-11,4%*	*-34,4%*
	Balance commerciale	-780,6	-829,8	-822,2	-844,8	-805,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-75. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production de vin (de raisin) (C11.02)

En millions d'euros

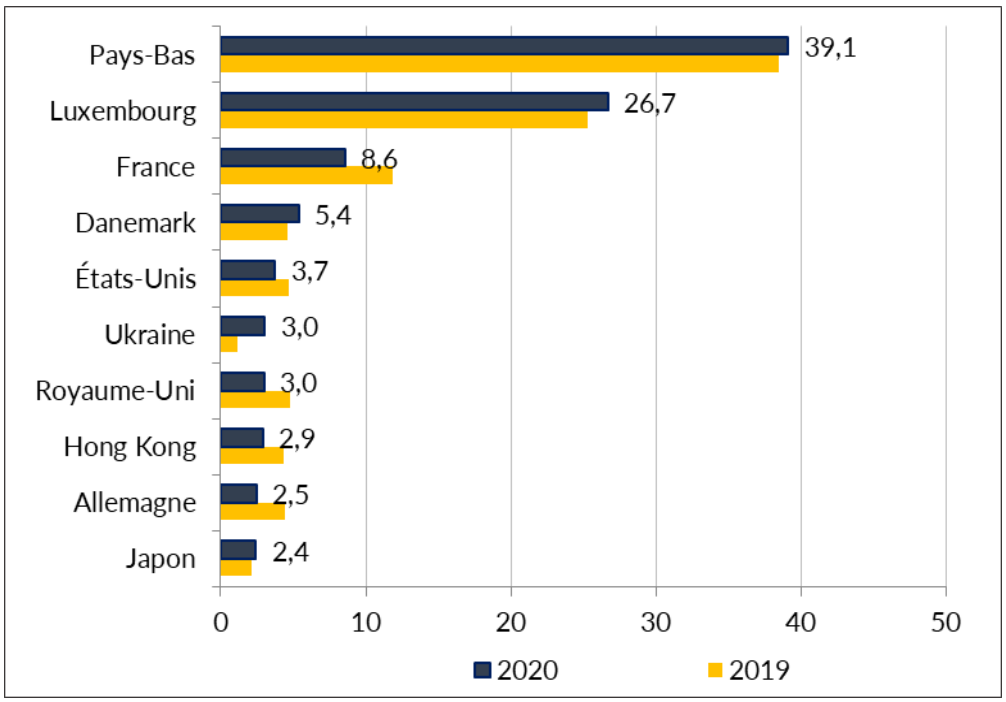

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-76. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production de vin (de raisin) (C11.02)

En millions d'euros

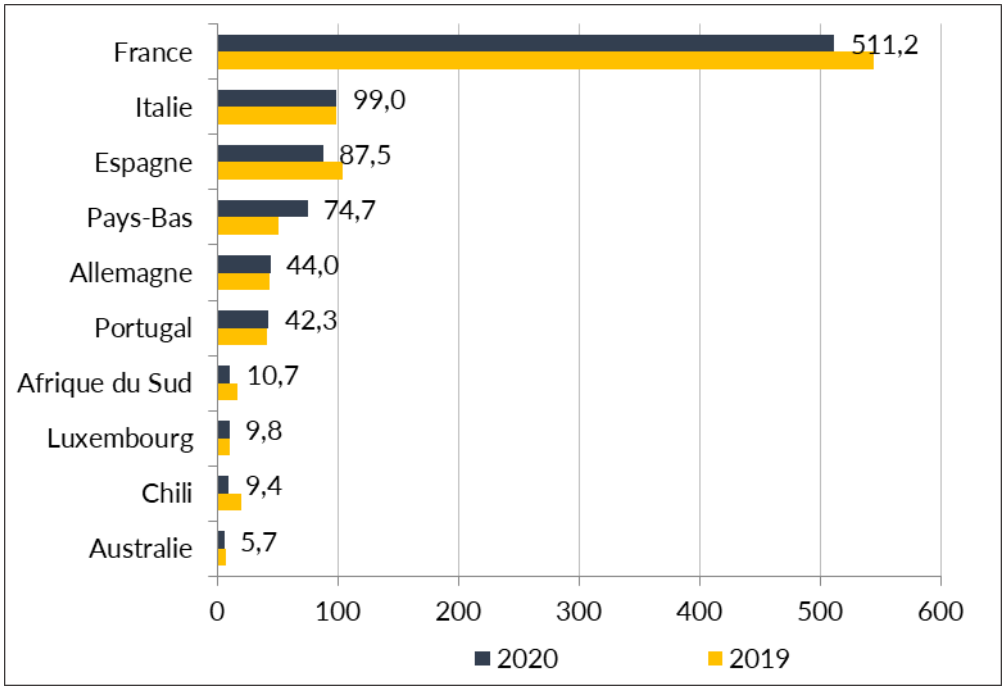

Source : BNB, concept national.

L'ensemble des indicateurs d'activité pour la production de vin (de raisin) sont confidentiels et ne peuvent donc être analysés.

L'**emploi** s'est fortement accru sur les neuf premiers mois de 2020 (+81,4 % par rapport à la même période de 2019) et a atteint 36 unités. C'est de loin le meilleur résultat sur la période d'observation. La **masse salariale** a connu une hausse similaire sur la même période et avoisine les 0,7 million d'euros sur les neuf premiers mois de 2020. Le secteur compte 8 **employeurs** sur les neuf premiers mois de 2020, soit un employeur de plus qu'à la même période de 2019.

En 2019, 8 **entreprises** ont été **créées** et 5 **entreprises** ont été **radiées**. La dynamique entrepreneuriale est donc positive, comme sur l'ensemble de la période. Par rapport à 2018, les créations d'entreprise se sont réduites de 8 unités tandis que les radiations d'entreprise sont restées stables (5 entreprises radiées). En 2019, le secteur comptait 91 **entreprises assujetties**, soit un assujetti de plus qu'en 2018.

Aucune **faillite** n'est à déplorer en 2020. Il s'agit de la quatrième année consécutive sans enregistrer de faillite. Par conséquent, aucun **emploi** n'a été **perdu** en conséquence de faillite.

Alors que les **exportations totales** suivaient une tendance haussière entre 2016 et 2019, celles-ci ont baissé en 2020 (-6,3 %) pour se limiter à 114,2 millions d'euros. Cette diminution des exportations s'observe à la fois pour les exportations intra-européennes (-4,5 % en 2020), représentant la majeure partie des exportations totales (90 millions d'euros), et pour les exportations extra-européennes (-12,2 % en 2020). Les **principaux marchés à l'exportation** de la Belgique en 2020 sont, par ordre d'importance, les Pays-Bas (39,1 millions d'euros), le Luxembourg (26,7 millions d'euros) et la France (8,6 millions d'euros). Les exportations belges de vin à destination de ces trois pays comptent pour près de deux tiers (65,1 %) des exportations totales belges en 2020. La meilleure progression a été enregistrée pour les exportations de vin à destination de l'Ukraine (+164,7 %) tandis que la plus forte diminution concerne les exportations vers l'Allemagne (-43,7 %).

Les **importations totales** ont connu une tendance similaire à celle des exportations. Ainsi, après s'être orientée à la hausse entre 2016 et 2019, les importations totales ont subi une diminution en 2020 (-4,9 %) et se sont limitées à 919,3 millions d'euros. Cette baisse des importations s'observe tant pour les importations intra-européennes (-2,6 %) que pour les importations extra-européennes (-34,4 %). Par ailleurs, les importations extra-européennes s'affichent à la baisse depuis 2016 et atteignent donc un niveau plancher en 2020 (45,5 millions d'euros). Notons également que les importations proviennent majoritairement du marché européen (873,8 millions d'euros en 2020). Les **principaux fournisseurs** de vin du marché belge sont la France (511,2 millions d'euros), qui domine par ailleurs les autres fournisseurs de vin avec une part de 55,6 % des importations belges, l'Italie (99 millions d'euros) et l'Espagne (87,5 millions d'euros). Parmi les dix principaux fournisseurs de vin, la meilleure progression est attribuable aux importations en provenance des Pays-Bas (+46,6 %), quatrième fournisseur, tandis que les plus fortes baisses concernent les importations issues du Chili (-51,3 %) et de l'Afrique du Sud (-34,1 %).

La **balance commerciale** affiche un solde déficitaire sur l'ensemble de la période d'observation. Après avoir atteint son niveau maximum en 2019 (-844,8 millions d'euros), le déficit s'est quelque peu résorbé en 2020 (-805,1 millions d'euros), résultant d'une diminution plus marquée en valeur des importations que des exportations.

En **conclusion**, selon les indicateurs disponibles, la production de vin (de raisin) a connu une année globalement favorable en 2020. En effet, l'emploi et le nombre d'employeurs se sont accrus sur les neuf premiers mois de l'année, tandis que les importations ont connu un recul sur l'ensemble de l'année. De plus, le déficit de la balance commerciale s'est quelque peu réduit en 2020, aucune faillite n'a été enregistrée et la dynamique entrepreneuriale était positive jusqu'en 2019. La seule ombre au tableau concerne donc le recul des exportations totales de vin (de raisin).

Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) comprend la fabrication de boissons alcoolisées fermentées, mais non distillées (saké, cidre, poiré et autres vins de fruits) ainsi que la fabrication d'hydromel et de boissons mélangées contenant des vins de fruits.

Tableau 3-39. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03)

	1103	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	140	134	128	73	10
			-4,0%	*-4,5%*	*-43,1%*	*-86,8%*
	Masse salariale	3,3	3,1	3,1	1,8	0,2
			-8,3%	*-0,5%*	*-40,7%*	*-89,7%*
	Nombre d'employeurs	5	5	5	3	2
			0,0%	*0,0%*	*-33,3%*	*-50,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	3	3	4	n.a.
			0,0%	*0,0%*	*33,3%*	
	Radiations	2	1	0	2	n.a.
			-50,0%	*-100,0%*		
	Assujettis	20	22	24	24	n.a.
			10,0%	*9,1%*	*0,0%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des failltes	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	47,6	49,5	48,5	39,0	39,5
			4,1%	*-2,1%*	*-19,5%*	*1,3%*
	Exportations intra-UE	20,6	21,1	21,9	20,9	22,0
			2,2%	*3,8%*	*-4,4%*	*5,1%*
	Exportations extra-UE	27,0	28,5	26,6	18,1	17,6
			5,6%	*-6,4%*	*-32,0%*	*-3,1%*
	Importations totales	10,1	8,7	11,8	13,0	10,5
			-14,3%	*36,2%*	*10,1%*	*-18,9%*
	Importations intra-UE	9,0	8,0	11,0	10,9	9,2
			-11,3%	*38,7%*	*-0,9%*	*-16,3%*
	Importations extra-UE	1,1	0,7	0,8	2,1	1,4
			-38,0%	*8,5%*	*170,1%*	*-32,5%*
	Balance commerciale	37,5	40,9	36,7	26,0	29,0

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-77. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03)

En millions d'euros

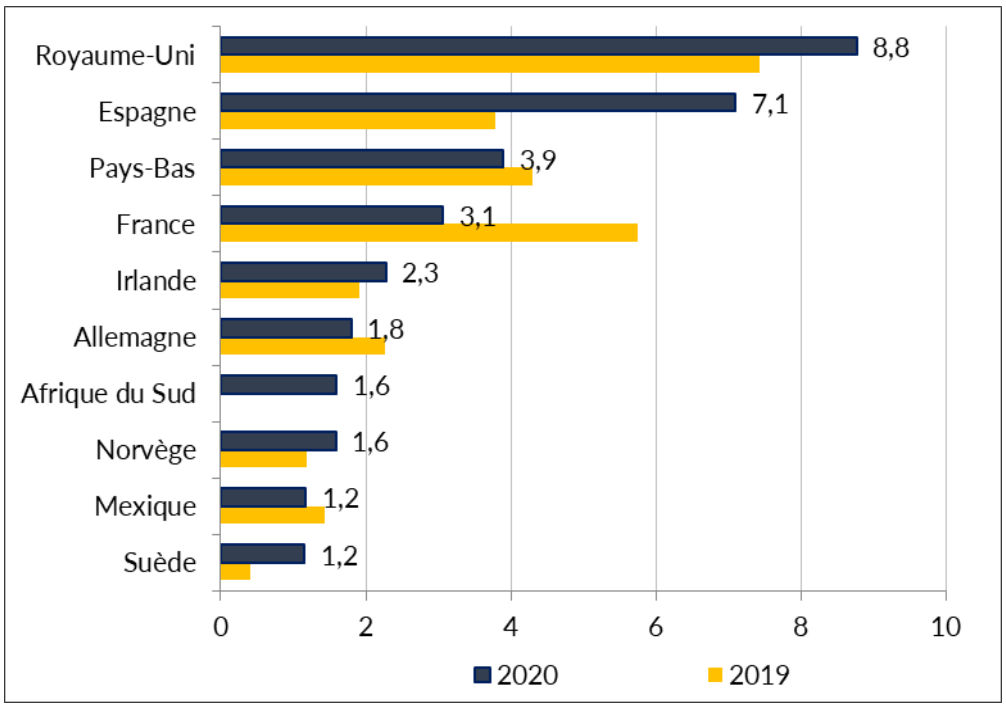

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-78. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03)

En millions d'euros

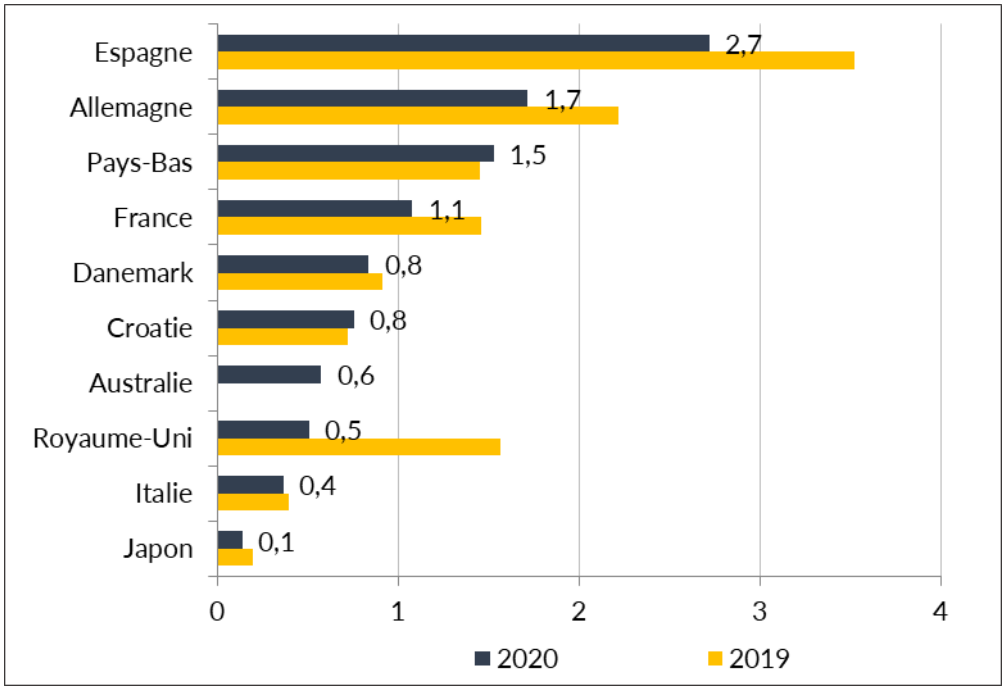

Source : BNB, concept national.

Le **chiffres d'affaires, les investissements, l'indice de production et l'indice des prix à la production** de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) sont confidentiels.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le nombre d'**emplois** a diminué de 86,8 % sur une base annuelle, passant de 73 en 2019 à 10 en 2020, soit le nombre le plus bas depuis la période d'observation 2016-2020. En 2016, le nombre d'emplois s'élevait encore à 140 pour la même période et suit une tendance à la baisse depuis lors, surtout ces deux dernières années.

Au cours des trois premiers trimestres, la **masse salariale** a diminué de 89,7 % sur une base annuelle pour atteindre 0,2 million d'euros. Comme le nombre d'emplois, la masse salariale a connu une tendance à la baisse depuis 2016 et une forte diminution en 2019 et 2020.

Le nombre d'**employeurs** a diminué sur une base annuelle sur les neuf premiers mois de 2020 pour s'établir à 2 alors qu'en 2016, il y avait 5 employeurs pour la même période.

Le nombre d'**entreprises créées** (4) est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (2) en 2019. En 2019, il y avait 24 entreprises assujetties à la TVA.

Aucune **faillite** n'a été enregistrée en 2020.

En 2020, les **exportations** belges ont augmenté de 1,3 % par rapport à 2019 et se sont élevées à 39,5 millions d'euros. Les **importations** ont diminué de 18,9 % par rapport à l'année précédente et ont atteint 10,5 millions d'euros.

La **balance commerciale** en 2020 présente un excédent de 29 millions d'euros, ce qui est supérieur à l'excédent de 2019 qui était de 26 millions d'euros.

En 2020, le Royaume-Uni a été le **principal marché de la Belgique pour** avec 8,8 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de plus de 18 % par rapport à 2019. Il est suivi par l'Espagne avec 7,1 millions d'euros (+87,6 %), les Pays-Bas avec 3,9 millions d'euros (-9,4 %), la France avec 3,1 millions d'euros (-46,8 %) et l'Irlande avec 2,3 millions d'euros (+18,8 %). Les trois premiers pays (Royaume-Uni, Espagne et Pays-Bas) représentent 50 % du total des exportations belges.

Les exportations totales s'élèvent à 39,5 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport à 2019. Les plus fortes augmentations en pourcentage ont été enregistrées en Suède (177,2 %) et en Espagne (87,6 %). L'Afrique du Sud est un nouveau marché pour l'exportation et les exportations à destination de ce pays se sont chiffrées à 1,6 million d'euros en 2020.

En 2020, l'Espagne était le **principal marché d'importation de la Belgique** avec 2,7 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 22,9 % par rapport à 2019. L'Allemagne suit avec 1,7 million d'euros, les Pays-Bas avec 1,5 million d'euros et la France avec 1,1 million d'euros. Ces quatre pays (Espagne, Allemagne, Pays-Bas, France) représentent 66,8 % du marché total des importations belges.

Les importations totales ont chuté de près de 19 % par rapport à 2019, atteignant 10,5 millions d'euros, principalement en raison d'une diminution des exportations vers l'Espagne (-22,9 %) et l'Allemagne (-22,5 %), qui détiennent ensemble une part de 42,1 % du marché des importations. Le Royaume-Uni a également enregistré une forte baisse de 67,7 %, suivi du Japon (-31 %) et de la France (-25,9 %).

En **conclusion**, la plupart des indicateurs économiques relatifs aux importations de cidre et de vins d'autres fruits (C11.03) sont confidentiels. L'emploi a fortement diminué pour les 3 premiers trimestres de 2020 par rapport à l'année précédente et le nombre d'employeurs est passé de 3 à 2 sur la même période. Les importations ayant fortement diminué et les exportations étant restées stables, l'excédent de la balance commerciale s'est amélioré en 2020.

Production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) comprend la fabrication de vermouths et de boissons similaires et la fabrication d'autres boissons fermentées non distillées. Elle ne comprend cependant pas l'embouteillage de boissons et l'étiquetage par le commerçant en gros, mais sans transformation ultérieure, et elle n'inclut pas l'embouteillage et l'étiquetage pour le compte de tiers.

Tableau 3-40. Principaux indicateurs économiques dans la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04)

	1104	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	110,6	113,1 *2,3%*	114,4 *1,2%*	116,4 *1,7%*	118,2 *1,6%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	18	16 *-9,4%*	17 *4,2%*	18 *10,0%*	20 *7,3%*
	Masse salariale	0,6	0,5 *-21,1%*	0,4 *-4,8%*	0,5 *18,9%*	0,4 *-18,1%*
	Nombre d'employeurs	2	2 *0,0%*	2 *0,0%*	2 *0,0%*	2 *0,0%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2	1 *-50,0%*	2 *100,0%*	2 *0,0%*	n.a.
	Radiations	2	2 *0,0%*	1 *-50,0%*	1 *0,0%*	n.a.
	Assujettis	13	12 *-7,7%*	13 *8,3%*	14 *7,7%*	n.a.
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	6,3	5,4 *-13,7%*	4,5 *-17,3%*	3,3 *-25,3%*	4,8 *43,6%*
	Exportations intra-UE	6,0	5,1 *-16,1%*	4,3 *-15,1%*	3,1 *-27,5%*	4,6 *47,2%*
	Exportations extra-UE	0,2	0,3 *59,9%*	0,2 *-50,4%*	0,2 *34,1%*	0,2 *-7,6%*
	Importations totales	41,6	41,2 *-0,9%*	24,4 *-40,8%*	23,6 *-3,4%*	23,4 *-0,6%*
	Importations intra-UE	41,6	40,5 *-2,5%*	24,3 *-40,0%*	23,4 *-3,9%*	23,4 *-0,1%*
	Importations extra-UE	0,0	0,7 *2305,9%*	0,1 *-89,6%*	0,2 *168,3%*	0,1 *-58,0%*
	Balance commerciale	-35,3	-35,8	-19,9	-20,2	-18,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-79. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04)

En millions d'euros

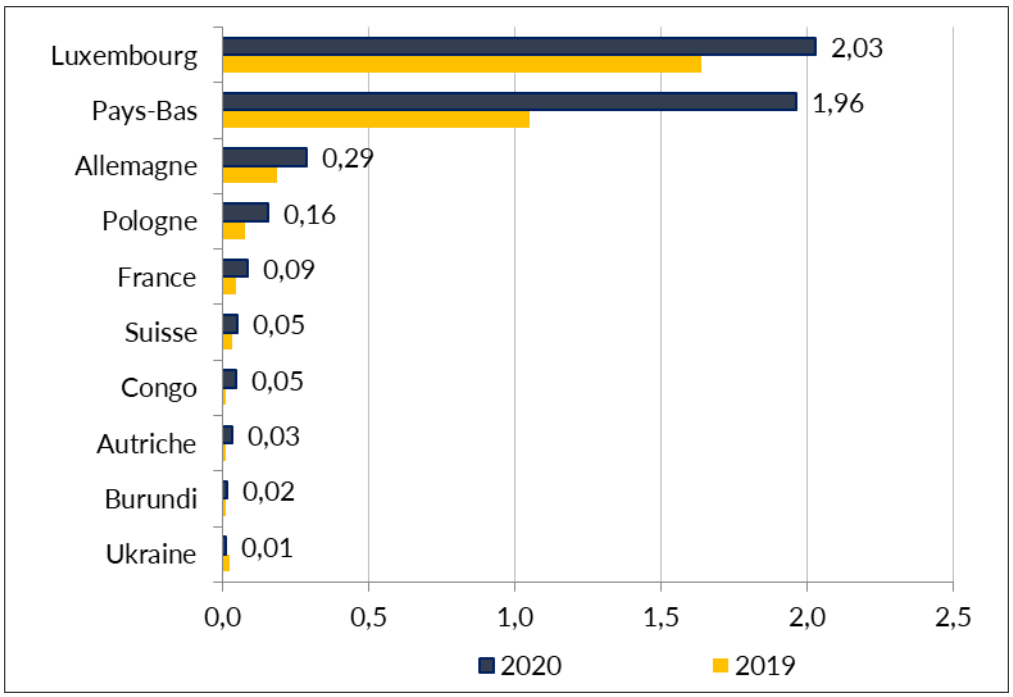

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-80. Partenaires commerciaux à l'importation pour la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04)

En millions d'euros

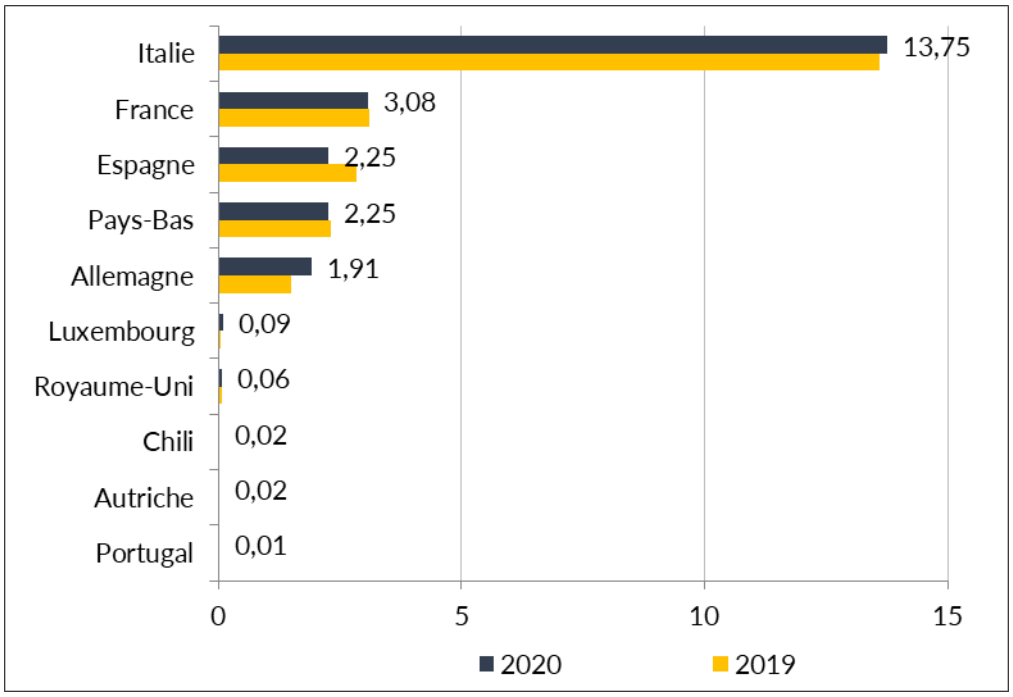

Source : BNB, concept national.

Sur l'ensemble de la période d'observation, les données sur le **chiffre d'affaires,** les **investissements,** ainsi que sur la **production** du secteur de la production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) sont confidentielles.

L'**indice des prix à la production** augmente continuellement sur l'ensemble de la période. En 2020, l'indice des prix à la production a atteint un maximum sur la période d'observation après avoir augmenté de 1,6 %

En ce qui concerne l'**emploi**, celui-ci a augmenté pour la troisième fois en 2020 sur la période d'observation et a atteint son niveau le plus haut de la période d'observation. En effet, l'emploi a augmenté de 7,3 % au cours des neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel, le secteur employant 20 personnes contre 18 personnes un an auparavant. A contrario, la **masse salariale** a quant à elle diminué sur la même période de référence de 18,1 %, atteignant 0,4 million d'euros, soit le plus bas niveau sur toute la période d'observation.

En ce qui concerne les indicateurs d'emploi, le secteur est en stagnation depuis 2016 et ne comptabilise pour les trois premiers trimestres de chaque année, sur l'ensemble de la période d'observation, que **2 employeurs**.

À l'heure de rédiger ce rapport, les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que jusqu'à l'année 2019. Le nombre d'**entreprises créées** (2 unités) en 2019 est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (une unité), faisant de cette industrie un créateur net d'entreprises. Le secteur compte désormais 14 **entreprises assujetties** à la TVA en 2019, soit une augmentation d'une seule unité par rapport à 2018. Le secteur n'a enregistré ni **faillite** ni **perte d'emplois** liée aux faillites en 2020.

En 2020, après trois diminutions consécutives en 2017 (-13,7 %), 2018 (-17,3 %) et 2019 (-25,3 %), les **exportations** ont progressé de 43,6 % par rapport à 2019, atteignant 4,8 millions d'euros de biens exportés. En 2020, ces exportations sont essentiellement intra-UE, soit 95,8 % des exportations (4,6 de 4,8 millions d'euros). A contrario, les **importations** ont poursuivi la tendance baissière enregistrée sur toute la période et ont diminué de 0,6 % en 2020. Elles ont ainsi atteint un niveau plancher de 23,4 millions d'euros. Comme les exportations, les importations sont essentiellement issues de l'Union européenne, soit 99,7 % des importations (23,35 de 23,43 millions d'euros). La **balance commerciale** a affiché un déficit sur toute la période d'observation mais celui-ci se réduit d'année en année depuis 2018 : avec 18,6 millions d'euros en 2020, le déficit de la balance commerciale est le moins significatif des déficits enregistrés sur la période 2016-2020.

En 2020, les trois **principaux marchés à l'exportation** sont le Grand-duché de Luxembourg (2 millions d'euros), les Pays-Bas (2 millions d'euros) et l'Allemagne (0,3 millions d'euros). Les exportations belges destinées à ces trois pays représentent 89,3 % des exportations du secteur en 2020. Ces trois pays ont enregistré des augmentations des exportations belges en 2020 par rapport à 2019, de respectivement 23,9 %, 86,3 % et 54,7 %. Le Grand-duché de Luxembourg, pays prépondérant, représente un poids de 42,3 % dans les exportations totales.

Les trois **principaux fournisseurs du marché belge** sont l'Italie (13,8 millions d'euros), la France (3,1 millions d'euros) et l'Espagne (2,2 millions d'euros). Les importations provenant de ces trois pays ont représenté, ensemble, 81,4 % des importations du secteur en 2020. De ces trois pays, seule l'Italie a enregistré une hausse des importations belges en 2020 par rapport à 2019 (+1,2 %), alors que celles en provenance de la France et de l'Espagne ont enregistré une diminution de respectivement 0,6 % et 20,8 %. L'Italie, pays prépondérant, représente un poids de 58,7 % dans les importations totales.

En **conclusion**, le secteur de production d'autres boissons fermentées non distillées (C11.04) rencontre quelques difficultés en 2020. Toutefois, beaucoup d'indicateurs étant confidentiels, il est difficile d'en tirer une image concluante. Si on observe une dégradation de l'indice des prix à la production, les exportations ont fortement progressé et l'emploi s'est accru au cours des neuf premiers mois de 2020 (en glissement annuel) mais la masse salariale s'est quelque peu détériorée sur la même période. Si la balance commerciale est restée déficitaire, son déficit s'est réduit.

Fabrication de bière (C11.05)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de bières (C11.05) comprend la fabrication de bière et la fabrication de bières sans alcool ou faiblement alcoolisées.

Tableau 3-41. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de bière (C11.05)

	1105	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	3.044,9	3.361,7	3.393,7	3.747,8	3.509,7
			10,4%	*1,0%*	*10,4%*	*-6,4%*
	Investissements (TVA)	293,5	270,0	252,1	332,4	275,3
			-8,0%	*-6,6%*	*31,9%*	*-17,2%*
	Indice de production	120,2	129,6	131,6	130,5	104,3
			7,9%	*1,5%*	*-0,8%*	*-20,1%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	5.523	5.779	6.240	6.578	6.819
			4,6%	*8,0%*	*5,4%*	*3,7%*
	Masse salariale	178,7	181,1	197,5	217,5	205,6
			1,4%	*9,0%*	*10,1%*	*-5,5%*
	Nombre d'employeurs	101	113	127	132	136
			11,8%	*12,4%*	*3,7%*	*3,3%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	79	78	74	77	n.a.
			-1,3%	*-5,1%*	*4,1%*	
	Radiations	8	15	15	29	n.a.
			87,5%	*0,0%*	*93,3%*	
	Assujettis	367	433	502	558	n.a.
			18,0%	*15,9%*	*11,2%*	
	Faillites	0	2	1	2	1
				-50,0%	*100,0%*	*-50,0%*
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	1	0	0	0
				-100,0%		
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.278,8	1.474,8	1.557,7	1.801,6	1.786,6
			15,3%	*5,6%*	*15,7%*	*-0,8%*
	Exportations intra-UE	772,0	869,3	1.006,8	1.204,0	1.249,1
			12,6%	*15,8%*	*19,6%*	*3,7%*
	Exportations extra-UE	506,8	605,5	550,9	597,6	537,6
			19,5%	*-9,0%*	*8,5%*	*-10,0%*
	Importations totales	190,3	176,3	166,9	178,8	159,5
			-7,3%	*-5,3%*	*7,1%*	*-10,8%*
	Importations intra-UE	153,9	153,4	147,6	153,8	148,2
			-0,3%	*-3,8%*	*4,2%*	*-3,6%*
	Importations extra-UE	36,4	22,9	19,4	25,0	11,3
			-37,0%	*-15,4%*	*29,1%*	*-54,9%*
	Balance commerciale	1.088,5	1.298,5	1.390,8	1.622,8	1.627,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-81. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de bière (C11.05)

En millions d'euros

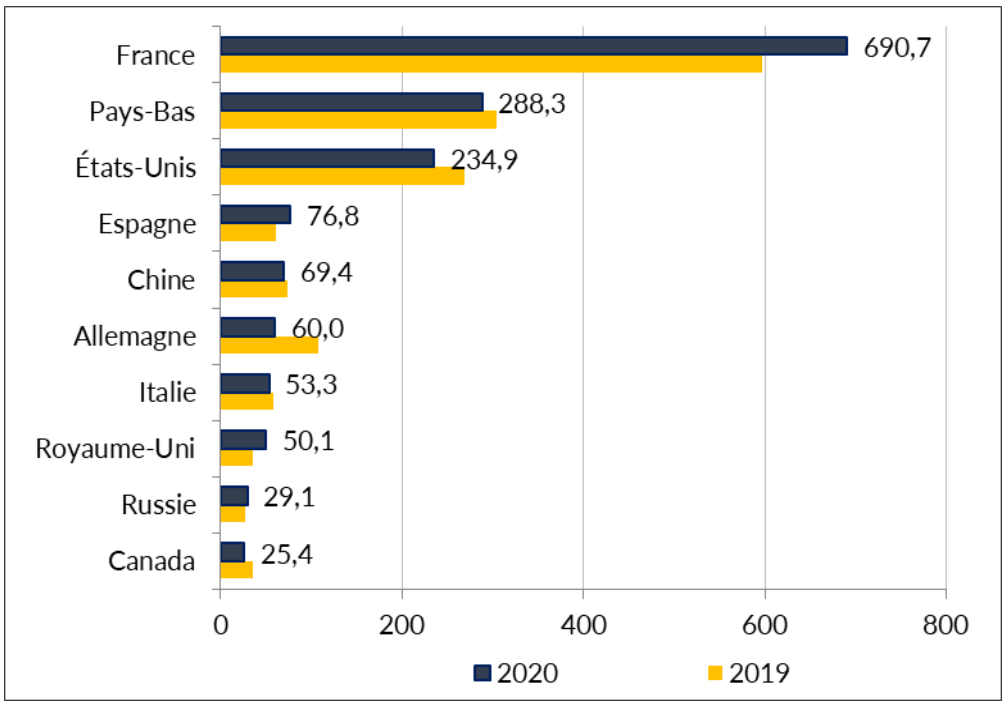

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-82. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de bière (C11.05)

En millions d'euros

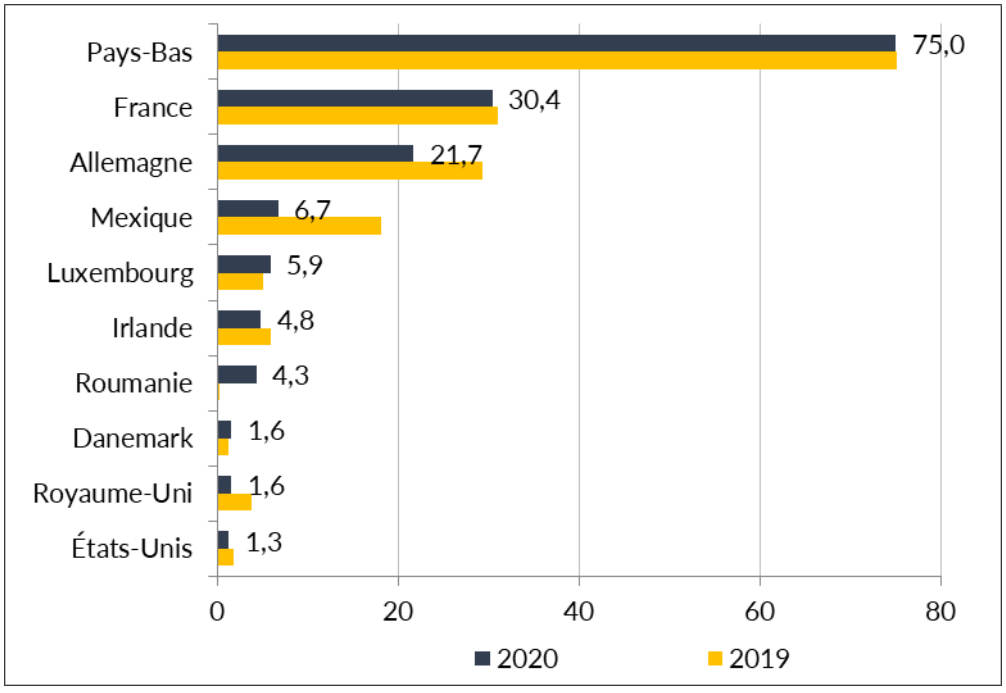

Source : BNB, concept national.

Particulièrement affectés par la crise sanitaire, le **chiffre d'affaires** et les **investissements** dans la fabrication de bière (C11.05) ont reculé en 2020 par rapport à 2019 (respectivement -6,4 % et

-17,2 %). La **production** a également diminué de près d'un cinquième (-20,1 %) pour enregistrer son plus bas niveau sur la période 2016-2020.

En 2020, le **nombre d'emplois** moyen enregistré sur les neuf premiers mois de 2020 a continué de progresser, enregistrant sa quatrième hausse consécutive depuis 2016 et atteignant ainsi son niveau le plus haut sur la période d'observation (6.819 postes de travail en moyenne sur les neuf premiers mois de 2020). Malgré cette progression de l'emploi, la masse salariale s'est contractée de 5,5 % sur les neuf premiers mois de 2020 en glissement annuel, vraisemblablement en raison du recours au chômage temporaire à la suite de la pandémie de Covid.

Le **nombre d'employeurs** moyen sur les neuf premiers mois de 2020 a progressé également chaque année depuis 2016 dans ce secteur pour atteindre 136 employeurs en 2020, soit 35 employeurs de plus qu'au cours de la même période en 2016.

Les dernières données relatives à l'entreprenariat ne sont disponibles que pour l'année 2019. Ainsi, le nombre **d'entreprises créées** (77) est supérieur au nombre **d'entreprises radiées** (29). En conséquence, le secteur compte désormais 558 entreprises assujetties à la TVA (il s'agit de la troisième hausse consécutive de cet indicateur). Il y a eu 2 faillites en 2019 et une seule en 2020. Ces faillites n'ont occasionné aucune perte d'emploi.

Au cours de 2020, les **exportations** belges ont diminué de 0,8 % (passant de 1.801,6 millions d'euros à 1.786,6 millions d'euros) par rapport à 2019, mettant fin à 3 années de hausses consécutives. Alors que les exportations au sein de l'Union européenne ont continué de progresser en 2020 (+3,7 %), celles hors Union européenne ont marqué le pas (-10 %).

Le top 3 des pays de destination des exportations du secteur est constitué de la France, des Pays-Bas et des États-Unis, qui à eux seuls représentent 67,9 % des exportations totales. Parmi ces 3 pays, le recul des exportations a été plus marqué pour les États-Unis (-12,6 %) que pour les Pays-Bas (-5,3 %) alors que les exportations à destination de la France ont progressé (+15,6 %).

Comme les exportations, les **importations** ont reculé en 2020 par rapport à 2019, passant de 178,8 millions d'euros à 159,5 millions d'euros (-10,8 %). Ce sont également les échanges hors Union européenne qui affectent négativement cet indicateur (le recul y est de 54,9 %), même si leur poids relatif est moindre.

Le top 3 des pays fournisseurs des importations du secteur est constitué des pays limitrophes, qui représentent ensemble 79,7 % du total des importations du secteur. Les importations depuis l'Allemagne se sont nettement réduites (-26 %) alors qu'on observe une baisse plus modérée pour celles en provenance des Pays-Bas (-0,1 %) et de la France (-1,7 %).

Enregistrant sa quatrième hausse consécutive, la **balance commerciale** continue d'être bénéficiaire en 2020.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de bière (C11.05) a été particulièrement affecté par la crise sanitaire en raison de l'annulation de nombreux évènements (sportifs, musicaux, culturels…) aux niveaux belge et mondial. Ce secteur a été pénalisé par le recul des échanges commerciaux, et plus encore ceux en dehors de l'Union européenne. À l'exception de l'emploi qui progresse, les autres indicateurs d'activité tels que le chiffre d'affaires, les investissements et la production ont tous reculé en 2020.

Fabrication de malt (C11.06)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de malt (C11.06) comprend uniquement la fabrication de malt.

Tableau 3-42. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de malt (C11.06)

	1106	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	C	C	C	C
	Investissements (TVA)	C	C	C	C	C
	Indice de production	102,3	101,3	104,2	118,8	104,6
			-0,9%	*2,8%*	*14,1%*	*-12,0%*
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C
		2016M9	**2017M9**	**2018M9**	**2019M9**	**2020M9**
Emploi (*)	Emploi	178	183	181	176	154
			2,6%	*-0,9%*	*-2,8%*	*-12,7%*
	Masse salariale	5,7	6,1	6,1	6,0	5,2
			6,4%	*0,6%*	*-2,1%*	*-13,5%*
	Nombre d'employeurs	6	7	7	6	6
			16,7%	*-4,8%*	*-10,0%*	*-5,6%*
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Dynamique entrepreneuriale	Créations	0	0	0	1	n.a.
	Radiations	0	0	0	1	n.a.
	Assujettis	6	5	6	7	n.a.
			-16,7%	*20,0%*	*16,7%*	
	Faillites	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0
		2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	291,5	267,0	288,8	331,1	281,3
			-8,4%	*8,2%*	*14,6%*	*-15,0%*
	Exportations intra-UE	54,2	61,2	57,3	64,9	64,1
			13,0%	*-6,4%*	*13,3%*	*-1,2%*
	Exportations extra-UE	237,3	205,7	231,5	266,2	217,2
			-13,3%	*12,5%*	*15,0%*	*-18,4%*
	Importations totales	112,4	119,1	118,4	125,4	101,4
			6,0%	*-0,6%*	*5,9%*	*-19,2%*
	Importations intra-UE	109,7	116,6	117,4	124,0	100,8
			6,3%	*0,7%*	*5,7%*	*-18,7%*
	Importations extra-UE	2,7	2,6	1,0	1,4	0,5
			-3,2%	*-60,0%*	*35,5%*	*-61,2%*
	Balance commerciale	179,1	147,8	170,4	205,6	179,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-83. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de malt (C11.06)

En millions d'euros

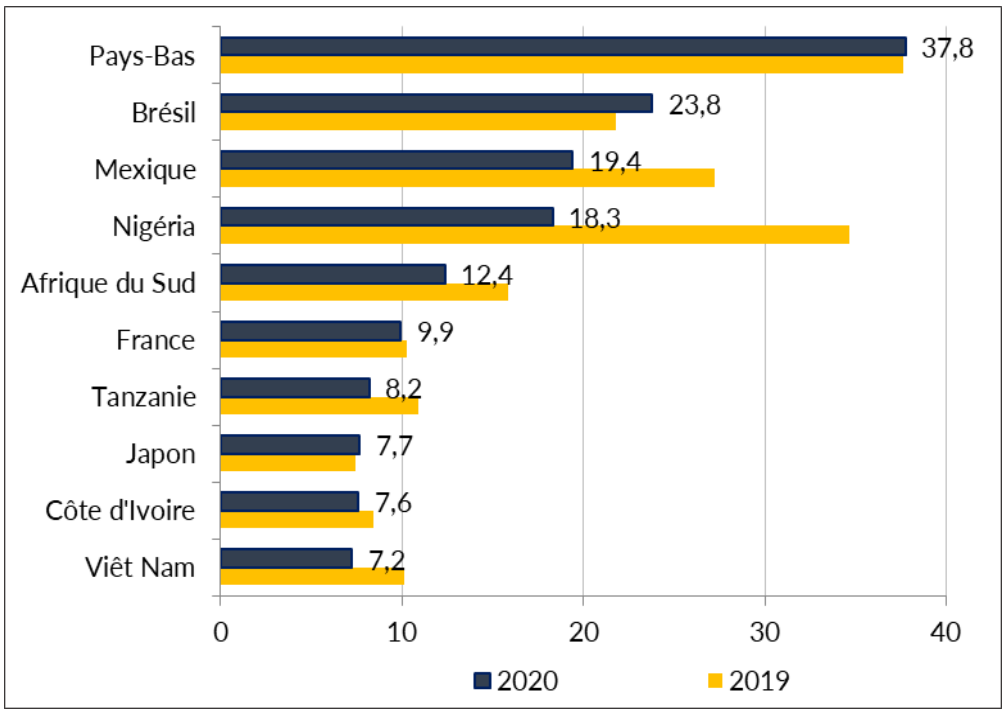

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-84. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de malt (C11.06)

En millions d'euros

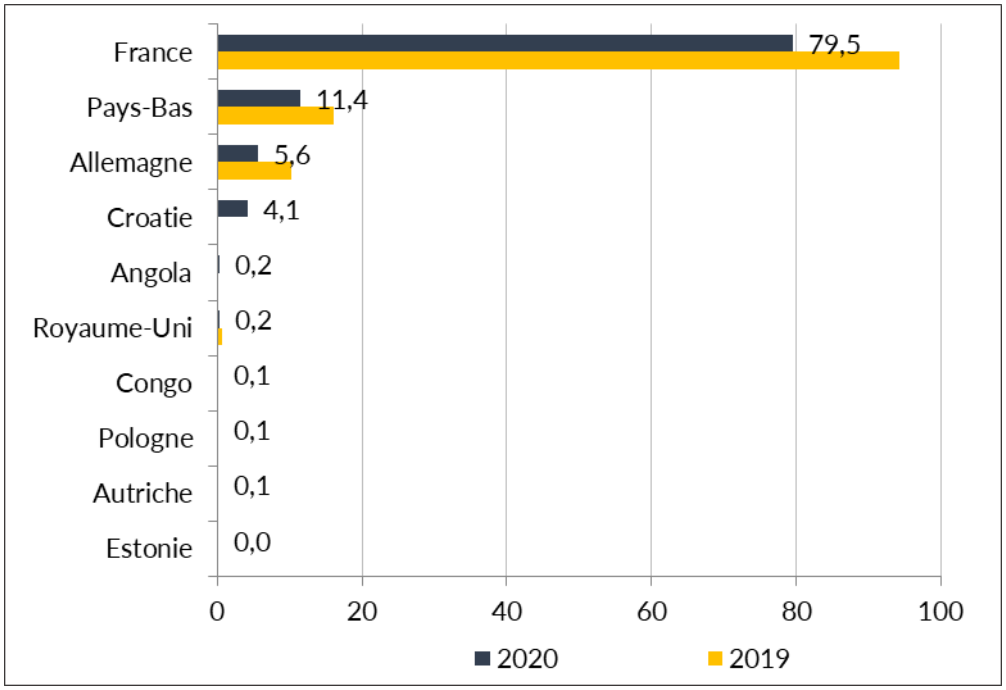

Source : BNB, concept national.

En 2020, la **production** dans la fabrication de malt (C11.06) en Belgique a diminué (-12 %), par rapport à 2019.

Sur les neuf premiers mois de 2020, l'**emploi** a légèrement diminué sur un an, passant de 176 à 154. Il s'agit de la troisième baisse annuelle consécutive.

La **masse salariale** a diminué sur les neuf premiers mois de 2020 (-13,5 %) et a atteint le niveau le plus bas de la période, vraisemblablement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le nombre d'**employeurs** s'est stabilisé (6 employeurs sur les trois premiers trimestres de 2020 comme sur la même période de 2019).

Il n'y a pas eu de **faillites** en 2020 comme en 2019.

En 2020, les **exportations** belges ont diminué de 15 % par rapport à 2019, passant de 331,1 millions d'euros à 281,3 millions d'euros.

Comme les exportations, les **importations** en 2020 ont diminué par rapport à l'année précédente (-19,2 %), passant de 125,4 millions d'euros à 101,4 millions d'euros.

La **balance commerciale** de la production de malt (C11.06) a montré une légère détérioration de l'excédent en 2020, passant de 205,6 millions d'euros en 2019 à 179,9 millions d'euros en 2020.

En 2020, les **Pays-Bas** étaient le principal marché de la Belgique pour les exportations. Les exportations vers ce pays ont atteint 37,8 millions d'euros, il s'agit d'une augmentation de 0,3 % par rapport à 2019.

Il est également à noter que le reste du top 10 est dominé par des pays non-membres de l'UE. À l'exception de la France et des Pays-Bas, les autres pays ne font pas partie de l'UE. Le plus gros acheteur hors UE est le **Brésil**, avec 23,8 millions d'euros, qui présente une augmentation des exportations de 9,1 % par rapport à 2019. La plus grosse diminution des exportations est à mettre à l'actif du Nigeria, avec une chute de 47,2 %, la valeur des exportations s'élevant encore à 18,3 millions d'euros en 2020.

En 2020, la **France** était le marché d'importation le plus important pour la Belgique. Les importations de malt en provenance de France se sont élevées à 79,5 millions d'euros. Toutefois, cela représente une baisse de 15,8 % par rapport à 2019. Cela constitue une part d'importation de plus des trois quarts (78,4 %) pour la France.

Les autres voisins continentaux de la Belgique ont également été d'importants marchés pour les importations belges. Les **Pays-Bas** (11,4 millions) et l'**Allemagne** (5,6 millions) étaient les deuxième et troisième plus grands marchés d'importation. Par ailleurs, la **Croatie** a occupé la quatrième place, avec une valeur d'importation de 4,1 millions d'euros en 2020, alors qu'aucune importation n'a été enregistrée en provenance de Croatie en 2019.

En **conclusion**, la fabrication de malt (C11.06) enregistre un résultat négatif en 2020 compte tenu de la pandémie de Covid-19.

Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07) comprend la fabrication de boissons non alcoolisées, à l'exception de la bière et du vin sans alcool ou faiblement alcoolisée (eaux minérales naturelles et autres eaux embouteillées ; boissons rafraîchissantes ; boissons non alcoolisées édulcorées et/ou aromatisées comme citronnade, orangeade, cola, boissons à base de fruits, tonics, etc. ; boissons rafraîchissantes en poudre ; apéritifs sans alcool).

Tableau 3-43. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07)

	1107	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.012,0	2.102,9	2.303,9	2.350,1	2.327,5
			4,5%	*9,6%*	*2,0%*	*-1,0%*
	Investissements (TVA)	102,1	96,6	66,7	60,0	54,3
			-5,4%	*-31,0%*	*-10,1%*	*-9,5%*
	Indice de production	94,1	92,5	94,7	92,9	87,9
			-1,6%	*2,3%*	*-1,9%*	*-5,4%*
	Indice des prix à la production	110,5	112,6	117,2	120,5	124,0
			1,9%	*4,1%*	*2,8%*	*2,9%*
		2016M9	2017M9	2018M9	2019M9	2020M9
Emploi (*)	Emploi	3.555	3.563	3.597	3.618	3.623
			0,2%	*0,9%*	*0,6%*	*0,1%*
	Masse salariale	109,6	113,4	115,6	114,2	114,4
			3,5%	*1,9%*	*-1,2%*	*0,2%*
	Nombre d'employeurs	17	18	19	19	20
			1,9%	*9,4%*	*0,0%*	*3,4%*
		2016	2017	2018	2019	2020
Dynamique entrepreneuriale	Créations	6	4	8	10	n.a.
			-33,3%	*100,0%*	*25,0%*	
	Radiations	1	4	1	5	n.a.
			300,0%	*-75,0%*	*400,0%*	
	Assujettis	42	44	50	55	n.a.
			4,8%	*13,6%*	*10,0%*	
	Faillites	1	0	0	1	1
			-100,0%			*0,0%*
	Emplois perdus à la suite des failltes	0	0	0	1	18
						1700,0%
		2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	629,3	657,6	652,3	610,3	645,6
			4,5%	*-0,8%*	*-6,4%*	*5,8%*
	Exportations intra-UE	501,5	514,8	497,0	460,4	483,6
			2,6%	*-3,5%*	*-7,4%*	*5,0%*
	Exportations extra-UE	127,8	142,8	155,4	149,9	162,0
			11,8%	*8,8%*	*-3,5%*	*8,1%*
	Importations totales	835,6	841,7	849,1	818,6	816,7
			0,7%	*0,9%*	*-3,6%*	*-0,2%*
	Importations intra-UE	800,6	802,9	807,0	773,7	786,6
			0,3%	*0,5%*	*-4,1%*	*1,7%*
	Importations extra-UE	35,0	38,8	42,1	45,0	30,1
			10,8%	*8,6%*	*6,8%*	*-33,1%*
	Balance commerciale	-206,3	-184,1	-196,8	-208,3	-171,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS. (*) Il s'agit de la moyenne des 3 premiers trimestres de chaque année pour le nombre d'emplois et d'employeurs, et de la somme des 3 premiers trimestres pour la masse salariale.

Graphique 3-85. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07)

En millions d'euros

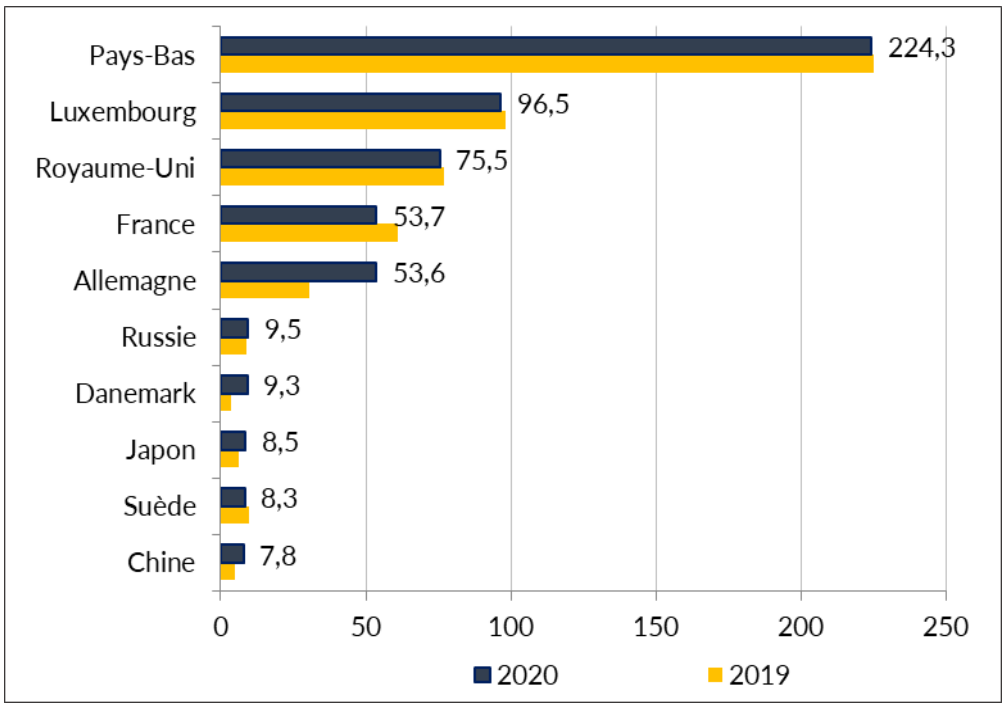

Source : BNB, concept national.

Graphique 3-86. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes (C11.07)

En millions d'euros

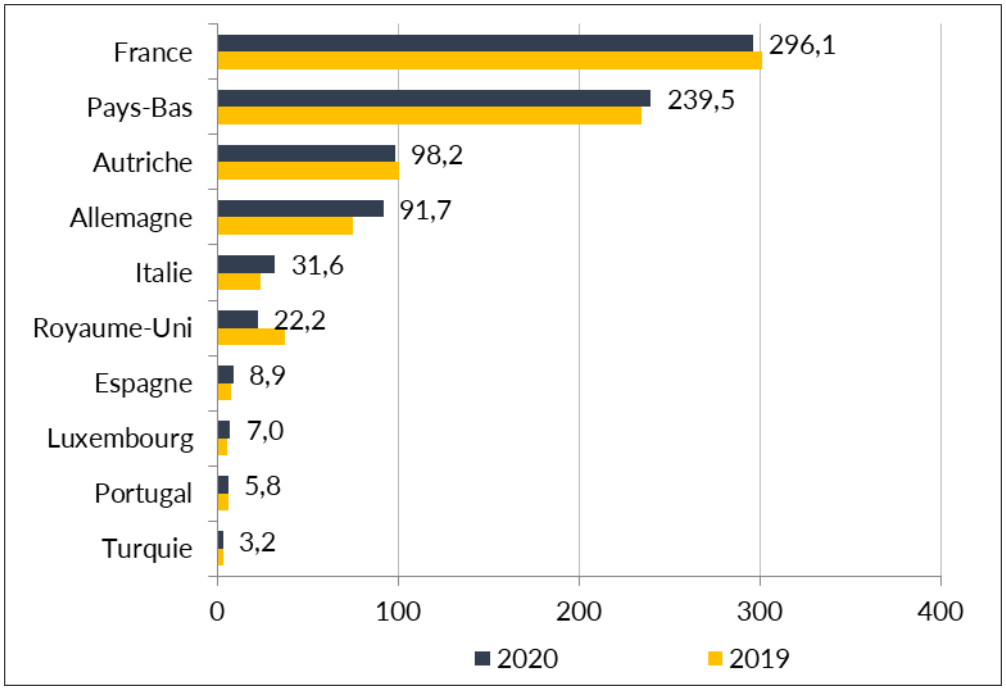

Source : BNB, concept national.

En 2020, le **chiffre d'affaires** dans l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes a marqué un arrêt de la tendance haussière observée depuis plusieurs années. Le chiffre d'affaires de ce secteur a en effet baissé de 1 % par rapport à 2019, se limitant à un peu plus de 2,3 milliards

d'euros. À l'inverse, les **investissements** suivent une tendance baissière sur l'ensemble de la période d'observation et enregistrent en 2020 leur plus faible résultat (54,3 millions d'euros), après avoir connu une diminution de 9,5 % par rapport à 2019.

La **production** s'est repliée pour la deuxième année consécutive en 2020 (-5,4 % en glissement annuel) et a atteint elle aussi son plus bas niveau sur l'ensemble de la période d'observation. À contrario, les **prix à la production** ont augmenté chaque année sur la période d'analyse (+2,9 % en 2020) avec pour conséquence un pic en 2020.

Le secteur a connu une augmentation de son **emploi**, celui-ci atteignant 3.623 postes de travail sur les neuf premiers mois de 2020 (+0,1 %, soit 5 emplois de plus, par rapport à la même période de 2019), soit son meilleur résultat sur la période d'observation. La **masse salariale** s'est également orientée à la hausse sur les neuf premiers mois de 2020 (+0,2 % en glissement annuel) et s'est établie à 114,4 millions d'euros. Par ailleurs, le **nombre d'employeurs** affiche lui aussi une augmentation, passant de 19 sur les neuf premiers mois de 2019 à 20 sur la même période de 2020, ce qui représente le nombre le plus élevé de la période d'analyse.

En 2019, le secteur a enregistré la **création** de 10 entreprises (contre 8 entreprises créées en 2018) et la **radiation** de 5 entreprises (contre 1 entreprise radiée en 2018). Par conséquent, la dynamique entrepreneuriale est positive en 2019, de même qu'en 2018. Le **nombre d'entreprises assujetties** connait une tendance haussière sur la période d'observation et atteint donc son plus haut niveau en 2019 où 55 assujettis ont été recensés, soit 5 assujettis de plus qu'en 2018.

Une seule **faillite** a été enregistrée en 2020, une situation similaire à celle observée en 2019. Cette faillite a en revanche occasionné la **perte de 18 emplois** en 2020, alors qu'un seul emploi avait été perdu en conséquence de la faillite observée en 2019.

En 2020, les **exportations totales** d'eau et de boissons rafraîchissantes ont progressé (+5,8 %) après deux années de recul successives. Elles atteignent ainsi 645,6 millions d'euros et sont majoritairement destinées au marché européen (483,6 millions d'euros). Par ailleurs, les exportations intra-européennes se sont affichées à la hausse en 2020 (+5 %), tout comme les exportations extra-européennes (+8,1 %), ces dernières affichant leur meilleur résultat sur la période d'analyse (162 millions d'euros). En 2020, les **principaux marchés à l'exportation** sont les Pays-Bas (224,3 millions d'euros), le Luxembourg (96,5 millions d'euros) et le Royaume-Uni (75,5 millions d'euros). Les meilleures progressions ont été relevées pour les exportations vers le Danemark (+174,2 %) et l'Allemagne (+75,9 %) tandis que les baisses les plus marquées concernent les exportations vers la Suède (-14,1 %) et la France (-12,2 %).

Les **importations totales** ont connu un très léger recul en 2020 (-0,2 %). Il s'agit de la deuxième année de baisse consécutive, avec pour conséquence que un niveau plancher des importations en 2020 sur la période d'observation avec 816,7 millions d'euros. Si les importations provenant du marché intra-européen se sont affichées à la hausse en 2020 (+1,7 %) et représentent la majeure partie des importations totales d'eaux et de boissons rafraîchissantes (786,6 millions d'euros), les importations extra-européennes ont par contre marqué un net recul (-33,1 %) après plusieurs années de progression. En 2020, les **principaux fournisseurs** d'eaux et de boissons rafraîchissantes sont la France (296,1 millions d'euros), les Pays-Bas (239,5 millions d'euros), l'Autriche (98,2 millions d'euros) et l'Allemagne (91,7 millions d'euros). Les importations provenant de ces quatre pays couvrent d'ailleurs la quasi-totalité (88,8 %) des importations belges d'eaux et de boissons rafraîchissantes en 2020. Le recul le plus marqué a trait aux importations en provenance du Royaume-Uni (-40,8 %) tandis que les plus fortes progressions concernent les importations issues de l'Italie (+33,1 %), du Luxembourg (+31,9 %) ou encore de l'Allemagne (+22,4 %).

La **balance commerciale** présente un solde déficitaire sur l'ensemble de la période d'observation. Par ailleurs, ce déficit commercial reste relativement stable. Bien que le déficit le plus élevé ait été atteint en 2019 (-208,3 millions d'euros), celui-ci s'est par contre réduit en 2020 de sorte que la balance commerciale affiche son plus petit déficit commercial (-171,1 millions d'euros), sous l'effet d'une hausse des exportations et d'un repli des importations.

En **conclusion**, 2020 s'avère être une année plutôt néfaste pour l'industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes, notamment sur le marché interne. En effet, le chiffre d'affaires s'est réduit, de même que les investissements et la production, tandis que les prix à la production se sont accrus. Le secteur a également connu une augmentation du nombre d'emplois perdus à la suite de la faillite observée dans celui-ci. Le secteur a néanmoins pu bénéficier d'une amélioration du commerce

extérieur, les exportations s'étant affichées à la hausse et les importations ayant reculé, ce qui a permis au solde de la balance commerciale de s'améliorer quelque peu. L'emploi a également tiré son épingle du jeu, le nombre de postes de travail et le nombre d'employeurs s'étant très légèrement accrus sur les neuf premiers mois de 2020. Notons aussi qu'en 2019, la dynamique entrepreneuriale était positive et le nombre d'entreprises assujetties y atteignait un pic.

Annexes

Classification des activités économique selon la NACE

Tableau 0-1. NACE des industries alimentaires (C10) et de la fabrication de boissons (C14)

Code	Beschrijving	Description
10	**Vervaardiging van voedingsmiddelen**	**Industries alimentaires**
10.1	**Verwerking en conservering van vlees en vervaardiging van vleesproducten**	**Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande**
10.11	Verwerking en conservering van vlees, exclusief vlees van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille
10.12	Verwerking en conservering van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de volaille
10.13	Vervaardiging van producten van vlees of van vlees van gevogelte	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille
10.2	**Verwerking en conservering van vis en van schaal- en weekdieren**	**Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques**
10.3	**Verwerking en conservering van groenten en fruit**	**Transformation et conservation de fruits et de légumes**
10.31	Verwerking en conservering van aardappelen	Transformation et conservation de pommes de terre
10.32	Vervaardiging van groente- en fruitsappen	Préparation de jus de fruits et de légumes
10.39	Overige verwerking en conservering van groenten en fruit	Autre transformation et conservation de fruits et de légumes
10.4	**Vervaardiging van plantaardige en dierlijke oliën en vetten**	**Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales**
10.41	Vervaardiging van oliën en vetten	Fabrication d'huiles et de graisses
10.42	Vervaardiging van margarine en andere spijsvetten	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires
10.5	**Vervaardiging van zuivelproducten**	**Fabrication de produits laitiers**
10.51	Zuivelfabrieken en kaasmakerijen	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
10.52	Vervaardiging van consumptie-ijs	Fabrication de glaces de consommation
10.6	**Vervaardiging van maalderijproducten, zetmeel en zetmeelproducten**	**Travail des grains ; fabrication de produits amylacés**
10.61	Vervaardiging van maalderijproducten	Travail des grains
10.62	Vervaardiging van zetmeel en zetmeelproducten	Fabrication de produits amylacés
10.7	**Vervaardiging van bakkerijproducten en deegwaren**	**Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires**
10.71	Vervaardiging van brood en van vers banketbakkerswerk	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
10.72	Vervaardiging van beschuit en biscuit en van ander houdbaar banketbakkerswerk	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation
10.73	Vervaardiging van macaroni, noedels, koeskoes en dergelijke deegwaren	Fabrication de pâtes alimentaires

10.8	**Vervaardiging van andere voedingsmiddelen**	**Fabrication d'autres produits alimentaires**
10.81	Vervaardiging van suiker	Fabrication de sucre
10.82	Vervaardiging van cacao, chocolade en suikerwerk	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie
10.83	Verwerking van thee en koffie	Transformation du thé et du café
10.84	Vervaardiging van specerijen, sauzen en kruiderijen	Fabrication de condiments et d'assaisonnements
10.85	Vervaardiging van bereide maaltijden en schotels	Fabrication de plats préparés
10.86	Vervaardiging van gehomogeniseerde voedingspreparaten en dieetvoeding	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.89	Vervaardiging van andere voedingsmiddelen, n.e.g.	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
10.9	**Vervaardiging van diervoeders**	**Fabrication d'aliments pour animaux**
10.91	Vervaardiging van veevoeders	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
10.92	Vervaardiging van voeders voor huisdieren	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
11	**Vervaardiging van dranken**	**Fabrication de boissons**
11.01	Vervaardiging van gedistilleerde dranken door distilleren, rectificeren en mengen	Production de boissons alcooliques distillées
11.02	Vervaardiging van wijn uit druiven	Production de vin (de raisin)
11.03	Vervaardiging van cider en van andere vruchtenwijnen	Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits
11.04	Vervaardiging van andere niet-gedistilleerde gegiste dranken	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05	Vervaardiging van bier	Fabrication de bière
11.06	Vervaardiging van mout	Fabrication de malt
11.07	Vervaardiging van frisdranken; productie van mineraalwater en ander gebotteld water	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes